Le livre des singularités / Par G.P. Philomneste [i.e. É.G. Peignot] [pseud.].

Contributors

Peignot, Gabriel, 1767-1849.

Publication/Creation

Dijon: V. Lagier; Paris: Pelissonnier, 1841.

Persistent URL

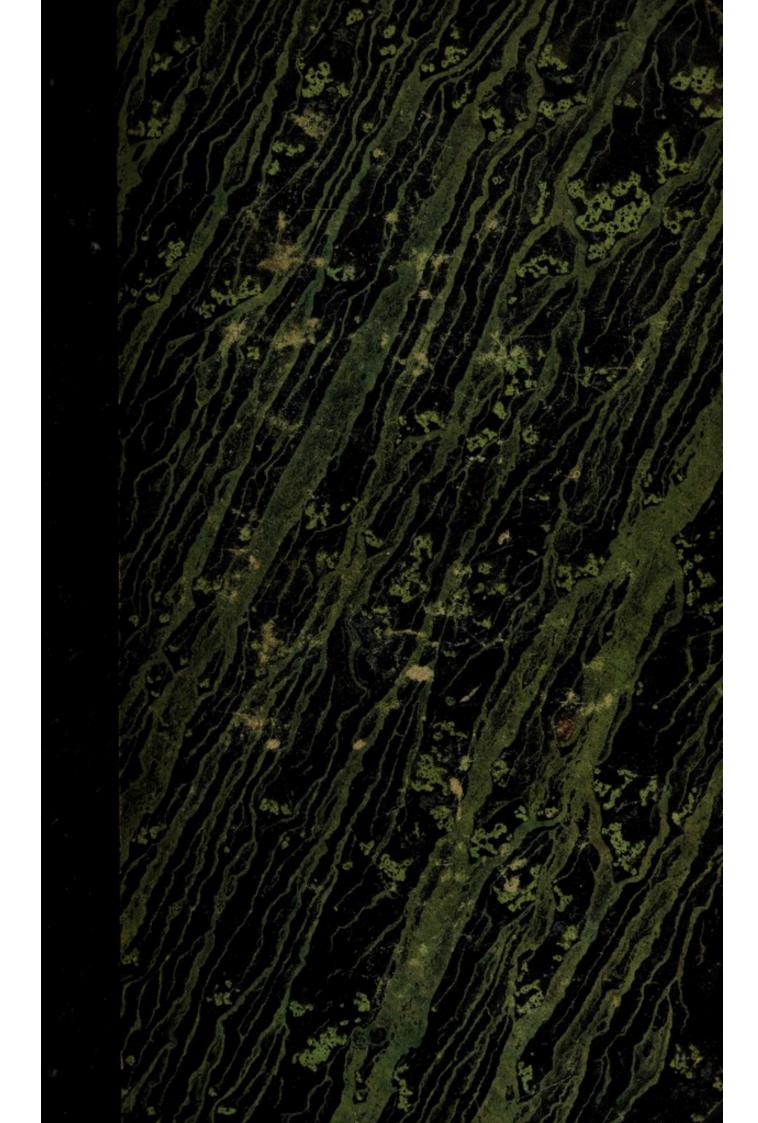
https://wellcomecollection.org/works/bkyb8mru

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.





Etienne By Gabriel Pregnot

Digitized by the Internet Archive in 2018 with funding from Wellcome Library



LE LIVRE

DES SINGULARITÉS.

Cet Ouvrage se trouve aussi:

A PARIS, chez { Crozer, libraire, quai Malaquais; Techener, libraire, place du Louvre; Dumoulin, libraire, quai des Augustins.

LE LIVRE

DES SINGULARITÉS,

PAR G. P. PHILOMNESTE,

AUTEUR DES AMUSEMENTS PHILOLOGIQUES.

Non juvat assiduè libros tractare severos, Sed libet ad dulces etiam descendere lusus.

Johan. Posthius.



DIJON,

VICTOR LAGIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR, PLACE ST.-ÉTIENNE.

PARIS,

Pelissonnier, lib., rue des Mathurins-S.-Jacques, 24.

1841.

THE TIME

DES SINGUEARITÉS.

PAR G. P. PHESORNESTE.

MISTORIOAL MEDICAL

Pour toute Préface, ami lecteur, nous vous dirons franchement que ce livre de singularités ou plutôt de sornettes, est un ouvrage à part, un recueil fantasque, sérieux, burlesque, érudit, frivole, grave, amusant, facétieux, admirable, piquant, détestable, parfois instructif, parfois ennuyeux, souvent décousu, mais toujours varié; c'est déjà quelque chose. Au surplus, désirez-vous savoir par le menu ce qu'il renferme? Continuez:

PREMIER OBJET Antégénésie, ou Quelles	Pag.
étaient les occupations de Dieu avant la création?	3
SECOND OBJET. — CRÉATION DE L'HOMME, poëme	
épisodique, rédivivifié du xvie siècle. Liminaire	12
Invocation. — Formation du corps de l'homme	15

	Pag.
Siège de l'entendement	16
Les yeux	17
Le nez	18
La bouche	19
Les dents; — les oreilles	21
Les mains; — les genoux; — les bras	22
Les pieds; — la cervelle; — le cœur	23
Le poumon; — l'estomach	24
Epilogue	25
Création de la femme	26
TROISIÈME OBJET. — ONOMATOGRAPHIE AMUSANTE.	
Préliminaire. Sur la nécessité des noms	31
Note A sur le livre renfermant la tradition relative au	
nombre des enfants d'Adam	37
Note B relative aux opinions des savants sur le nombre	
des langues connues et parlées dans les différentes par-	
ties du globe	38
I. De certains noms propres chez les Sauvages	42
Mémoires d'un Sauvage	44
Adresse présentée par les chefs de plusieurs tribus sau-	
vages de l'Amérique du Nord, au nouveau gouver-	mirros
neur du Canada	48
De certains noms singuliers dans les îles Sandwich	50
Dans l'Indoustan	54
II. De certains mots bizarres et remarquables par leur	ofito
longueur, ap so whom of the tioves suov-xs	
Au Mexique	56
Chez les Hurons, chez les Iroquois	58
Chez les Yameos, chez les Algonkins	59
Note sur le système de numération chez les Sauvages	60
III. De la langue mariannaise	61
Modification du mot Coco dans cette langue	62

	Pag.
Anecdote sur l'utilité et les avantages du Cocotier	63
Noms propres singuliers par leur longueur	66
IV. Des noms qualificatifs d'une certaine étendue à	
Vienne en Autriche	67
V. Des noms et des mots de fantaisie créés d'une manière	
originale, etc	70
AD I	
VI. Historiette monosyllabique	78
VII. De la fatalité attachée à certains personnages dont	no F
les noms commencent et finissent par la même lettre.	82
VIII. De quelques mots singuliers dans leur décomposi-	
tion successive	94
IX. Des Sigles	97
De la Croix de S. Benoît vulgairement appelée la Croix	
des Sorciers; son explication	98
Du mot Saligia ou Sigles sur les sept péchés ca-	
pitaux	100
Autres Sigles : Sur l'Oreste de Voltaire, avec une anec-	
dote sur quatre vers supprimés dans Zaïre	102
Sur une Affiche vénitienne.	103
Les cinq P (formant la meilleure dot d'une jeune per-	G
sonne à marier)	106
Les trois O de Théodore de Bèze	106
Les cinq mots latins familiers à Louis XI	107
Maximes tirées du Bréviaire des politiques	108
UATRIÈME OBJET. — Rêveries renouvelées des	
Grecs, ou symboles et préceptes de Pythagore.	109
Son système sur les nombres, leur puissance, faculté et	197
propriété	118
Ses préceptes diététiques	123
Son système de métempsycose	126
Liste des ouvrages qu'on lui attribue	130

	Pag.
CINQUIÈME OBJET SINGULARITÉS NUMÉRIQUES:	
Sur diverses propriétés du nombre NEUF	132
— Du nombre trente-sept	133
D'un cours de géométrie en vers	134
Vers techniques sur le rapport du diamètre du cercle à	
sa circonférence, exprimé en décimales	137
Vers mnémoniques sur la passion	138
— Sur les Conciles œcuméniques	139
Vers latins dont la structure a prêté au calcul:	HA
Le premier.	140
Le second et le troisième	142
Mot d'Archimède	144
Singularité sur la mort des Papes Pie VII, Léon XII	
et Pie VIII	144
Autres singularités sur le titre nominal de trois Papes,	
de trois rois et de trois reines de France	148
Singularité numérique extraordinaire	150
Question sur l'origine d'un usage singulier	153
Mélanges sur le baptême, le mariage et la mort;	
amphigouri énigmatique	154
Quel est l'âge où la femme trouve le plus ordinairement	
à se marier	157
and the manufacture of the property of the short	200
SIXIEME OBJET. — DE LA GASTRONOMIE	159
I. Aphorismes gastronomiques, principes généraux	160
De quelques comestibles	162
II. Goûts gastromaniques (et non gastronomiques) de	
certains personnages célèbres	166
III. Des balances gastronomiques	176
att	d
IV. Du Sanglier à la troyenne chez les Anciens, et du	150
Rőti à l'impératrice chez les Modernes.	178
V. Bol de punch remarquable	180

	Pag.
VI. Mémoire d'apothicaire et singuliers régimes de santé.	181
Repas épiscopal à Rouen	185
VII. Cours de Rhétorique à la cuiller, suivi d'un dîner	
logique.	189
SEPTIEME OBJET. — Quelques lettres singu-	
LIÈRES écrites par des Papes, des Rois, des	
Princes, etc., etc.	
Des prétendues lettres écrites par Jésus-Christ, la	
Sainte Vierge, etc	191
I. Lettre du Pape Jean XXII à Philippe-le-Long	194
II. Lettre d'un curé de Paris au même Pape Jean XXII,	
relative au neveu de S. S. qui avait été pendu	196
III. Lettre de l'empereur Maximilien à Marguerite	
d'Autriche	197
IV. Lettre d'Anne Boleyn, écrite dans sa jeunesse	201
V. Lettre (à double sens) de Mme de Saint-André au	
prince de Condé	206
VI. Lettre de Charles IX à la comtesse de Crussol	209
VII. Autre lettre du même à son frère le duc d'Anjou.	209
VIII. Lettre de Catherine de Médicis au duc d'Anjou.	210
IX. Lettre de Charles IX à son frère le roi de Pologne.	211
X. Lettre de Henri III à Réné de Faucigny	212
XI. Lettre de Henri IV à Mme de Monglat, pour lui	Sir
recommander de bien fouetter le Dauphin, son fils;	
anecdotes à ce sujet suphifoq suphitus	214
Lettre de ce prince encore enfant à son père Henri IV.	218
XII. Lettres plaisantes de l'abbé de Montreuil	
XIII. Correspondance laconique	221
XIV. Lettre facétieuse sur un projet de réforme de l'or-	
thographe	223

	Pag.
XV. Lettres de deux fashionnables	226
XVI. Lettre turque d'Ibrahim Pacha au Grand Seigneur.	230
XVII. Lettre indienne de Krichnaya	232
XVIII. Lettre chinoise adressée à la reine Victoria	235
HUITIEME OBJET. —Quelques documents singu-	
LIERS empruntés aux Anglais.	
I. Ordonnance de police de Richard Ier partant pour la	
Croisade	237
II. Episode biographique de la jeunesse d'Elisabeth	
Woodville	240
III. Instructions données par Henri VII, pour obtenir	.11.
des renseignements sur le personnel d'une jeune prin-	
cesse de Naples	244
Réponse.	248
IV. Quelques articles d'un réglement pour le service de	. 1.50
la Maison du Roi, à la Cour de Henri VIII	250
Repas donné au couronnement d'Anne Boleyn, le 2 juin	256
V. C. W. L. L. C.	200
V. Singulière ordonnance rendue en 1563, sur les por- traits et la beauté de la reine Elisabeth	258
the state of the s	LAV.
VI. Quelques lois d'Angleterre assez singulières	266
VII. Excentriques anglais	270 271
Le vieux Lowel	273
M How man neighbor fougiter lead and man and on away	975
L'excentrique politique	1.11
tire de ce prince encore enfant a son père Henri I V. 218	
NEUVIEME OBJET. — Variétés.	
I. Curiosités microscopiques recueillies chez les Anciens	000
et chez les Modernes	283
Petits chefs-d'œuvre en écriture	284

	Pag.
Petits tours de force en mécanique	290
II. Singularités annulaires :	
Bagues hiéroglyphiques	299
Bagues arcaniques	304
III. Du nombre QUATORZE, relativement à Henri IV.	307
IV. Quelques singularités extraites d'anciens registres de l'état civil	312
V. D'un certain usage dans l'Inde	320
DIXIEME OBJET LE CHANT DU ROSSIGNOL, texte	
pur, écrit sous sa dictée et traduit en français,	
précédé de son éloge, et suivi d'un mot sur le	
langage des animaux	332
De quelques traductions singulières	344
ONZIÈME OBJET. — Variétés bibliographiques.	.III
I. Plan d'un petit cabinet d'amateur, composé de dix	VE:
ouvrages et de dix tableaux seulement, dont le prix	
coûtant n'a guère excédé la modique somme de deux	al de
808 millions	350
Catalogue des dix ouvrages	351
Catalogue des dix tableaux	
II. Petite bibliothèque lexicographique	
DOUZIÈME OBJET. — Pièces religieuses.	
I. De quelques ouvrages mystiques assez singuliers, publiés dans les xvie et xviie siècles, parmi lesquels se	
Nore sur le Christianisme des Sauvages de taugaitsib	
La doulce mouelle des saints Os de l'Avent	
Le Quadragésimal spirituel, c'est assavoir la salade, les	
fèves, les pois, etc. nidquab, erood titaq na trevitor sore	365
La seringue spirituelle pour les ames constipées, etc.	
Les pillules spirituelles, etc.	367
THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	

	Pag.
Le fouet des pécheurs, des apostats, des jureurs,	
des paillards, etc	368
La louange des femmes, etc	369
II. De quelques ouvrages singuliers, relatifs à la Vierge	
Marie.	370
La maison de la Sainte Vierge, enlevée de Nazareth, etc.	
(Ouvrage singulier surtout par les dates précises de l'âge	
de Marie à diverses époques de sa vie.)	371
Le livre de la toute belle sans pair, etc	379
Salutation aux membres sacrés de la glorieuse Vierge	
mère de Dieu, par un Capucin	380
Le livre des louanges de la Sainte Vierge, par Albert-le-	
Grand	383
Méditation sur la saincte gésine de Nostre Dame	385
Du Testament de la Sainte Vierge en faveur des Carmes.	387
III. Testament de Jésus-Christ	389
IV. Sentence de Jésus-Christ (quatre textes différents	
copiés littéralement)	393
Le premier unitomal. Abbassons, cin. tv. 100	394
Le second and fin	
Le troisième	
Le quatrième	401
V. Du Paradis, de ses merveilles et de ses joyes, par	
Fr. Arnoulx, chanoine de Riez.	405
cirilla Object. — Picces agriciauses.	
ADDITIONS.	
dantes dans les xvI et xvII sieules, parmi resqueis se	
I. Note sur le Christianisme des Sauvages du nord de	b gara
doube monelle des gints. Os de l'Arrett	
II. Anecdotes sur le rouer, correction qu'on administrait	
assez souvent au petit Louis, dauphin de France, même	***
lorsqu'il fut roi sous le nom de Louis XIII	
III. Sur l'émeute du LANTURELU, arrivée à Dijon en 1630.	425
Lettre d'un Dijonnais contemporain sur cette émeute	426

	Pag.
IV. Expérience patibulaire, racontée par Bâcon	430
La VILLA DU SUICIDE	432
V. Acrostiche triple sur les mots Jesus Maria	437
VI. Epistola de Miseriá curatorum. (Les tribulations des	
curés.)	439
L'Accusation correcte du vray pénitent, ou Dialogues	
relatifs à la confession	439
VII. L'Eloge de la Sainte Vierge Marie, tiré d'un vieux	
mystère et mis dans la bouche du Diable	440
Supplication à Nostre Dame, par Pierre de Nesson.	440
VIII. Dei descriptio (Définition de Dieu)	442
IX. LA PRINCESSE DES ORAISONS, ou les attraits ravissants	
de notre Père céleste, tirés de l'excellence merveilleuse	
de l'oraison dominicale, etc	443
Signification et emphase de la diction amen	445
X. Recette pour devenir un parfait courtisan	446
RECETTE infaillible contre la goutte	446
Amusette d'écolier, ou le pinta trahit pintam, etc	447
Titres de cinq dissertations curieuses, égarées et retrou-	
vées trop tard pour faire partie du présent volume.	447
Vocabulaire des noms propres et des mots singuliers,	
bizarres, sauvages et de fantaisie, éparpillés dans un	110
certain chapitre de l'ouvrage.	
Table des matières	453

FIN DE LA TABLE DES DIVISIONS.

ARTICLE OMIS,

à rétablir p. 341.

Nous avons consacré, dans le présent recueil, pp. 332-344, un chapitre au Chant du Rossignol, écrit sous sa dictée; nous avons donné plusieurs variantes de ce chant, mais il nous en est échappé une que nous nous empressons de rétablir ici; son omission serait une lacune impardonnable en si grave matière. Nous puisons cette nouvelle variante dans les agréables causeries de M. de C....., publiées sous le titre de Souvenirs de madame la Marquise de Créquy. Voici comment l'auteur met en jeu notre gentil musicien emplumé, accompagné de son savant copiste et traducteur, M. Dupont de Nemours :

« Il arriva qu'un jour (dit Mme la Marquise), chacun se demanda pourquoi tout Paris avait reçu des invitations pour une grande soirée chez la marquise de Villiers? C'était pour entendre de la musique, et tout le monde y fut avec la persuasion que ce serait une étrange affaire. On apprit en arrivant qu'il était question d'un concert vocal, et que toutes les personnes de la famille devaient y faire leur partie. Jugez l'agréable surprise! On se forme en cercle, et c'était un maniaque appelé M. Dupont qui devait diriger toutes ces belles voix. - « Monseigneur, Mesdames et » Messieurs (commença par dire M. Dupont, en faisant » une inclination profonde à M. le Prince de Conti), vous » allez entendre une cantate imitée du chant naturel au

» Rossignol; j'ose me flatter d'avoir eu le bonheur de l'écrire

» et de l'accentuer sous la dictée de la nature. » Et puis

voilà tous ces aimables enfants de la maison qui se mettent à chanter en fausset :

Ti-ô-ou, ti-ô-ou, ti-ô-ou,
Spé tiou z'cou-à.
Cou-orror-pipi;
Ti-ô, ti-ô, ti-ô, ti-ô-tixe!
Cou-ciò, cou-ciò, cou-ciò!
Z'cou-ô, z'cou-ô, z'cou-ô;
T'zi, t'si, t'si....
Curror-tiou! z'quouâ-pipi, coui!

« C'est ainsi qu'on nous donna bien imprimée sur papier couleur de rose, la cantate ornithologique et philomélique de M. Dupont de Nemours; figurez-vous, si vous pouvez, les fous-rires, en entendant chanter sept à huit romances telles que celle-ci par une pareille couvée de rossignols? » (Souvenirs de madame la marquise de Créquy, nouv. édit.; Paris, Delloye, 1840. 9 vol. in-18; voy. tom. VI, pp. 222-223.)

Tel est le récit de M. de C....., que nous ne donnons nullement pour article de foi, mais qui présente une troisième variante indispensable à notre article Rossignol. · __ vy --

voille tous ces aimables enfants de la maison qui se mettent à chanter en famset :

LE LIVRE

DES SINGULARITÉS

que nous offrons au public, ne justifierait nullement son titre, si, comme les livres ordinaires, il commençait par le commencement, c'est-à-dire par quelque chose qui tînt aux origines et même aux origines les plus reculées, telles que la création, par exemple ; car en fait d'événements, on n'est guère dans l'usage de remonter plus haut. Eh bien! nous déclarons que, dans la circonstance présente, rien ne serait plus commun, plus vulgaire et même plus trivial que de commencer ainsi. C'est pourquoi, voulant donner à notre recueil une physionomie particulière, originale, singulière, nous avons décidé dans notre haute sagesse, qu'il ne commencerait point par le commencement, mais que, sortant de l'ornière de la routine, il commencerait avant le commencement. — Voilà du nouveau, dirat-on, et même de l'absurde. - Du nouveau, oui; mais de l'absurde, non. - Dites-nous donc comment un livre peut commencer avant le commencement? - Le voici, Messieurs; et notre démonstration ne sera pas longue : Convenez-vous que la création,

dont nous avens eu l'honneur de vous parler plus haut, est le commencement de toutes choses? — Oui, sans doute. - Or, si, dans notre livre, plaçant en seconde ligne ladite création, nous vous présentons de prime-abord l'histoire détaillée de ce qui l'a précédée, qu'en conclurez-vous? — Ah! ah! c'est différent. - Vous en conclurez nécessairement que notre livre commence avant le commencement, puisqu'il commence avant la création. C'est donc cette histoire que vous allez trouver dans le joli petit chapitre suivant, chapitre passablement sérieux, encore plus ennuyeux, mais indispensable en tête d'un livre de singularités, créé et mis au monde uniquement pour votre amusement, instruction et jubilation. Vous remarquerez que nous avons baptisé ce chapitre du beau nom d'Antégénésie, mot sublime qui exprime bien l'état des choses tel qu'il était quand rien n'était, hors Dieu dont l'immensité est le mobile de l'histoire en question.

En définitive, nous croyons avoir prouvé victorieusement que le Livre des singularités ne commence point par le commencement, mais qu'il commence avant le commencement, Quod erat demonstrandum pour son honneur et gloire. Entrons en matière, et prenons le ton sérieux qui convient à la gravité du sujet.

mais de l'absurde, non. - Dites-nous donc comment

- Le voici, Messieurs; et notre démonstration ne

ANTÉGÉNÉSIE,

OU

QUELLES ÉTAIENT LES OCCUPATIONS DE DIEU AVANT LA CREATION?

Gette question bizarre qui mérite bien de prendre le pas sur toutes les singularirés passées, présentes et futures, a produit vers le xvii° siècle, un léger opuscule qui, sans être fort curieux par la manière dont il est traité, n'est cependant pas tout-à-fait indigne de fixer un instant l'attention du philologue, ne serait-ce que sous le rapport soit de son originalité, soit de sa rareté; car, comme traité spécial d'un sujet aussi hétéroclite, nous le croyons unique dans son genre. Nous ne faisons pourtant aucun doute que l'auteur, tout simple, tout bonhomme qu'il paraît, n'ait eu quelque connaissance de certaines pensées détachées que les philosophes anciens nous ont transmises sur cet objet, et qu'il n'en ait fait son profit; nous en avons reconnu plusieurs dont il ne parle pas dans son étrange élucubration, mais qu'il est bon de citer.

Platon, par exemple, est le premier qui a considéré la Divinité dans sa solitude éternelle avant la production des êtres finis. Il est vrai qu'ensuite il nous la représente sortant de son unité, pour montrer les différentes manières par lesquelles elle a voulu manisfester sa puissance et se dépeindre au dehors.

Aristote a soutenu que Dieu possédait et possède en luimême un bonheur parfait, parce qu'il se connaît et qu'avant la création des êtres il se contemplait avec un plaisir infini.

Jamblique, disciple de Porphyre, soutient que, selon les Egyptiens, Dieu exista dans son unité solitaire avant tous les êtres, qu'il est la source et l'origine de tout ce qui est intelligent ou intelligible, premier principe se suffisant à lui-même, incompréhensible, père de toutes les essences.

« A l'origine des choses, dit le platonicien Sabellius, Dieu silencieusement concentré dans son être ineffable, unité absolue, sans émanation et sans révélation, n'avait encore rien tiré de cette profondeur où tout reposait. L'ame du Christ, puis l'Esprit Saint, puis enfin l'ame de l'homme, rayonnements successifs de l'ame de Dieu, se produisirent tour-à-tour, et l'univers moral fut créé. »

Le célèbre docteur Pocok, citant Albuféda, dit que, selon la doctrine de Zoroastre, suivie en Perse et en Arabie, Dieu avait existé de tout temps dans une solitude adorable, sans compagnon et sans rival. — Etc., etc ¹.

Il est présumable que ces diverses pensées, qui toutes dérivent de l'école de Platon, n'ont point été inconnues à l'auteur de l'opuscule en question, comme il sera facile

Il est dit, (dans le THALMUD, recueil qui n'est pas exempt de choses plus que singulières et parfois saugrenues), que « Dieu, » afin de tuer le temps avant la création de l'univers, où il était » seul, s'occupait à bâtir divers mondes qu'il détruisait aussitôt, » jusqu'à ce que, par différents essais, il eût appris à en faire un » aussi parfait que le nôtre. » (Voy. Basnage, Histoire des Juifs, liv. III, ch. 6.) Cette folie rabbinique ne nous a pas paru devoir figurer parmi les opinions des philosophes que nous venons de rapporter.

de s'en convaincre en parcourant l'extrait que nous allons en donner.

Roi (fonds Béthune, n° 7341), a été imprimé en entier, sans doute pour la première et dernière fois, dans un journal littéraire intéressant, la Revue rétrospective, N° IX, juin 1834, in-8°, pp. 456-463; on voit que cette pièce a peu d'étendue (7 pages), et ce n'est pas un grand malheur, car elle n'offre rien de bien attrayant. Aussi nous garderons-nous de la rapporter en entier, et nous nous bornerons à quelques citations des passages les plus supportables ou les plus singuliers. Ces citations suffiront pour faire apprécier cette œuvre mystique. L'auteur anonyme, très-bon catholique, veut nous donner une idée de l'essence de Dieu, indépendante de toute création, et se complaisant dans son ineffable trinité. Il débute ainsi, dans son style un peu suranné:

- « Ce dire ancien, il ne faut s'enquérir quels pactes de mariage il y a entre Jupiter et Junon, nous enseigne que nous ne devons estre trop curieux de vouloir pénétrer dans les mystères du ciel, ni de Dieu mesme; l'esprit de l'homme est aveugle au regard des choses divines, qui sont exprès appelées mystères, pour ce qu'elles sont cachées aux yeux de l'intelligence et posées bien loin au delà de la connoissance et plus haute faculté de l'ame....
- » A la vérité, demander ce que Dieu faisoit avant la création du monde, c'est parler impertinemment, ou même puérilement, et ne savoir proprement ce qu'on demande; car cette parole faisoit inclut quelque sorte d'action intime, une action réelle qui ne peut être en Dieu, ni provenir de cette unique source d'intelligence et de perfection. Dieu est un esprit souve-

rain qui n'agit pas à la façon des artisans du monde; les hommes ne peuvent accomplir leurs ouvrages que par le moyen des instruments et outils à ce propres et convenables; mais Dieu n'a point d'instruments chez lui pour travailler, il n'a que faire d'outils pour ouvrer. Aussi, à parler proprement, il ne fait pas, il agit; ou bien, en faisant toutes choses, il ne fait rien, c'est-à-dire, il se repose en travaillant, et par son seul vouloir son œuvre est accomplie et parfaite. En Dieu il y a une intelligence, une volonté souveraine; de façon qu'il veut agir (agir, dis-je, sans action, sans mouvement actuel), il agit par le moyen de son intelligence, de sa volonté suprême; et dès-lors qu'il délibère en son intelligence de donner l'être à quelque ouvrage, à l'instant cet ouvrage est accompli par sa volonté divine.....

» Il est certain que Dieu éternel, lequel a fait le monde par sa parole, se pouvoit bien passer du monde et n'avoit que faire des créatures, car il vivoit et régnoit avant les siècles, très-heureux et très-content dans le paradis de son essence et dans l'essence de lui-même; et la vérité est que le monde et les anges et toutes les créatures ont été tirées du non être à l'être, ou (pour parler avec le philosophe) de l'être idéal à l'être formel par sa toute-puissance et bonté, afin de participer à la très-heureuse fécondité de l'Être divin, de sa grâce et de sa gloire merveilleuse. Ainsi Dieu n'ayant que faire de toutes les choses qu'il a faites volontairement, toutes ces choses ont affaire de Dieu pour être, pour vivre et subsister heureusement selon la dignité de leurs espèces.....

» Ainsi Dieu éternel ne laissoit pas que de vivre trèscontent sans le monde (qui ne pouvoit apporter aucun avantage à son contentement et à sa gloire), en ayant aussi chez lui-même dès l'éternité, la forme plus expresse et, sans comparaison, plus excellente qu'elle n'est en l'ouvrage actuel et corporel. Dieu n'avoit donc que faire du monde, combien qu'il ait voulu l'establir en certain temps, puisqu'il est lui-mesme le vrai monde intellectuel, comprenant en la sphère de son immensité et le monde intelligible et le sensible et le petit monde compris dans le pourpris du grand monde. Dieu n'avoit que faire des anges, lui qui est l'intelligence souveraine; il n'avoit que faire des corps, lui qui est tout esprit, acte pur et simple, abstrait de toute nature et composition élémentaire; il n'avoit que faire des ames, car il est tout intellect, et l'intellect est l'ame de l'ame, comme la prunelle est l'œil de l'œil.....

» Davantage, l'éternité est appelée des docteurs la maison intelligible de Dieu; aussi n'avoit-il que faire des temps pour subsister, car l'éternité est le temps immense de Dieu, ayant créé le temps et les moments pour le bénéfice de l'homme et des autres choses admises en la nature.... S'il y a eu quelque temps avant qu'il fit le ciel et la terre (ce qui est impossible), pourquoi est-ce que l'on demande : Qu'est-ce que Dieu faisoit alors? Et pourquoi est-ce qu'on dit qu'il cessoit d'ouvrer? Car il avoit fait ce temps-là même. Que si avant le ciel et la terre, il n'y avoit point de temps, pourquoi est-ce que l'on demande ce que Dieu faisoit alors? car il n'y avoit point d'adonques ni d'alors, là où il n'y avoit point du tout de temps. C'est donc une impiété de demander ce que Dieu faisoit avant le monde, puisque lui-même est tellement l'essence de toute chose, que, sans lui et hors lui, (c'est-àdire, sans sa grâce et providence), tout ce qui est ou qui semble avoir quelque chose de l'être, n'est rien et n'a point de substance réelle.

» Mais il est véritable, (pour répondre à ces ames im-

pies, à ces chiens d'athées et à ces pourceaux d'Épicure¹), que Dieu faisoit avant la création des choses, ce qu'il fait maintenant et ce qu'il fera toujours.....

- » Dieu ne croupissoit point en paresse et loisir avant qu'il eût créé le monde, lui qui, au témoignage de Jésus-Christ, fait toujours une œuvre qu'aucun ne connoît non plus que l'ouvrier, sinon le Fils, et celui auquel le Fils l'aura voulu révéler. Donques cette Intelligence souveraine contemploit avant les temps, dans le ciel de son éternité, le Verbe divin, son image très-pure, le Verbe éternel auquel il prend son souverain plaisir, pour lequel il a mis en être toutes choses, auquel elles seront un jour réunies par la vertu du Saint-Esprit qui est l'aimant intellectuel et le lien et l'accomplissement de toutes essences; et c'est en ce Verbe éternel et coéternel à Dieu que le Souverain se contemple de toute éternité; et de la contemplation ineffable de ces deux (à savoir du Père et du Fils) procède une troisième personne qui est le Saint-Esprit, saint amour, amour essentiel, unissant par un moyen sans moyen cette trinité très-sainte et vénérable.
- » Si donc l'on me demande ce que Dieu faisoit avant la création du monde, je réponds avec tous les théologiens, qu'il contemploit son Fils unique, non fait, ni créé, mais engendré de toute éternité par son intelligence et contemplation divine ²; qu'en ce Verbe éternel, il contemploit

Nous n'avons rien de commun avec messieurs les athées et les épicuriens; mais nous ne pouvons nous empêcher d'observer que les épithètes de *chiens* et de *pourceaux* n'annoncent ni délicatesse ni politesse chez M. l'antégénésien, ici digne modèle ou émule du R. P. Garasse.

² Il existe un ouvrage intitulé: Dissertation où l'on cherche à prouver par l'Ecriture, que l'ame de Jésus-Christ étoit dans le

l'archétype et le monde du monde, les anges, les ames et toutes les créatures; bref, il voyoit (comme il voit toujours d'une même sorte) en ce Verbe divin clairement et manifestement toutes choses. Or l'action sans action du grand lien étant la contemplation divine, nous devons aussi en ce monde affecter la vie contemplative, vivant selon l'esprit et non selon la chair, employant notre intellect et toutes les facultés de notre ame aux exercices spirituels, au lieu de les convertir aux actions humaines et corporelles, aux fonctions du corps, aux œuvres de concupiscence qui ne tendent qu'à la mort......

» Disons pour fin et conclusion de ce traité, que Dieu avant la création du monde faisoit et ne faisoit rien, faisoit beaucoup de choses au regard de nous et ne faisoit rien à son respect; il faisoit selon notre sens, mais il agissoit selon lui par le moyen ineffable de son intelligence et de sa volonté; il agissoit, dis-je, sans action quelconque, ou plutôt il contemploit l'œuvre mystérieux de la Trinité trèssainte, très-parfaite et très-heureuse; il ne faisoit rien, car, comme nous avons dit, il n'a point de corps, d'organes ni d'instruments pour agir et pour ouvrer, comme les artisans du monde; et ce grand Dieu régnant de toute éternité dans le palais de sa gloire, dans le ciel de son essence, dans le paradis de lui-même, il est là régnant heureusement; et la justice, la paix, toutes les vertus sont

Ciel une intelligence pure et glorieuse, avant d'être unie à un corps humain dans le sein de la bienheureuse vierge Marie. Londres, 1739, pet. in-8°. Ce volume fait partie de la riche bibliothèque du savant M. Leber, cédée par lui à la ville de Lyon. Voy. le n° 83 du superbe catalogue qu'il en a dressé; Paris, Techener, 1839, 3 vol. in-8°, fig.

toujours autour de son trône royal, toutes lui faisant hommage et le rendant bienheureux essentiellement.....

» Ainsi le Père Eternel a toujours régné dans le Ciel de luy-mesme avant que le ciel et la terre fussent créés et parfaits; et régnant en ce magnifique palais de sa gloire, il faisoit toutes choses sans rien faire,.... mais faisant et parfaisant des ouvrages excellents en son intelligence et volonté souveraine en faveur des hommes et des intelligences mesmes, ayant à les créer (selon le décret du conseil éternel) pour tesmoigner de sa gloire, et ensuite à les réformer par sa sapience, et finalement à les bénir et glorifier éternellement dans le Ciel glorieux de son éternité divine. »

On voit par ces extraits que si la question, inabordable par sa nature, qu'a choisie l'auteur, tombe par cette raison dans une espèce de ridicule, on peut dire que la manière dont il l'a traitée, soit pour le fond, soit pour la forme, est assez en harmonie avec le sujet.

On a publié ou plutôt enterré dans un ancien journal littéraire le Conservateur, août 1760, un poëme en deux chants, intitulé le Monde renaissant. L'auteur, parlant de la création dans le commencement du premier chant, a voulu nous peindre aussi la position de la Divinité antérieurement au grand œuvre des six jours; mais, nous le disons à regret, le poète nous semble rivaliser avec le prosateur, pour les pensées et pour le style; au reste le lecteur en va juger, la citation n'est pas longue.

Né contenoit que l'immense unité.
Seul éternel, Cœlus, le bien suprême,
Régnoit sur soi, renfermé dans soi-même,

Toujours en paix, toujours en action, Toujours heureux dans sa possession. D'un seul objet sa vue étoit frappée, D'un seul objet sa grande ame occupée, C'étoit lui-même; et le même plaisir Toujours combloit, ranimoit son désir. Maître du sort, exempt d'inquiétude, Rien ne manquoit au Souverain des Dieux; Mais il daigna quitter sa solitude, Et ne se croire heureux et glorieux, Que dans un autre il ne se vît heureux. Ainsi jaillit cette source divine Dont tous les Dieux tirent leur origine. L'unité vit son invisible corps Sous mille traits se dépeindre au dehors. Ainsi naquit la sagesse incréée, De tant d'objets sans cesse récréée..... »

Nous ne prolongerons pas nos citations sur ce sujet singulier; en voilà suffisamment pour prouver que l'imagination de l'homme est un ballon plein d'un gaz inconnu mais très-subtil, qui souvent s'élève au-delà des régions les plus brillantes de l'empirée, mais qui aussi s'égare souvent dans les brouillards les plus épais de notre pauvre atmosphère intellectuelle.

108080

CRÉATION DE L'HOMME.

POEME ÉPISODIQUE,

REDIVIVIFIÉ DU SEIZIÈME SIÈCLE.

LIMINAIRE.

Humble émule des doctes éditeurs de l'Abeille du Parnasse, nous aussi, nous aimons à papillonner sur la croupe de ce mont sacré, à aller à la picorée, à descendre dans le calice des fleurs et à y pomper les plus suaves parfums. Nous nous adressons surtout aux riches productions du xvie siècle; ce sont elles qui nous fournissent le butin le plus précieux.

Mais parmi tant de pièces admirables de ce grand siècle, dont les charmes venaient se disputer l'honneur de figurer dans notre galerie, nous avons distingué une petite épopée ou quasi-épopée, qui, par la nature de son objet primordial et par le talent éminent de l'auteur, nous a paru complètement justifier notre choix. Aussi ne regrettons-nous point les peines, sueurs et labeurs qu'il nous en a coûté pour arracher cette brillante escarboucle à la féconde mine qui la recélait; et nous pouvons assurer qu'aucune précaution n'a été négligée pour l'en extraire sans altérer la pureté de ses formes.

Dire que ce superbe poëme, qui pourtant n'est qu'un épisode, sort de la plume d'un des premiers disciples de Ronsard, ce serait déjà lui délivrer un passeport assez honorable, surtout par le temps qui court ¹; mais nous ajouterons que ce disciple devenu maître, a été appelé de son temps le prince des poètes françois, et qu'en 1607 on a dit de lui : « Il mérite et emporte le prix par-dessus tous » les autres poètes, plusieurs desquels quoiqu'on les tienne » pour estre de très-belles estoiles, ornemens de l'univers, » si est-ce que celui-ci les surpassant est admiré et réputé » comme un SOLEIL. »

D'après un témoignage aussi radieux de la part des contemporains, quelle idée ne doit-on pas se former du mérite de l'auteur, de l'excellence de ses talents, de la beauté de son travail! Quelle impatience ne doit-on pas avoir de connaître et de savourer le fruit éclos dans la serre chaude d'un tel génie!

Quel est donc le sujet de ce merveilleux poëme? Attention! petits et grands, prêtez l'oreille; il est ici question d'un objet transcendant qui est pour vous de la plus haute importance; car sans lui où en seriez-vous? que seriezvous? pas même un de ces atômes d'Epicure les plus imperceptibles. Or donc, sachez que cet incomparable chefd'œuvre est la création de l'homme, mais de l'homme par excellence, de l'homme en chair et en os, de l'homme fortement constitué et parfaitement disposé, membre par membre, tel que Dieu seul pouvait le former de ses mains divines. L'auteur de cette épopée en a si bien esquissé le plan, divisé les parties, élaboré l'ensemble, qu'en parcourant les détails circonstanciés de cette grande opération, on croirait vraiment en lire le procès-verbal et voir le poète sublime placé à côté du céleste ouvrier, épier son auguste pensée, et enregistrer tous ses mouvements, à mesure qu'il façonne et anime chaque partie du corps du TERRESTRE

Ce liminaire date de 1827.

EMPEREUR. C'est ainsi, par exemple, qu'il nous présente d'abord l'image délicate de « la masse faite d'une poussière collée, pressée entre les doigts du Créateur. 1 » Puis, il passe successivement en revue chaque membre qu'il décrit en particulier, tels que le siège de l'entendement, le cerveau, les yeux, le nez, la bouche, les dents, les oreilles, les mains, les bras, les genoux, les pieds, la cervelle, le cœur, les poumons, l'estomac, enfin l'individu complet. Oui, c'est

Les Thalmudistes, dont les commentaires sont parfois singuliers, comme nous l'avons déjà dit, rendent ainsi compte des douze heures du jour auquel Adam fut créé. A la première, disent-ils, Dieu pétrit la poussière dont il devait fabriquer le premier homme, qui bientôt devint un embryon. - A la seconde heure, Adam se tint sur ses pieds. - A la quatrième, Dieu l'appela et lui dit de donner aux animaux les noms qu'ils devaient porter; et quand les noms furent donnés, Dieu lui dit : Et moi, comment m'appelles-tu? Adam répondit : Jehovah, c'est toi qui es. Aussi c'est à quoi fait allusion le prophète Isaïe , quand il fait dire à Dieu : Je suis celui qui suis ; c'est là mon nom , le nom qu'Adam m'a donné et que j'ai pris. — A la septième heure, eut lieu le mariage d'Eve, que Dieu amena à Adam comme une paranymphe, après l'avoir frisée. - A la dixième heure Adam pécha. - A la onzième, il fut jugé et condamné à sortir d'Eden. - Enfin à la douzième, il sentait déjà la peine et les sueurs du travail. Les Thalmudistes, enchérissant sur cette fable, ajoutent que Dieu avait fait Adam si grand qu'il remplissait le monde, ou du moins qu'il touchait le ciel avec sa tête. Les anges étonnés en murmurèrent, et dirent à Dieu qu'il y avait deux souverains, l'un au ciel, l'autre sur la terre. Alors Dieu appuya la main sur la tête d'Adam, et le réduisit à la hauteur de mille coudées. Mais cette hauteur diminua encore à mesure que les hommes se livrèrent au péché; et enfin Dieu fixa leur taille aux dimensions que nous voyons maintenant.

Voilà un faible échantillon des folies dont fourmille le Thalmud. un tableau achevé. Mais n'anticipons pas sur les jouissances du lecteur; prévenons-le seulement que dans un poëme ou quasi-poëme de cette importance, on a été économe de notes sur les beautés du texte, car il en eût fallu à chaque vers et peut-être à chaque mot.

Nous dirons cependant qu'ayant découvert un Discours sur l'excellence de l'homme, qui date du même siècle, de 1558, et où la beauté de la prose rivalise avec le charme des vers de notre prince des poètes, nous n'avons pu résister au plaisir de mettre en rapport ces deux génies. Nous avons donc placé sous certains passages de poésie relatifs à quelque partie du corps humain, le passage de prose qui regarde le même objet. L'auteur de cette prose est un nommé Boaistuau, dont nous parlerons par la suite, ainsi que de l'auteur du poëme.

CRÉATION DE L'HOMME.

INVOCATION.

O Divin architecte, ouvrier admirable,
Qui, parfait, ne void rien à toi que toi semblable,
Sur ce rude tableau fais que ma lourde main
Eslaboure si bien d'un pinceau non humain,
Le Roy des animaux 1, qu'en sa face on remarque
De ta divinité quelqu'évidente marque.

FORMATION DU CORPS DE L'HOMME.

O Père, tout ainsi qu'il te plut de former De la marine humeur les hostes de la mer,

¹ Boaistuau dit : « En quelle reverence doit-on tenir celui que nostre » Dicu a tant prisé qu'il l'a élevé comme chef et empereur de toutes les » créatures visibles. »

De mesme tu formas d'une terrestre masse Des fragiles humains la limoneuse race; Afin que chasque corps forgé nouvellement Eust quelque sympathie avec son élément.

Estant donc désireux de produire en lumière

Le terrestre empereur, tu pris de la poussière,

La collas, la pressas, l'embellis de ta main,

Et d'un informe corps formas le corps humain;

Ne courbant toutesfois sa face vers le centre,

Comme à tant d'animaux qui n'ont soin que du ventre ',

Mourans d'ame et de corps: ains relevant ses yeux

Vers les dorez flambeaux qui brillent dans les cieux,

Afin qu'à tous moments sa plus divine essence

Par leurs nerfs contemplast le lieu de sa naissance 2.

SIÈGE DE L'ENTENDEMENT.

Tu logeas tout d'abord l'humain entendement En l'estage plus haut de ce beau bastiment 3:

- ' Veluti pecora quæ natura prona atque ventri obedientia finxit. (Sallust. de Bello Catilin. 1.)
 - Os homini sublime dedit : cœlumque tueri Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.

Ovide, Metam. , I, V. 85-86.

- ³ Le passage suivant de Boaistuau peut s'appliquer ici, et supplée d'ailleurs à ce qui manque dans celui de notre poète :
- « Quelle excellence et beauté y a-t-il en la tête de cet animal (l'homme),
- » qui est la tour et rempart de raison et sapience, de laquelle comme » d'une fontaine issent (sortent) les diverses opérations des sens.... Qui
- » ne s'esmerveillera de la mémoire, laquelle est le greffier qui toujours de-
- » meure au dedans de la tour, laquelle garde et retient les choses qui
- » passent soudainement...., pour s'en servir, peu après, lorsque par un
- » souvenir elle raconte ce que de longtemps elle a conçu et amassé.... »

Nous demandons à M. Boaistuau la permission d'ajouter à cette note, que les philosophes tant anciens que modernes n'ont jamais été d'accord sur la définition de l'homme. L'un l'a qualifié de bipède sans plumes; l'autre l'appelle un animal parlant; celui-ci un animal raisonnable; celui-là un animal qui s'habille; cet autre un animal qui fait du feu; enfin un anglais le nomme un animal cuisinier, parce que Burke a dit : « Il faut de la raison

Afin que tout ainsi que d'une citadelle
Il domptast la fureur du corps qui se rebelle
Trop souvent contre lui; et que nostre raison
Tenant dans un tel fort jour et nuict garnison,
Foulast dessous ses pieds l'envie, la colère,
L'avarice, l'orgueil et tout ce populaire,
Qui veut, séditieux, tousjours donner la loy
A celui qu'il te plut leur ordonner pour Roy.

LES YEUX.

Les yeux, guides du corps, sont mis en sentinelle Au plus notable endroit de ceste citadelle, Pour descouvrir de loin et garder qu'aucun mal N'assaille au despourvu le divin animal. C'est en les façonnant que ta main tant vantée Se semble estre à-peu-près soi-mesme surmontée; Ne les perçant à jour, pour ne rendre nos yeux Tels que ceux qui voyant par un tuyau les cieux, Ne remarquent que peu de si grande estendue (Car les bords du canal restrécissent leur vue), Et pour ne difformer par tant de trous ouverts La face du seigneur de ce bas univers. Ces deux astres bessons 1, qui de leurs douces flammes Allument un brasier dans les plus froides ames ; Ces miroirs de l'esprit, ces doux luisants flambeaux, Ces doux carquois d'amour ont si tendres les peaux, Par qui, comme à travers deux luisantes verrières 2, Ils dardent par moments leurs plus vives lumières,

[»] pour faire cuire un œuf. » Pour nous, nous préférons cette définition : l'homme est un animal qui plante et qui récolte; en effet, l'homme seul a pu sentir la nécessité de ces deux opérations, d'où découlèrent primitivement l'idée de propriété et le principe de l'ordre social. Cuique suum.

¹ Jumeaux.

² Vîtres.

Qu'ils s'esteindroyent bien-tost si Dieu de toutes parts

Ne les avoit couverts de fermes boulevards;

Logeant si dextrement tant et tant de merveilles

Entre le nez, le front et les joues vermeilles,

Ainsi qu'en deux vallons plaisamment embrassez

De tertres qui ne sont ni peu ni trop haussez.

Et puis comme le toict préserve de son aisle

Des injures du cicl la muraille nouvelle,

On voit mille dangers loin de l'œil repoussez

Par le prompt mouvement des sourcils hérissez!

LE NEZ.

Celui qui veut savoir combien l'humaine face Reçoit d'un nez bien fait d'ornement et de grâce, Qu'il contemple un Zopyre, à qui cent fois plus cher Fut son roy que son nez, son devoir que sa chair ².

- 1 Notre prosateur s'est aussi étendu sur la partie des yeux :
- « Mais quel miracle y a-t-il en la subtilité inexplicable de nos yeux! » lesquels ont esté mis au plus haut de la tour pour estre spéculateurs des » choses hautes et célestes. Et du costé duquel il falloit voir, ils sont » couverts de petites tayes luisantes, les rotondités desquels repré- » sentent deux pierres précieuses, afin que d'un sens profond ils péné- » trassent les images des choses mises au devaut, reluisantes comme en » un miroir. Et sont mobiles, afin qu'ils se pussent tourner çà et là, » et n'estre contraints de regarder ce qui leur déplairoit; et sont aornés et » enrichis de paupières, qui sont comme boulevards et propugnacles pour » les défendre de mal ou encombre, au-dessus desquels sont les sourcils » faits en voûtes pour empescher que la sueur ou autres superfluités ne » leur fissent offense. »
- ² Ce Zopyre était un drôle de corps; courtisan de Darius qui assiégeait Babylone depuis vingt mois, il jugea à propos, pour en finir, de se couper le nez et les oreilles, et de s'enfuir chez les Babyloniens, leur disant qu'il avait été ainsi traité par le tyran Darius à cause de l'intérêt qu'il leur portait. Ces imbécilles l'accueillirent, le crurent, lui confièrent la défense de la place, et bientôt le perfide en ouvrit les portes à Darius, qui le combla de biens et d'honneurs, mais qui ne put lui rendre ni son nez ni ses oreilles, ce dont il témoigna beaucoup de regrets. Il est présumable que ce haut fait, qui date de 520 ans av. J.-C., tient le premier

Le nez est un conduit qui reprend et redonne
L'esprit dont nous vivons; le nez est un tuyau
Par qui l'os espongeux de l'humide cerveau
Hume la douce odeur; le nez est la gouttière
Par qui les excréments de pesante matière
S'esvacuent en bas; comme les moins espais
Se vont évaporant par les jointes du tais.
Tout ainsi que l'on voit les ondeuses fumées
Passer par le canal des noires cheminées!

LA BOUCHE.

Or pour ce que le temps et dedans et dehors

Avec sa lime sourde amenuise tout corps,

Et que tout ce qui prend et trespas et naissance,

A toute heure est subject à perte de substance,

Le Tout-Puissant a fait que la bouche nous rend

Ce que le sein dévore ou que l'âge despend 2,

Comme les arbres verds par les racines hument

L'humeur qui tient le lieu de l'humeur qu'ils consument.

Dieu la mit en tel lieu tant afin que le nez

Fist l'essay de l'odeur des vivres destinez

Pour l'humain aliment, afin que nostre vue

Subtile discernât l'anet de la cigue,

rang dans l'histoire des nez coupés, sujet grave dont nous nous sommes occupé et dont nous n'avons encore des matériaux que pour 2 vol. in-4°.

- ¹ Boaistuau parle ainsi du nez :
- « Mais quel spectacle digne d'admiration trouverons-nous en la fa-
- » brique du nez ? N'est-ce pas un petit mur élevé pour la défense des
- » yeux? et combien qu'il soit petit, l'homme lui a establi trois offices :
- » l'un de ponsser et retirer son veut et haleine; l'autre, d'odorer et
- » sentir; et le troisième, afin que par les trous et cavernes d'icelui, les
- » superfluités du cerveau fussent purgées et évacuées et découlassent
- » comme d'un canal ou gouttière. »
 - ² C'est-à-dire dépense.

Et du serpent l'anguille; ainsi que sans faveur La langue doit juger de leur vraye saveur.

O bouche, c'est par toy que nos ayeulx sauvages, Qui, vagabonds, vivoyent durant les premiers âges Sous les cambrez 'rochers ou sous les feuillus bois, Sans reigle, sans amour, sans commerce, sans loys, S'unissant en un corps ont habité les villes, Et porté, non forcez, le joug des loix civiles.

O bouche! c'est par toy que les rudes esprits Ont des esprits savants tant de beaux arts appris. Par toy nous allumons mille ardeurs généreuses Dans les tremblants glaçons des ames plus peureuses; Par toi nous essuyons des plus tristes les yeux; Par toi nous rembarrons l'effort séditieux De la bouillante chair, qui nuict et jour se peine D'oster et thrône et sceptre à la raison humaine. Nos esprits ont par toy commerce dans les cieux; Par toy nous appaisons l'ire 2 du Dieu des Dieux, Envoyant d'ici bas sur la voûte estoilée Les fidèles soupirs d'une oraison zélée; Par toy nous fredonnons du Tout-Puissant l'honneur; Nostre langue est l'archet, notre esprit le sonneur, Nos dents les nerfs battus, le creux de nos narines Le creux de l'instrument, d'où ces odes divines Prennent leur plus bel air, et d'un piteux accent Desrobent peu à peu la foudre au Tout-Puissant. 3

¹ Courbés, creux.

² Ire, colere.

³ Le prosateur Boaistuau ne parle que des lèvres et de la langue :

« Mais par quelle merveilleuse ordonnance sont entretaillées les lèvres,

» lesquelles auparavant semblaient liées et conjointes l'une à l'autre!

» Au-dedans d'elles la langue est enclose, laquelle par ses mouvements

» convertit la voix en paroles, interprète et donne à entendre l'inten
» tion de l'esprit. Mais qui ne s'émerveillera de ce petit morceau de

» chair, lequel n'a pas trois doigts de largeur, et qui est presque le plus

» petit membre de l'homme! et toutefois il loue Dieu et donne à en-

LES DENTS.

Un double rang de dents sert à l'ouverte gueule
De forte palissade, et qui, comme une meule
Brisant les durs morceaux, envoye promptement
Dans le chaud estomach l'imparfait aliment.
Et d'autant que les dents donneroient à la face,
S'on les voyoit à nud, plus d'effroy que de grâce,
On voit par un grand art leurs deux ordres couverts
De deux rouges coraux, ni peu, ni trop ouverts.

LES OREILLES.

Mais en quel membre humain luisent plus de merveilles
Qu'ès conduits tortueux des jumelles oreilles,
Portières de l'esprit, escoutes de nos corps,
Vrais juges des accents, recevant les thrésors
Dont Dieu nous enrichit, lorsque dans son eschole
Ses saincts ambassadeurs nous portent sa parole!
Et d'autant que tout son semble toujours monter,
Le Tout-Puissant voulut les oreilles planter
Au haut du bastiment, ainsi qu'en deux guérites,
Coquillant leurs canaux, si que les voix conduites
Par les obliques plis de ces deux limaçons
Tousjours de plus en plus en allongent leurs sons 1;

- » tendre les beautez et perfections de ce que Dieu a créé. Il dispute du » ciel, de la terre et de ce qui est contenu ès quatre éléments.
- » Néanmoins elle ne peut seule accomplir l'office du parler, si elle » n'est aidée des dents, ce qui nous est manifesté par les enfants, lesquels
- » plus tost ne commencent à parler qu'ils n'ayent les dents ; et les vieil-
- » lards, après qu'ils les ont perdues, beguayent et ne peuvent former
- » leur parole, en sorte qu'il semble qu'ils soient retournés en enfance. » Comme notre poète n'a nullement fait mention du menton, il est bon

de recourir à notre prosateur, qui s'en exprime ainsi:

« Outre, comme dit Lactance, Dieu a créé le menton et décoré d'une » tant honnête forme, et l'a enrichi de barbe, laquelle est comme un » truchement pour nous faire connoistre la maturité des corps, la diffé-» rence du sexe, et ornement de la virilité et force. »

Quant aux oreilles, dit notre prosateur, elles ne sont point oisives;

Comme l'air de la trompe ou de la saquebute ¹
Dure plus que celui qui passe par la flûte;
Ou tout ainsi qu'un bruit s'étend par les destours
D'un escarté vallon, ou court avec le cours
D'un fleuve serpentant, ou rompu se redouble,
Passant entre les dents de quelque roche double.

Ce qu'il fit d'autre part afin qu'un rude bruit
Traversant à droit fil l'un et l'autre conduit,
N'estourdist le cerveau, ains envoyast plus molles
Par ce courbé dédale à l'esprit nos parolles,
Tout ainsi que le Gers qui coule, tortueux,
Par le riche Armagnac, n'est tant impétueux
Que le Dou², qui, sautant de montagne en montagne,
Fend d'un cours presque droit de Tarbe la campagne.

LES MAINS.

Mains qui du corps humain tracez la pourtraiture,
Oublierez-vous les mains, chambrières de nature,
Singes de l'Eternel, instruments à tous arts,
Et pour sauver nos corps non soudoyez soudards,
De nos conceptions diligentes greffières,
Ministres de l'esprit, et du corps vivandières?

LES GENOUX ET LES BRAS.

Tairez-vous des genoux et des bras les ressorts, Qui jouent dextrement pour servir tout le corps? Car tout ainsi que l'arc son traict en l'air délache

- » elles sont colloquées en lieu éminent, afin de recevoir le son qui na-
- » turellement est porté en haut. Elles sont ouvertes et non étoupées,
- » afin que la voix fût portée par les sinueuses concavités, retenue et
- » arrêtée. Même il a voulu qu'il y eût des ordures et immundicités, afin
- » que si les petits animaux vouloient offenser l'ouïe qui est l'un des
- » plus excellents de nos sens, ils fussent pris là dedans comme en de
- » la glu. »
 - ¹ Instrument de musique à vent, espèce de trombone.
 - 2 L'Adour.

Selon que plus ou moins sa corde est roide ou lasche,

Nos nerfs et nos tendons donnent diversement

A la machine humaine et force et mouvement,

Entrenouant les os qui sont les poutres dures,

Les chevrons, les pilliers, dont les belles jointures

Peuvent, malgré la mort, longuement empescher

D'escarteler les murs de ce logis de chair.

LES PIEDS.

Pourrez-vous point encor oublier l'artifice Des pieds, soubassements d'un si rare édifice?

LA CERVELLE.

Hé quoy! n'est-il pas temps, n'est-il pas temps de voir,
Dans les secrets du corps, le non secret pouvoir
D'un si grand ouvrier? Prendray-je la scapelle '
Pour voir les cabinets de la double cervelle,
Thrésorière des arts, source du sentiment,
Siège de la raison, fertil commencement
Des nerfs de notre corps; que la sage nature
Arma d'un morion 2 dont la double fourrure
Contre les fermes os de son cerne 3 voulté
Préserve du cerveau la froide humidité:
Registre où, chasque jour, d'une invisible touche
Quelque rare sçavoir l'homme d'estude couche?

LE COEUR.

Pourray-je desployer sur un docte feuillet Ce dédale subtil, cet admirable ret, Par les replis duquel l'esprit monte et dévale, Rendant sa faculté de vitale animale:

- ¹ Ce mot, alors féminin, est devenu masculin et s'écrit maintenant scalpel.
 - ² Ancienne armure de tête, plus légère que le casque.
 - 3 Cerne signifie circuit, enceinte.

Tout ainsi que le sang et les esprits errants

Par le chemin courbé des vaisseaux préparants

D'un cours entortillé, s'eslabourent, se cuisent,

Et en sperme fécond peu-à-peu se réduisent?

Décriray-je du cœur les inesgaux costez,

D'un contrepoids esgal sur leur pointe plantez,

Dont l'un s'enfle de sang, et dans l'autre s'engendrent

Les artères mouvants qui par le corps s'espandent?

Là le subtil esprit, sans cesse ba-battant

Tesmoigne la santé d'un pouls tousjours constant:

Ou changeant à tous coups de bransle et de mesure,

Monstre que l'accident peut plus que la nature.

LE POUMON.

Fendray-je le poulmon, qui d'un mouvement doux
Tempère nuict et jour l'ardeur rôdant chez nous,
Semblable au ventelet, qui d'une fresche haleine
Esvente en plein esté les cheveux de la plaine?
Poulmon, qui prend sans fin, qui sans fin rend l'esprit,
De qui le change fait qu'ici tout homme vit:
Soufflet qui s'agitant, par divers intervalles
Fait sonner doucement nos parlantes régales!

L'ESTOMACH.

Fendray-je l'estomach, qui, cuisinier parfait,
Cuit les vivres si bien qu'en peu d'heure il en fait
Un chyle nourricier; et fidèle l'envoye
Par la veine portière ès cavernes du foye?
Le foye en fait du sang, puis le jettant dehors,
Le départ justement aux membres de ce corps
Par les conduits rameux d'une plus grande veine:
Semblable (ou peu s'en faut) à la vive fontaine,
Qui, divisant son cours en cent petits ruisseaux,
Humecte un beau jardin de ses esparses eaux.
De vray comme ceste eau diversement conduite
Fait croistre ici l'œillet, là le froid aconite,

Ici le prunier doux, ici l'aigre meurier,
Ici la basse vigne, ici le haut poirier,
Ici la molle figue, ici la dure amande,
Ici l'alvine amère et deçà la lavande:
Tout de mesme le sang et le bon aliment,
Par tout le corps humain courant diversement,
S'allongent soit en nerfs, soit en os se durcissent,
S'estendent soit en veine, ou en chair s'amollissent,
Se font ici mouelle, ici muscle, ici peau,
Pour rendre nostre corps et plus fort et plus beau.

EPILOGUE.

Quant au reste, ne veux faire une ample revue

De ces membres que Dieu desrobe à notre vue;

Je ne veux despecer tout ce palais humain:

Car ce brave projet requiert la docte main

Des deux fils d'Esculape et l'eslabouré style

Du disert Galien ou du haut Hérophile.

Par cet eschantillon il me suffit d'avoir

Tellement quellement monstré le saint pouvoir

Du sublime ouvrier, fabricateur de l'homme,

Chef-d'œuvre qu'on peut dire un petit monde en somme;

Car forment ses cheveux le règne végétal,

Ses os le minéral, et ses chairs l'animal.

LAUS DEO.

Tel est le magnifique poëme de la création de l'homme. L'auteur s'est beaucoup moins étendu sur la création de la femme, sans doute parce qu'elle a été formée instantanément et complètement de la côte d'Adam. Cependant il est bon de rapporter ce qu'il dit de cette dernière opé-

Pythagore a dit : « L'homme est un abrégé de l'univers : il a la » raison par laquelle il tient à Dieu ; une puissance végétative, nutri-» tive, reproductrice, par laquelle il tient aux animaux ; et une subs-» tance inerte qui lui est commune avec la terre. »

ration, ne serait-ce que pour compléter le grand tableau de notre origine.

CRÉATION DE LA FEMME.

Après avoir donné tous les détails que nous avons vus sur les diverses parties du corps humain, le poète a consacré un grand nombre de vers à peindre le génie et les facultés de l'homme, puis à citer plusieurs faits qui les constatent; mais il n'avait point encore été question de la femme; ne pouvant se dispenser d'en parler, le poète aborde ainsi cet objet important :

Vous qui dans ce tableau, parmi tant de pourtraits, Du roi des animaux contemplez les beaux traits, Cà, çà, tournez un peu et vostre œil et vostre ame, Et, ravis, contemplez les beaux traits de la femme, Sans qui l'homme ici-bas n'est homme qu'à demi; Ce n'est qu'un loup-garou, du soleil ennemi, Qu'un animal sauvage, ombrageux, solitaire, Bizarre, frénétique, à qui rien ne peut plaire Que le seul desplaisir, né pour soi seulement, Privé de cœur, d'esprit, d'amour, de sentiment. Dieu donc, pour ne monstrer sa main moins libérale Envers le mâle humain qu'envers tout autre mâle, Pour le parfaict patron d'une saincte amitié, A la moitié d'Adam joinct une autre moitié; La prenant de son corps, pour estreindre en tout âge D'un lien plus estroit le sacré mariage.

Ici l'auteur compare Dieu à un chirurgien qui, ayant à faire une opération douloureuse, endort le patient avant de mettre le scalpel dans ses chairs. Puis, parlant de la position d'Adam, il dit:

Dieu si bien engourdit et son corps et son ame, Que la chair sans douleur par ses flancs il entame, Qu'il en tire une côte, et va d'elle formant

La mère des humains; gravant si dextrement

Tous les beaux traits d'Adam en la côte animée,

Qu'on ne peut discerner l'amant d'avec l'aimée.

Bien est vray toutefois qu'elle a l'œil plus riant,

Le teint plus délicat, le front plus attrayant,

Le menton net de poil, la parole moins forte,

Et que deux monts d'yvoire en son sein elle porte.

Or après la douceur d'un si profond sommeil,
L'homme unique n'a point sitôt jeté son œil
Sur les rares beautez de sa moitié nouvelle,
Qu'il l'admire, l'embrasse, et haut et clair l'appelle
Sa vie, son amour, son appui, son repos,
Et la chair de sa chair, et les os de ses os.

Source de tout bonheur, amoureux androgyne,

Jamais je ne discours sur ta saincte origine,

Que, ravi, je n'admire en quelle sorte alors

D'un corps Dieu fit deux corps, puis de deux corps un corps.

O bienheureux lien, ô nopce fortunée Qui de Christ et de nous figures l'hyménée! O pudique amitié, qui fonds par ton ardeur Deux ames en une ame et deux cœurs en un cœur!

O contract inventé dans l'odorant parterre

Du printanier Eden et non dans cette terre

Toute rouge de sang, toute comble de maux

Et le premier enfer des maudits animaux....

Par ton alme faveur, après nos funérailles,

Bienheureux nous laissons de vivantes médailles....

Par toy nous esteignons les impudiques flammes

Que l'archer paphien allume dans nos ames;

Et apprenant de toy comment il faut aimer,

Trouvons le miel plus doux et le fiel moins amer.....

Cela fait, l'Eternel aux bienheureux amants Commande de peupler par saincts embrassements

Cupidon.

Le désert univers, et faire qu'en tous âges

Leur beau couple eût ci-bas des survivants images.

Il avoit imposé naguères mesmes loix

Aux félons animaux qui logent dans les bois,

Aux troupeaux emplumez, aux bandes qui, fécondes,

Ont reçu de sa main en partage les ondes.

Les ours depuis ce temps engendrèrent des ours,

Les dauphins des dauphins, les vautours des vautours,

Les humains des humains; et, d'un ordre immuable,

Nature à ses parents rendit le fils semblable.

Terminons par un mot sur le grand homme, auquel nous devons le chef-d'œuvre de la création de l'homme, et sur le prosateur qui nous a fourni quelques notes que nous avons ajoutées au poëme.

Le poète, ce soleil du xvie siècle, est l'illustre Guillaume de Salluste du Bartas, né près de Nérac en 1544, et mort en juillet 1590. Il servit Henri iv de son épée et de sa plume; il fut employé par ce prince dans d'utiles négociations en Angleterre, en Danemarck et en Ecosse. Son principal ouvrage, celui d'où nous avons tiré l'épisode en question, est sa fameuse semaine, divisée en sept jours, poëme où il célèbre la création, et qui a fait une telle sensation que, dans l'espace de cinq à six ans, il a eu plus de trente éditions dans tous les formats, depuis l'in-fol. jusqu'à l'in-24, sans compter les nombreuses traductions i en latin, en italien, en espagnol, en allemand et

Une de ces traductions que l'on a distinguée dans le temps, est intitulée : Joan. Edoardi Dumonin Beresithias, sive mundi creatio, ex gallico Sallustii du Bartas expressa, etc. Parisiis, 1579, in-8°. On assure que ce Dumonin, né à Gy en Franche-Comté, en 1557, avait une telle facilité pour la poésie latine, qu'il fit

en anglais. Cela n'a pas empêché que certains modernes, jaloux de sa gloire, et sans doute vieilles perruques en fait de goût, ne se soient avisés de traiter son style « de bas, » de lâche, d'incorrect, et rempli d'images dégoûtantes. » Quelle profanation! Aussi, dans notre indignation contre cette perversité du siècle, et pour venger la mémoire du grand homme, n'avons-nous rien trouvé de mieux à faire, que de détacher le plus beau diamant de sa couronne hebdomadique, et de le présenter de nouveau à l'admiration de notre siècle.

Quant au prosateur, c'est un nommé Pierre Boaistuau, surnommé Launay, né à Nantes, mort à Paris en 1566; il a laissé beaucoup d'ouvrages plusieurs fois réimprimés, car, d'après Lacroix-du-Maine, « c'étoit homme très-» docte et des plus éloquents orateurs de son siècle, et » lequel avoit une façon de parler autant douce, coulante » et agréable qu'aucun autre. » Mais nous ne citons ici que son Discours sur l'excellence et dignité de l'homme, qui est à la suite de son Théâtre du monde, « où l'on

cette traduction en 50 jours. Il fut assassiné à Paris le 5 nov. 1586, âgé seulement de 29 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages français, dont un biographe franc-comtois porte un jugement peu favorable :

« L'exemple de Ronsard, dit-il, gâta Dumonin. La connaissance
» superficielle qu'il avait de plusieurs langues, lui fournit le
» moyen d'inventer une multitude de mots qui sont inintelligibles.
» Un galimatias perpétuel, une affectation d'érudition dont il
» n'avait que l'écorce, en font un pédant dont on ne peut soutenir
» la lecture. On est étonné que Gabriel Naudé, qui joignait le
» bon goût à un jugement sain, ait pu donner des éloges à notre
» auteur, cinquante à soixante ans après sa mort. » (Voy. l'Essai sur quelques gens de lettres, nés dans le comté de Bourgogne,
(par M. Girod de Novillars). Besançon, 1806, in-8°, pp. 145-47.)

trouve d'abord un ample Discours des misères humaines; » imprimé à Paris, par Jean Longis et Rob. Maignier, 1558, in-8°. Si Lacroix-du-Maine fait un grand éloge de ce Boaistuau, La Monnoye en rabat beaucoup: « Il a » passé dans son temps, dit-il, pour un beau parleur, » avoit quelque lecture, du reste fort superficiel, ne sa- » chant absolument point de grec, et n'entendant qu'assez » médiocrement le latin. » Voilà deux jugements très-différents; arrangez-vous, Messieurs:

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

o docte of des plus éloquents orate ets de son siècle, et se lequel avoit foir façon de parler aufant donce coulante o et agréable qu'aneun aure, es Mais nous ne citons ici que son Disceurs sur l'excellence et dignité de l'homme, qui cat à la soité de son l'héatro de monde, d'où l'en este traduction en 50 jours. Il fui assessiné à Paris le 5 nov. 1556, à gé sculencet de 20 ens. Il a laise plusieurs ouvrages français dont un biegraphe france-contois parte un jugement peu lavorables a Livrample de Roused, dit-il, gita Itmannia, la connitsance e provende qu'i avait de plusieurs laugues, lui fournit le moyen d'inventer une multirude de mots qui sont inintelligibles.

TROISIÈME OBJET.

plus bel attribut est d'exprimen les sensations dans tontes

ONOMATOGRAPHIE

AMUSANTE.

o loin, sont la choso la plus essentielle dont l'homme a

seben such present PRÉLIMINAIRE, de control de control

nomenclatures qui, lui devensient indisnensables dans le

Dites-moi, je vous prie, où en serait la pauvre espèce humaine si tout ce qui existe dans la nature, si tout ce qui frappe les yeux, l'esprit, l'ame et le cœur dans la société, était dépourvu de noms? si l'on ne pouvait distinguer spécialement et nominativement sa droite de sa gauche, une vallée d'une montagne, un rhinocéros d'un lapin, une feuille de houx d'une feuille de rose, un boa d'un colibri? Il faut en convenir, l'homme, qui prend fièrement le titre pompeux de Roi de la nature, serait, ma foi, un pauvre sire, un être bien misérable, une vraie machine à ressorts. Sombre, isolé, morose, sans relations avec son Créateur, avec tout ce qui l'environne, il ne pourrait se rendre compte de rien; semblable à la brute, il lui suffirait de chercher à satisfaire, par-ci par-là, ses besoins physiques les plus pressants. Naître, croître, boire, manger, dormir, souffrir, dépérir et mourir, voilà ce à quoi se réduirait sa chétive et passagère existence. La parole, cette clef de la voûte sociale 1, dont le

Vinculum societatis oratio, a dit Cicéron, Off., lib. 1, parag. 16; ce que l'original et facétieux Grosley traduisait ainsi: « C'est le babil qui forma la société, c'est le babil qui la » soutient. »

plus bel attribut est d'exprimer les sensations dans toutes leurs nuances, de nommer les objets qui les produisent, et de communiquer la pensée, n'existerait pas, ou ne serait qu'un cri, ou un hurlement presque inutile. Il est donc incontestable que les noms imposés à tout ce qui nous touche, soit au moral, soit au physique, soit de près, soit de loin, sont la chose la plus essentielle dont l'homme a dû d'abord sentir le besoin. Aussi voyons-nous, dès le principe, la bonté divine initier notre premier père à des nomenclatures qui lui devenaient indispensables dans le haut rang qu'elle lui destinait parmi les êtres créés. A peine Dieu a-t-il formé Adam, et l'a-t-il pourvu d'organes propres au développement de son intelligence, qu'il fait défiler devant lui tous les animaux, et qu'il le charge d'imposer à chacun d'eux le nom qu'il doit avoir et conserver : Adduxit animantia ad Adamum ut videret quid vocaret ea; omne enim quod vocavit animæ viventis, ipsum est nomen ejus. (Genes., cap. 11, v. 19.) Voilà qui est fort bien pour les animaux; mais par la suite vinrent les enfants de la famille primitive qui sans doute s'accrut assez rapidement; car d'après une ancienne tradition hébraïque, qui pourtant n'est pas plus article de foi que toutes les folies rabbiniques que nous ont débitées les docteurs juifs, Adam, mourant à l'âge de 930 ans, laissa quinze mille enfans, sans compter les femmes 1; ce qui devait faire un assez joli cercle autour du foyer paternel. Il fallut bien que ces enfants eussent chacun leur nomparticulier, bien

La note relative au livre qui renferme cette tradition devait se trouver ici; mais étant un peu longue, nous la renvoyons à la fin de ce préliminaire, où elle sera désignée par la lettre (A); il en sera de même pour les autres notes qui suivront; chacune sera désignée par une lettre de l'alphabet.

connu du père et de la mère d'abord, puis des frères et sœurs, et par la suite, des oncles, des tantes, des cousins germains, des issus de germains, enfin de toute la famille. Et cette mesure est devenue indispensable pour toutes les branches de l'arbre, à mesure que, s'éloignant du tronc, elles se divisaient en rameaux.

On voit par l'exposé ci-dessus que les noms-propres sont aussi anciens que le monde, puisqu'ils remontent à l'époque de la création. Ceux des animaux, imposés aux espèces et non aux individus, se sont conservés purement et simplement sans tirer à aucune conséquence; mais il n'en a pas été de même des noms-propres d'homme. A mesure que la grande famille s'est répandue sur la surface du globe, et s'est frayé divers sentiers vers la civilisation, ces noms-propres ont pris une certaine consistance et ont acquis une importance dont les nomenclatures, qui se rencontrent assez fréquemment dans la Bible, font déjà foi. Cette importance s'est encore mieux fait remarquer par la suite des temps, lorsque les rabbins, les philosophes, les littérateurs ont jugé à propos d'en faire l'objet de leurs méditations, ou, tranchons le mot, de leurs rêveries. Combien de choses admirables ne nous ont-ils pas débitées à ce sujet, les uns sérieusement, les autres en plaisantant! Donnons-leur un moment d'audience, cela suffira pour les juger et faire apprécier leurs importantes élucubrations.

« Les rabbins cabalistiques, par exemple, soutiennent avec le plus grand sang-froid du monde, que les noms-propres sont les rayons des objets dans lesquels il y a une espèce de vie cachée. C'est Dieu, ajoutent-ils, qui a donné les noms aux choses, et qui, en liant l'un à l'autre, n'a pas manqué de leur communiquer une union efficace. Les noms des hommes sont écrits au ciel, et pourquoi Dieu aurait-il placé ces noms dans ses livres, s'ils ne méritaient

pas d'être conservés? » (Voy. Basnage, Histoire des Juifs, tom. 111, p. 388.)

Platon, le sage Platon n'a-t-il pas établi dans son Cratyle, que l'imposition des noms n'a rien d'arbitraire, que ce n'est point une chose indifférente, ni qui doive dépendre du hasard, et qu'il y a un rapport certain entre le sens du mot et la vie de celui qui le porte? Il hasarde plusieurs étymologies sur les noms des héros, des génies et des dieux; puis il distingue les noms en simples et en composés, etc., etc., etc.

Et dans les temps modernes, ne voyons-nous pas le bon Sterne, toujours gai, facétieux et profond, traiter de l'influence des noms sur la vie entière? « Le choix des noms de baptême, fait-il dire à son père, est d'une plus grande conséquence que les esprits superficiels ne se l'imaginent. Les noms, par une espèce de biais magique, ont sur notre conduite, sur notre caractère une influence qu'on ne peut détourner..... Combien de Césars, combien de Pompées, par la seule inspiration de ces noms fameux, se sont-ils rendus dignes de le porter! et combien a-t-on vu de gens dans le monde qui s'y seraient distingués, si leur caractère, leur génie n'avaient été abattus, avilis sous un nom aussi sot, par exemple, que celui de Nicodème!.... Dites-moi ; voudriez-vous que l'on donnât à votre enfant le nom de Judas? Si un Juif se présentait comme parrain, avec sa bourse, pour vous exciter à lui imposer ce nom exécrable, ne le fouleriez-vous pas aux pieds?..... Oui, si votre enfant se nommait Judas, l'idée de sordidité et de fourberie, inséparable de ce nom, l'accompagnerait comme son ombre dans toutes les situations de sa vie, et le rendrait à la fin un avare, un coquin, un scélérat, malgré vos instructions et votre exemple...... » (Voy. Tristram Shandy, ch. xx1.)

Tout en rejetant ces plaisanteries, ces observations singulières, ces influences ridicules, nous devons reconnaître que l'imposition des noms a été, est et sera dans tous les temps la chose la plus utile, la plus indispensable et la plus propre à éclairer et à diriger la marche sociale chez tous les peuples; c'est ce qui fait que dans les temps modernes, on apporte tant de soins à la tenue des registres de l'état civil 1.

Mais tous les noms propres et en général tous les mots, quant à leur construction, leur forme et leur prononciation, dépendent de la langue et de l'idiôme qui les fournit; et Dieu sait combien de langues et de jargons issus les uns des autres, se sont succédés sur la terre depuis la fatale aventure de Babel en 2234 av. J.-C., jusqu'à l'immense registre, et pourtant incomplet, qu'en a dressé le savant M. Balbi dans son Atlas ethnographique en 1826 2! D'ailleurs, combien de langues ont disparu et dont il ne reste qu'un vague souvenir ou de très-légers monuments, comme celui de la langue carthaginoise dont Plaute nous a conservé dix à douze lignes dans son Pænulus, act. V, Sc. 1^{re}!

Et si du nombre des langues nous descendions au nombre de mots qui entrent dans la composition de chacune

¹ On trouvera dans nos Mélanges littéraires, philologiques et bibliographiques, Paris, Renouard, 1818, in-8°, pp. 31-34, une liste des ordonnances, lettres-patentes, édits, déclarations et décrets, relatifs à la tenue des registres de l'état civil, depuis François I^{er} (10 août 1539) jusques à Louis XVIII (4 juin 1814). Cette liste est suivie d'une Notice bibliographique des principaux ouvrages relatifs aux noms-propres, pp. 34-49.

² Voy. à la fin de ce préliminaire la note (B) relative aux opinions des savants publiées à diverses époques sur le nombre de langues connues et parlées dans les différentes parties du globe.

d'elles ¹, l'imagination reculerait devant cette quotité, à supposer qu'elle fût calculable. Pour se convaincre de la vérité de cette assertion, il suffit de s'enfoncer un peu dans le dédale immense de la glossologie; et si peu que l'on soit familiarisé avec l'histoire, les voyages, la littérature et l'ethnographie des divers peuples, l'effroi égalera la surprise en voyant ces myriades d'expressions, de noms-propres, de mots de toutes les espèces, de toutes les formes et de toutes les dimensions.

Il nous est arrivé quelquesois d'en rencontrer d'une construction si singulière, si bizarre, si baroque, qu'ils nous ont arrêté tout court dans nos lectures. Après leur avoir donné un moment d'attention et les avoir honorés d'un sourire, nous avons succombé à la tentation de les enlever de leur résidence avec quelques accessoires, et d'en former un petit recueil édulcoré, propre à rafraîchir le sang et à désopiler la rate des plus intrépides lexicolopolyglottonomatographes connus.

Les matériaux de cette petite nouvelle tour de Babel, plus grotesque et moins périlleuse que la première, ont été puisés un peu partout, en Amérique, dans le grand Archipel, en Asie, en Europe, enfin dans tous les lieux ou, pour mieux dire, dans tous les livres qui nous ont offert des noms-propres et des mots vraiment hétéroclites. Cette petite distraction facétieuse, au milieu de travaux sérieux, nous a délassé et amusé un instant; puisse-t-elle produire le même effet sur les personnes indulgentes qui auront la patience de la parcourir!

Vor. à la fin, la note (C) sur le nombre de mots qui appartiennent à quelques langues modernes.

NOTE A

Sur le livre renfermant la tradition relative au nombre des enfants d'Adam.

Voyez pag. 32. Cette tradition se trouve consignée dans un vieux petit bouquin rabbinique, rempli de contes bleus à la manière des auteurs de la Misnah. Adam, sur le point de mourir, appela tous ses enfants qui étaient au nombre de quinze mille, sans compter les femmes: Adam, ante mortem ejus, convocavit omnes filios suos qui erant in numero XV millia virorum absque mulieribus, et il leur fit une belle allocution.

Ce petit livre renferme une histoire de notre premier père, fabriquée dans le moyen âge. On croit qu'elle a d'abord été écrite en hébreu, puis traduite en latin sous le titre de Vita Ade et Eue, dont on connaît trois ou quatre éditions. Colard Mansion en a donné, vers 1460, une traduction française, intitulée: Petit traitié de la pénitance Adam, qui est restée inédite; mais on en connaît trois beaux manuscrits sur vélin, dont deux anciens, et un moderne que feu mon respectable et savant ami M. Van Praet a fait faire pour lui, vers 1789, par le fameux Lesclabart, le Jarry de la fin du xviii siècle. M. Van Praet a donné d'amples détails sur la Pénitance Adam, dans les deux ouvrages suivants: Notice sur Colard Mansion, libraire et imprimeur à Bruges dans le xve siècle. Paris, 1829, gr. in-8°, fig. Voy. p. 13-20 et p. 96-100. — Recherches sur Louis de Bruges, Seigneur de la Gruthuyse. Paris, 1831, gr. in-8°, fig. Voy. p. 94-103.

Cette Vie d'Adam, comme nous l'avons déjà dit, est dans le genre des folies rabbiniques, dont Basnage a souvent fait mention dans son Histoire des Juifs, la Haye, 1716, 9 tom. en 15 vol. in-12. Nous ne citerons qu'une de ces folies, prise, tom. III, p. 391, parce qu'elle a rapport à Adam et qu'on y trouve un mot qui, par sa singularité, tient à l'objet de notre travail sur les noms bizarres. « Les rabbins cabalistes, dit Basnage, assurent qu'Adam, » qui était déjà dans les enfers, en fut tiré et porté au ciel par le » moyen du très-saint nom Laverereraren. Ce mot barbare,

» ainsi que le suivant : Ruba-They-Histiton-Hya, se trouvent dans » l'Antidotarium animæ, fol. 42, en tête d'une oraison qui com» mence par ces mots : Père très-débonnaire, ou en latin : Pater
» pissime, etc., etc. » Nous donnerons des noms d'une bien autre
étendue dans les articles qui suivront ces notes.

NOTE B

Relative aux opinions des savants sur le nombre des Langues connues et parlées dans les différentes parties du globe.

Voyez pag. 35. On n'aura jamais que des données incertaines sur le nombre des langues, parce que, dans leur diversité, elles embrassent un horizon trop vaste et trop peu connu à ses extrémités, pour que l'œil de la science puisse le saisir dans son ensemble. Aussi leur histoire, malgré l'activité et l'étendue des recherches des Hervas, des Pallas, des Adelung, des Balbi, n'est point encore aussi avancée qu'on pourrait le croire. D'ailleurs, combien de découvertes restent encore à faire sur le globe '! Puis, pourra-t-on jamais déterminer d'une manière précise la vraie filiation des langues même les plus connues, et, je dis plus, la ligne de démarcation entre une langue et ses dialectes? Ne soyons donc pas surpris si les savants n'ont jamais été et ne sont point d'accord sur le nombre des langues.

Autrefois le P. Kircher se croyait très-généreux envers les peuples des quatre parties du monde, en voulant bien leur en accorder 500; — ensuite M. d'Azara en a compté 1000; — puis D. Juan Francisco Lopez, 1500; — et enfin D. Juan Estanislao Rayo, 2000.

Mais M. Frédéric Adelung, dans son Catalogue de toutes les langues et de leurs dialectes. Pétersbourg, 1820, in-8° de 185

¹ On en fait tous les jours; il y a peu de temps, un missionnaire évangélique, M. Willians, a fait imprimer à Londres un Nouveau Testament, traduit par lui dans la langue des Barotongs, insulaires de la mer du Sud. Cette langue n'est point connue en Europe, même de nom, même parmi les savants.

pag., est allé beaucoup plus loin; il établit le budget de la glossographie universelle, dans les proportions suivantes, pour chaque partie du globe:

ce qui présente un total de 3,064 langues.

Enfin, M. Balbi, qui a écrit postérieurement sur le même sujet, sépare les langues de leurs dialectes et établit ainsi ses divisions :

En Asie. 153 lang. En Océanie. . . . 117 lang. En Europe. . . . 48 id. En Amérique. . . . 424 id. En Afrique. . . . 118 id. Dialectes, environ 5,000.

Ainsi les langues des cinq parties du monde et leurs dialectes réunis, sont portés par M. Balbi à environ 5,860; ce qui excède de beaucoup le nombre de 3,064 indiqué par M. Adelung. Tout cela prouve non pas la difficulté, mais l'impossibilité de parvenir à une fixation précise du nombre des langues et des dialectes; mille obstacles s'y opposent, et ils sont insurmontables.

Nous en dirons de même d'un petit tableau où l'on a essayé de donner la proportion dans laquelle les langues européennes sont en usage dans le Nouveau Monde. On prétend que

L'anglais y est parlé par	11,647,000 individus.
L'espagnol, par	10,504,000
Le portugais, par	3,740,000
Le français, par	1,242,000
Le hollandais, le danois et le suédois, par	216,000

Total. . . 27,349,000

Voilà donc le résultat approximatif de la transplantation des langues, dans les temps modernes. Croira qui voudra à l'énoncé de pareils tableaux même approximatifs; heureusement ce n'est point un article de foi.

NOTE C

Sur le nombre de mots qui appartiennent à quelques langues modernes.

Voyez page 36. La langue française seule comptait environ 30,000 mots avant la révolution de 1789. Un homme, doué d'une certaine dose de patience, et qui sans doute avait beaucoup de temps à lui, s'est avisé de compter les différentes espèces de nos mots, relevées dans le Dictionnaire de l'Académie française, Nîmes, 1786, 2 vol. in-4°, et il a trouvé:

Substantifs.			18,716	Adjectifs.			4,803
Verbes			4,557	Adverbes.			1,634
	To	tal.		29,710 mots			

Combien dès-lors ce nombre est augmenté! Si maintenant un oisif, aussi patient que le précédent, s'occupait d'un même relevé de tous les mots anciens et nouveaux, d'après les dictionnaires de Boiste, de N. Landais et celui de l'Académie française, édition de 1836, il en trouverait à coup sûr plus de 40,000.

La langue anglaise, si l'on s'en rapporte à un article de la Revue britannique, décembre 1831, ne compterait que 15,799 mots dérivés; mais le nombre des mots indigènes serait beaucoup plus considérable, comme nous le verrons dans un instant. Voici la liste de ces dérivés:

Du latin 6,732	Du welche 95
Du français 4,812	Du danois 75
Du saxon 1,665	De l'espagnol 56
Du grec 1,148	Du suédois 50
Du hollandais 691	De l'islandais 50
De l'italien 211	D'autres langues 41
De l'allemand 173	Total 15,799

Quant au nombre général des différentes espèces de mots de la langue anglaise, tant indigènes qu'exotiques ou dérivés, Sam. Johnson, dans son fameux Dictionari of the english language, London, 1784, 2 vol. in-fol., l'établit ainsi:

Substantifs.				15,910	Adjectifs.			8,444
Verbes				10,142	Adverbes.			2,288
		1	ot	al	. 36,784			

On prétend que l'espagnol compte 30,000 mots. La langue italienne en aurait 35,000; etc., etc.

Que l'on juge, d'après ces faibles indications sur quatre langues seulement, du nombre de mots qui doivent exister dans les 5,860 langues et dialectes que M. Balbi a découverts dans les cinq parties du monde. Au reste il serait aussi impossible qu'inutile de chercher à en établir le chiffre, même pour les langues dont nous venons de présenter des résultats approximatifs, plus propres à piquer la curiosité qu'à être de quelque utilité.

N'a-t-on pas essayé de donner aussi le nombre des différents objets qui composent les règnes de la nature? Ces recherches nous paraissent tout aussi faciles et à peu près aussi utiles que celles que l'on a consacrées à la fixation du nombre des langues. Voici ce que l'on a prétendu à cet égard :

Dans le RÈGNE VÉGÉTAL, le nombre des plantes découvertes jusqu'en 1830, s'élevait à 80,000.

Dans le regne a	NIMAL, on con	nptait:	
Mammifères	1,500	Poissons	 8,000
Oiseany	7 000	Invertébrés	99 000

Reptiles. 1,500

Dans le RÈGNE MINÉRAL, on porte le nombre des terres à	9 espèces.
Celui des pierres communes, à	16 id.
Celui des pierres précieuses, à	18 id.
Celui des métaux à	30 id

Il est inutile de dire que ces résultats d'énumérations en fait d'histoire naturelle sont d'une approximation à aussi large latitude, que les résultats précédents relatifs aux langues. Aussi les donnonsnous tels qu'on nous les a fournis, comme simple objet de curiosité.

FIN DU PRÉLIMINAIRE ET DES NOTES.

ONOMATOGRAPHIE.

I.

DE CERTAINS NOMS PROPRES CHEZ LES SAUVAGES.

Les langues des peuples que nous appelons Sauvages et qui, à la vérité, ne sont pas encore très-avancés dans les progrès de la civilisation, tels que les Osages, les Renards, les Sacs, les Yaméos et autres tribus, ces langues, disonsnous, offrent parsois des mots et surtout des noms-propres d'une construction fort surprenante soit à raison de leur longueur, soit sous le rapport d'une prononciation à laquelle les organes vocaux des Européens auraient beaucoup de peine à se plier et à s'habituer. Parmi ces mots ou plutôt ces noms, nous en avons peu trouvé qui puissent rivaliser avec celui de Monsieur Demstrgrerwomldammer. On peut compter sur l'exactitude scrupuleuse de l'orthographe de ce nom. Mais comment le prononcer? Tirez tout le parti possible de votre instrument vocal ¹, c'est-à-dire

" « Les organes de la parole et du chant, dit Court de Gebelin,
" sont en très-grand nombre; ils composent un instrument très" compliqué, qui réunit tous les avantages des instruments à vent,

" tels que la flûte, des instruments à cordes, tels que le violon, des

" instruments à touche, tels que l'orgue; et c'est avec celui-ci qu'il

" a le plus de rapports: car, comme l'orgue, l'instrument vocal a

" des soufflets (les poumons), des tuyaux (le gosier et les narines),

" une caisse (la bouche), et des touches (les parois de la bouche).

Ne soyons donc pas surpris de toutes les merveilles qu'enfantent
la parole et le chant avec de telles ressources. (Court de Gébelin,

Monde primitif, de l'Origine du Langage et de l'Ecriture,

pp. 65-373.

de votre trachée-artère, de votre larynx, de votre langue tournée dans tous les sens, de votre palais, de vos dents, de vos lèvres, si vous parvenez à prononcer ce nom d'une manière prompte, claire, facile et agréable à l'oreille, eris mihi magnus Apollo. Il est certain que dans les mots composés de peu de voyelles et de beaucoup de consonnes, la prononciation devient très-difficile, pour ne pas dire impossible, surtout dans le français, car la consonne n'est qu'un signe qui sert à modifier le son et qui ne le produit jamais; on ne peut donc appuyer que sur les syllabes où se rencontre une voyelle; c'est ce qui fait que, dans la prononciation, le mot en question n'a que trois syllabes, quoique composé de vingt lettres ¹. En voilà suffisamment pour la partie philologique; passons à l'historique.

Ce Monsieur Demstrgrfrwomldammfr est l'un des chefs de l'île Tahiti ², et il a marié, en 1834, sa fille Mademoiselle Kingatara-Ordruth, avec un européen, M. Charles Spooner, capitaine du baleinier américain l'*Eric*. Le portrait de cette jeune insulaire, alors âgée de seize ans, n'est pas moins agréable à connaître que le nom de Monsieur Demstrgrfrwomldammfr, son cher père. La taille élégante

Il en est de même du mot Dsbushncols qu'il faut réduire à deux syllabes. Cet ancien sceau, qui porte la date de 1399, appartenait à la maison de Jehan sire de Prie de Besançois.

² Cette île, située par 18° lat. S. et 152° long. O. est improprement appelée Otahïti dans divers ouvrages de géographie. Cette erreur provient des premiers navigateurs qui, abordant cette île, ont demandé comment elle s'appelait; les habitants ont répondu Отаніті, qui, littéralement dans la langue du pays, signifie c'est Tahïti; et les Anglais écrivirent Отнавіть; mais depuis, on a reconnu que o veut dire c'est, et que Tahïti est le seul et véritable nom de l'île.

de cette belle n'a que six pieds de haut; son teint est couleur acajou-clair; ses joues sont tatouées de la manière la plus gracieuse, et ses yeux verdâtres sont grands et bien fendus. Elle est douée d'une infinité de qualités remarquables; le jour de son mariage, elle excita l'admiration de tous les assistants par la vigueur et l'habileté qu'elle déploya, en traversant un bras de mer à la nage. Aussi son époux, brave et joyeux marin de Newport, jura à plusieurs reprises, que l'aimable Kingatara-Oruruth était la seule digne de partager le hamac d'un marin tel que lui. La noce présidée par M. Demstrgrfrwomldammfr, s'est passée à merveille; tout y a été dans les convenances, dans la joie et les plaisirs. 1. On a fait des vœux pour que la lune de miel étendît sa douce et bénigne influence audelà du terme ordinaire et qu'elle se renouvelât souvent pendant le long bail conjugal, passé entre M. Ch. Spooner et la charmante Miss Kingatara-Oruruth. Nous ignorons ce qui s'est passé dans le ménage depuis 1834; les annales maritimes ont oublié de nous en instruire.

Nous vivons dans le siècle des Mémoires; la presse, depuis une vingtaine d'années, nous en a donné de toutes les couleurs, de toutes les qualités : l'ancienne et la nou-

Nous ignorons si, à Tahïti, il règne dans les mariages une coutume aussi bizarre que celle qui s'observe chez les Reyangs, peuplade originaire de Bornéo et qui habite l'île de Sumatra. Là, toute nouvelle épousée doit se défendre du bec et des ongles, même contre la possession légitime. Elle lutte de toutes ses forces avec son mari, et ce combat dure quelquefois plusieurs jours. S'il en est ainsi à Tahïti, M. Charles Spooner aura eu à faire à forte partie, surtout si sa jeune et robuste moitié a employé tous ses moyens de défense dans le combat.

velle Cour, les assemblées nationales, les champs de bataille, la magistrature, le cabinet de l'homme de lettres, les coulisses du théâtre, le boudoir de la petite-maîtresse, le vagabondage de certaines femmes, l'antre obscur de la police, jusqu'à l'homme de l'échafaud, tout a fourni son contingent aux entreprises de Mémoires, à ce nouveau genre de fabrique, qui s'est singulièrement multiplié, comme on sait, sous l'égide de la simplicité, de la bonne foi et de la vérité. Mais malgré l'immense quantité de tant de Mémoires si variés, il en est un, un seul, qui nous semble faire classe à part, et qui sans doute ne se renouvellera pas beaucoup, à moins que la presse n'aille s'implanter et porter ses bienfaits aux extrémités de l'Amérique, chez ces tribus que leurs forêts vierges et les rives de leurs grands fleuves séparent encore du monde civilisé. L'ouvrage dont nous voulons parler est l'autobiographie d'un Sauvage, ce sont les Mémoires d'un chef indien qui sont publiés d'après sa propre rédaction; livre que l'on peut regarder comme unique dans son genre, car il est plus que rare de voir un sauvage habitué à écraser son ennemi avec le tomahawk, à le scalper ou enlever sa chevelure, il est rare, disons-nous, de voir ce sauvage prendre la plume d'oie, la tailler, la tremper dans l'eau noire et en tracer sur une surface blanche le récit de sa vie, c'est-à-dire de ses sensations, de ses passions, de ses aventures, et le tout raconté dans un style simple, vrai, naïf et qui n'appartient qu'à l'homme de la nature. Oui, un pareil ouvrage est une chose surprenante 1. Il serait

Notre surprise a un peu diminué quand, deux ans après avoir rédigé cette notice, nous avons lu l'article suivant dans un journal du 29 octobre 1839.

[«] Les Indiens natifs du Nouveau Monde ont imité l'homme blanc; » ils font des journaux ; et un journal Cherokce , imprimé partie

cependant difficile de suspecter l'authenticité de celui dont nous allons parler. Elle est garantie par l'attestation signée Antoine le Clère, interprète du Gouvernement pour les Renards et les Sacs (deux tribus indiennes.) Ce livre a paru en 1834 à Boston; il est écrit en mauvais anglais, et mérite bien que nous en parlions en français vaille que vaille.

Mais il est temps d'en revenir à notre objet, les nomspropres bizarres. Nous dirons donc que le nom polysyllabique de l'auteur, de ce héros sauvage, tient plus de la moitié du titre du volume. Ce chef indien de la tribu des Sacs, qui vit encore, quoique sa tribu soit détruite et que lui-même soit prisonnier chez les Américains, s'appelle Maikamichikiakiak, charmant nom d'une prononciation aussi douce qu'agréable, et que l'on doit traduire par Corbeau-Noir.

Entrons maintenant dans quelques détails sur l'ouvrage de M. Maïkamichikiakiak; ils nous viennent de bonne source, (la Revue britannique de juin 1835, pp. 327-344). L'auteur de l'article (traduit du foreign Review), parlant du livre en question, dit : « Je l'ai lu, c'est bien le livre d'un sauvage; toute la pensée appartient à un indigène du continent américain. C'est le seul document écrit qui nous fasse partager les sentiments secrets de ces races inconnues.

» en dialecte du pays, et partie en anglais, instruit maintenant les. » soldats rouges dans les arts de la civilisation. » Quand on a ou qu'on lit des journaux, on peut bien faire des Mémoires.

Les Cherokis forment l'une des tribus indiennes qui habitent entre Georgie, Tennessée et Mississipi. On divise ces tribus en Muskogulgues, Chacktaws, Chikasas et Cherokis. Ceux-ci sont bien faits et belliqueux; ils sont au nombre d'environ 15000, et font des progrès dans la civilisation.

Ce sont les seules pages où les Indiens opprimés et décimés aient laissé la trace de leurs passions. Jamais homme de race blanche n'eût deviné le génie de Corbeau-Noir. Voilà bien le héros des forêts primitives; il n'estime qu'une chose au monde, l'art de détruire son ennemi à peu de frais et en s'exposant à peu de dangers. Il ne profère jamais un mensonge, etc., etc. »

On ne sera peut-être pas fâché de voir un échantillon du style de ce singulier narrateur. Nous allons le puiser dans le commencement de ses Mémoires. On l'appréciera encore mieux par son propre récit (quoique traduit) que par le jugement que vient d'en porter l'auteur de l'article précité. Nous dirons préalablement que Corbeau-Noir est né en 1781, à l'embouchure de la rivière du Rocher, qui se jette dans le Mississipi, et qu'il appartenait à la tribu des Sacs dont il était devenu le chef, comme nous l'avons déjà dit. Voici comment il raconte les premiers exploits de sa jeunesse.

« J'étais près de mon père, quand un Osage vint l'attaquer. Je vis mon père tuer l'Osage, son ennemi, et lui arracher la peau du crâne; l'ardeur guerrière s'empara de moi; je m'élançai sur un autre ennemi, mon tomahawk l'écrasa, ma lance transperça son corps, je le scalpai, et je rapportai la chevelure à mon père. Mon père ne me dit rien, mais il eut l'air joyeux; j'avais quinze ans (c'était en 1796). Peu de lunes après, accompagné de sept autres jeunes gens de ma tribu, j'attaquai cent Osages, j'en tuai un et je ne perdis pas un homme. Le lendemain j'attaquai toute la tribu, à la tête de cent quatre-vingts hommes. Tous mes guerriers m'abandonnèrent, jugeant l'entreprise imprudente. Il ne me resta que cinq combattants, et je remerciai le Grand Esprit de ce qu'il m'en restait un seul. Nous tuâmes un homme et un enfant. Les Osages nous ren-

dirent la pareille et la guerre continua. A dix-neuf ans (en 1800), je leur livrai combat; deux cents hommes me suivaient. La bataille était furieuse; l'ennemi perdit cent hommes en tout. Pour moi, je tuai cinq hommes et une femme; le Grand-Esprit le voulut.....

« Nous nous battîmes ensuite contre les Cherokis. Mon père, dans un combat qu'ils nous livrèrent, fut blessé à mort; mais j'eus le bonheur de voir tomber sous mon tomahawk celui qui l'avait tué. Je revins au village, je noircis mon visage avec la suie, je laissai croître ma chevelure et ma barbe, je jeûnai, je veillai, et je laissai s'écouler soixante lunes sans prendre part à aucun combat..... »

Ce fragment de la naïve narration de Maïkamichikiakiak ou Corbeau-Noir, suffit pour donner une idée assez juste de son caractère, de son courage, de sa piété filiale et de ses exploits. On trouve là-dessous quelque chose qui se rapproche de la manière des héros d'Homère; c'est la nature dans sa rudesse primitive, soit pour les actions, soit pour l'expression.

Pour donner une idée moins incomplète du style des sauvages de l'Amérique du Nord, nous allons encore rapporter une pièce écrite récemment dans ces mêmes parages; c'est une adresse présentée en janvier (1840), au nouveau gouverneur-général du Canada, M. Poulett-Thomson, par les chefs de plusieurs tribus de l'une desquelles était Corbeau-Noir. Cette pièce nous paraît plus empreinte du cachet original qui doit distinguer le style de ceux qui l'ont rédigée.

« A notre Grand-Père, le Gouverneur de l'Amérique anglaise.

« Père, nous, les enfants de notre Grand'Mère 1 la Reine,

Cette grand'mère est Victoria, reine d'Angleterre, âgée de 21

qui réside au-delà des grandes eaux, te félicitons pour ton heureuse arrivée sur ces rivages.

- » Père, nous sommes les premiers maîtres de cette terre sur laquelle les enfants blancs ont bâti leurs villes et leurs fermes.
- » Père, notre peuple était jadis nombreux, libre et heureux dans la jouissance de ses forêts, de ses lacs et de ses rivières.
- » Père, quand l'homme blanc vint dans notre pays, nos ancêtres le prirent par la main et lui donnèrent de la terre pour y établir son hamac. Depuis lors, l'homme blanc est toujours venu à flots sur nos rives, et aujourd'hui il est plus grand et plus puissant que nos enfants rouges.
- » Père, pendant beaucoup d'années, l'eau de feu et les autres maux qui nous avaient été apportés, ont tué et ruiné des milliers de nos pères.
- » Père, il y a environ seize ans, les paroles du Grand-Esprit nous ont été prêchées par des ministres du Christ; nous avons ouvert nos oreilles, et le Grand-Esprit a ouvert nos cœurs à l'Evangile; et aujourd'hui nous avons renoncé à nos vices, nous sommes bons chrétiens; nous avons des chapelles, des écoles, des maisons et des champs. Toutes ces choses réjouissent nos cœurs.
- » Père, nous t'assurons que nous sommes heureux de vivre sous la bonne et puissante protection de notre Grand' Mère la Reine, qui est l'amie de l'homme rouge.

ans, étant née, le 24 mai 1819, du duc de Kent, quatrième fils du roi Georges III. Il paraît que les noms de grand-père et de grand' mère sont les titres les plus honorifiques que puissent conférer ces tribus sauvages de l'Amérique aux personnes pour lesquelles elles ont le plus profond respect.

L'eau-de-vie.

- » Père, nous sommes heureux de voir aussi que la renommée de la générosité anglaise s'est étendue dans nos tribus, et que beaucoup de nos frères rouges qui vivent dans le territoire des Etats-Unis ont exprimé le désir de venir s'établir dans les terres de notre Grand'Mère la Reine.
- » Père, nous élevons nos cœurs vers le Grand-Esprit très-haut, pour qu'il bénisse tes entreprises, et te fasse bénir par les hommes blancs et les hommes rouges de ces pays, afin que nos enfants se lèvent après nous pour te bénir.
- » Père, nous te serrons la main de tout notre cœur, de concert avec tous nos guerriers, nos femmes et nos enfants. C'est tout ce que nous avons à dire.

Le 24 janvier 1840.

Signé, les chefs des tribus, assemblés en Conseil.

Il règne dans cette pièce une simplicité et une expression de sentiments qui tient à l'homme de la nature, et dont n'approcheront jamais les plus beaux discours académiques, rédigés en pareille occurrence.

L'Océan Pacifique renferme aussi des îles où nous pourrions découvrir quelques particularités du genre de celles qui nous occupent. Dans les Sandwich, par exemple, on trouve encore des noms assez singuliers. Nous citerons, entre autres, celui d'un ancien roi d'Haouai, ou plutôt d'Owhyhi, qui se nommait Pourahouaoukaikaïa; et celui d'une reine nommée Kaïkiraniariopouna, épouse de Ronoakoua, qui furent l'un et l'autre divinisés par les habitants de l'île. Ces insulaires ont conservé un hymne consa-

cré à ces deux divinités, et que l'on chantait dans les grandes solennités. Comme cet hymne est un peu historique, nous allons le rapporter.

O RONOAKOUA.

- 1° « Ronoakoua de Hawaii, dans les temps anciens, habitait avec sa femme à Kéarakekoua.
- 2° » Kaïkiraniariopouna était le nom de la déesse, son amour; un rocher escarpé était leur demeure.
- 3° » Un homme monta au sommet du rocher, et de là parla ainsi à l'épouse de Rono :
- 4° » O Kaïkiraniariopouna! ton amant te salue; daigne le regarder; éloigne l'époux, celui-ci te restera toujours.
- 5° » Rono entendant ce discours artificieux, tua sa femme dans un mouvement de fureur.
- 6° » Désespéré de cet acte cruel, il porta dans un moraï (tombeau) son corps inanimé, et pleura long-temps sur elle.
- 7° » Ensuite atteint d'une folie frénétique, il parcourut Hawaii, se battant contre tous les hommes qu'il rencontrait.
- 8° » Et le peuple étonné disait : Rono est-il devenu fou? Et Rono répondait : Oui, je suis fou à cause d'elle, à cause de mon grand amour.
- 9° » Rono, ayant institué des jeux pour célébrer la mort de sa bien-aimée, s'embarqua sur une pirogue triangulaire et vogua vers les mers lointaines.
- 10° » Mais avant de partir, Rono prophétisa ainsi : Je reviendrai dans les temps futurs sur une île flottante qui portera des cocotiers, des cochons et des chiens. »

C'est cet hymne que les insulaires chantèrent, à la réception solennelle qu'ils firent au capitaine Cook, lors de son débarquement dans l'île d'Haouai (Owhihi), le 19 janvier 1779. On le reçut comme un Dieu, on en fit un Rono; puis on sait ce qui arriva un mois après : le nouveau Rono fut massacré par ses adorateurs le 14 février suivant.

Long-temps après ce dernier événement, on voit un roi de ces mêmes îles Sandwich porter un nom qui n'est pas aussi étendu que celui de Pourahouaoukaïkaïa, mais qui présente toujours les mêmes éléments de composition. Ce roi se nomme Kanikeaouoli.

Il y a quelques années que les Anglais lui demandèrent la permission d'établir un Journal dans ses Etats; voici la réponse gracieuse de Sa Majesté:

« Hololulée Ohaie.

- » A M. Stephen Mackintosch,
- » Je consens de tout mon cœur à la demande que vous m'avez faite par votre lettre. J'éprouve un grand plaisir à voir les ouvrages des autres pays et les choses qui sont nouvelles. Si j'étais dans ces pays, j'aimerais beaucoup à voir tout cela. J'ai dit à Kinan de faire élever des presses d'imprimerie. Mes vœux sont enfin accomplis. Amitié à vous ainsi qu'à Reynolds.

Le Roi des îles Sandwich, Signé, Kanikeaouoli. »

Des extraits de ce premier journal 1 sont parvenus dans

¹ Cette feuille a pour titre : Sandwich island gazette ; elle est , dit-on , fort intéressante. On y trouve non seulement les nouvelles du pays , des descriptions des îles voisines , mais encore des extraits des correspondances et des journaux de Siam , Kanton , Calcutta , Sincapour , de la Californie , avec des extraits des journaux d'Europe et d'Amérique.

le temps à Londres par un bâtiment arrivé de Sidney, qui apportait les journaux de cette colonie jusqu'au 13 août (1837) inclusivement.

Le sieur Kinan, mentionné dans la lettre royale ci-dessus, est un habitant du pays, qui est riche, et qui sans doute est ministre du roi Kanikeaouoli; il a fait construire des maisons en remplacement des huttes, jusques alors seules habitations de ces insulaires. Au mois de juin 1834, il donna un grand dîner auquel assista le Roi avec dix de ses chefs; il y avait aussi vingt-quatre missionnaires Anglais et vingt autres nouveaux chrétiens. La sœur de M. Kinan, qui se nomme Melle Miriamikekauluhoï, donna également, chez elle, dans une maison à deux étages qu'elle a fait bâtir, un repas dont elle a fait les honneurs avec autant de grâce que de dignité.

Si l'on en croit le Journal de la Société de la Morale chrétienne, Paris, in-8°, n° d'avril 1837, une imprimerie aurait été établie à Honolulu ¹ long-temps avant

Nous donnons ce mot tel qu'il est écrit dans le journal français; mais nous pensons que ce lieu est le même que celui qui est appelé Hololulée Ohaie en tête de la lettre du roi Kanikeaouoli, rapportée ci-dessus, ou Onorourou Oahou dans les Annales des voyages, août 1837, et Honoruru ailleurs. On sait combien diffèrent l'orthographe et la prononciation d'un même mot écrit, sous la dictée d'un Sauvage, par un Français, un Anglais, un Hollandais, etc. Chacun le trace selon les principes caractéristiques de sa langue et selon que le son et les articulations ont frappé son oreille; de sorte qu'au lieu d'un seul mot signifiant le même objet, on en a quelquefois deux, trois, quatre qui diffèrent d'orthographe et de consonnance; ce qui a, parfois, occasionné d'étranges méprises. Le seul moyen de remédier à cet inconvénient, serait de réunir tous les vocabulaires disséminés dans toutes les relations de voyages depuis plus de deux cents ans, et d'en faire un lexique polyglotte,

que les Anglais n'eussent demandé au Roi la permission d'y publier une feuille publique. Voici ce que dit le journal français précité : « Il existe une imprimerie à Honolulu; on y imprime 28,000 feuilles par jour; et depuis huit ans on y a déjà imprimé 15,000,000 de pages; bien plus, on y a établi un Journal de la Morale chrétienne, imprimé d'abord à 1,500 exemplaires, et qui maintenant se tire à 3,000. Le prix d'abonnement est d'un dollar (5 fr. 42 c.) » Cela est très-beau, très-édifiant; reste à savoir si ces renseignements parvenus en France sont bien exacts; au reste nous n'avons parlé de ces différents objets qu'à l'occasion des noms de Mesdames Kaïkiraniariopouna et Miriamikekauluhoï, ainsi que de ceux de LL. MM. Sandwich Pourahoukaïkaïa et Kanikéaouoli, que décemment nous ne pouvions nous dispenser de mentionner dans notre recueil.

Si de ces pays maritimes d'une civilisation très moderne, nous passons sur le continent dans cette partie de l'Inde où la civilisation très-ancienne n'en est pas moins barbare sous certains rapports, nous y trouverons encore des noms assez singuliers.

On sait que dans l'Hindoustan les veuves, par un fanatisme inconcevable, croient faire une chose agréable à la Divinité en se jetant dans le bûcher enflammé qui dévore le cadavre de leur époux. Depuis plus de trente

où, sous chaque mot européen désignant un objet quelconque, on le rendrait dans la langue de chaque peuplade sauvage, tel qu'il a été écrit par un Anglais, un Français, un Hollandais, etc., etc., Cet ouvrage serait d'une utilité remarquable, et servirait à rectifier bien des erreurs.

ans, les Européens qui résident dans ces contrées, ont redoublé d'efforts pour détruire cet horrible usage, et ils n'ont encore pu en venir à bout, tant est enraciné profondément dans le cœur humain et surtout dans le cœur de la femme, le sentiment religieux, même quand il est erroné et le plus opposé aux droits de la nature et de l'humanité. Cependant en 1831, une jeune Indienne, nommée la belle Sarouvangatamalla, veuve du Brame Ayarouxonkala, résidant à Tirnoular, se laissa dissuader par M. Ducler, commissaire français de la marine à Karikal, de se brûler sur le corps de son mari. Par suite de cette sage résolution, M. Auguste de Melay, gouverneur des établissements français dans l'Inde, pour engager sans doute les jeunes veuves indiennes à imiter un si bel exemple, fit une pension viagère de 200 fr., à l'estimable madame Sarouvangatamalla, veuve Ayarouxonkala. M. Ducler transmit à celle-ci l'arrêté du gouverneur; aussitôt la jeune dame s'empressa d'écrire à M. Ducler et de lui exprimer toute sa reconnaissance; elle l'assura que ses sentiments de gratitude et de dévouement pour son libérateur et pour le gouverneur général, ne finiraient qu'avec sa vie, et qu'elle aurait toujours pour eux les égards et l'affection d'une fille soumise et respectueuse.

Nous avons appris par les journaux (avril 1838) que plusieurs habitants de l'Inde ont été condamnés à trois ans d'emprisonnement pour avoir engagé et aidé une jeune veuve indienne à partager le bûcher de son mari. Cela n'a pas empêché qu'à la mort du roi de Lahore arrivée récemment (en 1839), quatre de ses femmes et sept filles esclaves ont obtenu la permission de se jeter dans les flammes qui ont dévoré son corps.

Ce serait une histoire fort triste, mais assez curieuse, que celle des Suttées ou sacrifices des veuves indiennes

qui se brûlent sur le cadavre de leurs maris. Nous pourrons publier un jour le recueil des nombreuses et trèscurieuses anecdotes que, depuis quarante ans, nous avons recueillies dans les journaux anglais et dans quelques ouvrages français sur ce sombre sujet dont l'origine remonte à plus de 2000 ans.

11.

DE CERTAINS MOTS BIZARRES ET REMARQUABLES PAR LEUR LONGUEUR.

Faisons trève aux noms-propres, et passons aux mots communs. C'est encore dans les pays lointains que nous allons en trouver d'une composition des plus bizarres; l'Amérique va nous en révéler un certain nombre dont la longueur et la prononciation paraîtront sans doute fort extraordinaires. La langue du Mexique surtout se fait remarquer sous ce rapport ¹; il n'y en a pas non plus dont les mots

dans ses Melanges), a la réputation de rappeler par sa dureté et ses formes bizarres, le caractère féroce et superstitieux du peuple qui le parlait. Cependant cette réputation n'est due en grande partie qu'à l'orthographe que les auteurs espagnols ont adoptée pour rendre les mots mexicains. Rien dans cette langue ne choque plus les Européens que l'excessive longueur des mots. Cette longueur ne tient pas toujours, comme quelques savants l'ont prétendu, à la circonstance que les mots sont composés comme en grec, en allemand et en sanskrit, mais à la manière de former le substantif, le pluriel, ou le superlatif. Il en résulte quelquefois des mots de douze syllabes. Mais les Grecs en avaient de huit et de neuf syllabes. Une trop grande étendue dans les mots est un défaut, mais n'est pas une preuve de barbarie. On trouverait plutôt cette preuve

signifient autant de choses; nous citerons d'abord le suivant : AMATLACUILOLITQUITCATLAXTLAHUILLI.

On entend par ce mot la récompense que l'on donne à un messager qui porte un papier sur lequel est indiqué

dans une langue trop monosyllabique comme l'anglais et le chinois.

» Après tout, le hasard et le caprice ont eu une plus grande influence sur la formation des langues que ne l'admettent les philosophes, jaloux d'y trouver des traces de l'histoire primitive. Le mexicain, comme le basque et le chinois, ne connaît pas la lettre R; cependant aucun autre trait de ressemblance ne rapproche ces langues. Ne faudrait-il pas chercher l'origine de ces singularités dans un défaut d'organe chez les familles isolées qui, les premières, parlèrent des espèces d'idiomes qui, devenus ensuite ceux d'une tribu plus nombreuse, formèrent par leur réunion les langues de l'Europe? »

M. César Moreau de Marseille, qui a donné, dans le Journal de Statistique universelle, mars, 1839, gr. in-8°, coll. 521-553, une Statistique générale du Mexique, parle ainsi des langues de ce pays dont la population compte environ 6,310,850 habitants.

« La langue espagnole, dit-il, est la langue du pays; le nombre des idiomes parlés par les indigènes est de plus de vingt, dont quinze ont déjà des grammaires et des dictionnaires assez complets. Voici le nom de ces quinze langues :

1º Langue mexicaine ou aztèque; 9º Langue matzalingue; 20 otomite; 10° huastique; 30 tarasque; 110 mixe; 40 zapotèque; 120 cakikelle; 50 mistèque; 13° taraumare; 60 maye ou du Yucatan; 140 tepehuane; 70 totonaque; 150 core. popolouque;

« La langue aztèque ou mexicaine est la plus répandue. A l'époque où les Espagnols arrivèrent au Mexique, la nation aztèque en caracteres symboliques ou en peinture quelque nouvelle que l'on veut transmettre.

Dans la même langue, le mot un baiser s'écrit ainsi : TETENNAMIQUILITZLI; il est formé du verbe tennamiqui, embrasser, et de deux particules ajoutées.

Chez les Hurons, grand étonnement se rend par KIATON-NETCHONTANTESCANYATI.

Les mots dents gátées se rendent par : TESQUACHAHOUINDI; Et dents laides par : TÉCHOUASCAHOUINI.

La guerre est exprimée par oukihouanhaquier;

Et viens-tu de la guerre? par oukihouanhaquiev

Nous pourrions multiplier ces citations, car nous possédons le Dictionnaire de la langue huronne, par Fr. Gabriel Sagard, récollet; Paris, 1632, in-8° de 72 pag., qui nous les a fournies.

Chez les Iroquois, le mot vin, si bref dans notre langue, est d'une telle extension, qu'on viderait pour ainsi dire une bouteille pendant le temps que certaines personnes mettraient à le prononcer; il se rend dans cette langue par : onéharadesehoengtseragherie; ce qui signifie littéralement liqueur faite avec du jus de raisin fermenté. Le mot

était déjà parvenue à un assez haut degré de culture intellectuelle; mais il est difficile d'en rassembler les restes. Les Espagnols exterminèrent tous les ministres du culte, qui étaient en même temps les dépositaires des connaissances historiques et mythologiques du pays, et l'on fit brûler les peintures hiéroglyphiques qui transmettaient de génération en génération les connaissances en tout genre. Mexico et Tezcuco paraissent avoir été les deux principaux foyers d'où partaient les rayons de ces diverses connaissances. »

Iroquois a 27 lettres; et l'explication de ses composés, rendue en français, en compte 37 1.

Chez les Yaméos (Amérique mérid.), la langue a, comme celle des Iroquois, des mots très-longs et très-difficiles à prononcer du moins à leur manière; ils parlent en retirant leur respiration, c'est-à-dire en aspirant, et ne font sonner presque aucune voyelle. La plupart de leurs mots ne peuvent s'écrire, même imparfaitement, sans employer moins de huit à neuf syllabes, et ces mots prononcés par eux semblent n'en avoir que trois ou quatre au plus. Par exemple, le nombre trois se rend chez eux par le mot PAETARRARORINCOUROAC, dont à peine ils font quatre syllabes dans la prononciation, passant rapidement et sourdement sur les voyelles et les diphthongues. Nous avons cité le nombre trois en usage chez ces Yaméos; heureusement pour ceux qui ont à traiter avec eux, leur arithmétique ne va pas au-delà.

En général les Sauvages sont d'une grande diffusion dans l'expression des nombres.

Chez les Algonkins (Amér. septent.), le nombre seize se rend par MITASSOUACHININGOUTOUASSOU, littéralement dix et six.

Samuel Johnson a singulièrement multiplié ces mots composés, dans son Dictionary of the english language; London, 1784, 2 vol. in-fol. Un Anglais assez plaisant a composé, dans un moment d'humor (de gaieté), une lettre dans laquelle il a tourné en ridicule ces mots concrets du docteur Johnson. Ceux qu'il a combinés à l'instar des siens, sont d'une telle étendue, que certains d'entre eux remplissent quatre à cinq grandes lignes, format in-4° d'une écriture très-serrée; nous ne pensons pas que cette lettre ait été imprimée, mais on l'a vue vers 1787 entre les mains du docteur Maty.

Pour le nombre vingt-six, ils disent ninchtanaachinin Goutouassou;

Puis pour trente-six: NISSOUEMITANAACHININGOUTOU-ASSOU I.

Le mot France s'exprime ainsi : MITTIGOUCHIOUEKENDA-LAKIANK ; littéralement des Français pays.

¹ Ce serait une histoire assez curieuse que celle de l'arithmétique en usage chez les Sauvages avant leurs relations avec les peuples civilisés. Nous avons fait quelques recherches sur les systèmes de numération existant jadis chez certains insulaires de la Malaisie ou Océanie occidentale que les Anglais appellent l'archipel indien. Voici un abrégé du résultat de nos recherches.

Dans la presqu'île de Malakka, les peuples à cheveux laineux ne comptent que jusqu'à deux; c'est le système binaire, on ne peut descendre plus bas. L'unité s'exprime par naï, et le nombre deux par be. Ainsi le mot naï-be embrasse tous les termes de leur numération.

Nous n'avons point trouvé de système ternaire dans la Malaisie; mais, comme nous l'avons vu précédemment, il existe chez les Yaméos de l'Amérique méridionale.

L'échelle quartenaire est usitée dans le dialecte appelé ende, l'un de ceux employés à Flores, île hollandaise à l'est de Java. Le radical quatre est désigné par le mot woutou; on en ignore la dérivation. On exprime le nombre huit par deux fois quatre.

Le système quinaire ou le calcul par cinq est fort répandu dans la Malaisie, et particulièrement chez les nations les moins civilisées de l'est. Dans le langage des Célèbes, le mot lima signific cinq et en outre la main, sans doute parce que les cinq doigts ont été le type de ce système. Dans le dialecte ende, pour exprimer les nombres six, sept, on dit cinq et un, cinq et deux, etc.

Les Australiens ne comptaient guère au-delà de leurs cinq doigts.

Il est présumable que les montagnards de Sounda calculaient

Le mot anglais se rend par ouatsakamikbachirini. Le groenlandais a aussi des mots passablement longs. Par exemple, le mot respirer se dit anasatochimacpa; Et le mot vieillir, uttokarsuangopoch.

On trouvera beaucoup d'autres mots de cette dimension dans le petit dictionnaire groenlandais qui est à la suite d'une Relation ou Histoire naturelle de l'Islande, du Groenland et du détroit de Davis, trad. de l'allemand d'Anderson, (Par Rousselot de Surgy). Paris, 1750, 2 vol. in-12.

Ш.

DE LA LANGUE MARIANNAISE.

Quittons un moment ces longs mots que nous regardons comme attribut de ces peuples sauvages, pour nous occuper, en passant, de la langue d'un peuple encore également éloigné de notre civilisation, langue dont la fécondité

autrefois par six, puisque leur mot ganap exprime à la fois le nombre six et le mot total.

Le système denaire, c'est-à-dire le calcul par dix chiffres, l'a emporté sur tout autre système de numération dans la Malaisie, comme dans le reste du monde, à mesure que la civilisation y a fait des progrès. Cependant l'expression mille est la plus haute de la série numérique de tous les peuples Malaisiens, excepté les Javanais. Un fait assez étonnant, c'est que, dans toutes ces contrées, on se serve vulgairement des expressions vicieuses de dix mille au lieu de cent mille, et de cent mille au lieu de dix millions. Il semblerait que la perception de ces peuples ne peut aller au-delà de ces nombres. Cependant cet usage erroné n'existe pas chez les Lampouns; le mot laka exprime chez eux cent mille, au sens exact.

en certaines expressions est aussi une espèce de singularité. Nous voulons parler de la langue des îles Mariannes ou des Larrons.

Cet idiome est, en général, d'une prononciation douce et assez facile; mais on connaît peu d'autres langues qui soient plus abondantes, plus fécondes en mots propres à exprimer toutes les modifications d'un seul et même objet. Prenons pour exemple le mot *Coco*, fruit du Cocotier, arbre très commun dans le pays; nous allons trouver une vingtaine d'expressions différentes qui nous représenteront ce fruit dans toutes les circonstances, formes et états par lesquels il passe pendant toute la durée de son existence. Ainsi:

Nidjour ou niou signifie à la fois cocotier, l'arbre, ou coco, le fruit.

Fана, c'est le coco sur le point de germer.

Тененок, le coco qui commence à germer.

Haïgoui, le coco dont les feuilles commencent à pousser.

APLOUK, un jeune coco qui renferme du lait, mais qui n'a pas encore de crême.

Manha, le coco tendre et doux.

DADIK, le coco, lorsqu'il n'a pas encore acquis entièrement le degré de maturité.

Masson, coco d'une maturité plus avancée que le manha, sans être cependant tout-à-fait mûr.

Kanouon, coco encore mou, bon à manger jusqu'à sa première enveloppe.

MATOPANG, coco tendre et mou comme le manha, mais dont le lait n'est pas doux.

GAFO, coco entièrement mûr.

Pountan, coco mûr et qui commence à sécher sur l'arbre.

NAGAO, coco entièrement desséché.

Bangbang, coco dont la crême s'est réduite en pulpe solide.

Boubouloung, coco tout-à-fait vide, mais tenant encore à l'arbre.

Tchaoutchaou, coco sec, dans lequel on entend du bruit quand on l'agite.

Boulén, coco pourri intérieurement.

Tcноuноuт, petit coco.

BABA, coco produit par un vieux cocotier dépouillé de ses feuilles et sur le point de ne plus donner de fruits.

ETC. ETC. ETC.

Si nous voulons considérer maintenant le cocotier sous le rapport de l'utilité, nous le trouverons encore plus riche en ressources pour les usages ordinaires de la vie dans les contrées arides où il croît, qu'il ne l'est, dans la langue du pays, en mots qui expriment ses diverses modifications. C'est ce que nous allons prouver par un petit épisode emprunté à une aimable plume qui en a enrichi le Journal de la Morale chrétienne.

« Un voyageur parcourait ces pays situés sous un ciel brûlant, où la fraîcheur et l'ombre sont si rares, et où l'on ne trouve qu'à des distances considérables quelques habitations où l'on puisse goûter un repos que la fatigue rend si nécessaire. Accablé et haletant, ce pauvre voyageur aperçoit une cabane entourée de quelques arbres au tronc droit, élevé et surmonté d'un gros bouquet de feuilles très-grandes, dont les unes relevées et les autres pendantes avaient un aspect agréable; rien d'ailleurs autour de cette cabane n'annonçait un terrain cultivé. A cette vue qui ranime ses espérances, le voyageur rassemble ses forces épuisées, et bientôt il est reçu sous le toit hospitalier. Son hôte lui offre d'abord une boisson aigrelette qui le rafraîchit.

- » Lorsque l'étranger eut pris quelque repos, l'Indien l'invita à partager son repas : il servit divers mets contenus dans une vaisselle brune, luisante et polie; il servit aussi du vin d'une saveur extrêmement agréable. Vers la fin du repas, il offrit à son hôte des confitures succulentes et lui fit goûter d'une fort bonne eau-de-vie.
- » Le voyageur étonné, demanda à l'Indien : Qui donc, dans ce pays désert, vous fournit toutes ces choses? Mes cocotiers, répondit-il. L'eau que je vous ai offerte à votre arrivée, est tirée du fruit avant qu'il ne soit mûr, et il y a quelquesois des noix qui en contiennent trois ou quatre livres. Cette amande d'un si bon goût est le fruit de sa maturité; ce lait que vous trouvez si agréable est celui de cette amande. Ce chou si délicat est le sommet d'un cocotier; mais on ne se donne pas souvent ce régal, parce que le cocotier dont on a ainsi coupé le chou meurt bientôt après. Le vin dont vous êtes si content, est aussi fourni par le cocotier : on fait pour cela des incisions aux jeunes tiges, il en découle une liqueur blanche qu'on recueille dans des vases et qui est connue sous le nom de vin de palmier. Exposée au soleil, elle s'aigrit et donne du vinaigre. Par la distillation, on en obtient cette bonne eau-de-vie que vous avez goûtée. Ce même suc m'a encore fourni le sucre pour ces confitures que j'ai faites avec l'amande; enfin toute cette vaisselle, tous ces ustensiles qui nous servent à table, ont été fabriqués avec la coque des noix de cocos. Ce n'est pas tout : mon habitation ellemême, je la dois tout entière à ces arbres précieux; leur bois a servi à construire ma cabane; les feuilles sèches et tressées en forment le toit. Arrangées en parasol, elles me garantissent du soleil dans mes promenades. Ces vêtements qui me couvrent sont tissus avec les filaments de ces feuilles; ces nattes qui me servent à tant d'usages

différents, en proviennent aussi. Les tamis que voilà, je les trouve tout faits dans la partie du cocotier d'où sort le feuillage. Avec ces mêmes feuilles tressées, on fait encore des voiles de navire. L'espèce de bourre qui enveloppe la noix, est bien prétérable à l'étoupe pour calfater les vaisseaux; elle pourrit moins vîte, et se renfle en s'imbibant d'eau. On en fait aussi de la ficelle, des câbles et toutes sortes de cordages. Enfin je dois vous dire que l'huile délicate qui a assaisonné plusieurs de nos mets et qui brûle dans ma lampe, s'obtient, par expression, de l'amande fraîche.

» L'étranger écoutait avec étonnement et admirait comment ce pauvre Indien trouvait dans le cocotier, sa seule possession, tout ce qui lui était nécessaire pour se nourrir, s'abriter et pourvoir à tous ses besoins. Comme il se disposait à partir, son hôte lui dit : Je vais écrire à un ami que j'ai à la ville; vous vous chargerez, je l'espère, de mon message? — Très volontiers, et sera-ce encore le cocotier qui vous fournira ce qu'il vous faut? — Oui sans doute, reprit l'Indien; avec la sciure des branches je fais cette encre, et avec les feuilles je fais ce papier. »

On ne peut lire ces détails curieux et singuliers, sans faire une réflexion profonde sur la sagesse et la bonté du Créateur, dont la main paternelle a doté de cet arbre des pays que la chaleur et la stérilité rendraient inhabitables sans un pareil bienfait.

Revenons à la langue mariannaise, et convenons, d'après la nomenclature des modifications du coco, rapportée cidessus, qu'il est peu d'autres langues qui pourraient faire preuve d'une plus grande abondance; cependant M. Ampère observe qu'en Amérique, « les Iroquois, les Sioux, les Mohiccans ont dans leur grammaire d'étonnantes ressources pour exprimer par un mot des idées très-

complexes. Chez le peuple Thiroki, par exemple, peuple assez malpropre de sa nature, il y a treize verbes différents qui signifient je lave. Ainsi l'un exprimera : je me lave dans un fleuve ; l'autre : je me lave la tête ; un troisième : je me lave le visage; un quatrième : je lave le visage d'un autre; ou bien, je lave mes mains; je lave les mains d'un autre; je lave mes habits; je lave un vase; je lave un enfant; je lave de la viande, etc. Une altération quelquesois assez légère dans la forme du mot exprime ces modifications diverses de l'idée. Mais au fond, ajoute judicieusement M. Ampère, cette richesse apparente est pauvreté. Rien n'est plus contraire à la netteté du discours qu'une telle exubérance de formes complexes. Rien ne s'oppose plus à la liberté de l'analyse que cette synthèse obligée.... » (Voy. Histoire littéraire de la France, par J. J. Ampère).

Ce que nous venons de dire de ces langues d'Amérique, peut encore s'appliquer, et même davantage, à la langue arabe, car on prétend qu'elle a mille mots pour exprimer une épée, deux cents pour l'expression serpent, quatrevingts pour miel, etc., etc., etc. L'islandais a, dit-on, une semblable fécondité, que, d'après les observations précédentes, nous nous garderons certes bien d'appeler richesse.

A propos d'arabe, nous croyons pouvoir citer un nom propre que les journaux nous ont révélé dernièrement; quoique composé, il a droit d'être enregistré dans notre onomatographie; c'est le nom du prince Sidi-Ahmet-Ben-Mohamed-Ben-el-Hadji-Bouzio-el-Mograni, petit-fils du sultan Boasis que le maréchal Vallée a fait récemment Calife de la Medjana, en Algérie. (Journaux du 10 nov. 1838.)

Mais voici, pour la dimension, un bien autre nom,

porté par un insulaire du grand Océan; cet insulaire est le Sultan de Djoujocarta dans l'île de Java. Les journaux du 12 septembre 1839 annoncent que « S. M. le » Roi de Hollande vient de nommer commandeur de l'Orwide du lion Neerlandais, le Sultan de Djocjockarta (sic), » dont le nom est d'une certaine étendue; il s'appelle » Hamankoeboewonosenopaitingalgongabgurrachmansay - » dinpanotagomode, Vme du nom. » Ce nom-propre ne renferme que soixante-deux lettres formant vingt-quatre syllabes; à coup sûr, celui de M. le comte d'O n'exigera jamais autant de temps, autant d'attention, autant d'encre pour être écrit correctement.

Nous finirons cet article par une petite remarque qui, sans y être identique, peut trouver place ici : c'est que les hommes n'ont pas seuls le droit d'avoir des noms d'une certaine étendue; les fleurs ont parfois le même privilège.

M. de Humboldt parle d'une fleur d'Amérique nommée l'Aristolochiocordiflora; elle présente un diamètre de seize pouces.

Si une autre fleur du même continent, la Raflesia, cède en longueur nominale à l'Aristolochiocordiflora, elle l'emporte sur elle par l'étendue de son diamètre, car il est de trois pieds. Un joli bouquet de cinq à six de ces fleurs n'irait point mal sur le sein de madame Badebec, femme de Gargantua et mère de l'illustre Pantagruel.

IV.

DES NOMS QUALIFICATIFS D'UNE CERTAINE ÉTENDUE, A VIENNE EN AUTRICHE.

Il est bien temps d'abandonner les plages lointaines du grand Océan, et de faire succéder au baragouinage à longs

mots de leurs habitants, quelques expressions européennes également remarquables par leur étendue. Nous avons dit dans une note précédente, empruntée à Malte-Brun, que les mots composés sont assez multipliés dans les langues grecque, allemande et sanskrite, et qu'ils sont, à raison de leur composition, d'une certaine longueur. Pour ne pas abuser de la patience du lecteur, et pour une autre raison très-péremptoire, laissons de côté l'antique sanskrit; et contentons-nous de rapporter un échantillon de noms qualificatifs, puisé dans la langue allemande. Un almanach va nous les fournir; cet almanach est celui de la Cour de Vienne; on y voit que les titres ou annonces d'emplois, joints aux noms de ceux qui les possèdent, forment des mots d'une certaine dimension; par exemple, les qualités dont se chamarre le second ramoneur des cheminées de la Cour, sont ainsi exprimées : Kaiserlich - Koeniglich-Hofrauch-FANGSKEHRMEISTERADJUNCT.

Le contrôleur des magasins de suif de Vienne étale ainsi sa qualité : Stadt-Wien-Unschlitt-Handlungs-Amts-Manipulant, Gegensperrfuhrer und Oberschmalzmeister.

Le savant Frédéric Schoell a donné, dans une note à la fin de la préface de son Répertoire de Littérature ancienne, Paris, 1808, in-8°, a donné, disons-nous, plusieurs autres de ces titres, auxquels il prétend que les Allemands attachent une très-grande importance. En France, c'est différent; les ramoneurs, les tailleurs, les cordonniers de la Cour ne figurent point dans l'almanach royal; et s'ils y paraissaient, ce serait avec des titres plus écourtés que ceux de messieurs les Autrichiens.

Cependant nous avons des artistes ou artisans qui parfois emploient des mots assez singuliers pour annoncer et vanter la marchandise due à leur génie industriel; par exemple, un habile coutelier parisien, fabricant de rasoirs,

vient de faire part au public, de ces sortes de produits de sa fabrique, sous la douce, coulante et facile dénomination de rasoirs THERMOHYGROMÉTROMÉTRIQUES; ce qui signifie que ses nécessaires de barbe sont surmontés d'un hygromètre et d'un thermomètre ; et voici comment l'auteur motive la nécessité et les avantages de son invention. La barbe devenant douce ou rude, facile ou rebelle suivant que l'air est humide ou sec, chaud ou froid, il est bon de savoir quel est l'état de l'atmosphère au moment où l'on se dispose à la faire. Rien ne peut mieux et plus promptement l'indiquer que l'hygromètre et le thermomètre, perchés sur l'appareil pogolonogique; découverte ingénieuse, et très-importante surtout pour les gens du peuple, pour les bons habitants de la campagne, et pour les mendiants ! Qu'il eût été fier M. J. J. Perret, maître et marchand coutelier parisien du xviiie siècle, s'il eut pu consigner une telle invention dans son traité de Pogonotomie, ou l'art d'apprendre à se raser soi-même. Paris, Dufour, 1769, in-12! Il l'eût placée à côté de celle de son rasoir à rabot, que lui-même a imaginé, et qui a eu un succès prodigieux; car, depuis 1769, comme chacun sait, tout le monde se sert du rasoir à rabot de M. Perret. Le savant Dulaure eût sans doute aussi fait mention des rasoirs thermohygrométrométriques, dans sa Pogonologie, ou Histoire philosophique de la barbe. Constantinople et Paris, Lejay, 1786, in-12. L'érudition de l'auteur, car il en avait beaucoup, se fût certainement complue à faire ressortir les avantages et l'utilité de cette découverte.

V.

DES NOMS ET DES MOTS DE FANTAISIE CRÉÉS D'UNE MANIÈRE ORIGINALE, ET REMARQUABLES PAR LEUR LONGUEUR VRAIMENT MIRIFIQUE.

Pour laisser le moins de lacunes possible dans un ouvrage d'une aussi haute importance que celui-ci, nous allons dire quelque chose de certains noms et mots de fantaisie créés d'une manière singulière et originale, chez les anciens et chez les modernes, par des écrivains en belle humeur. Ce sont de ces petits efforts de grand génie dont une curiosité enfantine peut bien faire ses délices, puisque de vieux aristarques ne les ont pas toujours dédaignés. Par exemple, quine sourira à cette lubie de Plaute qui a affublé un philosophe du nom de Thesaurochrysonicochrysides, et un général, de celui de Bombomachidès-Cluninstaridysarchidès. C'est sans doute pour exciter le gros rire des fils de Quirinus, qui ne riaient pas beaucoup, que le comique romain a imaginé de pareils noms. Térence n'avait pas recours à de semblables moyens, quoique son Heautontimorumenos fût déjà d'une certaine étendue.

Longtemps avant Plaute, le poète Hipponax s'était vengé du sculpteur Bupalus, qui l'avait exposé à la risée publique, en lui appliquant le sobriquet de Mességyporpochestès, qui signifie tout simplement, goinfre insatiable qui ne fait que se remplir et se vider.

Tertullien a donné à Hercule le surnom de Scytalosa-GITTIPELLIGER, pour embrasser dans un seul mot tous les attributs qui caractérisent ce demi-dieu, savoir, la massue, la flèche et la peau (de lion), ou le bouclier qu'il portait ordinairement. On donnait autrefois aux chrétiens qui célébraient la pâque le 14 mai, le nom de Tessarescædécatites. Ce mot, qui n'exprime que le nombre, le cède en longueur au suivant, du même genre, et sous lequel on désigne le nom de Dieu; ce mot renferme quarante-deux lettres : Tessara-contadyogrammatum.

Passons aux modernes:

Le facétieux auteur des Bigarrures, Estienne Tabourot de Dijon, a publié un petit ouvrage macaronique, dans lequel il a affublé les Allemands d'un nom qui par son étendue embrasse ces messieurs sous plusieurs désignations : c'est son Cacasanga Reystrosuyssolansquenetorum per magistrum J.-B. Lichiardum recatholicatum spaliporcinum poetam, cum responso per Joan. Cransfeltum germanum; Paris, 1583, in-12. L'ouvrage entier est de Tabourot : il a encore paru sous le titre de La Macaronée de S. D. T. (Stephanus Taborotius divionensis) imprimée à Lyon par Jacques Faure, 1550, (1588) in-8°. Lamonnoye fait observer que la date de 1550 est supposée, puisque Tabourot n'avait alors que trois ans. Elle doit être 1588.

Nous livrons à la vindicte publique un mot aussi absurde que barbare, qui fait partie d'un vieux dicton inséré dans les Illustres Proverbes (de Fleury de Bellingen), Paris, 1655, in-12. Ce mot injurieux est ainsi conçu: Traifla-Goulamen; et le déplorable dicton d'où ilest tiré consiste dans ces quatre mots: franc normand, vrai traiflagoulamen. Voulez-vous savoir ce que signifie le mot en question? décomposez-le: trai est la première syllabe du mot traître; fla, la première du mot flatteur; goula signifie goulu, gourmand; et men veut dire menteur. Il n'a pas fallu un grand effort de génie pour établir une telle absurdité. La justice, la vérité et le bon sens lui préféreront toujours la citation suivante extraite d'une Revue anglaise moderne:

« Les Normands sont, après les Hellènes, le peuple le plus » brillant dans les fastes de l'histoire; leur puissance sur » le monde a été gigantesque; elle dure encore. Les Nor-» mands ont formé l'aristocratie européenne, et nous ne » nous étonnerons pas de ceux qui cherchent à descendre » d'une race aussi illustre. » Continuons la série de nos noms et mots bizarres.

Nous en trouverons d'abord d'assez singuliers dans le titre d'un petit bouquin du xvii° siècle, du genre des Tabarin et des Bruscambille, et qui fait partie de la riche bibliothèque du savant M. Leber, n° 2485 de son très-curieux catalogue. Ce volume est intitulé: « Extrait des » poésies facétieuses du sieur Gaillard, dont: la comédie » de Braquemart, et le prologue incompodrophobilique ser- » vant de forteresse à l'artificandivinanciel de Braque- » mart;.... par le docteur des Mouschiliencantamierlioro- » dificques, Paris, Jacques Dugast, 1634, in-8°. » Ce volume, dit M. Leber, a pour frontispice le portrait en pied de l'auteur, et au verso un rébus non moins singulier que ses vers. Nous n'en savons pas davantage.

Tout le monde connaît l'heureuse construction du nom de l'enchanteur Parafaragaramus, que l'un des continuateurs de Cervantes a introduit dans sa Suite aux aventures de l'illustre chevalier de la Manche; Francfort, 1750, 6 vol. pet. in-12, jolie édition.

Nous nous reprocherions de passer sous silence le sieur Jean Bedé, Angevin, avocat et fougueux calviniste, qui, dans une diatribe de sa façon, intitulée la Messe en françois expliquée; Genève, 1610, in-8°, a cru foudroyer cette institution divine en l'appelant avec autant de goût que de génie, Artonecrolipsaniconolatrie; ce qui signifie à peu près, idolátrie de pain, de morts, de reliques et d'images; charmante expression marquée au

coin de la tolérance, de la piété et de l'urbanité; ce qui ne nous empêchera cependant pas d'assister, à notre ordinaire, au Saint Sacrifice, dussent en frémir les mânes irritées du sieur Jean Bedé et nous traiter d'incorrigible artonecrolipsaniconolatre.

Que dirons-nous des beaux noms d'Alethinosgraphe-de-Clearétimalée, et de Graphexechon-de-Pistrariste, qui se lisent au bas du frontispice de la première édition des Mémoires de Maximilien de Sully, composés par ce duc et imprimés sous ses yeux dans son château de Sully (en Orléanais), sous la rubrique d'Amstelredam. Nous dirons que ce sont deux noms que les secrétaires de M. le duc ont grécisés à leur manière pour exprimer les qualités de leur maître; car Alethinosgraphe-de-Cléarétimalée signifie à peu près: véridique écrivain qui aime la gloire que procurent la vertu et l'étude; et Graphexechon-de-Pista-

1 Voici le titre exact et complet de cette édition :

Mémoires des sages et royales œconomies d'Estat, domestiques, politiques et militaires de Henry-le-Grand, l'exemplaire des Roys, le Prince des Vertus, des Armes et des Loix, et le Père en effet de ses Peuples françois. Et des servitudes utiles, obeissances convenables et administrations loyales de Maximilian de Bethune, l'un des plus confidents, familiers et utiles soldats et serviteurs du grand Mars des François. Dediez à la France, à tous les bons soldats et tous peuples françois. A Amstelredam, chez Alethinosgraphe de Cléarétimalée, et chez Graphexechon de Pistariste, à l'enseigne des trois vertus (foi, espérance, charité), couronnées d'amaranthe, (1638), 2 vol. in-fol.

C'est l'édition connue sous le nom des trois VVV verts. On trouvera d'amples détails sur l'imprimerie particulière du duc de Sully, dans notre Histoire des imprimeries clandestines, particulières et secrètes dans les différents Etats de l'Europe, surtout en France; 1 vol. in-8° sous presse.

RISTE peut se rendre par excellent écrivain plein de loyauté et de bravoure. Ces louanges sont un peu emphatiques, mais du moins elles sont assez bien méritées.

Quant à M. F.-C. Gaudet, n'a-t-il pas agréablement surpris Paris, la France et l'Europe, en se cachant sous le précieux nom de Bicomonolofalati, dans la publication de ses charmants Colifichets poétiques; à la Chine (Paris), 1741, in-12? L'édition a dû être sur-le-champ épuisée à Pékin ou à Kanton.

Nous devons le même tribut d'éloges à un petit recueil de pensées profondes, qui se recommande par ce magnifique titre: Misophilanthropopanutopies, Paris, 1833, in-18. C'est dommage que ce monument philosophique ne compte que 251 pages, ce qui contraste avec le déploiement de son pompeux péristyle.

Le spirituel et facétieux Collé s'est aussi distingué dans le genre de création dont nous parlons. Il assistait ou plutôt il présidait en 1750 aux agréments d'une fête que M^{me} de Meulan donnait à son château d'Estioles; l'idée lui vint de terminer cette fête par une parade de sa composition, qu'il fit annoncer dans l'affiche suivante : « La » grande troupe des danseurs, sauteurs et voltigeurs du » Bas-Parnasse, qui a ennuyé les neuf muses et fait bailler » Apollon lui-même, avec un succès prodigieux, fera » l'ouverture de son théâtre, le lundi 7 septembre 1750, » par la première représentation de Gilles, chirurgien » anglais, comédie parade en un acte, de M. Westicpet-» zeerdenstafflitlefgrafflitte, Baronnet de la Grande-

M^{me} de Genlis a fait encore plus de bruit que Collé avec son admirable recette anticolérique, basée sur le mot Peinthéphiladelmirézidarnézulmézidore.

» Bretagne et de l'université de Cambridge, etc. »

Personne n'ignore que cette illustre dame de lettres 1 a beaucoup travaillé pour l'instruction des jeunes personnes du grand monde. Dans une de ses élucubrations semi-pœdagogiques 2, Mme de Genlis a consigné le joli petit mot en question comme spécifique infaillible pour guérir les penchants à la colère; mais ce mot doit accompagner un talisman qui est également de la composition de ladite dame. Ce talisman consiste dans un anneau d'or parsemé d'étoiles émaillées. Voici l'usage que l'on doit faire et du talisman et du mot. L'auteur le recommande en ces termes à une jeune dame qui vient la consulter sur ses velléités colériques : « Aussitôt que vous sentirez la tentation de vous » fâcher, il faudra vous taire, ne pas prononcer une syl-» labe 3, et sur-le-champ passer dans votre cabinet; là, » seule et sans témoins, vous plongerez votre anneau dans » un grand verre d'eau froide, et vous répéterez neuf fois » posément ce mot, Peinthéphiladelmirézidarnézulmézi-» dore. Ensuite vous retirerez le talisman du vase, vous » boirez l'eau, et vous serez parfaitement calmée. » Inappréciable recette, d'une exécution prompte, facile et qui

I demande pardon pour ce mot inusité; mais puisqu'on dit Homme de lettres, pourquoi ne dirait-on pas Dame de lettres? Il serait peut-être plus régulier de dire Femme de lettres; mais Dame est plus noble et plus conforme à l'urbanité française, et M^{me} de Genlis était très-susceptible en fait d'étiquette et de politesse. Il est certain que personne n'a plus de droits par ses talents au titre de Dame de lettres que Stéphanie-Félicité Ducrest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, quoique son petit bagage littéraire ne monte qu'à 132 vol. tant in-8° qu'in-12 et in-18.

² V. les Souvenirs de Félicie L. 2° édition, Paris, 1806, in-12, p. 275.

³ Chose extrêmement facile pour une femme en colère.

sans doute a été souvent employée depuis qu'elle est sortie tout appareillée du cerveau de M^{me} de Genlis pour l'instruction et l'édification des petites demoiselles et des jeunes grandes dames.

M. Charles Nodier, dans son intéressant Examen critique des Dictionnaires de la langue française; Paris, 1829, in-8°, a reproché à M. Boiste d'avoir inséré dans le sien, le mot inconstitutionnalité; nous allons rapporter l'article où il plaisante M. Boiste sur la longueur de ce mot et où il en cite d'autres d'une structure hétéroclite, vraiment rabelaisienne; et en effet ils sont du Curé de Meudon.

« Inconstitutionnalité, dit-il, et pourquoi pas Transsubs» Tantiationnalité qui a l'avantage de faire à lui seul un
» vers de dix syllabes? — Inconstitutionnalité est un mot
» de circonstance; ce n'est pas un mot français. — Ne
» croirait-on pas lire la plainte de Chiquanous à qui l'on
» avait — Morrambouzevezangouzequoquemorguatasa» chacguevezinemaffressé l'œil, et qui était en outre esper» ruquancluzelubelouzerirelu du talon 1?»

Il a paru à Bruxelles en 1834, une petite facétie fort plaisante et fort piquante, sous le titre de Recherches sur les causes de l'inflammation du Bomborax, chez les femmes adultes, et Considérations sur la puissance du traitement homœopathique pour détruire cette maladie, etc. Trad. de l'allemand par Kleingorloffenbach de*** et dédié au savant Molenfretz, docteur et professeur de stercologie à

¹ Rabelais, Paris, Desoer, 1820, 3 vol. in-18, fig. Voy. liv. 14, chap. 15, tom. II, p. 56.

l'université de Neuwied. In-8° de 16 p., fig. 1. — Nous trouvons, p. 13 de cette pièce curieuse, que le docteur homœopathe essaya de donner à la malade un grain de noix vomique à la décillionième dilution, combiné avec un scrupule de brugine et d'amphigène, qu'on n'avait encore osé administrer que dans les maladies bléphariques et dans les cas d'incrocornistificulibilisation instantanée. L'auteur finit par des vœux pour le triomphe complet de la nouvelle doctrine, et il espère que la chirurgie se soumettra bientôt aux règles sublimes de l'homœopathie, et traitera une jambe cassée, une côte rompue, un œil crevé, d'après le grand principe: similia similibus curantur 2.

- ¹ Nous tenons cette curiosité, ainsi que plusieurs autres, de la libéralité de notre excellent ami, M. Chalon, président de la Société des Bibliophiles de Mons. Nous le prions d'agréer ici l'expression de notre vive et affectueuse reconnaissance.
- ² Cela me rappelle une plaisanterie faite sur l'origine et le nom de Robert Macaire, cet homme allégorique, ce mythe, cet être fantastique qui, avec son compère Bertrand, a si bien turlupiné tous les états; nous l'avons vu tour-à-tour avocat, médecin, avoué, auteur, propriétaire, agent de change, industriel, banquier, gérant de société en commandite, et tirant excellent parti de M. Gogo, l'actionnaire modèle, bonne pâte d'homme qui mord à tous les charbons de terre, asphaltes, chemins de fer, compositions pour rendre incombustible toute espèce de bois, y compris le bois de chauffage, etc., etc., etc., etc.

VI.

HISTORIETTE MONOSYLLABIQUE,

CHEF-D'OEUVRE DE HAUTE CONCEPTION LILIPUTIENNE.

Après avoir tracé tant de noms-propres, tant de mots d'une longueur à perdre haleine, il n'est pas surprenant que notre plume émoussée se refuse à continuer leur enregistrement. Eh bien! pour la reposer, affilons-lui le bec, trempons-la dans une encre plus légère, et mettons-lui des lisières qui la retiennent au point qu'à chaque bond elle ne puisse franchir que l'espace d'une syllabe. Cette course à petits pas sera encore un genre de singularité qui pourra récréer ou ennuyer un moment. Ce n'est pas que les faits que nous avons à raconter puissent rivaliser avec les histoires d'Hérodote, de Thucydide, de Tite-Live, de Grégoire de Tours, de Ville-Hardouin, de Joinville, de Commines, de David Hume; non, nous n'avons rien de commun avec ces Messieurs : ils avaient les coudées franches; et nous, nous avons les ceps aux pieds. Nous faisons donc l'humble aveu que rien n'est plus nul que notre historiette quant au fond, et rien de plus sot quant à la diction; mais elle pourra passer, grâce à la bizarrerie de son costume entièrement composé de petites paillettes, toutes de la même dimension. Voyons.

Mon cher,

C'est hier que j'ai vu le Duc de je ne sais plus son nom, mais c'est le fils du fils d'un grand Roi, et qui, tu le sais bien, a pour le moins sept ans; il a un peu plus de trois pieds; il est très bien fait, a le teint frais, les yeux bleus et le front haut. Hier donc, je l'ai vu dans la cour qui n'est pas très loin de son lit de camp, où il dort le jour et non la nuit. Là, il a pris, en se jouant, un fort et ses tours, dont lui seul a fait le plan en moins de trois jours, tant il est vif, prompt et au fait de tout ce qui tient à ce bel art. Par ce beau trait, qui est un vrai coup de main à sept ans, il nous a fait voir qu'il a plus de cœur qu'il n'est grand, et que si, un jour, on le voit dans un camp sur le bord de la Lys ou du Rhin, ou du Po, ou vers Kent, rien ne lui....; mais chut, je n'en dis pas plus. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Mars, tout Mars qu'il est, n'a pas fait à dix ans ce que ce duc a fait à sept, et ce, sans bruit, sans cris, sans coups de feu et sans qu'il ait mis en jeu tout ce dont on se sert en tel cas.

Quand le fort est à bas, je sors de la cour : vient à moi un grand, brun, sec, à l'œil vif, du nom de Roch le Franc. Il me fait part d'un fait qui lui tient au cœur, et que je vous rends tel qu'il me l'a dit : « Un jour, je vis sous un tas de vieux fers, me dit-il, un grand dard de bois d'if, à six rangs declous d'or, et dont le fer est très fin. Je le vois, je le tiens, il me plaît, on m'en fait don, je le prends, et puis je m'en sers quand je vais seul soit au bois, soit aux champs, mon cor au cou, et mon pain dans mon sac. Bien m'en a pris deux ou trois fois. Un jour, il m'a fait grand bien, car sans lui un gros loup, les yeux en feu, le nez en l'air, eût pu.... Oui, il m'eût mis tout en sang, et qui sait si, plus fort que moi, il ne m'eût pas mis à mort.

- » Tel est le fait tout au long :
- » Le jour que j'ai dit, je fus au bout du pont qui est fort long; c'est, on le sait, ce grand pont qui est peu loin du bourg de Saint... Saint... oui, de Saint Cloud. Par le temps sec et le grand chaud qu'il a fait tout le jour, je me suis mis nu dans l'eau et j'ai pris un bain tout près

d'un pré plus plein de joncs verds que de bon foin. Je n'y fus pas le temps d'un clin d'œil, que je vois non loin de moi, un grand loup tout gris, vers le bord du bois. Il ne me fait pas peur. Je sors de l'eau, et, crac, d'un tour de main, je me vêts, et je cours à lui à grands pas, mon dard à la main et mon cor au cou. Je n'eus pas dit d'un ton de voix, clair et très haut : Au loup, au loup! et joint le son de mon cor à ces mots, que mon loup me voit, fuit et se met dans les blés. La peur qu'il a fait qu'il ne voit pas un gros tronc, à fleur du sol, qui le fait choir au fond d'un grand trou. Quand je le vois à bas au fond de ce trou : Tant mieux, dis-je à part moi, je le tiens. Je mets mes gants à mes deux mains de peur de ses dents, puis je fonds sur lui, et je le prends par le cou, par le poil, par les reins, par tous les bouts; et, tout grand, tout gros, tout fort qu'il est, je le tiens sur le sol, puis du bras droit, d'un seul coup de mon dard qui va droit au cœur, je le mets sur le champ à mort.

- » Quandje vois qu'ilest mort et bien mort, je le prends, je sors du trou, je le mets sur mon dos, je vais au bourg, et je le fais voir à tous ceux qui sont là. Le bruit en court dans tous les lieux qui ne sont pas loin du dit bourg, et l'on vient pour le voir : Tiens, dit-on, c'est un loup qu'il a pris sans vert et mis à bas; oui, c'est bien un loup! Puis tous en chœur : Bien, très-bien! et l'on me met dans la main des sous, des dix sous, des vingt sous; et dans mon sac, du lard, du bœuf, du veau, du sel, du pain bis, du pain blanc et un broc de vin. Ce qui fait voir que j'ai fait un beau coup et de plus un bel et bon gain, tant on est sûr qu'un loup de moins sur le sol d'un bourg fait plus de bien, qu'un rat de plus dans un champ de bled n'y fait de mal.
- » Mais les gens qui dans ces lieux, ontsoin des bois, des daims et des cerfs du Roi, m'ont fait un tour qui n'est pas

bien, un vrai tour de chien. Ils ont mis un des leurs au guet dans l'un des coins du bois, pour voir si c'est bien un loup que j'ai pris, ou si ce n'est pas un cerf ou un daim. L'un d'eux, un vrai gueux, qui ne voit pas trop clair, car il n'a qu'un œil, ne croit-il pas que c'est un daim? et il me dit d'un ton dur : Qu'as-tu-là? je crois que c'est un daim. — Un daim! es-tu fou? Tu ne vois pas que c est un loup? — Non, je te dis; c'est un daim; rends-le, ou je te.... — Mais, sot que tu es, vois donc ses yeux, son nez, son poil; tout est d'un loup, et point du tout d'un daim. — Ça n'est pas vrai; je te dis que c'est un daim: je n'ai qu'un œil, mais il est bon.

» Moi, qui suis franc et de nom et de fait, et de plus fort doux, je fais voir, sans bruit, à tous ceux qui sont près du bois, que ce qu'il dit est faux; que c'est un loup et que ce n'est pas plus un daim qu'un rat ou un cerf. Je le lui mets sous les yeux, sous la main; il le voit, il le prend, il le tient, je crois qu'il se rend et que tout est à sa fin. Point du tout, ce vrai gueux, plus sec, plus vif, plus prompt qu'un vieux coq, me prend par le bras; puis, pan! d'un grand coup de poing, il me rompt six dents et me met tout en sang. Moi, qui ne suis pas mou, je prends mon cœur de lion, je mets à bas mon cor et mon dard, puis à coups de pied, à coups de poing, je chois sur mon fou, je le tiens par les mains, je lui tords les doigts, les bras, le cou, je lui mords si fort le nez qu'il en sort plus de sang que d'un bœuf qu'on met à mort. S'il ne sent pas ses torts, il sent fort bien les coups et fuit à son tour plus fort que n'a fui le loup. Dans sa peur, il fait de grands cris, et se plaint à tous ceux qu'il voit, de ce qu'il a eu plus de cent coups sur son bon œil, sur le dos, sur les reins, bref sur tout le corps. On en rit, puis on lui dit : C'est bien fait, tant pis pour toi; tu n'as que ce qui t'est bien dû. Tu prends un

loup pour un daim; mais, sot que tu es, ne sais-tu pas qu'un daim a un bois au front et que le loup n'en a pas; puis pour çà, tu bats les gens! tu as eu ton tour; oui, c'est bien fait et très bien fait.

« Quand ce fou voit que nul ne le plaint, et que tous les torts sont de lui, il se rend au bourg, seul, d'un pas lent et peu sûr; il y prend deux grands brocs d'un bon vin blanc, clair, vif et fort; il les boit à longs traits, puis se met au lit et y dort en vrai porc. Est-il vif, est-il mort? c'est ce que je ne sais pas; onc ne l'ai vu. »

J'en suis à la fin; bon soir, mon cher; j'ai mis sous tes yeux le fait de mon duc, de mon loup, de mon fou; c'est, je crois, tout ce que tu veux de moi.

Je suis tout à toi,

Jean-Pic-Roch-Luc-Paul

Synallagmatimonosyllabobiographus.

VII.

DE LA FATALITÉ ATTACHÉE A CERTAINS PERSONNAGES DONT LES NOMS COMMENCENT ET FINISSENT PAR LA MÊME LETTRE.

L'histoire offre quelquefois de singuliers rapprochements; celui qui fait l'objet de cet article est du nombre. On a remarqué que la plupart des personnages vraiment historiques, dont le nom commence et finit par la même lettre, ont eu une existence malheureuse et souvent une fin tragique. Voici une petite série chronologique de quelques-uns de ces noms que nous avons réunis comme preuve de cette observation.

AVANT JÉSUS-CHRIST.

Vers l'an 1670, Sémiramis, Assyrienne, après un règne de quarante-deux ans, rempli de merveilles plus fabuleuses qu'historiques, est tuée, dit-on, par son fils Ninyas, dans le tombeau de Ninus son mari. D'autres prétendent qu'un beau jour elle se déroba à la vue des hommes dans l'espoir de jouir bientôt des honneurs divins; et qu'en effet, après sa mort, elle fut honorée comme une divinité, sous la forme d'une colombe. Dans ce dernier cas, elle aurait moins de droit à figurer dans notre liste.

L'an 626, Saracus, roi de Ninive, est tué au siége de cette ville attaquée par les troupes réunies de Cyaxare, roi des Mèdes, et de Nabopolassar, roi de Babylone. C'est ce même Nabopolassar qui, général des armées de Saracus, alors roi d'Assyrie, en 648, s'était révolté contre lui, et emparé de la partie de l'empire assyrien dont Babylone était la capitale et sur laquelle il a régné 21 ans. Il faut dire que Saracus, successeur de Saosduchin (le Nabuchodonosor de l'Ecriture Sainte), s'était rendu méprisable aux yeux de ses sujets par sa mollesse et le peu de soin qu'il prenait de son empire.

En 524, Smerdis, fils cadet de Cyrus, roi de Perse, fut tué par ordre de Cambyse, son frère aîné, qui occupait le trône après Cyrus. Prexaspe, favori du Roi, fut chargé de cet assassinat. Cambyse survécut très-peu de temps à ce crime, car il mourut en 523 d'une blessure qu'il se fit à la cuisse avec son épée en montant à cheval ¹. Il laissa la ré-

C'est lui qui, portant la guerre en Egypte, et ne pouvant s'en ouvrir l'entrée qu'en se rendant maître de Peluse, plaça pendant l'assaut, au premier rang, des chats, des chiens et d'autres animaux que les Egyptiens révéraient comme sacrés. Les assiégés n'osant tirer sur leurs dieux, ce stratagème ouvrit la porte de la ville aux assiégeants. C'est encore ce prince qui, arrivant à Memphis, fit massacrer tous les prêtres du dieu Apis, et tua lui-même d'un coup de poignard le dieu, qui, comme on le sait, était un superbe bœuf, dont sans doute l'excellent filet fut le régal de l'impie apiscide.

putation d'un tyran furieux; il avait tué, d'un coup de pied dans le ventre, Méroé sa sœur, devenue sa femme et qui était enceinte.

Aussitôt après l'assassinat de Smerdis, parut un faussaire, qui, ressemblant au défunt, prit son nom, trompa le peuple, et s'empara de l'autorité, pendant que Cambyse était encore en Egypte. Celui-ci pressa son retour pour punir l'usurpateur, mais il mourut dans l'intervalle. Le faux Smerdis n'y gagna pas beaucoup; car ayant été reconnu par Phédime, fille d'Otane, pour un mage (à ses oreilles coupées), il fut massacré par sept seigneurs de sa Cour dans le huitième mois de son usurpation.

Vers 470, Scopas, célèbre athlète grec, avait été vainqueur au pugilat; il fit marché avec le poète Simonide pour que celui-ci célébrât cette victoire dans une pièce de vers. La pièce terminée, Scopas ne voulut plus payer que la moitié du prix convenu, et renvoya pour l'autre moitié aux Tyndarides, c'est-à-dire à Castor et Pollux, qui, ayant été mentionnés dans la pièce, devaient, selon lui, leur portion du prix. Cette insigne mauvaise foi reçut, dit-on, bientôt sa récompense. L'athlète donna un grand festin auquel assistait Simonide. Comme on était à table, un esclave vint avertir le poète que deux hommes couverts de poussière le demandaient à la porte. Simonide sort, et à peine est-il hors de la chambre, que le plafond s'écroule, et ensevelit sous ses décombres Scopas et tous les convives. On ne faisait aucun doute en Grèce que les deux voyageurs ne fussent Castor et Pollux. Aussi le surnom de favori des Dieux resta à Simonide.

L'an 285, Seleucus, l'un des successeurs d'Alexandre, et premier roi de Séleucie, fut tué d'un coup de poignard

que Ceraunus, qui l'accompagnait, lui donna dans le dos. Il était âgé de 63 ans et en avait régné 32.

En 225, Seleucus II, dit Callinicus, roi de Séleucie, mourut prisonnier d'Arsace, par suite d'une chute de cheval, après 21 ans de règne.

En 223, Seleucus III, dit Ceraunus, fils du précédent, troisième roi de Séleucie, fut empoisonné par ses premiers officiers, dans la troisième année de son règne.

En 196, Scopas, d'abord général des Etoliens, puis des troupes de Ptolémée-Epiphane, roi d'Egypte, conspira contre ce prince et fut condamné au dernier supplice avec tous ses complices.

En 176, Seleucus IV, dit Philopator, mourut aussi empoisonné par Héliodore, après avoir régné onze ans.

En 93, Seleucus, dit Nicator, également roi de Séleucie, meurt à Mopsueste, ville de Cilicie. Il fut brûlé dans sa maison par les habitants soulevés contre lui. Son règne a été de peu de durée, sept mois en tout.

En 71, Spartacus, gladiateur, puis célèbre par les victoires qu'il remporta sur les Romains dans la guerre des esclaves révoltés qu'il commandait, finit par succomber à la bataille du Silare où il tomba percé de coups sur un monceau d'ennemis qu'il avait immolés. Avant le combat, il avait tué son cheval à la tête de l'armée, disant que s'il était vainqueur il ne manquerait pas de chevaux, et que s'il était vaincu il n'en avait pas besoin. Il s'était rendu très-redoutable aux Romains par les victoires qu'il avait d'abord remportées sur les deux préteurs Vatinius Glaber et P. Valerius, et ensuite sur les deux consuls Gellius et

Lentulus; mais Crassus qui, dans le principe, désespérait de le vaincre, parvint enfin à gagner sur les bords du Silare une victoire qui mit fin aux jours de Spartacus et à la guerre des esclaves. Ce chef de révoltés était doué d'un grand courage, mais à l'héroïsme il joignait la férocité.

En 55, Seleucus, surnommé Cybiosactes, fils d'Antiochus Eusèbe et de Cléopâtre-Séléné, fut le dernier prince de la race des Séleucides; ayant accepté la couronne d'Egypte et la main de Cléopâtre, il fut étranglé par ordre de cette princesse, à cause de ses inclinations basses et de son excessive passion pour l'argent. C'est lui qui s'empressa de faire mettre le corps d'Alexandre dans un cercueil de verre, pour se saisir de celui d'or massif où il avait reposé jusqu'alors.

En 52, Mort de Scaurus, si connu par le luxe incroyable des jeux qu'étant édile, il donna au peuple romain. Il a eu une vie assez orageuse; accusé de concussion et de vexations, il fut défendu par Cicéron dans une des causes les plus éclatantes qu'ait plaidées cet orateur; aussi Scaurus fut-il absous quoiqu'il ne le méritât guère; mais par la suite, accusé de brigues, il succomba et fut condamné, l'an 700 de R., sans que personne voulût s'intéresser pour lui. Il était fils de M. Emilius Scaurus, prince du sénat.

En 43, Seius (Cnœus), sénateur romain, fut mis à mort par l'ordre de Marc-Antoine.

Ce Romain laissa dans sa succession un superbe cheval qui était d'une force et d'une beauté si extraordinaires qu'on le disait de la race des fameux chevaux de Diomède, qui furent tués par Hercule; mais une singulière fatalité fut attachée à sa possession : tous ceux à qui il a appartenu, depuis Seius, sont morts également de mort tragique : Dolabella, qui l'eut après Seius, fut tué dans les guerres civiles; Cassius, à qui il passa ensuite, se fit ôter la vie par un esclave; et Marc-Antoine, son dernier possesseur, se tua après la bataille d'Actium; aussi par la suite le nom de ce cheval, equus Seianus, passa en proverbe pour désigner ceux qui étaient en butte aux coups de la fortune et qui finissaient malheureusement: « Il a, disait-on, le cheval de Seius. »

DEPUIS JÉSUS-CHRIST.

- L'an 31, Sejanus (Ælius), ministre et favori de Tibère, est étranglé par ordre de son maître.
- En 43, Abia, roi d'Arabie, étant entré dans une conspiration contre Izate, roi d'Adiabène, se tue au moment où l'on allait le faire prisonnier.
- En 68, Néron (L. Domitius), ce monstre couronné, souillé de tous les vices et de tous les crimes, se poignarde pour échapper au supplice de la roche Tarpéienne.
- En 79, Sabinus, prince gaulois, caché si long-temps dans les environs de Langres, nourri par les soins de sa digne Eponine, au fond d'une caverne, est condamné à mort et exécuté par ordre de Vespasien, pour s'être fait proclamer César par ses soldats, neuf ans auparavant, dans le moment que Vespasien venait d'être salué empereur.

En 211, Septimius Severus, empereur, cruel persécuteur des chrétiens, après avoir échappé aux poignards de Caracalla, est réduit à se faire mourir. Une indigestion fut l'instrument de mort qu'il préféra. En 235, Severus (Alexander), empereur, successeur d'Héliogabale, l'an 222, fut massacré, à l'âge de vingt-six ans, par ses soldats, que le barbare Maximin, comblé de ses faveurs, avait excités à la révolte.

En 257, le pape Etienne (Stephanus), élu en mars 253, reçut la couronne du martyre sous Valérien.

En 258, Sextus II, successeur d'Etienne, eut également la palme du martyre sous le même empereur. Cette persécution est la huitième; elle dura quarante-deux mois.

En 307, l'empereur Severus (Flavius Valerius) périt de mort violente par ordre de Maximin Hercule. Il fut étranglé selon les uns; d'autres prétendent qu'on lui permit de s'ouvrir les veines.

En 453, ATTILA, surnommé le fléau de Dieu, mourut d'une hémorragie à Strasbourg, en retournant dans ses états.

En 584, Chilpéric, digne époux de la cruelle Frédégonde, est assassiné à Chelles. Grégoire de Tours l'appelle l'Hérode, le Néron de la France.

En 619, le patrice Eleuthère, exarque de Ravenne, ayant voulu se faire couronner empereur, est massacré par son armée sur la route de Ravenne à Rome.

En 673, Childéric II, roi d'Austrasie, est assassiné, à l'âge de 24 ans, par Bodilon, jeune seigneur qu'il avait fait fouetter. La reine Blichilde, qui était enceinte, est également égorgée par ce Bodilon.

En 708, le pape Sisinnius, mourut subitement le 18 janvier, après vingt jours de règne.

En 752, Childeric III, est déposé, rasé et renfermé dans le monastère de Saint-Bertin à Saint-Omer, où il mourut en 755. Il eut pour successeur Pepin-le-Bref, maire du palais de Neustrie et de Bourgogne depuis 741, de toute la monarchie en 747, et proclamé roi des Français dans l'assemblée tenue à Soissons au mois de mars 742.

En 755, Abdalla, le premier des Khalyfes Abbassides, fut tué dans l'Irâc, par ordre de Mansour. C'était un prince d'un grand courage, mais d'une cruauté plus grande encore. Ayant vaincu les Ommiades, plusieurs princes de cette maison vinrent se soumettre; se fiant à son serment, ils se rendent à un grand festin auquel il les invite; mais à peine ont-ils pris place, qu'ils sont égorgés par des assassins. Aussitôt des tapis sont étendus sur les cadavres qui servent de tables aux meurtriers. Abdalla ne respecta pas même l'asile des morts; il fit ouvrir à Damas le tombeau des Ommiades, et le corps du Khalyfe Héchâm ayant été trouvé intact, il le fit mettre en croix, ensuite le fit brûler, et ses cendres furent jetées au vent.

En 824, Eugène II, fut élu pape, mais son élection fut troublée par l'ordination d'un antipape nommé Zizime, soutenu par la noblesse. Cela causa du trouble; il fut apaisé par l'empereur Lothaire qui vint à Rome. Pendant son séjour dans cette capitale, ce prince réclama plusieurs terres injustement confisquées au profit de l'Eglise, et en ordonna la restitution; Eugène y consentit. Ce pape n'a occupé le trône pontifical que pendant trois ans; il est mort au mois d'août 827. On lui attribue l'établissement de l'épreuve par l'eau froide, dont le P. Mabillon a donné

l'explication dans ses Vet. Analect., Parisiis, 1723, in-fol.

En 897, le pape ETIENNE VI, qui pendant son court pontificat avait exercé de grandes violences, fut jeté dans une obscure prison, chargé de fers, puis étranglé. Il a régné à peine 14 mois.

En 911, Sergius III, pape de 904 à 911, ne parvint au Saint-Siége qu'après beaucoup de peines et de traverses. Dès 898, à la mort de Théodore II, il avait eu une partie des suffrages des Romains; mais il fut obligé de fuir en Toscane où il resta caché jusqu'en 904, qu'il revint à Rome. Il y fut nommé en place de Christophe qu'il chassa, et ce Christophe avait lui-même chassé Léon V, son prédécesseur. Sergius III a occupé le trône pontifical pendant sept ans; Frodoard a fait l'éloge de son gouvernement; mais le satirique Liutprand, suivi par Baronius, est le seul ancien qui l'accuse d'un commerce coupable avec la fameuse Marozie. (V. l'Art de vérifier les Dates, in-8°, tom. III, p. 315.)

En 981, Otto II, dit le Sanguinaire, empereur d'Occident, se rend à Rome et fait préparer au Vatican un festin somptueux auquel il invite les grands seigneurs, les magistrats et les députés des villes d'Italie. A peine est-on à table, qu'une troupe de gens armés entre brusquement dans la salle, se jette sur ceux dont les noms sont inscrits sur une liste de proscription, les traîne dehors et les égorge. Deux ans après (le 7 décembre 983), Otto meurt à Rome, empoisonné, dit-on, après avoir régné dix ans, et avoir commis beaucoup d'autres cruautés 1.

OTTO, son père, dit le Grand, qui a régné de 936 à 973, était

En 1071, Eudoxie, impératrice d'Orient, fut réléguée par Jean Ducas, dans un couvent où elle termina ses jours vers 1097. C'était une femme savante; elle fit une espèce de dictionnaire intitulé *Ionia seu Violarium*, que M. Dansse de Villoison a publié avec des notes et des dissertations curieuses, dans le premier volume de ses *Anecdota græca*, Venetiis, 1781, 2 vol. in-4°. Ce traité d'Eudoxie, relatif aux généalogies des Dieux, des héros et héroïnes, renferme tout ce que l'on a dit de plus curieux sur le paganisme.

très-sévère, mais pas aussi cruel que son fils. Les Romains ayant enfermé le pape Jean XIII au château Saint-Ange, puis l'ayant chassé de Rome, Otto le fit réintégrer, et condamna à diverses peines et supplices ceux qui avaient pris part à cette révolte. On fit grâce de la vie au Préfet de Rome nommé Pierre; mais la punition ignominieuse qu'on lui infligea ne fut-elle pas pire que la mort? On commença par lui couper la barbe, objet de grande vénération dans ce temps; puis on le pendit par les cheveux au cheval de la statue de Constantin; ensuite on le mit à rebours sur un âne; on lui attacha une outre sur la tête, puis deux autres aux cuisses; et, dans cet état, on le promena par la ville, le frappant de verges et l'exposant à toutes les railleries et à toutes les insultes de la populace; enfin on le jeta dans une prison obscure d'où il ne sortit, après un long séjour, que pour être banni loin de Rome.

Cet empereur Orro ne jurait que par sa barbe dont il prenait le plus grand soin et qui lui descendait jusqu'à la ceinture.

C'est sous son règne que l'on infligeait différentes peines singulières suivant la diversité des états. Le Harnescar était la punition de la haute noblesse; elle consistait à porter un chien sur les épaules l'espace d'une ou deux lieues; la petite noblesse était condamnée à porter une selle de cheval; le clergé, un gros missel; et la bourgeoisie une charrue, mais toujours à pareille distance. Ces détails ne me sont parvenus qu'après la publication de La Selle chevalière, Dijon, 1836, in-8°. En 1147, le Pape Eugène III, élève de S. Bernard, eut un pontificat très-orageux. Trois fois, il fut obligé de quitter Rome; il se retira en France, l'asile ordinaire des Papes et des Princes persécutés. Il séjourna à Cluny, à Dijon, où le roi Louis-le-Jeune vint au devant de lui; à Citeaux, à Paris, à Châlons-sur-Marne, à Verdun, etc.; enfin il rentra à Rome en 1152, et y mourut le 8 juillet 1153.

En 1154, Roger, premier roi de Sicile, mourut à l'âge de 58 ans, après un règne très-agité; il attira sur l'Italie le fléau des guerres qu'y firent les empereurs d'Orient et d'Occident qu'il avait provoqués.

En 1265, Napoléon della Torre, se fit proclamer Seigneur de Milan. Après s'être déclaré contre les nobles et en avoir fait périr plusieurs, il fut fait prisonnier avec Mosca son fils, par l'archevêque Otto Visconti, en 1276; puis, dépouillé de son titre, il mourut en prison en 1283.

En 1439, Eugène IV, élu pape le 3 mars 1431, sut déposé par le concile de Bàle, qui nomma en sa place Amédée, Duc de Savoie. Eugène ne vit point la fin de ce schisme et mourut le 23 février 1447, après un pontificat fort orageux.

Vers 1570, mourut Sartorius, savant Hollandais, né à Amsterdam vers le commencement du xvie siècle; il possédait et enseignait les langues latine, grecque et hébraïque. Ses opinions religieuses lui attirèrent des persécutions; il embrassa la Réforme vers 1558 et devint ministre évangélique à Delft et à Noordwick : il passe pour un des pre-

miers restaurateurs de la langue hollandaise. Il s'est fait à lui-même cette épitaphe :

Hac ego sum tumulatus humo Sartorius, ortum
Cui primum tellus Amsterodama dedit.
Ingenium colui variè, docuique juventam
Omnigenas artes, quippe triglottos eram.
Sed postquam virtus, duris exercita fatis,
Destituit corpus, spiritus astra tenet.

Ce savant n'est connu que sous le nom de Sartorius; mais son nom de famille était Jean Schneider. Hadrien Junius a dit de lui qu'il était sorti plus de savants de son école que de héros du cheval de Troie.

En 1590, le Pape Sixtus V (Sixte-Quint) mourut trèspeu regretté des Romains à cause de son excessive sévérité qui allait parfois jusqu'à la cruauté, et des grands impôts dont il accablait le peuple. Aussi, après sa mort, le peuple se vengea en brisant la statue qu'on lui avait érigée de son vivant; et le sénat décréta qu'il ne serait plus érigé de statues à aucun pape durant sa vie.

En 1704, Stanislas Leczinski est élu roi de Pologne, en place de Frédéric-Auguste déposé; mais par suite des troubles qui agitèrent le royaume, et du rétablissement de Frédéric-Auguste, Stanislas fut obligé de fuir et de quitter ses Etats en 1710. Elu une seconde fois en 1733, il abdiqua trois ans après, en 1736, et se retira en France au mois de juin de la même année. Il fut reconnu duc de Lorraine et de Bar en 1737. Sa fille unique, Marie-Charlotte-Sophie-Félicité Leczinska avait été mariée à Louis XV le 15 août 1725. Stanislas périt à Nancy par accident, (le feu ayant pris à sa robe de chambre), le 23 février 1766. Il était âgé de 83 ans.

En 1820, Louvel (Louis-Pierre), employé dans les écuries du Roi comme sellier, poignarde le duc de Berry, âgé de 42 ans, à dix heures du soir, le 13 février, à la porte de l'opéra, à Paris. Le prince ne survit que quelques heures à sa blessure, malgré les soins empressés du célèbre Dupuytren. Le misérable assassin est condamné à mort par arrêt de la Cour des pairs du 6 juin de la même année 1820, et il est exécuté le lendemain 7, à l'âge de 37 ans.

En 1821, Napoléon Bonaparte, empereur des Français, après un règne des plus éclatants, qui a duré dix ans (du 18 mai 1804 au 11 avril 1814), meurt en exil à l'île Sainte-Hélène, le 5 mai. Il a vécu 51 ans 8 mois et 20 jours.

En 1832, Napoléon Bonaparte (François-Charles-Joseph), né de l'empereur Napoléon, et de l'archiduchesse Marie-Louise, le 20 mars 1810, meurt à Schænbrun le 22 juillet 1832.

VIII.

DE QUELQUES MOTS ASSEZ SINGULIERS

DANS LEUR DÉCOMPOSITION SUCCESSIVE.

Nous ignorons si toutes les langues pourraient offrir de ces sortes de mots; nous nous contenterons pour le moment d'en exposer trois, puisés l'un dans la langue latine, le second dans la langue française, et le troisième dans la langue grecque. Tous les trois présentent une particularité assez remarquable.

Par exemple, le mot latin AMORE, (ablatif du sub-

stantif AMOR, qui signifie amour 1, amitié), si vous le privez successivement d'une lettre à gauche, vous donnera quatre mots différents exprimant tous les caractères du véritable attachement :

AMORE MORE ORE RE

En effet, l'amour, l'amitié, l'attachement se prouvent 1° AMORE, par l'union des sentiments;

- 2° MORE, par la conformité des habitudes, le plaisir d'être ensemble;
- 3° ore, par des protestations d'attachement, des discours agréables;
- 4° RE, par les effets, c'est-à-dire par les services que l'on se rend mutuellement.

Le mot français SAVOIR, décomposé de la même manière que le précédent, renferme ce qui caractérise l'ambitieux dans ses désirs :

> SAVOIR AVOIR VOIR OIR OR

N'est-il pas reconnu que l'ambitieux voudrait tout savoir, tout avoir, tout voir, tout oir (vieux mot français

Les Anciens connaissaient ou plutôt désignaient cinq degrés par lesquels passe ordinairement l'amour depuis sa naissance jusqu'à l'accomplissement de ses vœux, qu'on pourrait peut-être qui signifie entendre), et posséder la richesse désignée par l'or.

Le troisième mot emprunté du grec est NAPOLEON. M. de Roquefort me le fournit dans son Dictionnaire éty-mologique de la langue française. Paris, 1829, 2 vol. in-8°, tom. II, p. 121.

« Un tireur d'horoscopes, dit-il, a fait le calcul suivant » sur le mot NAPOLÉON. Ce nom-propre est composé » de deux mots grecs qui signifient Lion du désert ¹. Ce » même mot, ingénieusement combiné, présente une

appeler son tombeau. Ces cinq degrés sont: 1° visus, 2° colloquium, 3° tactus, 4° connubium, 5° concubitus.

Un poète les a compris dans ces deux vers léonins qui renferment de plus un petit avertissement.

Visus et alloquium, tactus, post oscula factum. Ni fugias tactus, vix evitabitur actus.

Il a fallu trois vers à un autre poète pour rendre la même pensée, en changeant quelques mots :

Post visum risus, post risum venit ad usum: Post usum tactus, post tactum venit ad actum: Post actum fructus; post fructum pænifet acti.

Nous avons trouvé dans un journal du 25 juin 1838, un article qui coïncide avec ces mots le Lion du désert : cet article est ainsi conçu : « Bonaparte disait que le désert avait toujours eu pour » lui un attrait particulier, et qu'il ne l'avait jamais traversé sans » une certaine émotion. On n'en voyait point les bornes, il n'avait » ni commencement ni fin ; c'était l'image de l'immensité, un » océan de pied ferme. Ce spectacle plaisait à son imagination, » et il aimait à faire observer que Napoléon veut dire le lion du » désert. »

» phrase qui offre une singulière analogie avec le carac» tère de cet homme extraordinaire :

1.				N	APOLÉON
6.					APOLÉON
7.					. POLÉON
3.		1			OLÉON
4.					LĖON
					EON
					ON

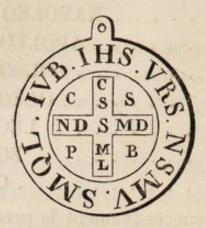
- » En enlevant successivement la première lettre de ce
 » mot et ensuite celle de chaque mot restant, on forme six
 » mots grecs dont la traduction littérale, dans l'ordre des
 » Nos désignés, est :
- » Napoleon, on o leon leon eon, apoleon poleon; Ναπολεον, » ων ο λεων λεων ευν, απολεων πολεων, ce qui signifie : Napoléon, » étant le lion des peuples, allait détruisant les cités. »

IX.

DES SIGLES.

On entend par sigles des lettres initiales qui, suivies d'un point, et disposées soit isolément, soit avec d'autres, présentent un sens lorsqu'on sait ou que l'on devine les mots dont elles sont les initiales. Nous allons donner différents exemples de sigles dont la signification n'est pas familière à tout le monde.

CROIX DE SAINT BENOIT, VULGAIREMENT APPELÉE LA CROIX DES SORCIERS.



Cette croix, entièrement composée, comme on le voit, de sigles ou lettres initiales indiquant chacune un mot, a souvent embarrassé les amateurs curieux de deviner la signification de ces mots et le sens attaché à leur série si bizarrement disposée. C'est ce qui a fait appeler très-improprement cette espèce de médaille, la Croix des Sorciers, par des gens qui ne l'étaient guère, par ces esprits faibles et superstitieux qui, dans les siècles précédents, trouvaient de la sorcellerie dans tout ce qu'ils ne comprenaient pas. L'explication que nous allons donner de ces lettres, prouvera combien on était dans l'erreur en attribuant à l'esprit malin ce qui lui était diamétralement opposé.

Commençons par la légende, c'est-à-dire par les lettres insérées dans la partie circulaire de cette pièce; chaque groupe de lettres doit être interprété ainsi qu'il suit:

IHS. - JESUS HOMINUM SALVATOR.

VRS. - VADE RETRÒ SATANA;

NSMV. - NUNQUAM SUADEAS MIHI VANA;

SMQL. — SUNT MALA QUÆ LIBAS;

IVB. - IPSE VENENA BIBAS 1.

¹ Ces deux espèces de vers léonins, ou plutôt ces quatre der-

Voilà pour la légende ; passons à la croix dont les lettres placées verticalement sur la tige présentent le sens suivant.

CSSML. — CRUX SACRA SIS MIHI LUX.
Celles qui sont sur les croisillons signifient:
NDSMD. — NUNQUAM DÆMON SIS MIHI DUX.

Enfin les lettres qui sont dans le champ de la pièce se rendent ainsi:

CSPB. — CHRISTUS SIT PERPETUÒ BENEDICTUS!

Telle est l'interprétation des lettres composant la croix de Saint-Benoît, qui, comme on vient de le voir, n'a rien ni de sorcier, ni de diabolique, pas même de poétique, quoiqu'on y trouve la forme de quelques mauvais vers léonins. ¹

nières lignes se retrouvent dans une vieille légende ou histoire superstitieuse de la construction du Pont-au-Diable à Sens, au commencement du xme siècle. Le Diable avait fourni des fonds à l'architecte nommé Guinefort, moyennant la cession de son ame, marchés assez communs dans ces siècles de lumières. Cependant, ce Guinefort, longtemps après, éprouva des remords, et il demanda pardon à Dieu et aux Saints. M. le curé de Sens, touché de son repentir, survint en étole, avec l'eau bénite; puis chassa le Diable et l'exorcisa en prononçant ces paroles qu'il fit répéter au pénitent :

Vade retrò, Satana, nunquam suade mihi vana, Sunt mala quæ libas, ipse venena bibas. Retire toi, Satan, cesse de me tenter, Garde bien ton poison, je n'y veux pas goûter.

Cette anecdote nous est communiquée par l'estimable et savant M. Théod. Tarbé, de Sens, qui l'a insérée dans l'un de ses curieux almanachs de Sens, année 1837, p. 184-188.

Cette croix a été dessinée et gravée, mais sans explication, dans les Epistolæ itinerariæ, de Bruckman, Wolfenbutel, 1742, 1749

Les trois premières lettres dont nous avons parlé, IHS, qui sont rendues par Jesus Hominum Salvator, ont encore une autre interprétation, mais c'est lorsqu'elles forment le monogramme suivant:

I H S

Alors elles expriment l'inscription portée sur le labarum de Constantin, et qui signifiait In Hoc Signo Vinces. « Vous vaincrez par ce signe. » Mais ce n'est qu'une traduction latine de la véritable inscription du labarum; car dans le prodige qui arriva sous Constantin allant combattre Maxence l'an 311, ce prince vit dans les airs une croix avec ces mots grecs: En τογτΩ NIKA, c'est-à-dire, sois vainqueur par ce signe.

DU MOT SALIGIA,

OU

SIGLES SUR LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX.

Ce mot créé dans le xvi° siècle, est composé des initiales des sept péchés capitaux, exprimés en latin; sur quoi Antoine, archevêque de Florence, a fait ce vers léonin:

Ut tibi sit vita, semper saligia vita.

Le P. Crespet, religieux célestin de Paris, dans son Jardin de plaisir et récréation spirituelle, Paris, 1602, in-8°, dit, p. 401, que « sept diables sont députés pour présider à chacun péché mortel. » On en va voir le nom

et 1756, 3 parties en 1 vol. in-4°, avec beaucoup de fig. dont quelques-unes sont singulières. Deux autres croix plus riches et plus grandes y sont encore gravées. Voy. CENTURIA III. Epist. itin. 47, p. 548, tab. XIV, tab. XVI et tab. XV. dans le petit tableau suivant, où chaque lettre du mot saligia se trouve être l'initiale d'un péché capital:

Фиреквіл L'orgueil, présidé par	LIVIATHAM.
>varitia L'avarice par	MAMMON.
TUXURIA La luxure par	Asmodée.
⊢RA La colère par	ABEDEDON.
CULA La gourmandise . par	Венемотн.
-NVIDIA L'envie par	SATHAN.
≽седіл La paresse par	LUCIFER.

Dans un vieux bouquin sans date, intitulé Articuli fidei, et imprimé chez Michel Lenoir, en goth., nous trouvons les mêmes sept péchés mortels, comparés aux sept animaux avec lesquels on leur croit de l'affinité, et ensuite les sept vertus qui leur sont opposées. Voici le tableau, copié textuellement, à part l'ordre des péchés que nous changeons pour les faire rapporter au mot saligia.

Quibus comparantur.	Quibus contrariantur.
∞ превы leoni. —	Фиреквіа humilitati.
►VARITIA camelo. —	>varitia largitati.
HUXURIA hirco. —	Huxuria castitati.
-ка lupo. —	-RA patientie. (Sic).
QULA urso vel porco. —	QULA sobrietati.
-NVIDIA cani. —	-NVIDIA pietati.
>cedia asino. —	➤CEDIA. diligentie. (Sic).

On trouve aussi dans les vieux livres d'Heures, imprimés vers le commencement du xviº siècle, des vignettes au nombre de sept, où sont représentées sous la figure de femmes les vertus combattant les vices. Chaque vertu, armée de toutes pièces, montée sur un très-beau cheval, terrasse chaque péché capital, représenté aussi par une femme et monté sur l'animal dont il est l'emblême. Ainsi,

dans des *Heures*, imprimées chez Sim. Vostre, en 1518, gr. in-8°, on voit les légendes suivantes inscrites dans chaque vignette, au-dessus de la tête des deux femmes combattant:

- 1° « HUMILITÉ TRÉBUCHE ORGUEIL, montée sur un lion.
- 2° » Chasteté trébuche paillardise (sic), montée sur un bouc.
 - 3° » CHARITÉ TRÉBUCHE ENVYE, montée sur un chien.
- 4° » Patiense (sic) trébuche vre (colère), montée sur un ours.
 - 5° » DILIGENSE TRÉBUCHE PARESSE, montée sur un âne.
 - 6° » LARGESSE TRÉBUCHE AVARICE, montée sur un singe.
- 7° » Sobriété trébuche gloutonie, montée sur un porc.

On voit qu'il y a différence dans l'ordre des péchés et dans la nomenclature des animaux. Ici la colère est montée sur un ours au lieu de l'être sur un loup; et l'avarice est sur un singe, au lieu d'être sur un chameau, comme dans le précédent tableau.

Lorsque l'Oreste de Voltaire parut pour la première fois, le 12 février 1750, l'affluence fut grande à la représentation, et l'on mit sur les contremarques des billets du parterre, les lettres suivantes:

O. T. P.

Q.

M. U. D.

qui signifient ce vers d'Horace :

Omne Tulit Punctum Qui Miscuit Utile Dulci.

Un mauvais plaisant interpréta ces sigles de la manière suivante :

Oreste, Tragédie Pitoyable, Que Monsieur Voltaire Donne.

Puisqu'il est ici question de l'une des tragédies de Voltaire, nous en citerons une autre du même auteur; c'est Zaïre, dont il a retranché quatre vers qui ont été retrouvés, en 1792, dans un manuscrit qui était parmi les papiers déposés dans les bureaux de la police à Paris. Ces quatre vers faisaient partie de la troisième scène du second acte, vers le milieu, à l'endroit où le vieux Lusignan implore Dieu après avoir reconnu sa fille:

Ne m'abandonnez pas, Dieu qui voyez mes larmes!

- » Et toi, cher instrument du salut des mortels,
- » Gage auguste du Dieu vivant sur nos autels,
- » Bois rougi de son sang, relique incorruptible,
- » Croix sur qui s'accomplit ce mystère terrible,
 Dieu mort sur cette croix et qui revis pour nous,
 Parle, achève, ô mon Dieu, ce sont là de tes coups.

Les quatre vers précédés de guillemets, sont ceux qui ont été retranchés.

AFFICHE VÉNITIENNE.

Dans le siècle dernier, on placarda clandestinement à la porte du Sénat de Venise une affiche qui ne contenait que ces neuf sigles :

P. P. P.

J. J. J.

R. R. R.

On conçoit aisément que l'inquisition d'état, toujours si susceptible, et sans doute composée alors de jeunes sénateurs, prit l'éveil, et, ne pouvant deviner le mot de l'énigme, promit ample récompense à celui qui le donnerait et qui ferait connaître l'auteur de la pièce. L'explication ne se fit pas attendre; le lendemain, une nouvelle affiche porta:

PRUDENTIA PATRUM PERIIT,

JMPRUDENTIA JUVENUM JMPERAT,

RESPUBLICA RECENS RUIT.

Gratis.

Les sénateurs ont-ils profité de cette leçon gratuite? c'est ce que l'histoire ne dit pas.

Il existe dans un vieux recueil d'inscriptions, un distique qui pourrait bien avoir quelque rapport avec l'affiche précédente; il est ainsi conçu :

Defunctis patribus, successit prava juventus, Cujus consilio quæ valuêre ruunt.

Ce distique est précédé d'un autre que l'on dit avoir été gravé sur les portes de la cathédrale de Breslaw; le voici :

Quas sacras ædes pietas construxit avorum, Has nunc hæredes invadunt more luporum.

Il paraît que les auteurs de ces méchants quolibets en voulaient à la jeunesse de leur temps; c'était au xvie siècle; et comme il n'y a rien de nouveau sous le soleil, nous retrouvons au temps présent des gens chagrins qui, le sourire ironique sur les lèvres, s'avisent aussi de nous parler de la jeunesse avec une irrévérence à peu près égale à celle de ces anciens. Nous sommes bien aise de profiter de cette occasion pour dénoncer à nos lecteurs un pitoyable article inséré, il y a quelque temps, dans la Bibliothèque de Genève, sous le titre suivant: Des Adolescens de notre époque, comme gros d'avenir. Nous nous bornons à un petit extrait, car, en fait de sottises, les plus courtes sont les meilleures.

« Dans l'heureux siècle où nous vivons, dit ce mauvais plaisant, il y a des hommes de quinze ans, mais il n'y a plus d'adolescens. On passe de plein saut de l'enfance à l'âge mûr, de la toupie à la gazette, du rudiment à la science infuse. Avant la première barbe, l'esprit est fait, parfait, il n'hésite plus; il a son idée fixe sur les choses, les hommes, les principes, les systèmes. Le cœur est froid, blasé, vu qu'il se connoît et se domine. On en remontre aux autres, et surtout à son père qui se fait vieux. Aussi il résulte de ce nouvel ordre de choses des principes vrais, justes, invariables, dont on ne doit plus s'écarter; les voici:

- « L'expérience est une chose inutile.
- » Le commerce des hommes et l'observation n'apprennent rien.
- » Dans ce siècle de lumières, les lumières sont infuses à la jeunesse.
- » L'âge où les passions sont dans toute leur effervescence, est naturellement celui où la raison domine.
- » Le point culminant du bon sens et du jugement se rencontre nécessairemententre vingt et vingt-cinq ans, et rarement au-dessus. Passé cet âge, la société n'est plus composée que d'hommes usés et parfaitement désignés par ces judicieuses qualifications : à vingt ans, homme fait; à vingt-cinq ans, maturité complète; à trente ans, faux toupet; à quarante ans, perruque; à cinquante ans, ganache ¹; à soixante ans, momie; à soixante et dix ans, fossile, outre-tombe, néant. »

En 1835, un poète tourangeau ne s'est-il pas avisé d'exprimer la même pensée et d'enchâsser les mêmes dénominations dans une pièce de vers intitulée Le Septuagénaire,

Ce mot, dans son vrai sens, signifie mâchoire inférieure du cheval. Et comme cette mâchoire est assez grosse, on a appliqué familièrement ce mot à ceux qui ont l'esprit ou le parler pédant et lourd. Borel dérive ganache de gena, joue; mais il vient de l'italien ganascia, ou de l'espagnol ganassa.

ou le chant du Cygne! Nous ne citerons que la tirade où ces dénominations se trouvent :

" D'après nos grands faiseurs, on est homme à quinze ans;

A vingt, par son mérite et son expérience,

On appartient à cette jeune France

Qui seule fait autorité :

A vingt-cinq ans on est dans sa maturité,

A trente, faux-toupet; à quarante, perruque,

Et relégué dans la classe caduque;

A cinquante, momie, ou fossile, ou néant '. »

LES CINQ P.

Toute jeune personne que l'on recherche en mariage sera suffisamment dotée, si elle a ces cinq P en partage.

Sit Pia, sit Prudens, Pulchra, Pudica, Potens.

C'est-à-dire qu'elle soit pieuse, prudente, belle, pudique et riche. N'en demandez pas davantage.

LES TROIS O DE THÉODORE DE BÈZE.

Ces trois O signifient Opus, Opes, Ops, travail, richesses et soins. Théodore de Bèze eut le bonheur de les rencontrer successivement dans les trois femmes qu'il eut pendant le cours de sa vie. Il s'en explique lui-même ainsi :

Tres mihi disparili sunt junctæ ætate puellæ;

Hæc juveni, illa viro, tertia deindè seni.

Propter Opus validis prima est mihi ducta sub annis,

Altera propter Opes, tertia propter Opem.

« J'ai eu trois femmes aux différents âges de ma vie,

1 Extrait des Annales de la Société d'agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire, tom. XV, 1835, in-8°, pp. 160-164.

dans ma jeunesse, dans la force de l'âge et dans ma vieillesse. La première m'a aidé dans mes travaux; la seconde m'a apporté de la fortune, et la troisième a pris soin de mes vieux jours. »

LES CINQ MOTS LATINS DE LOUIS XI.

On prétend que ce prince si doux, si franc, si humain, se faisait gloire de son ignorance; et c'est au point qu'il voulait bannir de sa Cour et de l'éducation de son fils (Charles VIII), la langue latine, sauf cependant cinq mots qu'il réservait par privilège et qu'il trouvait si admirables qu'il en fit toute sa vie la règle de sa conduite. « Non, » disait-il, le latin n'est nullement nécessaire à un roi, ou » du moins le lui est très peu, et il suffira que mon fils en » sache les cinq mots suivants : Qui nescit dissimulare, » NESCIT REGNARE; là gît tout l'art de gouverner. » Aussi posait-il en principe dans son Rosier des guerres 1, cette maxime: » Nuls conseils ne sont meilleurs que ceulx que » ton adversaire ne peut savoir avant que tu les faces. » C'est-à-dire : dissimule toute résolution, de sorte que ton adversaire ne puisse la connaître qu'après que tu l'auras mise à exécution. - Autre maxime tirée du même ou-

roi n'a pas fait lui-même, quoiqu'on l'ait imprimé vers 1521, sous le titre de Rozier des guerres, compilé par le feu roi Louis, onzième de ce nom, Paris, in-4° goth, mais qu'il a fait rédiger pour son fils. On peut consulter sur ce livre le journal littéraire, Le Conservateur, mars 1760, p. 67-88; — Naudé, Additions à l'histoire de Louis XI, ch. 3; — La Croix du Maine, in-4°, tom. II, p. 39; — Bibliothèque historique de France, in-fol°, tom. II, p. 771, n° 27,182. — Brunet, Manuel, tom. III, p. 253, etc., etc.

vrage : « De tant que fust vault mieulx que escorce, au-» tant vault mieux soustilleté que force. » ce qui signifie :

Sachez qu'autant le bois l'emporte sur l'écorce, Autant subtilité l'emporte sur la force.

MAXIMES TIRÉES DU BRÉVIAIRE DES POLITIQUES.

Ces maximes sont dans le genre de celles dont nous venons de parler; mais elles ont une autre source, et sont un peu plus étendues. On prétend qu'elles ont été enseignées par Mazarin à Louis XIV, comme la règle de conduite la plus sûre dans l'administration des affaires publiques et privées; en voici l'énoncé:

Simula, dissimula; nulli crede; omnia lauda; Nosce te ipsum; nosce alios.

Comme ces principes sont extraits d'une diatribe forcenée, publiée contre Mazarin, il est tout naturel de penser que la conscience de ce doucereux ministre n'est point chargée de ce délit machiavélique. Le livre d'où sont tirées ces belles maximes est intitulé Breviarium politicorum secundum rubricas mazarinicas. Colon. Agrip., Joan. Selliba, 1684, pet. in-12. La Bibliothèque historique de France, N° 32,564, en annonce une édition, Parisiis, J. Le Petit, 1695, in-24, et ajoute que « ce livre est » assez curieux, et n'est pas mal fait dans son espèce dia- » bolique. » On en connaît encore une édition, Vesaliæ, et Amstelodami, Joh. Wolters, 1700, pet. in-12. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec Le grand Bréviaire de Mazarin, in-4°, pièce badine sur les mœurs du Cardinal et sur la manière dont il passe la journée.

QUATRIÈME OBJET.

RÉVERIES RENOUVELÉES DES GRECS,

OU

SYMBOLES ET PRÉCEPTES DE PYTHAGORE.

Si la vénérable antiquité nous présente souvent d'une manière claire et précise, des objets graves, des objets dignes de nos hommages et de notre admiration, sous le rapport moral, philosophique et scientifique, il faut convenir que parfois elle nous en offre aussi qui, par l'expression, sont d'une singularité et d'une bizarrerie vraiment inconcevables. Peut-être ces objets ne sont-ils devenus tels que par le long laps de temps, ou par le changement de mœurs? cela se peut ; mais leur tour grotesque et obscur ne les rend pas moins d'autant plus surprenants pour nous, qu'ils proviennent, dit-on, d'anciens sages, d'illustres personnages qui ont tenu les premiers rangs parmi cette foule de philosophes à la longue barbe, au bâton noueux, au costume sévère, et de plus fondateurs de tant d'écoles, d'académies et de sectes qui ont illustré la Grèce et l'Italie 1.

On en énumère dix-sept de bon compte chez les Anciens, depuis Thalès jusqu'à Sextus-Empiricus, savoir :

¹º L'école Ionique, fondée par Thalès, mort vers 548 av. J.-C., puis renouvelée par Anaxagore, mort 428 av. J.-C.

²º L'ÉCOLE D'ITALIE, fondée par l'auteur des Symboles, notre

Ce petit préliminaire nous est suggéré par les symboles de Pythagore que nous avons découverts et que nous allons rendre tels que les ont révélés les investigateurs de sa

Pythagore, m. vers 490 av. J.-C.

3º L'ECOLE ÉLÉATIQUE ou d'Élée, fondée par Xénophanes de Colophon, m. vers 517 av. J.-C.

4º L'Académie, fondée par Platon, m. vers 348 av. J.-C.

5° Le Lycée, ou Péripatétisme, fondé par Aristote, m. 322 av. J -C.

6° L'ÉCOLE CYNIQUE, fondée par Antisthènes, m. vers l'an 363, et Diogène, m. l'an 323 av. J.-C.

7º L'école de Cyrène, fondée par Aristippe, m. l'an 399 av. J.-C.

8° L'école de Mégare, fondée par Euclide, m. vers 390 av. J.-C.

9° L'école Erétriaque ou d'Elis, fondée par Phédon, m. vers 391 av. J.-C.

10° L'école d'Epicure, fondée par ce philosophe, m. l'an 271 av. J.-C.

11° L'ÉCOLE SCEPTIQUE, fondée par Pyrrhon qui florissait vers 366 av. J.-C.

12° L'ÉCOLE STOÏQUE, fondée par Zénon, m. vers l'an 309 av. J.-C.

13° La nouvelle Académie, fondée par Arcésilas, m. l'an 241 av. J.-C.

14° L'école Eclectique et Syncrétique, fondée par Potamon, m. vers 279 av. J.-C.

15° L'école Théosophique ou Mystique, fondée par Aristobule, m. 184 ans av. J.-С.

16° L'Empirisme, ou Néo-Scepticisme, fondé par Sextus-Empiricus, vers 170 dep. J.-C.

17° Le Néo-Platonisme, ou nouvel Eclectisme, fondé par Ammonius-Saccas, vers 195 dep. J.-C., suivi et développé par Plotin, m. en 270; par Porphyre, m. vers 305; par Jamblique, m. vers 333; par Proclus, m. en 435; par etc., etc.

haute philosophie, entre autres Plutarque 1, Diogène-Laërce, Porphyre, Jamblique, etc., et tels qu'ils ont été traduits au xviº siècle. Il nous a semblé que la plupart de ces symboles, par leur hétéroclite énonciation, ont tous les droits possibles à figurer dans notre recueil de singularités; sauf ensuite à retrouver ce grand homme dans toute la sublimité de sa morale rendue de la manière la plus simple et la plus claire. Mais sa doctrine symbolique n'en est pas moins fort singulière quant à l'expression. On dira peutêtre que Pythagore lui-même ou bien ses disciples ont pensé qu'il était bon de ne pas annoncer trop ouvertement au vulgaire certaines vérités; que d'ailleurs ce sont des symboles, et que tout symbole n'est qu'un emblême, une image, une enveloppe qui, par son tour pittoresque et un peu obscur, présente quelque chose de plus attrayant? Soit; mais si cette enveloppe, loin d'être une gaze transparente qui rende plus piquant le précepte, est un voile épais dont la contexture frise le trivial et le ridicule, on ne peut guère s'empêcher de témoigner sa surprise et même de sourire; c'est sans doute ce que fera plus d'un lecteur en parcourant les tablettes symboliques suivantes. Nous donnons ces symboles textuellement traduits, tels que nous les puisons dans les différents auteurs et commentateurs familiarisés avec la philosophie de Pythagore; et nous ajoutons à quelques articles les explications que nous avons découvertes dans ces mêmes auteurs, sans ga-

Il en cite plusieurs dans ses OEuvres morales, et notamment dans le chapitre intitulé, Comment il faut nourrir les enfants. Il y dit : « C'est ce que Pythagoras commandoit expressément en ses » préceptes énigmatiques, sous paroles couvertes, lesquels je veux » en passant exposer pour ce qu'ils ne sont pas de petite efficace » pour acquérir vertu.... » (Traduction d'Amyot.)

rantir l'exactitude de leur perspicacité à deviner ces plaisants logogriphes dont un grand nombre est sans interprétation.

Voici donc les recommandations symboliques de notre sage et illustre philosophe.

« Ne manque jamais de te gratter le devant de la tête en sortant, et le derrière de la tête ¹ en entrant. »

Cela signifie, dit-on : « Songe dès le matin à ce que tu dois faire pendant la journée; et le soir, avant de t'endormir, songe à te rendre un compte exact de ce que tu as fait depuis ton lever. » Un ancien poète latin a dit plus clairement :

Nec priùs in dulcem declinent lumina somnum Omnia quam longi reputaveris acta diei.

« Aie toujours soin de chausser le pied droit le premier, et de lever le pied gauche avant le pied droit. »

C'est-à-dire, « Fais d'abord les affaires utiles les premières, et ne donne que le second rang aux occupations agréables, frivoles ou indifférentes. » Nos militaires sont encore fidèles au second précepte de Pythagore : ils partent toujours du pied gauche.

« Brouille les draps de ton lit , incontinent que tu es levé. » (Selon Plutarque ; et selon Diogène-Laërce) : « Aie toujours tes couvertures pliées. »

Plutarque donne plusieurs conjectures sur ce précepte: la plus plausible est que la confusion des draps est recommandée pour que l'on ne soit pas tenté de se coucher pendant le jour. Ce que le vieux traducteur de Plutarque, Amyot, rend ainsi : « Il faut reposer la nuict; et le jour se lever pour travailler, et ne pas laisser au lict la trace de son corps; car à rien ne sert un homme qui dort, non plus que quand il est mort. »

L'auteur ou plutôt le traducteur a fort bien fait de répéter les mots « de la tête; » cela épargne tout doute et tout embarras sur la partie qu'il convient de gratter. « Honore les Dieux et les Héros, mais honore-les différemment : les Dieux en tout temps, avec chasteté et en habit blanc ¹; les Héros seulement lorsque le soleil a achevé la moitié de sa course, dans la journée. »

Sans interprétation.

- « Ne goûte point de ceux qui ont la queue noire. » Ce précepte tiré de Plutarque est ainsi interprété dans la vieille traduction d'Amyot : « C'est autant à dire ; ne fréquente point aux hommes difamez et dénigrez pour leur meschante vie. »
- « Préfère le silence à l'écho. »

 Excellent précepte de modestie pratique.
- « Souviens-toi que la nature t'a donné deux oreilles et une seule bouche. »

Encore un bon précepte, qui signifie : « Ecoute beaucoup, et parle peu. »

« Ne saute point par-dessus le joug. »

Nous n'avons trouvé aucune interprétation de ce précepte; mais il doit signifier : « Sois soumis aux lois, et ne t'écarte point des devoirs imposés dans la société. »

« Ne passe point par-dessus la balance. »

Extrait de Plutarque : « c'est-à-dire qu'il faut faire grand cas de la justice et se donner bien garde de la transgresser. »

« Ne t'assieds point sur le boisseau. »

Encore tiré de Plutarque avec cette interprétation : « Il faut fuir l'oisiveté pour se pourvoir des choses nécessaires à la vie de l'homme. » — D: Laërce donne une autre interprétation; cela signifie selon lui : « On doit prendre également soin du présent et

On prétend que Pythagore était toujours vêtu d'une robe blanche, emblême de sa douceur et de la pureté de sa morale.

de l'avenir, parce que le boisseau est la mesure d'une portion de nourriture pour un jour. »

« Laisse les grands chemins, suis les sentiers. »

Nulle interprétation. Il nous semble que cela doit signifier : « Il ne faut point, dans le cours de la vie, suivre toutes les habitudes du vulgaire, de la foule; il faut vivre d'une manière plus réservée. » Au reste, on trouve dans Diogène-Laërce un symbole attribué aussi à Pythagore, et diamétralement opposé à celui-ci : « Ne marche point hors du grand chemin; » ce qui pourrait s'interpréter ainsi : « N'adopte point d'opinions extraordinaires, ni de manières inusitées. »

« Choisis bien le moment pour nettoyer les étables publiques. »

Sans interprétation. Cela ne signifierait-il pas qu'il faut prendre de grandes précautions quand on veut réformer quelques abus parmi le peuple, surtout lorsque ces abus tiennent à des penchants vicieux?

« Le lever du soleil est plus estimable que le coucher. »

Sans explication. Cette pensée signifierait-elle qu'au lever du soleil, tout se réveille dans la nature et tout se dispose au travail, tandis qu'au coucher de cet astre, tout tend au repos?

« Ne pisse jamais (sic) le visage tourné vers le soleil. »

Propres expressions d'Amyot dans Plutarque, sans interprétation. C'est sans doute un précepte de superstition emprunté au Sabéisme, ou peut-être une recommandation relative à la pudeur et à la décence.

« Ne fais jamais d'ordures sur des rognures d'ongles ou de cheveux, et n'arrête jamais le pied sur les unes, ni sur les autres. »

Point d'explication. C'est encore un précepte qui tient probablement à la superstition. Chez les Modernes, dans les xye, xvie et xvie siècles, les rognures d'ongles et de cheveux jouaient encore un rôle dans les affaires de sortilège, de sabat, de sorciers et autres sottises, qui heureusement ont disparu pour le bien de la religion et l'honneur de l'humanité.

« Reste pauvre plutôt que de te courber et de salir tes mains dans la boue. »

Ce précepte n'a pas besoin d'explication. Nous ignorons s'il était exécuté à la lettre chez les Anciens, ce dont nous doutons cependant; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que chez les Modernes et surtout dans le siècle où nous vivons, siècle d'or par excellence, on pent, à coup sûr, l'appeler vox clamantis in deserto, à part cependant quelques très-légères exceptions.

- « Ne coupe point de bois sur les chemins. » Sans interprétation.
- « Adore l'haleine des vents. »

De même.

« Plante la mauve dans ton jardin, mais ne la mange pas. »

De même.

- « Nourris le coq , mais ne l'immole pas. » De même.
- « Ne nourris point d'oiseaux à ongles crochus. » De même.
- « Ne maltraite pas les animaux qui ne nuisent point à l'homme. »

De même.

« Ne fais point cuire le chevreau dans le lait de sa mère. »

De même.

« Ne jette point la viande en un pot à pisser (sic). »
Pythagore a raison, cela serait fort malpropre. Mais ce n'est
point là la réflexion de Plutarque; voici l'interprétation qu'il nous
donne par l'intermédiaire de son vieux traducteur : « Il ne faut pas

mettre un bon propos en une méchante ame, car la parole est comme la nourriture de l'ame, laquelle devient pollue par la méchanceté des hommes. »

« Ne mange jamais de la main gauche. »

C'est ce que recommandent encore aujourd'hui les mamans à leurs petits enfants; mais, selon Plutarque, cette défense exprime toute prohibition d'un gain illicite. »

« Ne t'assieds point à table, si le sel n'y a été mis auparavant. »

Les commentateurs voient dans ce précepte, une recommandation de ne rien entreprendre avant d'avoir consulté la sagesse et la justice : « attendu que le sel préserve de la corruption , et que , par l'effervescence du soleil , il est formé des parties les plus pures de l'eau de la mer. »

« Ne ramasse point ce qui tombe de la table pendant le repas. »

Diogène-Laërce prétend que cela signifie qu'on doit s'accoutumer à manger modérément.

« Ne souffre point d'hirondelles sous ton toit. »

Sans interprétation. C'est sans doute parce que la pose de l'hirondelle sur certains lieux était regardée, chez les Anciens, comme un présage funeste. C'est tout le contraire chez les Modernes, du moins dans certains pays.

« Ne porte point un anneau étroit. »

Extrait de Plutarque qui interprète ainsi ce précepte : Il faut vivre une vie libre et ne se mettre pas soi-même aux ceps (fers).

- « Ne nettoie pas ton siège avec de l'huile. » Sans interprétation.
- « Si l'indépendance t'est chère, ne touche point dans la main d'une femme; il y a de la glu. » Facile interprétation.
 - « Ne touche pas à tous en la main. » (Ou, comme

dit Diogène-Laërce) : « Ne tends pas légèrement la main droite. »

C'est-à-dire, selon Plutarque, « Ne contracte aucun engagement sans y avoir réfléchi. » Cela peut signifier aussi : « Préserve-toi d'une trop grande familiarité avec tout le monde. »

« Ne rince pas avec du vinaigre la coupe de l'amitié. »

Ce précepte n'a pas besoin d'interprétation; n'est-il pas tout naturel de reprendre son ami avec douceur et bonté?

« N'aide point ton ami à décharger un fardeau, mais bien à le charger et à le mettre sur ses épaules. »

Ce précepte, dit Plutarque, a été donné comme n'approuvant aucune paresse, ni aucune oisiveté. Diogène-Laërce rend ce symbole en termes opposés à ceux de Plutarque: » Otez, dit-il, les fardeaux de concert, mais n'aidez point à les imposer. »

« Ne mange point ton cœur. »

Cela signifie: » Ne te laisse point accabler par le chagrin, » ou, selon l'expression du vieil Amyot: » N'offense pas ton ame et ton esprit en les consumant de cures (soucis) et ennuis. »

« Les nèfles múrissent sur la paille. »

Cela s'adresse, dit-on, à ceux qui sont malheureux dans leur jeunesse.

- « Ne remue point le feu avec l'épée. » C'est-à-dire, n'irrite point un homme courroucé.
- « Détourne-toi d'un glaive pointu. » Quand le danger menace, il faut l'éviter.
- « Ne laisse point l'empreinte du cul de la marmite en la cendre quand tu l'ôtes; mais remue la cendre pour l'effacer. »

Ce symbole, dit Plutarque, enseigne qu'il ne faut laisser aucune marque ni aucun vestige apparent de colère; au contraire, après qu'elle est apaisée et rassise, il faut effacer toute rancune.

« Touche la terre quand il tonne. »

Sans interprétation. Le conseil de fuir l'abri sous les arbres isolés dans la campagne, ou les lieux élevés, eût bien valu celui de toucher la terre.

« Ne t'en retourne pas des confins. »

Extrait de Plutarque. C'est-à-dire : Quand tu te sentiras près de la mort et que tu seras arrivé aux extrêmes confins de la vie, supporte patiemment ta position et ne t'en décourage point.

« Ne te sers point de planches de cyprès pour ton sépulere ; le sceptre de Jupiter est fait de ce bois. » Idée superstitieuse du temps.

Arrêtons-nous. Les symboles et préceptes que nous venons de rapporter suffisent pour justifier ce que nous avons dit de l'enveloppe plus ou moins singulière, plus ou moins énigmatique, sous laquelle le célèbre philosophe présentait, dit-on, ses instructions morales.

DES NOMBRES,

DE LEUR PUISSANCE, FACULTÉ ET PROPRIÉTÉ.

Un autre objet qui signale encore Pythagore et qui peut figurer à côté des symboles, est la manière dont il envisageait les nombres. De toutes les sciences qu'il a cultivées, celle-ci a le plus contribué à sa haute célébrité. Aussi nous nous reprocherions de passer sous silence cette partie, du moins dans ce qu'elle nous a paru offrir de singulier.

L'arithmétique ou la science des nombres est, selon Pythagore, la première, la plus grande, la plus importante et la plus belle de toutes les connaissances humaines; celui qui la saurait parfaitement posséderait le souverain bien. Car les nombres sont le principe de toutes choses, la raison de l'ordre universel, ses éléments et ses causes efficientes. Ils s'élèvent de la terre aux cieux et redescendent des cieux à la terre, formant une chaîne d'émanations par laquelle sont liés des natures diverses et des accidents opposés. C'est là ce qui forme l'harmonie du monde, cette harmonie des sphères, musique enchanteresse, causée par le mouvement des astres, et dont les sons raviraient, si son trop grand éloignement ne nous empêchait pas de l'entendre. Après avoir fait des recherches approfondies sur la nature et la propriété des nombres, notre philosophe a trouvé qu'ils avaient chacun en particulier, leur vertu et leur efficacité bienfaisante ou malfaisante; par exemple :

- « L'unité ou la monade est le principe et la fin de tout; c'est ce nœud sublime auquel se rallie nécessairement la chaîne des causes; c'est le symbole de l'identité, de l'égalité, de l'existence, de la conservation et de l'harmonie générale. N'ayant point de parties, la monade représente la Divinité; elle annonce aussi l'ordre, la paix, la tranquillité, qui sont fondées sur une unité de sentiments; donc un est un bon principe.
- » Le nombre DEUX ou la dyade, origine des contrastes, est le symbole de la diversité, de l'inégalité, de la division et de la séparation. DEUX est donc un mauvais principe, un nombre de mauvais augure, qui caractérise le désordre, la confusion et le changement.
- » Trois ou la triade est le premier des impairs; c'est le nombre qui renferme les plus sublimes mystères, car toute chose est composée de trois substances; il représente Dieu, l'ame du monde, l'esprit de l'homme.

¹ A la Société royale de littérature à Londres, en 1825, le Rév. John Jamieson a lu sur le nombre ternaire, un Mémoire dans

Ce nombre qui joue un si grand rôle dans les traditions de l'Asie et dans la philosophie platonicienne, est l'image des attributs de Dieu.

- » Quatre ou la tétrade, comme première puissance mathématique, est aussi l'un des éléments principaux; il représente la vertu génératrice, de laquelle dérivent toutes les combinaisons; c'est le plus parfait des nombres; c'est la racine de toutes choses. Il est saint par sa nature, puisqu'il constitue l'essence divine en rappelant son unité, sa puissance, sa bonté, sa sagesse, quatre perfections qui caractérisent particulièrement Dicu. Aussi les Pythagoriciens juraient par le saint quartenaire donnant à l'ame humaine éternelle nature.
- » Le nombre cinq ou la *pentade* a une force particulière dans les expiations sacrées; il est tout; il arrête l'effet des venins et est redoutable aux mauvais génies.
- » Le nombre six ou l'exade est un nombre heureux, et il tire son mérite de ce que les premiers sculpteurs ont partagé la figure en six modules; mais, selon les Chaldéens, c'est parce que Dieu a créé le monde en six gahambars.

lequel il démontre que si tous les nombres impairs étaient anciennement regardés comme possédant un caractère particulier de sainteté, il a existé dans les siècles reculés et parmi des nations diverses et il existe encore particulièrement de nos jours, une croyance qui attache au nombre trois une vertu mystique encore plus puissante et plus spécialement efficace dans sa connexion avec les cérémonics religieuses.

- » SEPT ou l'eptade est un nombre très-puissant soit en bien soit en mal. Il appartient particulièrement aux choses sacrées.
- » Le nombre huit ou l'octate est le premier cubique, c'est-à-dire carré en tous sens comme un dé, procédant du deux pour son pied, nombre qui est non-pair; aussi l'homme est-il carré, singulier et parfait. Fiat lux.
- » Le nombre NEUF ou l'ennéade, étant le multiple de trois, doit être réputé sacré.
- » Enfin, le nombre du ou la décade est la mesure de tout, puisqu'il contient tous les rapports numériques et harmoniques. Comme réunion des quatre premiers nombres, il joue un rôle éminent, puisque toutes les branches des sciences, toutes les nomenclatures fondamentales en émanent et y rentrent ...»
- " « Parmi ces diverses idées (sur les nombres), a dit un savant moderne, et une foule d'autres analogues qui, faute d'ouvrages originaux et de développements, sont de véritables énigmes, il faut remarquer cependant deux points importants : 1º Pythagore sentit qu'il y a deux sortes d'unités ou monades, l'une réelle, primitive, vraiment élémentaire; l'autre fictive, secondaire, collective, et à l'aide de laquelle des milliers de monades primitives se réunissent en un faisceau unique; 2º le premier, il sentit l'accord de toutes les parties de l'univers et disait que le monde était une harmonie, substituant au mot To Pan, le grand tout, que l'on employait pour désigner l'univers, le mot Kosmos, l'ordre. Ces deux idées le conduisirent à des notions élevées sur la Divinité elle-même qu'il regardait comme une intelligence suprême, immense, ordonnatrice universelle. Quoiqu'on ne sache pas d'une manière certaine qu'il ait donné formellement cette conséquence, comme le fit depuis Anaxagore, il n'est cependant guère possible d'en douter; seulement il est à croire qu'il ne le fit qu'avec mystère, et ne la communiqua qu'aux adeptes de sa doctrine. Il voyait dans l'ame humaine, une

Nous nous bornons à cette courte indication du système de Pythagore sur les nombres; il serait trop long de détailler toutes les qualités et propriétés arithmétiques, physiques, théologiques et morales qu'il attache à chaque nombre depuis un jusqu'à dix. Ce que nous venons de rapporter suffit pour donner une idée de ses hautes, vastes et creuses spéculations en ce genre.

Puisqu'il est ici question du nombre dix, nous allons donner, en passant, un petit tableau dressé par Pythagore des dix choses qu'il regardait comme bonnes, et des dix qu'il regardait comme mauvaises. C'est le vieil historien Scipion Dupleix qui va nous le fournir dans un petit bouquin de sa façon, intitulé: Ethique ou Philosophie morale; Genève, 1643, petit in-8°. Il l'annonce ainsi:

« Pythagoras distinguoit les choses bonnes d'avec les mauvaises et en mettoit dix d'une part et autant de l'autre, selon la description suivante :

atte, colon in decemperon	our ranco
« LES DIX CHOSES BONNES.	et LES DIX CHOSES MAUVAISES.
» 1° Le finy.	» 1° L'infiny.
2º Le non-pair.	2º Le pair 1.
3° L'un.	3º La pluralité.
4° Le dextre.	4° Le sénestre.
5° Le masle.	5° La femelle.
6° Le reposant.	6° Le meu (mû).
7° Le droit.	7° Le courbé.
8° La lumière.	8° Les ténèbres.
9° Le bien.	9° Le mal.
10° Le quarré. »	10° L'oblong. »

partie de l'intelligence divine, et la distinguait nettement de la matière, faisant de celle-ci la source des penchants honteux et des passions vicieuses. »

¹ Nous avons oublié, à l'article précédent sur les nombres, de

On avouera que la conception de ce petit tableau, du moins comme nous le présente S. Dupleix, n'a pas dû ajouter infiniment à la haute renommée du philosophe de Samos.

PRÉCEPTES DIÉTÉTIQUES.

Si nous ne nous accommodons pas beaucoup des symboles. de Pythagore, de ses nombres et de son tableau moral, nous sommes obligé de convenir que nous serons encore moins tenté de nous conformer à ses préceptes diététiques. On peut certes assurer qu'ils n'ont rien de commun avec ceux qui sont si agréablement consignés dans la Gastronomie de Berchoux, et dans la Physiologie du goût de Brillat-Savarin, deux aimables auteurs dont la perte récente a dû sincèrement affliger les amis des lettres et de la bonne chère. Nous doutons qu'à leur arrivée dans l'Elysée, notre vieux philosophe leur ait fait grand accueil, car c'était le plus pauvre homme du monde sous le rapport gastronomique; on va en juger. Ce n'est pas que, dans ses recommandations diététiques, il ne débute par un principe fort raisonnable et très-vrai. « La conservation de la santé, dit-il, dépend d'une juste proportion entre le travail, le

dire que, selon les Pythagoriciens, le nombre pair était femelle et l'impair était mâle; voilà pourquoi, à Rome, on imposait le nom aux enfants mâles le neuvième jour de leur naissance, et aux filles le huitième. — Autre raison pour laquelle on nommait les filles le huitième jour : c'est que le nombre huit, comme nous l'avons dit, est le premier cube, et qu'il convient, selon l'expression du vieil Amyot, que « la femme, ne plus ne moins qu'un dé, soit ferme, gardant la maison, et difficile à remuer. »

Quant à Ciceron, il insinue que les fi

repos et la diète. » Mais en dirons-nous autant des préceptes suivants ?

- » Il faut s'interdire le vin et les viandes 1.
- » Il ne faut pas rompre le pain, parce qu'anciennement les amis se réunissaient pour le manger ensemble.
- » Il ne faut point manger de poisson, surtout du rouget, de la sèche et du surmulet.
- » Il y a autant de mal à manger des fèves qu'à manger la tête de son père ou de sa mère 2,
- Cependant Aristoxène prétend qu'il permettait de manger toutes sortes d'animaux, excepté le bœuf, qui sert au labourage, le bélier et la brebis. « Mais lui ne vivait, dit Diogène-Laërce, que de miel et de quelques légumes crus ou bouillis qu'il mangeait avec du pain; il ne buvait jamais de vin. »
- ² Voyez dans les Stromates de St. Clément d'Alexandrie, liv. III, un vers grec qui rend cette pensée. Mais est-il certain que Pythagore a lui-même donné ce précepte? Le savant auteur du Voyage d'Anacharsis n'est point de cet avis. Il dit, chap. 75, que ce philosophe n'attachait aucun mérite à l'abstinence des fèves, et même qu'il en faisait usage dans ses repas, mais que ses disciples condamnèrent ce légume, parce qu'il produit des flatuosités et autres effets nuisibles à la santé. Leur opinion, conforme à celle des plus grands médecins, a prévalu, et ils en firent une loi au nom de leur maître.

L'école de Salerne dit ;

Manducare fabam timeas, facit illa podagram.

Plutarque donne un autre motif du précepte prohibitif des fèves; c'est, dit-il, une recommandation de ne point s'entremettre dans les affaires du Gouvernement, parce qu'autrefois on donnait les voix avec les fèves pour l'élection des magistrats.

D'autres prétendent que les fèves sont aphrodisiaques, et que c'est la cause de leur proscription.

Quant à Cicéron, il insinue que les fèves, en échauffant trop,

- » Abstiens-toi de manger du coq blanc par quatre raisons : 1° cet animal est sous la protection de Jupiter ;
 2° la couleur blanche est le symbole des bonnes choses ;
 3° le coq est consacré à la lune ; 4° il annonce les heures.
- » Ne te nourris ni du cœur, ni de la cervelle des animaux; les œufs, les ovipares sont également défendus; il en est de même de la mauve et de la mûre.
- » Le pain et le miel, le pain de millet avec le chou crud ou cuit, telle doit être la nourriture du sage.
- » Il n'y a point de meilleur préservatif que le vinaigre. »

Etc., etc., etc., etc.

Il faut convenir que voilà une triste cuisine dont les maigres préceptes ne pouvaient guère sortir que d'un cerveau-creux absorbé dans les plus hautes spéculations de la philosophie. Il est vrai qu'on assure que ce sublime génie a été, comme beaucoup d'hommes célèbres, nourri, tout en naissant, d'une manière merveilleuse, sans doute par la faveur des Dieux ¹; il n'a eu pour nourrice, dit-on,

nuisent aux fonctions divinatoires ; opinion qui nous semble ne pas faire grand honneur au célèbre orateur.

Parmi ces illustres personnages privés du sein maternel, on compte :

Le roi Habis, qui a été nourri par une biche;

Cyrus, qui l'a été par une chienne;

Sémiramis, par des colombes;

Midas, par des fourmis;

Hiéron et Platon, par des abeilles;

Pélias, par une jument;

Atalante, par une ourse;

Esculape, par une chèvre;

Rémus et Romulus, par une louve.

qu'un peuplier qui lui a prodigué un suc distillant en guise de lait. C'est sans doute à cette frugale nourriture qu'il faut attribuer son goût pour la sobriété et la bizarre sévérité de ses préceptes culinaires. En vérité, l'imagination des Grecs était féconde en folies sornettes.

Nous avions recueilli beaucoup d'autres renseignements marqués au coin d'une certaine singularité dans ce qui nous reste de Pythagore, mais il faut se borner; nous nous reprocherions cependant de ne pas dire un mot de la métempsycose 1, singulière idée qu'il a mise à la mode, de son temps. C'était le résultat du système général qu'il s'était formé, ou que plutôt il avait adopté sur l'univers. Il pensait que le monde avait une ame intelligente, et que l'ame de cette machine immense était l'Ether, et que de cette ame créatrice sortaient toutes les ames particulières. Mais cellesci erraient long-temps dans les airs, cherchant des corps auxquels elles pussent s'attacher, et prenant au hasard les premiers qu'elles rencontraient. Elles étaient bien plus pressées encore de s'incorporer quand elles s'échappaient de nos dépouilles mortelles. Tel est le principe de la métempsycose ou transmigration des ames. Aussi notre sage se vantait-il de se rappeler par quels corps son ame avait passé avant d'arriver à celui qui s'appelait alors Pythagore. Sa mémoire ne remontait guère qu'à environ l'an 35 avant le

Le mot vient du grec méta, qui marque changement, d'én, en, et de psuché, ame; c'est-à-dire passage de l'ame, d'un corps dans un autre. Ce système, que Pythagore avait pris des anciens brahmes, est encore existant dans une partie de l'Indostan et de la Chine. Il faut cependant dire que Pythagore n'a point parcouru les régions de la Haute-Asie; mais il a connu les sciences que l'on y cultivait, et les doctrines que l'on y enseignait.

siège de Troie, qui a commencé l'an 1218 avant J.-C. A cette époque, il était Ethalidès, ce fils de Mercure et d'Eupolème, qui fut le héraut des Argonautes; ensuite il fut Euphorbe, le même qui, au siége de Troie, fut blessé par Ménélas. Du corps d'Euphorbe, il passa dans celui d'Hermotime, ce singulier personnage dont l'ame se séparait de temps en temps de son corps, qu'elle laissait à demi-vivant, pour aller voir ce qui se passait dans des pays fort éloignés. A la mort d'Hermotime, son ame passa dans celui d'un pêcheur dont il ne cite pas le nom. Enfin elle arriva dans le corps qu'il avait au moment où il débitait ces rêveries, qu'Horace, épit. 1re, liv. II, a bien raison d'appeler somnia pythagorea. Il était tellement préoccupé et persuadé de la vérité de son système de transmigration, que passant un jour dans la rue près d'un homme maltraitant outre mesure son chien qui jetait des cris lamentables : « Arrêtez, arrêtez, lui cria Pythagore, ne frappez plus; c'est l'ame infortunée d'un de mes amis, je le reconnais à losopho vit la fie de sen institution. Pendant son la xiòv as

On conjecture que notre sage est né dans l'île de Samos vers l'an 585 av. J.-C. Sa vie avait été écrite par sa semme Théano, puis par Aristoxène, Hermippe, Lycon, Modérat de Gades, etc.; mais il ne reste rien de ces dissérentes biographies. Nous ne possédons que celle qu'a donnée Diogène-Laërce, qui n'inspire pas grande consiance, et celles de Porphyre et Jamblique, qui n'en méritent pas davantage, ayant voulu rapporter à notre philosophe l'origine de leur secte. On regarde cependant comme certain que Pythagore a beaucoup voyagé; il a parcouru la Grèce et est allé chez les Egyptiens où il est resté 22 ans; c'est là qu'il s'est instruit de leurs mystères; on dit qu'il y sut fait prisonnier par Cambyse, qui l'envoya à Babylone où il eut un grand

commerce avec les mages, les Chaldéens, et même, ajoute-t-on, avec Ezéchiel. A son retour dans sa patrie, l'ayant trouvée opprimée par un tyran, il alla s'établir à Crotone dans la Grande Grèce ; (Crotone était située dans la Calabre Citérieure, au royaume de Naples.) Il y enseigna publiquement la morale aux enfants, ensuite aux jeunes gens, aux sénateurs de Crotone, puis par leur ordre aux femmes. Il y fonda un institut célèbre; son but, en l'établissant, paraît avoir été de former une espèce d'ordre, de communauté ou de congrégation, qui pût être dépositaire des sciences et conservatrice de la pratique des bonnes mœurs. Ses disciples vivaient en commun, soumis à un régime sévère et distribués en différentes classes. Aucun vœu n'était exigé d'eux; mais s'il arrivait qu'un se retirât, aussitôt ses frères lui dressaient un cénotaphe comme étant mort à la perfection. Quoique son institut ait produit de très-grands hommes, il ne s'en attira pas moins la haine de la populace, et il fut dissous; on prétend même que le philosophe vit la fin de son institution. Pendant son long séjour à Crotone, il avait épousé Théano qui lui donna deux fils et plusieurs filles, et qui présida son école après sa mort dont la date est aussi incertaine que celle de sa naissance. Les uns le font mourir à 80 ans, et les autres à 104 ans, victime de la jalousie, de la stupidité et de la férocité des Crotoniates.

On assure que Pythagore joignait aux qualités de l'ame et de l'esprit une prestance imposante; une espèce de majesté empreinte sur son front et dans ses manières, l'austérité de sa vie, sa frugalité, son costume même composé d'une simple tunique blanche, inspiraient le respect. Ses discours excitaient l'admiration la plus vive; on accourait en foule autour de lui. D'Herbelot dit, dans sa Bibliothèque orientale, d'après Ben-Euschem, qu'il jeûnait, priait

beaucoup, et que jamais on ne l'avait vu ni rire, ni pleurer, ayant adopté pour devise : Khaif la jedoum scherir la jedoum, « Ni le bien ni le mal n'ont pas longue durée. » Alors il regardait comme indigne d'un vrai philosophe de paraître affecté de l'un ou de l'autre et de le manifester par des démonstrations extérieures.)

Il est des écrivains, (entre autres Th. Stanley, dans son Histoire des philosophes de toutes les sectes, en anglais, Londres, 1687, in-fol., et en latin, Lipsiæ, 1711, 2 vol. in-4°), qui ont prétendu que Pythagore était juif d'origine; d'autres, tels que le R. P. Tessier, religieux carme, trèspassionné pour l'antiquité de son Ordre, vont plus loin; ils avancent que notre philosophe, juif d'origine, a été longtemps au Mont-Carmel, qu'il y a reçu l'éducation des Carmes, et qu'ayant fondé un couvent de cet Ordre à Crotone, il en est devenu le supérieur. (Voyez la Vie du R. P. Pythagore, Carme, dans l'ouvrage intitulé Ordres monastiques, (par l'abbé Musson). Berlin, 1751, 5 vol. in-12, t. I, pp. 141-201. On y trouvera aussi la vie du R. P. Isaïe, du R. P. Jérémie, du R. P. Ezéchiel, du R. P. Numa, second roi de Rome, du R. P. Daniel, etc., tous religieux carmes.)

Jean Frédéric Mayer, savant théologien protestant, mort en 1712, auteur de plusieurs dissertations assez singulières, a eu la bonhomie d'en consacrer une à cette question: Utrum Pythagoras judœus fuerit, an monacus carmelita?

Trève à ces bagatelles qui ont trop occupé certains êtres singulièrement organisés, et finissons par un mot sur les ouvrages que l'on a attribués à notre philosophe. L'opinion la plus juste et la plus accréditée à cet égard est celle qui soutient qu'il n'a rien laissé par écrit. C'est l'avis de S. Augustin qui, dans son De consensu evangelist., lib. I,

cap. vn, dit: Pythagoras, quo in illa contemplativa virtute nihil tunc habuit Gracia clarius, non tantum de se, sed nec de nulla re aliquid scripsisse perhibetur. Cependant quelques écrivains, dont la plupart sont antérieurs à saint Augustin, lui en attribuent plusieurs, qui, à dire vrai, ne sont plus connus que par leurs titres. On en compte jusqu'à douze ainsi désignés:

1° Un Livre du monde en général, dans lequel il expliquait la fabrique, l'harmonie et la proportion de cette vaste machine.

2° Un Livre des cieux, où il prouvait que le soleil, la lune et les autres planètes, ainsi que les étoiles, étaient autant de mondes habités par des créatures intelligentes.

3º Un calcul astronomique, dans lequel il marquait exactement la distance de chaque planète à la terre : celle de la lune était de 126,000 stades ; celle du soleil de 252,000; et de la terre aux signes du zodiaque, il comptait 378,000 stades. (Le stade équivaut à environ 189 de nos mètres.)

4º Un Cours de musique, où il traitait à fond de l'harmonie céleste. Il composait ainsi son diapason: Distance de la Lune à la Terre, 1 ton ; de la Lune à Mercure, 1/2 ton ; de Mercure à Vénus, 1/2 ton; de Vénus au Soleil, 1/2 ton; du Soleilà Mars, 1 ton; de Mars à Jupiter, 172 ton; de Jupiter à Saturne, 172 ton; et de Saturne aux douze Signes, 1 ton 172; en tout 7 tons. - Nicomaque prétend, dans son Isagoge arithmet., que Pythagore a été amené à déterminer les rapports mathématiques des intervalles musicaux, par le fait suivant. Passant devant un atelier de forgerons, il avait entendu et observé que les sons des marteaux formaient la quarte, la quinte et l'octave, et il reconnut que les poids de ces marteaux étaient dans les rapports de 3/4, de 2/3, et de 1/2. C'est cette détermination calculée de l'harmonie des sons, qui distinguait l'école musicale de Pythagore de celle d'Aristoxène qui prétendait au contraire que les sons étaient seuls juges des rapports harmoniques.

5° Un livre des Antipodes, dont il admettait l'existence. (Il était plus avancé qu'on ne l'était à Rome au xvue siècle, du temps de Galilée, mort à Rome en 1642, à 78 ans.

6° Un Dictionnaire des cas de conscience, (composé sans doute dans sa cellule, au couvent de Crotone).

7° Un Traité sur l'ame de l'homme, où il prouvait sa spiritualité et son immortalité.

8° Un recueil de Dissertations sur la métempsycose, système dont il expliquait, dit-on, toutes les difficultés.

9º Un livre sur la manière de parler par signes.

10° Un recueil de symboles et de préceptes, sans doute ceux dont nous avons tâché de donner une idée dans cet opuscule.

nom, mais qui n'est point de lui; on ignore dans quel temps il a été composé. Ce livre, quoi qu'il en soit, est, sous le rapport moral, un monument admirable, et qui commande encore la vénération. Les signes d'une haute antiquité qui y sont empreints ne permettent guère de douter qu'ils ne renferment les traditions essentielles de cette école. Vox. les Vers dorés de Pythagore, expliqués et traduits pour la première fois en vers eumolpiques français, précédés d'un discours sur l'essence et la forme de la poésie chez les principaux peuples de la terre, etc., par Fabre d'Olivet; Paris, 1813, in-8°.

12º Enfin un Traité de la piété.

Il est bien reconnu qu'aucun de ces ouvrages n'est de Pythagore; mais il est présumable que ses disciples ayant recueilli scrupuleusement ses leçons et sa doctrine en auront publié différents traités sous son nom, lesquels ont tous disparu sous la faux du temps, excepté les Vers dorés.

CINQUIÈME OBJET.

SINGULARITÉS NUMÉRIQUES.

SUR DIVERSES PROPRIÉTÉS DU NOMBRE NEUF.

On a attribué à un anglais nommé M. Will. Gréen, mort, je crois, en 1794, la découverte d'une singulière propriété du nombre 9 1; mais elle n'est nullement de lui; elle appartient à notre célèbre Fontenelle, mort presque centenaire, le 9 janvier 1757 2. Cette propriété du nombre 9 consiste en ce que, multipliant ce nombre par 2, par 3, par 4, par 5, par 6, par 7, par 8, par 9, etc., on trouvera que les chiffres composant le produit de chacune de ces multiplications, additionnés ensemble, donneront toujours 9. Ainsi:

```
2 fois 9 font 18. — 1 et 8 font 9.
3 fois 9 font 27. — 2 et 7 font 9.
4 fois 9 font 36. — 3 et 6 font 9.
5 fois 9 font 45. — 4 et 5 font 9.
6 fois 9 font 54. — 5 et 4 font 9.
7 fois 9 font 63. — 6 et 3 font 9.
8 fois 9 font 72. — 7 et 2 font 9.
9 fois 9 font 81. — 8 et 1 font 9.
```

Voyez un petit Choix de curiosités, trad. de l'anglais, Paris, 1822, in-12, fig., p. 115.

² Voyez le Traité de l'opinion de Legendre, 4º édition, Paris, 1758, 9 vol. in-12, tom. IX, p. 231.

Nous pourrions prolonger à l'infini ces multiplications et additions, et nous trouverions que les chiffres des produits, additionnés entre eux, donnent toujours 9 ou le multiple de 9, tels que 108, 117, 126, 135, 144, 153, 1008, 1017, etc., etc., etc.; propriété dont jouit seul le chiffre 9.

M. de Mairan a encore découvert une autre propriété singulière du même nombre 9. Si l'on change l'ordre des chiffres qui expriment un nombre, la différence entre ces deux nombres changés d'ordre, sera toujours 9. Par exemple, je prends le nombre 21, je change de place ces deux chiffres, j'aurai 12; eh bien! la différence qui existe entre 12 et 21 sera 9; de 52 je fais 25, la différence entre ces deux nombres sera 27 multiple de 9. Le nombre 13 renversé m'offre 31; la différence entre ces deux nombres est 18 ou 2 fois 9. Etc., etc.

Bien plus, cette propriété qui se voit entre deux nombres ainsi changés se retrouve encore entre les puissances quelconques de ces mêmes nombres : prenons pour exemple 21
et 12; le quarré de 21 sera 441, et le quarré de 12 sera
144; eh bien! leur différence 297 sera un multiple de 9;
et de plus, les chiffres des deux nombres exprimant ces
puissances, additionnés entre eux, présentent encore
chacun 9. Passons au cube, celui de 21 est 9261, et celui
de 12 est 1728; leur différence 7533 sera encore un multiple de 9, et cependant ils ne sont point formés des mêmes
chiffres. Toutes les autres puissances de 21 et de 12
suivront toujours la même règle.

PROPRIÉTÉ DU NOMBRE TRENTE-SEPT.

Le nombre 37, multiplié par 3 ou par un multiple de 3 jusqu'à 27, a la propriété de donner toujours pour produit

trois chiffres absolument semblables. Il résulte de la connaissance de cette propriété une grande facilité pour faire ou plutôt pour abréger la multiplication du nombre 37, par 3, par 6, par 9, par 12, etc., jusqu'à 27. Cette facilité consiste à ne faire que la multiplication du premier chiffre du multiplicande par le premier chiffre du multiplicateur; aussitôt qu'on aura placé le chiffre des unités de cette première opération partielle, il sera inutile de passer à la seconde ; il suffira d'écrire deux fois à la gauche de l'unité trouvée, un chiffre qui lui soit semblable, tant pour les dixaines que pour les centaines ; et l'on peut être sûr que l'opération est exacte, c'est-à-dire que les trois chiffres semblables sont bien le vrai produit de la multiplication, et de plus l'addition entre eux des chiffres de chaque produit ramène toujours à l'énoncé du multiplicateur. C'est ce que va prouver un petit tableau des résultats de la multiplication du nombre 37, par 3, 6, 9, etc., jusqu'à 27:

```
37 multiplié par 3, donne 111. 3 fois 1 = 3. 37 multiplié par 6, donne 222. 3 fois 2 = 6. 37 multiplié par 9, donne 333. 3 fois 3 = 9. 37 multiplié par 12, donne 444. 3 fois 4 = 12. 37 multiplié par 15, donne 555. 3 fois 5 = 15. 37 multiplié par 18, donne 666. 3 fois 6 = 18. 37 multiplié par 21, donne 777. 3 fois 7 = 21. 37 multiplié par 24, donne 888. 3 fois 8 = 24. 37 multiplié par 27, donne 999. 3 fois 9 = 27.
```

Mais cette propriété n'a licu que pour les multiplications de 3 à 27.

COURS DE GÉOMÉTRIE EN VERS.

Il nous est tombé sous la main une espèce de poëme qui nous a paru digne de figurer dans notre Recueil, soit par le choix du sujet qui prête tant à l'harmonie, soit par la manière heureuse dont l'auteur s'en est tiré. En effet, essayer de revêtir des charmes de la poésie les définitions et les détails élémentaires de la géométrie est une entreprise peu commune, bien digne de piquer la curiosité et de fixer l'attention des jeunes adeptes dans la science des lignes droites et des lignes courbes. C'est ce qu'a exécuté avec succès un digne professeur de mathématiques dans sa Géométrie en vers techniques; Paris, 1801, in-8° de 18 pag., avec cette épigraphe incontestable:

Rien n'est beau que le vrai.

L'ouvrage est divisé en petits chants ou chapitres avec ces titres anacréontiques : poly gones, lignes proportionnelles, surfaces, plans, solides, etc. On va juger du talent poétique de l'auteur, dès le début de son livre. L'épitre dédicatoire est ainsi conçue :

Chers géomètres de Juilly,
Pour qui mon cœur est tout rempli
De bienveillance et de tendresse,
C'est à vous que ceci s'adresse,
C'est à vous que j'offre mes vers.
Ils ne vous rendront point pervers.
La rime en est quelquesois dure,
Mais la vérité, toujours pure;
C'est là leur seule qualité;
C'est là leur unique beauté.

Il vous faudra quelque courage Pour apprendre un pareil ouvrage; Mais enfin vous l'avez promis, Souvenez-vous en, mes amis.

Passons au corps de cette œuvre didactique, et voyons comment le poète allie le compas d'Euclide à la lyre d'Appollon, et comment il fait disparaître les épines de la géo-

métrie sous les roses du Parnasse; par exemple, quoi de plus coulant que ces vers!

L'angle dont le sommet à la courbe se rend, A moitié des degrés de l'arcque ' qu'il comprend; Lorsqu'il est au-dehors, le cas devient complexe, Du concave moitié, moins moitié du convexe.

Et ceux-ci:

Mais par cuber le prisme il faut que l'on procède; Il en est un nommé parallélipipède.

On conviendra que, pour ne pas retenir ces vers aussi facilement que ceux de Racine, il faudrait qu'un élève fût bien dépourvu d'oreille, de mémoire et de goût.

C'est surtout dans le chapitre des lignes proportionnelles, que le poète, parlant du triangle rectangle, se surpasse :

Ont des propriétés que pas un ne récuse;
La perpendiculaire allant à l'angle droit,
De nous les démontrer aura bientôt le droit.
En deux extrêmes parts coupant l'hypothénuse,
C'est un terme moyen dont au besoin l'on use.
Les deux côtés de plus sont moyens en tout temps
Entre l'hypothénuse et chacun des segments:
Les cordes ont reçu le don non équivoque
De se couper toujours en raison réciproque;
Sécantes qui font angle en un point mitoyen,
Font chacune un extrême et chacune un moyen,
Ou réciproques sont aux parts extérieures:
Les plus claires raisons sont toujours les meilleures.

Rien de plus juste; et comme le lecteur sera peut-être

L'auteur a soin de prévenir que l'orthographe de ce mot est une licence. Autrefois on écrivait avecque; pourquoi, en cas de besoin, n'écrirait-on pas arcque? C'est très-conséquent.

aussi d'avis que, pour certains ouvrages, les plus courts extraits sont toujours les meilleurs, nous terminons ici ce que nous avions à dire de cette géométrie en vers, et de son auteur, M. Desr..., qui sans doute maniait plus habilement la craie sur le tableau, que la lyre au bas du Parnasse.

Voici encore des vers qui sont à peu près du même genre, mais d'une application différente.

VERS TECHNIQUES

RELATIFS AU RAPPORT DU DIAMÈTRE DU CERCLE A SA CIRCONFÉRENCE EXPRIMÉE EN DÉCIMALES.

Si le diamètre d'un cercle est exprimé par le chiffre 1, sa circonférence le sera par le chiffre 3 suivi d'une série indéterminée de décimales dont on se borne à donner ici les 35 premières ainsi qu'il suit :

3,14159,26535,89793,23846,26433,83279,50288, etc., etc. i

Comme il peut arriver que l'on ait besoin de ce rapport qui ne se trouve pas dans toutes les tables de logarithmes, on a imaginé de composer les vers techniques suivants dans lesquels le nombre des lettres de chaque mot exprime successivement les chiffres du rapport :

3 1 4 1 5 9 2 6 5 3 5
Que j'aime à faire apprendre un nombre utile aux sages!

8 9 7 9
Immortel Archimède, artiste ingénieur,
3 2 3 8 4 6 2 6
Qui de ton jugement peut priser la valeur?

4 3 3 8 3 2 7 9
Pour moi ton problème eut de pareils avantages,

5 0 2 8 8
Tirez circonférence 2 au diamètre, etcætera.

² Après Ludolphe Van-Ceulen, Lagni et Machin, Callet a poussé l'approximation du calcul jusqu'à la 154^e décimale. (Voyez Tables portatives de logarithmes de Callet, p. 96; édition stéréotype, Paris, Didot, 1795.

² Le mot circonférence, composé de plus de neuf lettres, signifie o.

Nous avons dit dans la note précédente que Callet avait poussé le calcul jusqu'à la 154° décimale, parce qu'il dit lui-même que Ludolphe Van-Ceulen en avait d'abord calculé les 35 premiers chiffres; que long-temps après lui Machin en avait trouvé 100, et que Lagni en avait porté le nombre à 128. Or comme Callet donne une suite de 154 décimales, nous en concluons que c'est lui qui a ajouté celles qui surpassent la 128°.

Callet fait observer que « Adrien Metius, contemporain » de Ludolphe Van-Ceulen, ayant exprimé le diamètre » 113, avait trouvé pour la circonférence un nombre » beaucoup plus proche de 355 que de 354; ce nombre est » 35499997. » Il ajoute que « le rapport de 113 à 355 est » aussi exact que celui de 1 à 3,1415926; et que ce qui le » rend précieux, c'est la propriété qu'il a de se graver aisé- » ment dans la mémoire. Si vous écrivez deux fois de suite » et suivant leur ordre, les trois premiers nombres im- » pairs 1, 3, 5, vous aurez un nombre de six chiffres » (113355) dont les trois premiers, 113, seront le dia- » mètre, et les trois derniers, 355, exprimeront la circon- » férence. »

"VERS MNÉMONIQUES.

Cette sorte de vers sert, dans sa construction resserrée, à aider et à soulager la mémoire; nous rapporterons seulement les deux suivants, l'un très-simple et l'autre fort baroque; ils suffiront pour faire connaître ce genre.

1º Sur la Passion.

Cœna, Hortus, Caïphas, Pilatus, Cruxque, Sepulchrum.

Voilà bien l'indication de toutes les principales circonstances de la Passion.

2º Sur les conciles œcuméniques.

Nicoe cacoco nicola lalala luluvi flotri.

Si nous séparons ainsi toutes les syllabes de ce prétendu vers :

Ni Co E Ca Co Co Ni Co La La La La Lu Lu Vi Flo Tri, nous trouverons que chacune de ces syllabes forme les initiales du nom des dix-sept Conciles généraux reconnus par le Saint-Siège, et dont voici la liste chronologique :

	CONCILES. DATE DE LEUR DURÉE.
I.	De Nicée (Le 1er) Du 19 juin au 25 août 325.
II.	De Constantinople (Le 1er). Du mois de mai au 30 juillet 381.
III.	D'Ернèse Du 22 juin au 31 juillet 431.
IV.	De CALCÉDOINE Du 25 octobre au 451.
V.	De Constantinople (Le 20). Du 6 mai au 2 juin 553.
VI.	De Constantinople (Le 3e). Du 7 nov. 680, au 16 sept. 681.
VII.	De Nicée (Le 2º) Du 24 sept. au 23 octobre 787.
VIII.	De Constantinople (Le 4e). Du 5 oct. 869 au 28 fév. 870.
IX.	De LATRAN (Le 101) Du 18 mars au 5 avril 1123.
X.	De LATRAN (Le 20) Du 20 avril au 1139.
XI.	De LATRAN (Le 3e) Du 5 au 19 mars 1179.
XII.	De LATRAN (Le 4e) Du 11 au 30 novembre 1215.
XIII.	De Lyon, Lugdunense (Le 1er). Du 28 juin au 17 juillet 1245.
XIV.	De Lyon, Lugdunense (Le 20). Du 7 mai au 17 juillet 1274.
XV.	De Vienne en Dauphiné Du 16 octob. 1311 au 3 avril 1312.
	De Constance (non reconnu). Du 6 nov. 1414 au 22 avril 1418.
	De Bâle (non reconnu) Du 23 juillet 1.431 au mai 1443.
XVI.	De FLORENCE Du 26 févr. 1439 au 26 avril 1442.
XVII.	De Trente, Tridentinum Du 13 déc. 1545 au 3 déc. 1563.

Le comte de Guibert, auteur de l'Essai de statistique, n'avait pas besoin de recourir aux vers mnémoniques pour entretenir sa mémoire; la sienne était heureuse et si étonnante qu'il ouvrait un livre, et y jetant un coup d'œil plus rapide que l'éclair, il retenait jusqu'à six lignes qu'il répétait mot à mot; il avouait cependant qu'il cédait le pas à

une personne de sa connaissance à qui l'on faisait lire six vers, et qui, fermant aussitôt le livre, disait immédiatement combien il y avait de mots, de syllabes et de lettres dans ces six vers. Nous avons en portefeuille une Bibliographie mnémonique qui renferme une infinité de prodiges de mémoire, tant anciens que modernes; les Cyrus, les Cynéas, les Mithridate, les Hortensius, les Accolti, les Grotius, les Neuvillaine, les Crébillon, les abbé Poule, les Delille, etc., etc., n'y sont pas omis.

DE QUELQUES VERS LATINS

DONT LA STRUCTURE A PRÊTÉ AU CALCUL.

Nous avons découvert trois de ces sortes de vers que l'on peut classer parmi les bagatelles amusantes, propres à piquer la curiosité. Le principal mérite de ces vers consiste dans le nombre extraordinaire de manières dont on peut les retourner, c'est-à-dire dont on peut disposer dans un ordre différent les mots qui les composent, sans altérer ni le sens, ni la nature du vers. Plus il y a de monosyllabes dans le vers, plus le résultat du calcul est considérable; c'est tout simple, mais la progression est surprenante. Entrons dans quelques détails historiques et numériques sur chacun de ces trois vers, qui sont tous hexamètres.

I.

Le premier dont nous allons parler et qui est très-connu, appartient à Bernard Bauhuys, savant jésuite d'Anvers, qui l'a ainsi composé en l'honneur de la Vierge Marie:

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cœlo.

Charles Scribani, autre jésuite, le baptisa du nom de Proteus Parthenius, « Protée né d'une vierge; » et Henri Dupuy (Erycius Puteanus) le publia sous le titre suivant : Pietatis thaumata în Proteum Parthenium unius libri versum et unius versus librum, stellarum numeris sive formis 1022 variatum. Antwerpiæ, ex officina Plantiniana, anno 1617, in-4° de 48 p. Dupuy a donc retourné ce vers, c'est-à-dire changé la disposition des mots qui le composent, de 1022 manières différentes. Il a adopté ce nombre, non point selon l'exactitude mathématique, mais à cause du mot sidera, qui se trouve dans le vers, et il s'est borné au nombre 1022, qui est celui des étoiles portées dans les catalogues des astronomes de son temps 1. Mais Jacques Bernoulli, dans son ouvrage posthume, Ars conjectandi, Basileæ, 1713, in-4°, a prouvé que le vers en question peut se retourner de 3,312 manières différentes.

Un amateur a publié à Louvain, en 1833, un petit volume sous ce titre: Proteus Parthenius, id est, Bernardi Bauhusii Hexameter Marianus millies bis et vicies, sensu et metro servatis, variatus. Accedunt vita et acta Beatæ Mariæ Virginis latinè et italicè, auctore Jac. Facciolato, nec non Oratio dominica viginti quatuor modis concinnata. Lovanii, excudebant Vanlinthout et Vandenzande; 1833, in-16 de 74 p. Le vers du P. Bauhuys, imprimé de 1022 manières, occupe les pag. 1-38 de ce petit volume; on lit en tête de cette série singulière du même vers: Proteus Parthenius divæ Matri Virgini sacer, tot ora gerens, quot cælum sidera. — Les Vita et acta B. Mariæ Virginis ex Evangeliorum libris excerpta, vont en latin de la p. 39 à la 52°, et en italien de la 53° à la 63°. — L'Oratio dominica, rendue de 24 manières différentes, finit le vol., pp. 64-

¹ Ce nombre a été bien augmenté depuis ; l'Académie de Berlin a fait publier en 1776 un catalogue de 4,535 étoiles observées par Hevelius , Flamsteed , Lacaille et Bradeley.

74. — Cette petite curiosité typographique pourra un jour devenir rare. J'en possède un exemplaire que je tiens de la libéralité de mon ami M. Chalon, de Mons, président de la Société des Bibliophiles de cette ville.

II.

Le second vers, dû à un nommé Thomas Lansius, ne présente pas des objets fort attrayants ; il est composé des douze mots suivants :

Crux, fæx, fraus, lis, Mars, mors, nox, pus, sors mala, Styx, vis.

Ce qu'il offre de plus curieux, c'est que le déplacement de ses douze mots peut former trente-un millions neuf cent seize mille huit cents combinaisons différentes; et l'éditeur du petit livre de Louvain, cité plus haut, ajoute : tot itaque vicibus quot ferè florenis argenteis ad universum regnum belgicum gubernandum opus est, queat immutari.

III.

Le troisième vers que nous avons à rapporter et dont nous ignorons l'auteur, est emprunté à l'Encyclopédie mé-Thodique, Amusements des sciences mathématiques et physiques. Paris, 1792, in-4°, p. 375; il est composé des onze mots suivants:

Rex, lux, dux, pax, sol, spes, fons, vas, flos, via, Jesus.

« On voit, est-il dit dans l'article encyclopédique, que ces mots forment ensemble un hexamètre qui, à la vérité, n'est pas élégant; mais il a la propriété singulière d'exprimer les principales épithètes données au Messie, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, et de pouvoir se combiner de 3,265,920 manières, sans qu'il soit possible d'en altérer le sens ou la mesure. On sent que

le mot via doit toujours rester à la même place pour former dans toutes les combinaisons possibles le dactyle du cinquième pied.... »

Nous avons textuellement rapporté ce passage; et nous croyons qu'il ya erreur dans l'énoncé du total des combinaisons que comporte ce vers; car si le précédent, composé de douze mots, offre 31,916,800 combinaisons, il est certain que celui-ci, composé de onze mots, doit en présenter plus de 3,265,920. Nous nous en rapportons à la sagacité du lecteur, s'il a la patience de faire cette vérification.

Un résultat bien autrement considérable est celui de toutes les combinaisons que peuvent offrir les vingt-cinq lettres de l'alphabet. Nous nous rappelons d'avoir lu dans le *Panorama* de Londres, journal anglais, n° de novembre 1834, le petit passage suivant qui nous paraît marqué au coin de l'hyperbole : « Tous les habitants du globe, d'après » un calcul brut, ne pourraient, dans l'espace de mille mil- » lions d'années, écrire toutes les transpositions des vingt- » cinq lettres de l'alphabet, même en supposant que chaque « individu écrivît par jour quarante pages dont chacune » contînt quarante différentes transpositions de lettres. » Cependant nous avons lu quelque part que le mathé-

Cependant nous avons lu quelque part que le mathématicien Taquet n'a pas craint de s'engager dans cet immense labyrinthe, et qu'il a trouvé que le nombre des combinaisons des vingt-cinq lettres de l'alphabet montait à

620,448,401,733,239,439,360,000,

C'est-à-dire à six-cent-vingt sextillions, quatre-cent-quarante-huit quintillions, quatre-cent-un quatrillions, septcent-trente-trois trillions, deux-cent-trente-neuf billions, quatre-cent-trente-neuf millions, trois cent-soixante mille combinaisons, sauf vérification, ce dont nous prions le lecteur de nous dispenser.

MOT D'ARCHIMÈDE.

C'était un fameux géomètre que cet Archimède tué si malheureusement à la prise de Syracuse, l'an 212 av. J.-C. Il était âgé de 75 ans. Voici de lui un mot qui a traversé les siècles: « Donnez-moi, disait-il, un point d'appui, et je soulèverai le globe, » (qui a 9000 lieues de tour.)

En partant du principe connu que les vitesses sont aux deux extrémités d'un levier réciproquement comme les poids de deux puissances, et les longueurs des bras directement comme ces mêmes vitesses, Fergusson s'est amusé à calculer que si, au moment où Archimède s'exprima ainsi, Dieu l'avait pris au mot en lui fournissant, avec ce point d'appui donné à trois mille lieues du centre de la terre, des matériaux d'une force suffisante et un contrepoids de deux cents livres, il aurait fallu à ce grand géomètre un levier de douze quatrillions de milles et une vitesse à l'extrémité du long bras égale à celle d'un boulet de canon, pour élever la terre d'un pouce en vingt-sept billions d'années. V. Fergusson's Astronomy explained. London, 1803, in-8°, ch. vii, p. 83.

SINGULARITÉ

SUR LA DATE DE LA MORT DE LL. SS. LES PAPES PIE VIII, LÉON XII ET PIE VIII.

On a fait une remarque singulière relativement à la mort des trois derniers Souverains Pontifes, Pie VII, Léon XII, et Pie VIII: prenez le n° d'ordre du Pape précédent, celui du Pape dont il est question, ajoutez 10 aux deux chiffres qu'indiquent ces n° , puis additionnez ces trois nombres;

le total de chacune des trois opérations vous donnera exactement l'année de la mort de chacun des trois Pontifes, en faisant précéder ce total des centaines du milliaire qui est 18, puisque nous sommes au xixº siècle. Démonstration:

Le 20 août 1823, Le 10 févr. 1829, Le 30 novemb. 1830, mort de Pie VIII. mort de Pie VIII.

Cette singularité était dans mes papiers depuis deux ou trois ans, quand j'ai trouvé dans le *Musée des familles*, n° de mai 1837, p. 237-240, un article intitulé Election D'UN PAPE, dans lequel se lit le passage suivant :

- « ... Quand la mort de Léon XII vint réunir sur Pie VIII les suffrages des Cardinaux, l'opinion commune fut qu'il n'occuperait pas longtemps le Saint-Siège; et ce qui vint donner à cette opinion un certain poids parmi le peuple romain, très superstitieux de sa nature, c'est le calcul soit disant cabalistique qu'on faisait courir dans le public et qui fixait la mort du nouveau Pape à l'année 1830, (ce qui arriva).
- » Voici ce calcul:
- » On additionnait le chiffre placé après le nom du Pape régnant avec celui qui suivait le nom de son prédécesseur; puis en ajoutant le signe de mort équivalant pour eux à X, on arrivait à connaître l'année présumée du décès.
 - « Exemples :
 - » Pie (VI) et Pie (VII) + X = 23.
 - » Pie (VII) et Léon (XII) + X = 29.
 - » Léon (XII) et Pie (VIII) + X = 30.

» Bien que le hasard ait vérifié, comme on le voit, plusieurs fois cette espèce de prophétie, l'existence du pape actuel (Grégoire XVI), qui aurait dû, d'après ce calcul, mourir en 1834, démontre qu'il n'est pas infaillible, (je parle du calcul); en effet, la combinaison pour ce Saint Père, était celle-ci:

» Pie (VIII) et Grégoire (XVI) + X = 34. »
Ceci est écrit en 1837.

A la suite de ces rapprochements assez singuliers, disons un mot sur chacun des quatre Pontifes mentionnés ci-dessus et sur leur successeur actuel, le Pape régnant. Cette notice est simplement chronologique.

Pie VI (Jean-Ange Braschi), élu Pape (le 253°) à Rome le 14 février 1775, est amené en France en 1798 par suite de malheureux événements arrivés à Rome ¹; sa résidence

Le jeune Duphot, militaire français, fut tué à Rome dans une émeute le 28 décembre 1797. Aussitôt les troupes françaises qui étaient aux portes de la ville, s'en emparèrent. On se saisit de la personne de Pie VI; on le conduit d'abord à Sienne, puis dans une Chartreuse près de Florence ; enfin on le transfère dans l'intérieur de la France. Ce vénérable vieillard traversa les Alpes et le Mont Genèvre, porté par quatre hommes, sans paraître ému des dangers d'une route escarpée et où il fut souvent presque suspendu sur les précipices. Ses cheveux aussi blancs que les neiges qui l'environnaient, étaient agités par un vent froid et piquant. Des hussards piémontais voulurent lui faire accepter leurs pelisses; Pie VI les remercia avec affection, mais il ne voulut jamais consentir à les en priver. Il n'y avait que quelques heures qu'il était arrivé à Briançon, lorsqu'un peuple immense rassemblé sous ses fenêtres, demanda à le voir. Les cris qui s'élevaient de la foule annonçaient souvent des intentions hostiles, et les menaces, les injures des uns se mêlaient aux expressions de respect et d'amour des autres. Dans

était fixée à Valence; il y meurt le 29 août de la même année 1798, âgé de 80 ans. Son Pontificat a duré 23 ans.

Pie VII (Grégoire-Barnabé Chiaramonti) est élu Pape (le 254°) à Venise, le 14 mars 1800; il est couronné le 21 mars, fait son entrée solennelle à Rome le 3 juillet de la même année 1800; il y est mort le 20 août 1823, âgé de 83 ans. Son Pontificat a été de 23 ans comme celui de son prédécesseur; et comme lui, il a fait un voyage forcé en France, (nous parlons du dernier.)

Léon XII (Annibal della Genga) est élu Pape (le 255°) à Rome, le 27 septembre 1823, et couronné le 6 octobre suivant; il est mort le 10 février 1829, âgé de 68 ans 5 mois et 2 jours. Son Pontificat a duré cinq ans et demi environ.

Pie VIII (François-Xavier Castiglioni) est élu Pape (le 256°) à Rome, le 21 mars 1829; il est mort le 30 novembre 1830, âgé de 69 ans ; son Pontificat n'a duré que 21 mois.

cette circonstance, le Pontife hésita quelques instants à paraître; puis prenant son parti, et s'avançant lentement, appuyé sur deux Prêtres, et le corps affaissé sous les douleurs, il se montra à la multitude en s'écriant : Ecce Homo. Quel spectacle ! ces paroles pénétrèrent tous les cœurs d'attendrissement, et ceux même qui étaient venus pour outrager le vénérable Pontife, se prosternèrent à ses pieds. A Gap, à Grenoble, à Voiron, il reçut les honneurs dûs à son rang. Quoique octogénaire, il déployait encore un courage supérieur à son infortune et à la fatigue d'un si long et si pénible voyage; mais à peine arrivé à Valence, où le Gouvernement avait fixé sa résidence, il y tomba malade; et après onze jours de souffrances, il y succomba le 29 août 1798. Son corps transporté à Rome, y fut reçu avec pompe le 17 février 1802, par Pie VII, assisté de dix-huit Cardinaux. Son cœur, renfermé dans une urne d'or, est à Valence où Napoléon a ordonné qu'on lui élevât un tombeau.

GRÉGOIRE XVI (Maur Capellari) élu Pape (le 257°) à Rome le 2 février 1831, après 64 jours de vacance du siège, règne en ce moment. (Il est né à Bellune le 18 septembre 1765.)

AUTRES SINGULARITÉS

SUR TROIS SOUVERAINS PONTIFES,
SUR TROIS ROIS ET SUR TROIS REINES DE FRANCE.

- 1° Le Pape Sergius IV (Petrus Os Porci), élu en 1009, meurt le 29 mai 1012. Additionnez dans cette dernière date, les trois chiffres significatifs, vous y trouverez le nombre IV ou 4, désignant le rang qu'a occupé ce Pape parmi les Sergius. Il est le dernier qui a porté ce nom.
- 2º Le Pape Benoit IX (Théophylacte, fils d'Albéric, comte de Tusculum), est élu en 1033; il est expulsé du Saint-Siège en 1044. Additionnez les chiffres de cette date, ils vous offriront IX ou 9, qui est celui du titre de ce Pape, parmi les quatorze Pontifes qui ont porté le nom de Benoit.
- 3° Le Pape CLEMENT XII, (Laurent Corsini) élu le 12 juillet 1730, meurt le 6 février 1740. Les chiffres de cette date offrent dans leur addition le nombre XII ou 12 attaché au nom de ce Pontife. Il y a eu quatorze Papes du nom de Clément.

Notez qu'il se trouve un o dans la date de la mort de chacun de ces Pontifes.

ROIS ET REINES DE FRANCE.

1° Louis IX est né à la Neuville en Beauvoisis (et non à Poissy), le 25 avril 1215. Additionnez les chiffres de

cette date, 1, 2, 1, 5, vous trouverez 9 ou IX, nombre attaché au nom de ce prince.

- 2° CHARLES VII, né à Paris le 22 février 1402 (V. St.). L'addition des chiffres de ce milliaire 1, 4 et 2, donne 7 ou VII.
- 3° Louis XVIII, né le 17 novembre 1755; ces quatre derniers chiffres additionnés, 1, 7, 5, 5, donnent le nombre 18 ou XVIII, qui indique le rang que tient ce Prince parmi les Rois appelés Louis.

Quant aux Reines de France, nous en trouvons aussi trois dont les noms offrent cette particularité : le nombre de lettres qui composent leurs noms est égal au nombre titulaire de leurs maris; ainsi,

- 1° MARGUERITE de Bourgogne, mariée en 1305 à Louis X, compte 10 ou X lettres dans son nom; bien plus, par suite de sa mauvaise conduite, elle est étranglée avec une serviette au mois d'août 1315; l'addition des quatre chiffres offre également 10 ou X.
- 2º Elizabeth d'Autriche, mariée en 1570 à Charles IX, compte dans son nom 9 ou IX lettres.
- 3° Anne d'Autriche, mariée en 1615 à Louis XIII, compte 13 ou XIII lettres dans son nom; et les quatre chiffres formant l'année de son mariage (1615) donnent également 13 ou XIII.

Nous ajouterons ici une petite particularité d'un autre genre, qui regarde les rois d'Angleterre qui ont occupé le trône pendant le xvmº siècle et au commencement du xixº. Elle ne se rapporte ni à leur nom, ni à leur titre numéral, mais au jour de leur mort; tous ont fini un samedi, à l'exception de Guillaume IV qui est mort le

20 juin 1837. Voici la date précise de la mort des autres:

GUILLAUME III est mort le samedi 18 mars 1702.

La reine Anne, le samedi 1er août 1704. Georges Ier, le samedi 10 juin 1727.

Georges III, le samedi 25 octobre 1760. Georges III, le samedi 30 janvier 1820.

Georges IV, le samedi 26 juin 1830.

Nous n'avons aucune particularité de ce genre pour les reines d'Angleterre; mais nous observerons que, parmi les 35 Souverains qui ont régné dans ce pays depuis Guillaume le Conquérant, mort en 1087, on ne compte que 5 femmes qui ont porté la couronne, savoir :

Marie, fille de Henri VIII, qui a régné du 6 juillet 1553, au 7 novembre 1558.

Elizabeth, fille du même roi, du 7 novembre 1558, au 27 mars 1603.

Marie, fille de Jacques II (avec son mari Guillaume III), du 12 février 1689, morte le 7 janvier 1695.

Anne, fille de Jacques II, du 19 mars 1702 au 12 août 1714.

VICTORIA, fille du duc de Kent, du 20 juin 1837 au......

SINGULARITÉ NUMERIQUE EXTRAORDINAIRE.

Une chose vraiment déplorable en révolution (et cependant chose sans laquelle aucune révolution n'existerait), c'est la division des citoyens en partis, et surtout les dénominations injurieuses sous lesquelles chaque parti désigne ses adversaires. J'avoue franchement que, sincère ami de la paix, de la tranquillité, et totalement étranger à la politique, il m'a toujours répugné d'aborder un pareil sujet; et, certes, ce ne serait pas dans un livre consacré à de

simples amusements littéraires, que je m'essaierais dans ce triste genre. Mais en 1831, il m'est tombé sous la main une plaisanterie numérique si extraordinaire, que, tout en blâmant le fond, je crois pouvoir la faire figurer parmi des singularités. Voici ce dont il est question.

L'ancienne Chambre des Députés, telle qu'elle existait en 1830 (composée alors de 402 membres), était divisée, comme l'ont été, le sont et le seront toutes les Chambres possibles, en deux partis. L'un, le plus nombreux (221 membres), se déclara fortement pour la révolution de juillet; l'autre, moins nombreux (181 membres), voyait cette révolution d'un œil beaucoup moins favorable. Il résulta de tout cela la charte et le trône constitutionnels qui rétablirent l'ordre fortement compromis dans les trois journées de juillet, et qui furent l'ouvrage de la majorité. Un anonyme, croyant trouver dans ces circonstances une espèce d'à-propos, s'avisa de désigner la portion la plus nombreuse de la Chambre (les 221) sous cette dénomination : la queue de Robespierre, et le plus petit nombre (les 181) sous celle-ci : les honnétes gens. Jusqu'ici nous ne voyons dans la première dénomination qu'une injure, qui, pareille à toutes celles dont on a été si prodigue en révolutions, ne tire nullement à conséquence. Mais voici la singularité.

L'anonyme a donné aux vingt-cinq lettres de l'alphabet leur numéro d'ordre, c'est-à-dire, A 1, B 2, C 3, D 4, E 5, etc., jusqu'à Z 25; et ensuite écrivant verticalement à gauche, les mots la queue de Robespierre, avec le numéro d'ordre à chaque lettre, et de l'autre côté les honnétes gens avec le même numéro d'ordre aussi à chaque lettre, il a additionné les nombres de chaque colonne, et qu'a-t-il trouvé pour résultat? le nombre très-exact de 221 sous la colonne à gauche, et le nombre 181 sous la colonne à droite. Le

tableau suivant offre la démonstration palpable de cette singularité :

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. ABCDEFGHIJ K L M N O P Q R S T U V X Y Z

_	10		_	10
42.7	12		F	12
A	1		E	5
0	17		S	19
			BU	100
U	21		H	8
E	. 5		0	15
U	21	authinities and anniest annies are a straight and straight	Z	14
E	5		Z	14
57			E	5
D	4		H	20
H	5		H	5
1000			S	
R	18		-	19
0	15	erroyant trouver dans, con circonstances une	G	7
0 в	15 2	cero sunt trouver dans, ces erromannes une	G I	7 5
	2	province de désigner le porvion le plus non	H	5
ВЕ	2 5	derection de désigner le porvion le plus non limanière (des seau) aconsecte dénomination : L	EN	5 14
BES	2 5 19	des anticonstruction de designar le portion le plus non linusité (les ser.) accente dénomination : L despierre, et le plus potif sambre (let 181	H	5
BESP	2 5 19 16	peropent trouver dans, our eieronamentens dans den depos, a avisa de désigner la portion la plus den dinamination : L'appearer de dénomination : L'appearer de dénomination : L'appearer de l'et plus poté sandres (let 181 à l'appearer de l'et plus poté sandres (let 181 à l'appearer de l'et plus poté sandres de l'et plus poté sandres de l'et plus poté sandres de l'et plus potés de l'et plus plus de l'et plus potés de l'et plus plus l'et plus plus de l'et plus plus plus de l'et plus plus plus plus plus plus plus plus	EN	5 14 19
BESPI	2 5 19 16 9	propertion of deligner la portion to plus non- limented (les sau) account to dinomination : L despieve, et le plus pour sambre (les 181 despieve, et le	EN	5 14
BESPIE	2 5 19 16 9 5	personal induction delice, con circonstances une depos, a aviar de désigner le portion la plus non la manifere (des sent) accountes el nominación : La companyo, et le plus petil minimo (let 181 de companyo, et le plus petil minimo (let 181 de companyo, et le plus petil minimo (let 181 de companyo, et le plus petil minimo (let 181 de companyo, et le plus petil minimo (let 181 de companyo, et le plus petil minimo (let 181 de companyo, et le petil minimo (let 181 de companyo, et let let let let let let let let let	EN	5 14 19
BESPI	2 5 19 16 9 5 18	description de désigner le portion la plus non linusère (les ser.) accounte dénomination : L despisers , et le plus petit sambre (let 181 is des fondités gons, Judge les mous ne voya distre dénomination qu'une injuré, qui, par delles dont on a été si prodigité en révulonie	EN	5 14 19
BESPIE	2 5 19 16 9 5	and and at an item at the analysis of market and and a series and an analysis of market and an a	EN	5 14 19 181 221
BESPIER	2 5 19 16 9 5 18	A selection of the sele	EN	5 14 19 181
BESPIERR	2 5 19 16 9 5 18	Résumé	EN	5 14 19 181 221
BESPIERR	2 5 19 16 9 5 18	Résumé	ENS.	5 14 19 181 221

On avouera que rien n'est plus extraordinaire que le singulier rapprochement de ces lettres, de leurs nombres et du résultat total que l'addition présente pour chaque colonne. Il est difficile de concevoir comment le hasard a pu produire une pareille combinaison. La note qui m'en a été remise provenait de Lyon; d'autres prétendent que ce rébus a pris naissance en Picardie.

QUESTION SUR L'ORIGINE D'UN USAGE SINGULIER.

Il a existé jadis certains usages qui paraissent bizarres, et dont l'origine obscure est bien digne d'exercer la sagacité de tous les savants. Du nombre de ces usages est celui que mettait en pratique autrefois le sonneur et carillonneur de l'église Saint-Gervais à Paris, homme dont la scrupuleuse exactitude a toujours été digne d'éloge. Voici le fait : tous les matins, il sonnait à cinq heures la première messe par cinquante coups de cloche, ni plus ni moins; à cinq heures et demie, il sonnait la seconde messe par quarante coups; enfin à six heures, il sonnait la troisième par trente coups.

D'où provenait cet antique usage aboli depuis la révolution? A-t-il été autorisé par concession des Papes ou des Rois? Est-il dû à quelque délibération des marguilliers ou des paroissiens? Est-ce la fondation de quelque ame pieuse? Ne doit-on l'attribuer qu'à l'esprit d'ordre du carillonneur? Pourquoi ces trois nombres 50, 40, 30? ils sont en proportion arithmétique; n'y aurait-il pas là quelque mystère? Les nombres cinq heures, cinq heures et demie et six heures, sont aussi en proportion arithmétique, mais en sens inverse; les coups de cloche vont en diminuant, et les heures en augmentant. On comprend facilement le rapport de 5 heures à 50 coups de cloche, c'est dix coups pour chaque heure qui s'est écoulée depuis minuit. Mais suivant la même proportion, il faudrait cinquante-cinq coups à cinq heures et demie, et soixante à six heures. Si à cinq heures et demie il sonnait 45 coups, et à six heures 40, ce serait la même proportion renversée. Mais encore une fois, pourquoi ces nombres 50, 40, 30?

Toutes nos recherches sur un sujet aussi élevé, aussi

grave, aussi important, ayant été infructueuses, nous invitons toutes les Sociétés savantes des cinq ou six parties du Monde à s'occuper de la solution de ce problême.

MÉLANGES.

LE BAPTÊME, LE MARIAGE, LA MORT.

AMPHIGOURI ENIGNATIQUE.

Ces énigmes pourront donner quelques tortures Aux lecteurs d'aujourd'hui, même aux races futures.

1° BAPTÊME.

Il s'est fait à Birmingham, en mars 1825, un baptême où l'on a vu figurer deux pères, deux grands-pères, deux beaux-pères; — deux mères, deux grands-mères, deux belles-mères; — deux beaux-frères, deux belles-sœurs; — deux maris, deux femmes; — deux oncles, deux tantes. — Maintenant comptez bien sur vos doigts, vous trouverez-là vingt-quatre personnes; et cependant il est très-certain qu'il n'y avait que quatre individus présents, et que le calcul n'en est pas moins très-exact et très-juste. Devinez!

2º MARIAGE.

Dans le comté de Lancaster, on a célébré en décembre 1818, deux mariages qui ont produit une singulière alliance : un gentleman s'est marié avec une dame; peu après, le frère de cette dame a épousé la fille de son mari née d'un premier lit. Les deux couples ont eu chacun un enfant; le premier une fille, et le second un garçon. — On demande maintenant quels sont les degrés de parenté qui ont existé entre ces six personnes, et combien il y en

a? Pour faciliter la solution, nous dirons qu'il y en a seize bien comptés, bien exacts, et fort singuliers. Devinez!

3º LA MORT.

Epitaphe.

Ci gît l'enfant, ci gît le père, Ci gît la sœur, ci gît le frère, Ci gît la femme et le mari, Et ne sont que deux corps ici!

On lisait cette célèbre épitaphe dans la collégiale d'Ecouis. Nous l'avons trouvée rapportée dans les Observations sur la peinture sur verre et sur ses différents procédés, par M. Alexandre Le Noir; broch. in-8° de 27 p., fig. Ce n'est point la même que celle que nous avons donnée dans la seconde édition de nos Amusements philologiques, Dijon, 1824, fort vol. in-8°, p. 171. Celle-ci offrait trois personnes renfermées dans le même tombeau; celle que nous donnons aujourd'hui n'en offre que deux. Devinez!

AUTRES ANECDOTES SUR LE MARIAGE.

Nous avons trouvé dans un Choix de curiosités, trad. de l'anglais, 1822, in-12, une anecdote matrimoniale qui, par sa singularité, peut en quelque sorte rentrer dans celle dont nous venons de parler : nous allons d'abord la présenter sous la forme énigmatique :

Une dame anglaise a pu dire en toute vérité: « Mon » père est mon fils, et moi je suis mère de ma mère; ma » sœur est ma fille, et je suis la grand'mère de mon » frère. »

Plus d'un lecteur sera sans doute embarrassé pour deviner cette énigme; il faut dire que sa solution tient à l'extrême bizarrerie des alliances qui en font le nœud, alliances qu'on ne trouverait guère qu'en Angleterre. Voici l'explication qu'en donne l'auteur du *Choix*, p. 83:

« Un certain M. Hardwood avait de sa première femme deux filles dont l'aînée fut mariée à Jean Coshick. Ce Jean Coshick avait de sa première femme une fille qu'épousa le vieil Hardwood, qui en eut un fils. Alors la seconde femme de Jean Coshick pouvait tenir le propos énigmatique que nous venons de citer. »

AUTRE MARIAGE.

Les journaux anglais du mois de juin 1836 rapportent l'anecdote suivante :

- « Il y a quelque temps, un fait probablement unique dans son genre s'est passé à Cambden.
- » Un homme veuf et déjà d'un certain âge devient amoureux d'une très-jeune fille et l'épouse.
- » Peu après, le fils que ce veuf avait eu de son premier mariage devint amoureux de la mère de la nouvelle femme de son père, femme du reste à la fleur de l'âge; il lui offre sa main et l'épouse.
- » Ainsi voilà un père gendre de son fils, et une épouse qui devient non-seulement belle-fille de son propre beaufils, mais encore belle-mère de sa mère, qui elle-même se trouve être la belle-fille de sa fille, tandis que le mari de celle-ci est beau-père de sa belle-mère et beau-père de son père.
- » Ce sera une bien autre confusion s'il vient un jour des enfants de ces deux mariages singuliers. »

AUTRE PROBLÊME GÉNÉALOGIQUE.

« Une veuve du comté d'Essex, âgée d'une quarantaine d'années, a épousé un jeune homme et est devenue mère. Le même jour la fille que cette veuve avait eue de son premier mariage s'est unie au père du jeune marié. Voici le résultat de ce double hymen si disproportionné pour les âges : la veuve est évidemment grand'mère par alliance de son mari , et bisaïeule de son propre fils. Maintenant comme le fils d'une bisaïeule est nécessairement le grandpère ou le grand-oncle des descendants qu'elle peut avoir , on demande si cet enfant à la mamelle n'est pas son propre grand-père. » (Extrait du journal anglais L'Essex-Herald, 1837.)

MARIAGES.

Quel est l'âge où la femme trouve le plus ordinairement à se marier?

Un anglais a dressé un tableau de mille mariages relevés sur les registres de l'Etat civil; et il l'a divisé en treize catégories renfermant chacune le nombre de mariages classés selon l'âge des mariées au moment où elles le contractaient; ainsi il a trouvé

32	Mariages		20			L'épousée ayant	de	14	à	15 ans.
101						Juon ab spoulte	de	16	à	17 ans.
219	4.9		7.			r se hita dereta	de	18	à	19 ans.
233	in imp a					k qualanceux	de	20	à	21 ans.
165	I ching	D.	ol.			divoses, no so	de	22	à	23 ans.
102						No de sealer,	de	24	à	25 ans.
60							de	26	à	27 ans.
45	7-22					permittania de	de	28	à	29 ans.
18						4 1 40 <u></u>	de	30	à	31 ans.
14						many hard and	de	32	à	33 ans.
8							de	34	à	35 ans.
2						maning FA	de	36	à	37 ans.
1	a roma					shoot -	de	38	à	39 ans.

On voit d'après ce tableau, que c'est depuis 16 à 17 ans

jusqu'à l'âge de 24 et 25, que les femmes trouvent le plus à se marier; mais le nombre le plus considérable (233) est à l'âge de 20 à 21 ans.

SINGULIÈRE INSCRIPTION INDIENNE RELATIVE AU MARIAGE.

On lit sur la première porte de la ville d'Agra dans l'Hindoustan, l'inscription suivante écrite en gros caractères :

- « Dans la première année du règne de l'empereur Julef, deux mille mariages furent cassés par le Magistrat, d'après le consentement réciproque des deux époux. L'Empereur apprit ces détails avec une telle indignation qu'il abolit le divorce dans ses Etats.
- » Dans le cours de l'année suivante, le nombre des mariages à Agra diminua de trois mille, et celui des adultères augmenta de près de sept mille. Trois cents femmes furent brûlées vives pour avoir empoisonné leurs maris, et soixante-quinze maris le furent pour avoir assassiné leurs femmes. La quantité de meubles brisés et détruits dans l'intérieur des familles particulières, représentait une valeur de trois millions de roupies.
 - » L'Empereur se hâta de rétablir le divorce. »

Concluons de là que heureux sont les Etats qui, n'ayant jamais admis le divorce, ne sont dans le cas ni de l'abolir ni de le rétablir.

SIXIÈME OBJET.

DE LA GASTRONOMIE.

Le mot Gastronomie, mot charmant qui embrasse tous les attributs de la gourmandise perfectionnée, ne date que d'environ quarante ans. Il a succédé au mot GASTROMANIE plus vieux de cent cinquante ans 1, qui désigne tout simplement un penchant décidé pour la bonne chère, mais sans règle, sans méthode, et qui confond dans sa généralité et la passion vorace du goinfre Vitellius et le goût délicat de l'épicurien Lucullus. Honneur donc à la gastronomie qui établit une heureuse distinction entre ces deux types de la gourmandise chez les Anciens et qui atteste chez les Modernes les progrès du plus essentiel de tous les arts, de l'art de manger! Mais surtout, gloire à l'illustre Berchoux qui, l'un des premiers, a délivré à ce joli mot ses lettres de naturalisation, dans le titre de son charmant poëme 2 dont les vers sont aussi substantiels que le grave Chambertin, aussi étincelants que le pétillant Aï. Au reste, ce divin poète n'est pas le seul qui ait consacré ses veilles à cet admirable sujet, à ce grand art de sentir, d'exprimer, de

¹ Il a paru, je crois, pour la première fois, dans le *Mascurat* de Gab. Naudé, relatif à tout ce qui a été publié contre Mazarin depuis le 6 janvier jusqu'à la déclaration du 1^{er} avril 1649, in-4° de 718 pages.

² La première édition de la Gastronomie, ou l'Homme des champs à table, a paru chez L. G. Michaud, Paris, 1801, in-18. La cinquième édition et la meilleure est de 1819.

diriger et de nuancer les jouissances de la table et les raffinements de la gourmandise; combien d'autres écrivains privilégiés et appelés à cette honorable vocation par l'énergie de leur tempérament, par la capacité de leur estomac, par la délicatesse de leur goût, ont aussi eu le talent de s'immortaliser dans cette carrière! Oui, les noms des Brillat-Savarin, des Grimod de la Reynière, et de tant d'autres, accolés à celui de Berchoux, passeront bien certainement, entre la poire et le fromage, à la postérité la plus reculée. Ils ont écrit en prose, il est vrai; mais leur prose est assaisonnée de tant d'ingrédients piquants, de tant de condiments apéritifs, que ce n'est plus une vile prose, comme disait Voltaire dans un moment d'humeur dissimulée; c'est une prose éblouissante, diaprée de tout ce qui charge et orne les tables les plus somptueuses. Aussi, voulant donner à ces Messieurs un témoignage authentique de la haute estime dont le public est pénétré pour leurs savoureux écrits, nous en avons extrait un choix rigoureux d'aphorismes qui, à notre avis, surpassent autant ceux d'Hippocrate en solidité, que la dinde surpasse la mauviette en grosseur. Le lecteur va en juger : nous poserons d'abord les principes ; ensuite nous passerons à certains comestibles.

I.

APHORISMES GASTRONOMIQUES.

PRINCIPES GÉNÉRAUX.

- « La gastronomie est la reine du monde.
- » Le Créateur, en obligeant l'homme à manger pour vivre, l'y invite par l'appétit et l'en récompense par le plaisir.

- » Il est certain que le plaisir de la table est de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les pays et de tous les jours; il peut s'associer à tous les autres plaisirs, et reste le dernier pour nous consoler de leur perte.
- » Il faut donc avant tout qu'un honnête homme s'occupe de la gloire de sa table. Une bonne cuisine est l'engrais d'une conscience pure.
- » Un vrai gastronome, celui qui projette un dîner digne de sa réputation, doit écrire les billets d'invitation le matin à jeun, avec tout le calme du sang-froid et toute la maturité de la réflexion. N'interposez jamais moins de quatre jours, ni plus de quinze entre le jour de l'invitation et celui du repas.
- » Rappelez-vous sans cesse que convier quelqu'un, c'est vous charger de son bonheur pendant tout le temps qu'il sera sous votre toit.
- » Avant d'inviter un homme à dîner, jaugez-le; et assurez-vous que, soit pour la théorie, soit pour la pratique, il est digne de l'honneur que vous lui faites.
- » Un gastronome doit connaître la force de sa denture et de sa mâchoire, comme un ouvrier doit connaître ses outils.
- » Il doit avoir l'odorat fin; le nez est la boussole du gourmand.
- » En général, a dit Berchoux, un dîner sans façon est une perfidie; mais entre gourmands, un dîner sans façon vaut un coup d'épée.
- » Il est de rigueur qu'un dîner soit servi avant l'arrivée des convives. Remarquons, en passant, que la symétrie est le plus dangereux ennemi de la bonne chère.
- » N'oublions jamais que si les hors-d'œuvre sont la pierre à aiguiser de l'appétit, les légumes sont la plaque d'assurance contre l'incendie de l'estomach.

- » La politesse est une vertu inséparable de la vraie gastronomie.
- » A table, le voisin d'une dame devient son cavalier servant; il doit aide et protection à sa voisine, soit dans l'attention à ne jamais laisser son verre trop longtemps vide, soit dans le choix des morceaux; et la voisine doit respect et soumission à son voisin pour tous ces détails. Le voisin ne doit être que poli pendant le premier service; il est tenu d'être galant au second; mais il peut être tendre au dessert.
- » Un vrai gastronome n'entamera jamais une conversation avant la fin du premier service; jusque-là le dîner est une affaire sérieuse dont il serait imprudent de distraire l'assemblée.
- » Dans un dîner bien composé, toute phrase commencée doit être suspendue à l'arrivée d'une dinde aux truffes 1.
- » La sobriété est la conscience des mauvais estomachs.
- » Un gastronome dont l'estomach est usé, est un grenadier aux invalides. »

DE QUELQUES COMESTIBLES.

- « Les huîtres sont les meilleures troupes légères que vous puissiez mettre en avant pour engager le combat gastronomique; mais il faut les arroser sans relâche d'un excellent vin blanc.
- Rappelons-nous toujours avec reconnaissance que le véritable Christophe Colomb de la truffe est le cochon. Il y a bien une espèce de chiens qui partage maintenant avec lui la gloire de cette précieuse découverte; mais nous n'accordons à ces chiens que la célébrité de Vespuce, qui, soit dit en passant, est innocent du reproche qu'on lui a fait, d'avoir eu l'ambition de donner son nom à l'Amérique.

- » Le bouilli est de la chair moins son jus, a dit Brillat-Savarin; cependant une bonne tranche de bœuf, détachée d'une belle pièce tremblante, bien entrelardée, n'est pas à dédaigner.
- » Le gigot doit être attendu comme un premier rendezvous d'amour, mortifié comme un menteur pris sur le fait, doré comme une jeune allemande et sanglant comme un caraïbe.
- » Profitez de la condescendance de l'élégant rognon de veau; multipliez ses métamorphoses : vous pouvez, sans l'offenser, le nommer le caméléon de la cuisine; qu'il soit placé comme exposition dans les déjeûners de garçons, et comme péripétie au dîner des philosophes.
- » Le mouton est à l'agneau ce qu'un oncle millionnaire est à son neveu à la besace.
- » Le véritable héros de février, c'est le cochon. Dans les jours de carnaval, comme la folle jeunesse, il se déguise de cent manières; mais sous ses aimables travestissements, son mérite le trahit toujours : en vain il revêt tour à tour le froc rembruni du boudin, la robe blanche de l'endouille, le justaucorps du cervelas, la rezille de la saucisse; il n'échappe ni à l'œil, ni à la dent du gastronome, qui le fête avec d'autant plus d'ardeur, qu'il est à la veille de se voir jusqu'à Pâques séparé d'un ami si solide et si tendre.
- » On sait que le vin du Rhin est le Pylade du jambon de Mayence son compatriote.
- » Le sanglier est le prince indompté des forêts, dont la sauvage indépendance est humiliée en entrant dans le pâté froid.
- » Le marcassin piqué, héritier présomptif du sanglier, est l'Hippolyte de la cuisine; comme son patron, « nourri dans les forêts, il en a la rudesse. « (Racine.) A propos de

marcassin, n'oublions pas ce beau trait, le seul, je crois, qui soit louable dans la vie de Henri VIII, ce Néron de l'Angleterre; c'est qu'il éleva au rang de Baronnet son cuisinier, pour lui avoir servi un marcassin à point ¹.

- » Le daim, bardé de gros lard, est ce charmant animal dont la liberté n'a rien de féroce.
 - » Le lièvre solitaire est le philosophe des plaines.
 - » Le brochet audacieux est l'Attila des étangs.
 - » La perdrix maternelle est l'impératrice des guérets.
- » La bienveillante enveloppe d'une feuille de vigne fait valoir le perdreau, comme le tonneau de Diogène faisait ressortir les qualités du grand penseur.
- » La caille voluptueuse est la reine de l'air; bien grasse, elle plaît également par son goût, sa forme et sa couleur.
- » L'amie des dévots amateurs, la bécasse vénérée est tellement digne des hommages et des respects de chacun, qu'on lui rend les mêmes honneurs qu'au Grand Lama. (On connaît les sachets du Grand Lama et les rôties de bécasses.)
 - » N'oubliez jamais que le faisan doit être attendu comme
- ¹ Ce cuisinier n'est pas le seul qui ait ressenti les effets de la reconnaissance de son maître. Longtemps auparavant (au xive siècle), dans le cloître de l'abbaye de S. Victor de Paris, on lisait l'épitaphe suivante, parmi beaucoup d'autres appartenant à des personnages distingués:

HIC JACET

JACOBUS DE LUPARA IN PARISIACO

COQUUS GUILLELMI EPISCOPI PARISIENSIS.

Ce Jacques du Louvre était cuisinier de Guillaume de Chanac, 84° évêque de Paris, qui lui accorda, dit-on, cette sépulture honorable, à cause de ses talents culinaires. Le reconnaissant prélat, mort en 1348, fut enterré dans le même cloître. la pension d'un homme de lettres qui n'a jamais fait d'épîtres aux ministres, ni de madrigaux à leurs maîtresses.

- » Une véritable poularde du Mans ne doit jamais être lardée; c'est la déshonorer que de la déguiser ainsi; elle vaut assez par elle-même. Riche de ses propres attraits, c'est l'enlaidir que de chercher à la parer, c'est l'offenser que de l'enrubanner ainsi. On peut dire à cette Zaïre du Maine, avec l'amoureux Orosmane:
 - » L'art n'est pas fait pour toi , tu n'en as pas besoin.
- » Parmi les petits oiseaux, le premier, par ordre d'excellence, selon Brillat-Savarin, est sans contredit le becfigue. Il s'engraisse au moins autant que le rouge-gorge ou l'ortolan, et la nature lui a donné en outre une amertume légère et un parfum unique si exquis qu'ils engagent, remplissent et béatifient toutes les puissances dégustatrices. Si un bec-figue était de la grosseur d'un faisan, on le paierait certainement à l'égal d'un arpent de terre.
- » Le dindon, le plus gros et le plus savoureux de nos oiseaux domestiques, est le plus beau cadeau que le Nouveau-Monde ait fait à l'Ancien.
- » Le petit pois au mois de mai est la perle des légumes et le prince des entremets. C'est avec le pigeonneau qu'il contracte l'union la plus heureuse; et le pigeonneau en est si flatté qu'il attend juste le retour du petit pois pour être dans toute sa bonté; coquetterie bien innocente que l'on pardonne à l'héritier présomptif de l'oiseau de Vénus.
- » L'épinard vaut peu par son essence, mais il est susceptible de recevoir toutes les impressions; c'est la cire vierge de la cuisine.
- » L'œuf est l'aimable conciliateur qui s'interpose entre toutes les parties (dans le conflit des assaisonnements), pour opérer les rapprochements difficiles.

- » La truffe est le diamant de la cuisine, mot plus expressif, plus significatif que celui de d'Aigrefeuille, qui appelait belle et bonne ce précieux tubercule.
- » Un dessert sans fromage est une belle à qui il manque un œil.
- » La maîtresse de la maison doit toujours s'assurer que le café est excellent; et le maître, que les liqueurs sont de premier choix.
- » Une cave sans Champagne est une montre sans aiguilles.
- » Laisser une bouteille de Champagne en vidange, c'est se faire à soi-même une impolitesse. »

Nous ne prolongerons pas cette petite liste d'aphorismes, parce qu'elle nous paraît suffisante pour ceux à qui Plutus et Comus donnent le droit d'en vérifier la justesse et d'en faire leur profit; mais on nous permettra de les accompagner de quelques variétés tenant de près ou de loin à ce délectable sujet, c'est-à-dire soit à la gastromanie, soit à la gastronomie, deux choses qui, comme on le sait, ne doivent pas être confondues.

П.

GOUTS GASTROMANIQUES DE CERTAINS PERSONNAGES CÉLÈBRES.

Nous avons toujours regretté de voir une branche de l'histoire universelle beaucoup trop négligée par les Thucydide, les Tite-Live, les Tacite, les Plutarque, les Rollin, les Crevier, les Lebeau, les Mezerai, etc. Cette branche est celle de la prédilection de certains grands hommes pour tel ou tel aliment qui, souvent plus que vulgaire, forme un singulier contraste avec le haut caractère

et les grandes actions de la plupart de ces hommes célèbres. C'est pour remplir en partie cette lacune que nous avons réuni et classé par ordre chronologique, les goûts gastromaniques de quelques-uns de ces grands hommes, qui cependant ne sont pas tous grands, mais qui ont plus ou moins de droits à la célébrité. Notre liste n'est pas trèslongue, quoiqu'elle commence avec l'empire romain; nous n'avons, pour ainsi dire, qu'effleuré le sujet, parce qu'il a fallu proportionner le cadre à la place qui lui était destinée dans notre galerie. Passons à l'ami de Cinna, plus habile politique que friand gastronome.

Auguste, mort l'an 14 de J.-C., aimait de préférence le pain bis, les petits poissons, le fromage de lait de vache et les figues fraîches. Il ne buvait ordinairement que trois coups à chaque repas ¹. On voit qu'il était simple dans ses goûts et fort sobre.

¹ Pierre-André Canonieri, en latin (Canonherius), savant médecin et jurisconsulte Génois, mort à Anvers, dans le xvne siècle, prétend dans son Traité curieux, De admirandis vini virtutibus libri III. Antverp. 1627, pet. in-8°, qu'Auguste buvait six coups par repas; mais il se trompe. (Voy. Sueton., Aug. Vita, paragr. 77.) Ce Canonieri dit, liv. II de son Traité, que les plaisirs de la table, qu'il appelle la pâture de l'ame, sont bien froids sans le vin. Ensuite il assure que « les Romains buvaient ordinairement dix coups dans un souper; que Scipion et Charlemagne n'allaient qu'à trois seulement. Le Cardinal de Trente, ajoute-t-il, était un peu plus brave que ce héros, il avalait la vingtième coupe comme la première. Philippe II ne buvait que deux fois dans ses repas; Charles-Quint, une seule; et Strozzi, treize. Juste-Lipse avait voulu réduire les Flamands à quatre coups, dans ses lois des festins; mais c'était trop peu. Qu'il n'en faille que trois pour les belles en l'honneur des jeunes déités qu'elles nous retracent, j'y consens. Mais j'en revendique neuf pour les poètes. »

Apicius (Cælius), célèbre gastronome romain, dont le nom a passé en proverbe, et qui a écrit sur la bonne chère (De arte coquinarià), était passionné pour les homards, surtout pour ceux de Minturnes qui passaient pour les plus beaux. Ayant ouï dire qu'il y en avait de plus gros et de plus délicats vers les côtes d'Afrique, il frète sur le champ un vaisseau et part pour s'assurer de la vérité du fait. Arrivé vers le terme de sa course, il rencontre un bateau de pêcheurs et leur demande des homards, surtout les plus beaux de ces parages; voyant qu'ils n'ont rien de plus que ceux de Minturnes, il ordonne sur le champ au pilote de revirer de bord et retourne à Minturnes où il continue à se régaler des homards de la côte de la Campanie.

Cet Apicius était fort riche; après avoir dissipé tant pour sa table qu'autrement, cent millions de sesterces (environ 20,379,166 fr. de notre monnaie), il régla ses comptes, et trouvant que, ses dettes payées, il ne lui resterait plus que dix millions de sesterces (2,037,916 fr.), il s'empoisonna, craignant de mourir de faim.

CLAUDE, empereur, mort l'an 54 de J.-C., avait une grande prédilection pour les champignons. Hélas! on sait que grâce à la tendresse conjugale de sa chère Agrippine, et aux soins empressés de son médecin Xénophon, ce régal le mit en moins de deux heures au rang des Dieux. C'est pourtant ce brave homme qui, voulant que tout le monde fût sans gêne à sa table, avait projeté un édit par lequel il permettrait à tout convive admis à ses festins ventris crepitum edere, parce qu'il avait appris qu'un Sénateur avait été incommodé pour s'être retenu devant lui, dans un repas précédent. Cet édit eût été digne de son auteur.

Vitellius, empereur, mort l'an 69 de J.-C. Nous

n'avons rien à dire de ce goinfre couronné; il aimait tout et dévorait tout.

Martial, poète latin, mort vers l'an 105 de J.-C., avait un goût particulier pour la grive et pour le lièvre; luimême en fait l'aveu dans cette épigrame (XIII, 22):

> Inter aves turdus, si quis, me judice, certet, Inter quadrupedes gloria prima lepus.

ALEXANDRE SÉVÈRE, empereur, mort en 225, était également passionné pour le lièvre. Lampridius, son biographe, nous apprend qu'il en mangeait un à tous ses repas.

Charlemagne, premier empereur d'Occident, mort en 814, quoique très-frugal, aimait beaucoup le gibier. Dans les jours ordinaires, dit Eginhard, il n'y avait que quatre plats à sa table, non compris une pièce de gibier que ses veneurs lui apportaient tout embrochée, parce qu'ils savaient que c'était son mets favori. L'historien ajoute que ce prince buvait rarement plus de trois fois par repas. Cæna quotidiana quaternis ferculis præbebatur, præter assam quam venatores verubus inferre solebant, quá ille libentius qu'am ullo alio cibo utebatur: vini et omnis potus adeo parvus in bibendo erat, ut sub cænam rarò plus ter biberet. (Eginh., Vita Caroli Magni.)

Frédéric, dit le Pacifique, 39° empereur d'Allemagne, mort le 19 août 1493, était fou de melon; et ce goût immodéré le conduisit au tombeau par suite d'une indigestion.

MAXIMILIEN II, fils du précédent, et également empereur d'Allemagne, mort le 11 février 1519, a eu le même goût que son père pour le melon, et a terminé ses jours

par le même accident, c'est-à-dire, par une indigestion de ce fruit.

Adrien VI, élu pape le 9 janvier 1522, et mort le 14 septembre 1523, était haï des Romains, parce qu'il aimait la merluche, dit Paul Jove; mais il l'était bien davantage par la sévérité qu'il mit à vouloir réformer les mœurs.

LUTHER, chef de la Réforme, mort en 1546, était un bon biberon qui donnait la préférence à la bière de Torgau et au vin du Rhin.

Ме́lanchton, premier disciple de Luther, et qui décéda en 1560, aimait la soupe à l'orge, les goujons et autres petits poissons, ainsi que les légumes entremêlés de petits morceaux de viandes hachées.

Le Tasse, admirable poète italien, mort en 1595, avait une prédilection marquée pour les mets sucrés cuits au four, pour les massepains et les fruits confits. Il aimait tellement le sucre qu'il en mettait dans sa salade.

Henri IV, roi de France, mort en 1610, était passionné pour les melons et pour les huîtres; il en mangeait immodérément. Il paraît que le vin d'Arbois dont il faisait grand usage, le sauvait des indigestions auxquelles l'exposait l'excès de tels aliments.

Hocquincourt (le maréchal d'), mort en 1658, avait un goût particulier pour les queues de mouton, auxquelles, disent les Mémoires du temps, il reconnaissait la propriété d'influer sur la gaîté des convives; aussi a-t-il gardé toute sa vie un cuisinier qui avait trouvé le moyen de préparer des queues de mouton en caisse, que le maréchal emportait à l'armée pour mettre ses officiers en belle humeur.

Charles XII, roi de Suède, mort en 1718, n'était certes pas difficile à régaler; une tartine de beurre était son mets suprême.

Pope, célèbre littérateur anglais, mort en 1744, n'avait pas de goût décidé pour un mets plutôt que pour un autre; mais il lui fallait toujours un menu friand et bien composé.

Crébillon fils, littérateur français, mort en 1777, était un mangeur d'huîtres insatiable.

Voltaire, mort en 1778, ne se faisait remarquer par aucun goût particulier en fait de comestibles; mais le café était sa boisson favorite; il en prenait avec excès. Il en était de même de M. de Buffon, et du marquis de Contades, qui faisait plus encore, car il refusait l'entrée de sa salle à manger à quiconque ne prenait pas deux tasses de café coup sur coup.

Lessing, célèbre écrivain allemand, mort en 1781, aimait par-dessustout, les lentilles; il eût été homme à faire la sottise d'Esaü.

M. Rogerson, gastronome anglais, donnait, dit-on, la préférence aux ortolans; du moins le dernier acte de sa vie semble le prouver. On assure que ce digne émule d'Apicius a dépensé, dans l'espace de neuf mois, pour sa table et en expériences culinaires, la somme de 150,000 liv. st. (3,750,000 fr. de notre monnaie); ce qui composait toute sa fortune. Réduit à la misère et au triste état de mendiant, il employa une guinée, la dernière dont on lui avait fait la charité, à l'accommodage d'un ortolan, son mets favori; et après l'avoir savouré avec toute la délectation d'un profès consommé dans l'art de déguster, il se fit sauter la cervelle. On peut dire que pour un gastronome,

digne enfant des bords de la Tamise, c'est mourir au champ d'honneur, tout en narguant les caprices de l'ingrate fortune.

Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, mort en 1786, avait pour mets de prédilection le polenta; c'était une espèce de gâteau d'orge réduit en poudre et torréfié. Ce prince rivalisait avec son ami Voltaire dans sa passion pour le café.

Chabot le capucin, fameux conventionnel, aimait beaucoup la pintade; nous lui faisons prendre rang parmi les héros de la gueule, comme diraient Rabelais et Montaigne, parce qu'il a créé l'omelette truffée aux pointes d'asperges et à la purée de pintade. S'il ne se fut jamais occupé que de choses aussi utiles et aussi agréables, il n'eût pas péri sur l'échafaud le 5 avril 1794, avec Lacroix, Danton, Camille Desmoulins, Phelippeaux, Hérault-Séchelles, Westermann, Fabre d'Églantine, Delaunay, Bazire, Sahuguet d'Espagnac, Frey, Emmanuel Frey, Gusman et Diderischen. Nous donnons cette liste complète de la journée du 5 avril, parce que nous savons que la plupart de ces messieurs avaient une réputation gastronomique justement méritée.

Paul I^{er}, empereur de Russie, assassiné dans la nuit du 11 au 12 mars 1801, était grand amateur de pâtés de foies de canards. Il accorda la grâce à un Polonais exilé, qui avait trouvé le moyen de lui envoyer de Toulouse, chaque semaine, un de ces pâtés, dont le voyage n'altérait point la fraîcheur.

Klopstock, l'auteur de la Messiade, mort en 1803, est bien digne de figurer parmi les gastronomes allemands; il souriait et s'attaquait de prédilection aux pâtés truffés,

au saumon, à la truite saumonnée; il arrosait tout cela d'un excellent vin du Rhin. Dans ses dernières années, une bouteille de Bordeaux lui plaisait davantage. Parmi les légumes, il donnait la préférence aux pois; mais au dessert, le raisin était sa passion favorite.

Kant, le prince des philosophes allemands, mort en 1804, n'était pas aussi recherché dans ses goûts; il faisait ses délices d'une purée de lentilles, d'une purée de panais, préparée au lard; d'un pudding au lard, à la poméranienne; d'un pudding de pois secs aux pieds de porcs, et de fruits desséchés au four. Pour mieux savourer ces différents mets, ce n'était pas trop de trois heures; Kant se mettait à table à une heure, et apportant à cette sérieuse affaire une application vraiment philosophique, il ne la quittait jamais avant quatre heures.

Schiller, célèbre poète allemand, mort en 1805, aimait tellement le jambon, qu'il en mangeait presque tous les jours, et, malgré cela, il buvait peu.

DE LALANDE, astronome, mort en 1807, avait un goût particulier, dont nous nous garderions bien de parler, s'il ne réclamait pas une place dans notre ouvrage à raison de sa singularité. Les goûts les plus dépravés ont autant de droits à être mentionnés que les goûts les plus raffinés. On saura donc que M. de Lalande courait après les araignées, les prenait délicatement, et, malgré l'agitation de leurs pattes, les portait à sa bouche, les suçait, les savourait et les avalait avec une délicieuse sensualité.

Wieland, écrivain allemand très distingué, mort en 1813, se régalait comme les enfants, de gâteaux, de mets et de petites friandises cuites au four. Il avait aussi une tendre affection pour la truite des Alpes, tirée des vallées

du Ziller; mais il était rare qu'il en mangeât; deux ans après s'en être régalé, il en parlait encore avec enthousiasme. Dans sa vieillesse, il couronnait son repas par un petit verre de Kirsch-Wasser (eau de cerise).

Nicolo, célèbre musicien, mort à Paris en 1818, aimait beaucoup les macaronis; mais il apprêtait lui-même ceux qu'on servait à sa table. A l'aide d'une petite seringue, il injectait dans chaque tuyau de la pâte, de la moelle de bœuf, y mettait du foie gras, des filets de gibier, des truffes, et se régalait de ce mets succulent avec le plus profond recueillement, une main sur les yeux, pour éviter toute distraction.

Napoléon, mort à Sainte-Hélène en 1821, n'avait de préférence marquée que pour le café; il en prenait jusqu'à vingt tasses par jour, et ne s'en portait pas plus mal. Les autres plaisirs de la table lui étaient assez indifférents ¹; aussi son chambellan affidé, M. de Cussy, gastronome renommé, a déploré toute sa vie que le sentiment de la cuisine ait manqué à son empereur; ce qui lui faisait dire que le plus grand homme ne pouvait être complet.

Lord Byron, célèbre écrivain anglais, mort en 1824, n'est cité dans notre liste qu'à cause de la singularité de ses goûts et de ses habitudes en fait de nourriture; notez

On prétend cependant que, tous les jours, on lui servait un poulet et des côtelettes, mais surtout le café; et même on ajoute que dans quel lieu et à quelle heure que ce fût, il fallait qu'au premier mot, la volaille, la côtelette et le café, toujours tenus prêts, fussent servis. Cela rappelle l'anecdote du triumvir Marc-Antoine, qui, étant en Egypte, avait chaque jour dans ses cuisines, douze sangliers tournant à la broche, afin qu'il y en eût toujours un de cuit à propos au moment où il lui plaisait de se mettre à table.

que nous ne disons point en fait de gastronomie, car son nom n'est pas digne de figurer dans les annales de cet art par excellence. Sachez donc que lord Byron ne déjeûnait ni ne soupait; son unique repas, qu'il appelait son dîner, se composait de vieux fromage de Cheshire en état de décomposition complète, de concombres et de choux rouges conservés dans le vinaigre. Il mangeait beaucoup de ce fromage qu'il arrosait de cidre ou de bière de Burton. Il prenait beaucoup de thé très-fort. Après le repas, il buvait du vin et des liqueurs. Croirait-on que ce Byron, malgré son génie, sa forte tête et son scepticisme, était superstitieux; il n'eût rien commencé d'important le vendredi : renverser la salière ou l'huilier lui semblait du plus mauvais augure; mais, pour du vin renversé, c'était différent, il en tirait un bon présage; consolation dont ne s'accommoderait pas un vrai biberon.

Berchoux, l'aimable poète qui a chanté les lois de la table (la Gastronomie), mort en 1838, préférait à tous les mets le gigot braisé, accompagné de petits haricots identifiés avec son jus. Ce choix est de bon goût; mais, nous le disons à regret, M. Berchoux, si habile théoricien en fait de gastronomie, était le plus pauvre homme du monde pour la pratique. Se trouvait-il dans un repas un peu solennel, il y était (sauf un doigt de cour au gigot braisé), plus sobre qu'un anachorète et presque aussi muet que la statue de Memnon.

SAT PRATA BIBERUNT.

III.

DES BALANCES GASTRONOMIQUES.

Quoique l'usage de cet instrument n'ait pas été trèscommun chez les Anciens et qu'il ne le soit pas beaucoup chez les Modernes, nous croyons devoir en faire mention, parce qu'il annonce chez ceux qui l'ont employé, un raffinement de goût, de délicatesse et de conscience gastronomique dont la connaissance peut être utile aux profès de l'Ordre.

Ces balances ont été dans tous les temps destinées à faire juger du degré d'embonpoint exigé dans certains petits animaux délicats pour qu'ils aient le droit de paraître sur la table du véritable gourmand; car on sait que l'embonpoint de certains petits volatiles ajoute beaucoup à leur succulence. Les Romains, par exemple, étaient passionnés pour la mauviette, le becfigue, l'ortolan, la grive; jamais on ne les servait sur la table de Lucullus sans que le maître lui-même ne les eût placés sur la balance, et jugés dignes de cet honneur. Il en était de même d'un autre petit animal pour lequel nous sommes bien éloignés de partager l'enthousiasme des Romains; c'était le loir (glis), dont Martial, grand amateur, a dit, lib. XIII, ep. 59:

Tota mihi dormitur hyems, et pinguior illo Tempore sum, quo me nil nisi somnus alit.

Un plat de loirs était le nec plus ultra de la bonne chère; mais ces petits animaux ne paraissaient jamais au festin, que sous la condition d'un embonpoint qui en fit un mets très-succulent; et pour juger qu'ils étaient suffisamment gras, on apportait sur la table des balances pour en vérifier scrupuleusement le poids.

Ces balances n'ont point été inconnues aux Modernes; nous apprenons que l'anglais Lister, médecin gourmand d'une reine très-gourmande (la reine Anne, morte en 1714), s'occupant des avantages qu'on peut tirer pour la cuisine, de l'usage des balances, observe que, si douze alouettes ne pèsent pas douze onces, elles sont à peine mangeables; qu'elles sont passables si elles pèsent ce poids; mais que si elles pèsent treize onces, elles sont grasses, excellentes et dignes de la bouche de Sa Majesté.

Il est encore une balance qui a quelque rapport aux repas, et qui a fait du bruit dans son temps ; c'est celle du docteur Sanctorius, mort en 1636, âgé de 75 ans; mais cette balance tient à la médecine et nullement à la gastronomie; son auteur ne l'employait que dans ses repas. Elle consistait dans un siège suspendu avec contrepoids, et sur lequel il se plaçait en se mettant à table; cette chaise suspendue descendait imperceptiblement pendant le repas, et à la fin l'avertissait du poids des aliments tant solides que liquides qu'il avait pris. C'est à la suite de ces expériences multipliées que Sanctorius découvrit la mesure des pertes que fait le corps par une transpiration insensible. Il trouva, par exemple, que si l'on prend huit livres d'aliments et de boissons, il s'en dissipe environ cinq par exhalation, y compris les pertes de la rénovation, inséparables de celles de l'alimentation. C'est ainsi que pesant, avec une exactitude minutieuse tout ce qui entrait dans son corps et tout ce qui en sortait d'une manière sensible, il parvint à déterminer le poids et la quantité de ce qui était emporté par la transpiration insensible, qu'il mesura aussi dans ses rapports avec la quantité des aliments qui l'augmentent ou la diminuent, et dans ses variations relatives à l'état du corps modifié par

l'àge, l'exercice, le repos, le sommeil, la réplétion, le jeûne, les mutations atmosphériques, et les sensations de bien-être ou de malaise, de légèreté ou de pesanteur qui nous affectent dans les diverses circonstances de la vie.

Hippolyte Obicius de Ferrare, ennemi de Sanctorius, l'accusa d'avoir pris l'idée de sa balance dans les ouvrages du cardinal de Cusa, mort en 1464; voyez son fameux Traité De Conjecturis novissimorum temporum, composé en 1442 et traduit en français par Fr. Boyer. Paris, Vascosan, 1562, in-8°.

Si le célèbre jurisconsulte Barthole, mort à Pérouse en 1356, ne se servit pas d'une balance pareille à celle de Sanctorius, il n'en faisait pas moins peser tous ses aliments, de peur qu'en en prenant une trop grande quantité, il ne devînt moins capable d'écrire ou de méditer; ce qui ne l'a point empêché de terminer sa carrière dans un âge peu avancé (à 43 ans).

IV.

DU SANGLIER A LA TROYENNE CHEZ LES ANCIENS, ET DU ROTI A L'IMPÉRATRICE CHEZ LES MODERNES.

I. De tous les mets, qui, chez les Romains, excitaient l'admiration et satisfaisaient la sensualité au suprême degré, le plus somptueux et le plus volumineux était un sanglier tout entier, farci de pièces de gibier et de volailles de toute espèce. On nommait ce plat le Sanglier à la troyenne, par allusion au cheval de Troie. Il devait être fort dispendieux. Le

La viande de sanglier était très-estimée et même préférée à celle de cochon dans certaines occasions. Æl. Spartien, dans sa Vie d'Adrien, nous apprend que « de tous les mets, celui que cet empereur préférait était le tétrapharmaque ou pentapharmaque, qui était composé de chair de faisan, de tétine de truie, de jambon

Publius Servilius Rullus, père de ce Rullus qui publia la loi agraire sous le consulat de Cicéron, l'an 691 de R., 63 av. J.-C. On voit que cet usage monstrueux ne remonte pas très-haut chez les Romains; mais Pline l'Ancien, qui rapporte ce trait, liv. VIII, 51, ajoute: « Ces abus sont taxés d'excès honteux dans les Annales, et cela n'a pu prévenir la corruption des mœurs présentes, car aujourd'hui (vers l'an 70 de J.-C.) il n'est plus question d'un seul sanglier par repas comme alors, mais il y a telle table où il se mange deux et trois sangliers servis de la sorte. »

II. Le Rôti à l'impératrice, qui ne date que de l'empire de Napoléon (vers 1809), est un mets dont la composition tient de celle du Sanglier à la troyenne, c'est-à-dire qu'il est aussi formé de différents animaux renfermés dans un seul, et dont le centre est une olive farcie; mais son volume n'est pas aussi monstrueux que celui du mets des Romains. Chez eux, le grand animal dévorateur était un sanglier; chez nous, c'est tout simplement un cochon de lait. La taille de celui-ci est plus proportionnée à l'élégance du service dans nos tables modernes; mais le prix de ce mets n'en est pas moins très-élevé puisqu'on le porte jusqu'à 500 fr. C'est sans doute l'art du cuisinier qui absorbe la majeure partie de ces frais, car le prix des ingrédients n'approche nullement de cette somme, comme on va le

de sanglier et d'une pâte croquante. » Ce mets fut inventé par Ælius Verus qu'Adrien adopta, mais qui mourut avant cet empereur. Cet Ælius Verus fut un fameux épicurien, et son fils Lucius Verus qui partagea l'Empire avec Marc-Aurèle, ne lui céda en rien pour le luxe de la table; car, un jour, il donna un repas composé de douze convives et qui coûta, dit-on, la modique somme de 1,200,000 fr. de notre monnaie.

voir par la recette suivante du Rôti à l'impératrice, recette la plus succulente de toutes les recettes gastronomiques.

Prenez une olive, la plus belle, la plus charnue que vous pourrez trouver; ôtez-en le noyau et substituez-lui un filet d'anchois. Ensuite, vous mettrez ce fruit ainsi bourré dans une mauviette. Cette mauviette bien préparée entrera dans une caille bien grasse; cette caille sera renfermée dans une perdrix; la perdrix se cachera dans les flancs d'un faisan; lequel, à son tour, disparaîtra au sein d'une vaste dinde, qui se réfugiera enfin dans le corps d'un cochon de lait, dont un feu brillant ne tardera pas à dorer la cuirasse et à combiner les jus divers de ces viandes enchâssées les unes dans les autres. Tirez de la broche, servez, et soyez assuré que rien ne peut être au-dessus des sensations délicieuses de l'odorat et du goût que fera éprouver cet admirable mets, dont cependant la partie la plus précieuse est cette olive, devenue le centre de la quintessence de tous les éléments qui l'entourent.

V.

LE BOL DE PUNCH REMARQUABLE.

L'amiral Russel, commandant en chef des armées navales d'Angleterre, se trouvant à Lisbonne, et voulant régaler les officiers et équipages de sa flotte, les invita à venir prendre part à un bol de punch de sa façon. Il fit préparer cette petite fête dans un superbe jardin au milieu de quatre allées plantées d'orangers et de citronniers. Dans chaque allée on avait dressé une table chargée dans toute sa longueur d'une magnifique collation. A la croisée de ces quatre allées était un vaste bassin de marbre bien nettoyé, qui servit de bol de punch. L'amiral y fit jeter les ingrédients

suivants, qui entrent dans la composition de cette agréable liqueur.

Eau-de-vie de Cognac, première qualité, 600	bouteilles.
Vin de Malaga 1,200	bouteilles.
Excellent rhum 600	bouteilles.
Citrons ou limons tranchés 25,000	
Eau bouillante clarifiée	tonneaux.
Jus extrait de 2,600	citrons.
Livres de sucre 600	
Noix de muscade, râpées 200	

Un dais élevé au-dessus du bassin le garantissait de la pluie. Un batelet en bois de rose était monté par un mousse qui voguait sur le punch même et en servait à la compagnie composée de six mille personnes au moins.

Cette fête a eu lieu le 25 octobre 1694.

VI.

MÉMOIRE D'APOTHICAIRE ET SINGULIERS RÉGIMES DE SANTÉ.

Un procès jugé à Londres (en 1827) prouve qu'il n'y a rien d'exagéré dans la conception du *Malade imaginaire* de Molière. Voici le fait :

Un riche célibataire anglais, complètement de l'humeur de M. Argan, avait, pendant plusieurs années, fait ample consommation de drogues. Voulant régler ses affaires et juger de tout ce qui lui était entré dans le corps pour le bien et corroboration de sa santé, il demande le mémoire à son apothicaire; celui-ci lui apporte un état dont le petit montant n'allait qu'à 800 liv. sterl., (c'est-à-dire, à 19,200 fr. de notre monnaie). Le malade se récrie sur ce total exorbitant. — « Comment! dit le pharmacien, mais » pour l'article pilules seul, vous en avez consommé par

- » an cinquante et un mille, toutes bien conditionnées selon
- » les règles de l'art; et le reste à l'avenant. C'est vrai,
- » reprit le malade, je ne me plains ni de la qualité ni de
- » la quantité des médicaments; ce n'est point sur cela que
- » portent mes réclamations, mais sur le prix. Le prix est
- » modéré et je n'en rabattrai pas une obole. Eh bien!
- » nous verrons. » Survient un procès; deux médecins, appelés comme experts par les juges, interrogent le malade sur son régime; voici sa réponse :
 - « Tous les jours, à deux heures et demie du matin,
- » je prends deux cuillerées et demie de jalap avec une
- » certaine quantité d'elixir; je dors ensuite paisiblement
- » jusqu'à sept heures. Alors on m'apporte une nouvelle
- » dose de jalap ou d'elixir.
 - » A neuf heures, j'avale quatorze petites et onze grosses
- » pilules, pour me fortifier l'estomach et m'aiguiser l'ap-» pétit.
 - » A déjeûner, je bois un verre de lait pur.
- » A onze heures, je prends une composition d'acide et
 » d'alkali; plus tard, un bolus.
 - » A neuf heures du soir, je finis par avaler une autre
- » composition anodine et je vais me coucher. »

Ce singulier régime surprit les médecins et les juges ; on discuta le mémoire de M. l'apothicaire, et, à sa grande satisfaction sans doute, il ne fut réduit que de moitié.

Le régime de ce célibataire anglais nous rappelle celui d'un célibataire français, qui n'était pas moins original, sans être malade imaginaire. Voici comment le petit abbé de Voisenon a rendu compte, vers 1760, de sa manière de vivre, qui certes ne conviendrait pas à tout le monde :

« Je me lève à sept heures et demie du matin et prends

» aussitôt trois tasses de petite sauge de Provence.

- » A dix heures, une tasse de chocolat.
- » A onze heures, une tasse de café.
- » A une heure je dîne, et je mange les ragoûts les plus
 » piquants; je bois un demi-verre de scuba, ensuite du
 » café.
- » A cinq heures, trois tasses de véronique, et un verre
 » d'eau des six graines.
- » A neuf heures, deux œufs frais, du ratafia, et une » tasse de chocolat.
- » A onze heures, une tasse de café, quelquefois du
 » kermès, du soufre lavé, ou différents opiats, et parfois
 » du lilium.
- » A mes repas, des anchois, des huîtres vertes, et du
 » vin de Chypre, avec des fruits à l'eau-de-vie.

Tel était le régime de l'abbé de Voisenon, dont le détail a été copié sur un autographe où il parle à la troisième personne, parce que ce petit tableau devait être et a été inséré dans la Bigarrure ou Gazette galante qui s'imprimait à La Haye. Cet abbé, de petite taille et d'une complexion très-délicate, était né près de Melun, au château de Voisenon, le 8 janvier 1708; il y est mort le 22 novembre 1775. On voit que, malgré sa faible santé et son régime bizarre, il a vécu 67 ans. Il disait, en parlant de sa personne, que la nature l'avait formé dans un moment de distraction. Sa réputation littéraire ne fut pas moins fluette que sa complexion; aussi quand Mme de Turpin, son amie, fit en 1782 imprimer ses œuvres en cinq volumes in-8° (un seul aurait été plus que suffisant), La Harpe dit : « Il ne res-» semble pas mal sous cette forme, à un papillon écrasé » sous un in-folio. »

Nous avons parlé plus haut d'un procès pour drogues

d'apothicaire; en voici un qui a failli avoir lieu pour des repas manqués, et qui n'eût pas été moins singulier.

Lorsque M. de Vauréal, évêque de Rennes, mourut (le 19 juin 1760), quelques chanoines de cette ville voulurent engager le chapitre à demander une indemnité aux héritiers de ce prélat ; et voici à quel sujet. De tout temps MM. les évêques de Rennes donnaient par an un festin à MM. les chanoines : c'était de fondation. M. de Vauréal n'avait jamais manqué de se conformer à ce louable usage, si ce n'est dans le temps où, ayant été ambassadeur en Espagne, il fit plusieurs absences, ce qui priva pendant quelques années le chapitre du festin ordinaire. C'est une indemnité pour ces festins manqués, que certains chanoines voulaient réclamer en argent, aux héritiers, alléguant que les absences du prélat n'avaient pas dû les priver de cette redevance; et ils s'occupaient déjà d'une liste exacte des festins épiscopaux auxquels le chapitre aurait dû assister, et de leur estimation en argent, ce qui montait à une somme assez forte qu'ils se proposaient de demander en justice. Mais l'affaire n'eut pas lieu, grâce à une bonne plaisanterie qui eut tout le succès que pouvaient désirer les héritiers de Monseigneur. Un plaisant s'avisa de mettre en jeu les apothicaires de Rennes et dressa une requête par laquelle ils demandaient à être reçus partie intervenante au procès, et à partager avec les chanoines le montant de l'indemnité; et ce pour dédommagement des purgatifs, clystères et autres remèdes que lesdits chanoines auraient été obligés de prendre à raison des nombreuses indigestions dont les festins épiscopaux étaient constamment suivis.-Le chantre du Lutrin n'aurait pas manqué de faire son profit d'une pareille aventure s'il eut pu la connaître.

Il paraît que les repas épiscopaux, servis avec splendeur et chers à MM. les chanoines, ne datent pas du xviiie siècle. Nous allons en signaler un donné à Rouen dans le xve siècle, dont le procès-verbal, rédigé pardevant notaire, est digne d'être conservé dans les archives de la gastronomie. Quelques notes préliminaires sur ce qui a occasionné ce grand dîner, sont nécessaires pour justifier son abondance et sa somptuosité.

Il existait autresois à Rouen une paroisse indépendante de l'Archevêque, et qui relevait directement du Saint-Siège, représenté par l'évêque de Lisieux. Cet évêque exerçait ses pouvoirs sur cette partie de la ville, et le métropolitain n'avait rien à y voir; mais tout nouvel évêque de Lisieux, aussitôt qu'il était nommé, était tenu de se rendre à Rouen, et, dans une messe qu'il y célébrait, de jurer respect et obéissance canoniques à son métropolitain, c'est-à-dire à l'archevêque de Rouen, et en outre il était tenu de donner à cet archevêque, au chapitre, au clergé de la cathédrale et à tous les officiers de l'église et des chanoines, un festin solennel, qu'on appelait le past des évêques, pastus, du mot pascere, paître.

En 1424, au commencement de janvier, Zanon de Castiglione fut nommé évêque de Lisieux, en remplacement du cardinal Branda de Castiglione son oncle, évêque de cette ville. Zanon se rendit le 24 janvier à Rouen pour célébrer la messe et prêter le serment exigé. Obligé de retourner promptement à Lisieux, il promit à l'archevêque de Rouen et à son clergé de revenir, le 24 juin suivant, fête de Saint-Jean, pour s'acquitter du festin solennel qu'il leur devait. Mais comme on craignait que ce nouveau prélat ne manquât à sa parole, les chanoines de Rouen lui

¹ C'était celle de Saint-Cande-le-Vieux.

firent passer un acte en bonne forme pardevant notaire, par lequel il promit de donner le 24 juin, le banquet obligé, et bien conditionné, tel qu'il devait être en semblable conjoncture; et pour sûreté de son obligation, il engagea tous ses biens présents et à venir, renonçant formellement à toute exception de fait et de droit; bien plus, s'obligeant, en cas de décès, à laisser ses biens engagés à l'archevêque et au chapitre, jusqu'à ce qu'on les eût convenablement indemnisés.

Enfin arriva le 24 juin tant désiré; tout le clergé et tous les officiers dudit clergé se rendirent de la cathédrale à l'hôtel de Lisieux dont la façade avait été ornée de superbes tapisseries. Tous les vénérable convives y furent reçus avec les plus grands honneurs. Des tables avaient été dressées dans tous les appartements, et le cortège ayant défilé, chacun prit place dans les salles et dans les tables, selon son rang et sa dignité, c'est-à-dire, l'archevêque le premier, puis les évêques, l'official, les abbés, les chanoines, et les autres en suivant.

Lorsque tout le monde fut assis, commença le service, qui fut aussi splendide qu'abondant; en voici le détail 1:

- « Devant l'archevêque, furent servis deux plats couverts, dans l'un desquels il y avait des cerises; l'autre contenoit trois petits pâtés de veau. On en servit autant à tous ceux qui étoient dans la même salle, et on versa à chacun du vin blanc.
- » Après, on mit devant l'archevêque deux autres plats aussi couverts; dans l'un il y avoit de la venaison, avec une sauce noire; dans l'autre un chapon gras avec une sauce blanche; sur le chapon avoient été semées des amandes et des dragées.
- ¹ Ce détail est tiré d'un procès-verbal minutieux de tout ce qui s'est passé à cette cérémonie; ce procès-verbal a été dressé, sur la demande de l'Archevèque, par des notaires, séance tenante.

- » Deux plats qui furent servis devant l'évêque de Bayeux, contenoient des mets semblables, mais ces deux plats étoient découverts.
- » Les mêmes mets furent servis à tous les membres du chapitre, mais toujours dans un plat pour deux chanoines.
- » A chaque service on changeoit de vin, mais on en donnoit toujours du meilleur, et en abondance.
 - » Vint le tour des viandes rôties.
- » Dans le plat destiné à l'archevêque, figuroit un cochon de lait, deux pluviers, un héron, la moitié d'un chevreuil, quatre poulets, quatre jeunes pigeons et un lapin, avec les assaisonnements convenables.
- » On servit la même chose à l'évêque de Bayeux, au grand-chantre et à l'archidiacre d'Eu.
- » Dans chaque plat destiné à deux chanoines, on servit seulement un pluvier, un cochon de lait, un butor, une pièce de veau, une pièce de chevreuil, un lapin, deux poulets, deux pigeonneaux, avec deux parts honnêtes de gelée.
- » On servit aussi de ces divers mets aux chapelains et à tous les autres officiers ou subalternes de l'église, mais dans un plat pour quatre convives.
- » Bientôt furent apportés avec un grand appareil, quatre paons rôtis, dont on avoit eu soin de conserver les queues resplendissantes de leurs riches couleurs.
- » Puis, après quelques instants d'attente, furent servis de la venaison de sanglier en abondance, et des gâteaux de froment pétrits avec du lait d'amande.
- » A la fin, vinrent les fromages, les tartes et les fruits. Il y en eut pour toutes les salles et pour toutes les tables.
- » Les absents même n'eurent pas tort, car maître Gui Rabaschier, chanoine, et maître Pierre le Chandelier, chapelain, que leur âge et leurs infirmités avoient empê-

ché de se réunir à leurs confrères, virent arriver chez eux des valets chargés par l'évêque de Lisieux de leur apporter tous les mets qui leur auroient été servis, s'ils eussent assisté en personne au banquet.

- » Après les grâces, qui furent dites par l'Archevêque dans la grande salle du festin, furent apportées aux convives des confitures et des épices dans des drageoirs d'argent; c'est ce qu'on appeloit alors la collation. Les deux baillis et les autres personnages notables qui avoient dîné séparément vinrent prendre part à cette collation.
- » Lorsqu'enfin vint le moment de se retirer, l'innombrable cortège, sortant dans le même ordre qu'il étoit venu, se rendit, la croix en tête, aux portes de la cathédrale. Là tous les convives se séparèrent; ainsi finit ce repas solennel donné par Zanon de Gastiglione, qui tint le siège de Lisieux de 1424 à 1430. »

BON MOT DE M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

M. Davian Dubois de Sanzai, mort archevêque de Bordeaux en 1826, avait gagné contre M. de Camiran, l'un de ses grands-vicaires, une dinde aux truffes qui se faisait longtemps attendre. La fin du carnaval approchait; Monseigneur rappelle au perdant sa gageure; celui-ci prétend que les truffes ne valent rien cette année. — « Bah, bah, reprend le prélat, n'en croyez rien; c'est un faux » bruit que font courir les dindons. »

VII.

COURS DE RHÉTORIQUE A LA CUILLER, SUIVI D'UN DINER LOGIQUE.

Qui n'a pas connu Sébastien Mercier, auteur quelquesois assez original? Il voulut un jour (en 1794) donner à une jeune et aimable dame, une leçon de rhétorique, dont les sens du goût, de la vue et du tact, fissent à table tous les frais; il l'invita donc à dîner ainsi que son mari.

On sert la soupe et des cuillers de buis; ensuite des petits pois et des cuillers d'étain; bientôt après des fraises et des cuillers d'argent; puis du café avec des petites cuillers en vermeil; et enfin des glaces avec de très-petites cuillers en nacre de perles, ornées d'or. Ce frugal dîner finissant, le savant professeur commença son cours de rhétorique de la manière suivante en expliquant ainsi ces différents emblêmes.

La cuiller de buis signifie la manière modeste et simple dont un orateur doit commencer son discours, c'est l'exorde'; la cuiller d'étain annonce qu'il doit entrer en matière, c'est la proposition; les cuillers d'argent expriment que la logique et la rhétorique vont se donner la main, c'est la preuve; le vermeil indique le courageux effort que l'on doit faire pour donner à son ouvrage le plus haut degré d'intérêt, c'est la confirmation; enfin la nacre de perle a pour objet de rappeler qu'un ouvrage doit toujours finir par les plus belles pensées, c'est la péroraison.

On avouera que ces applications sont, comme le dîner en question, plus bizarres que justes, on pourrait même dire plus ridicules. Au reste cette allégorie singulière ne doit point nous surprendre, elle provient du grand homme qui a voulu nous prouver à toute force que Newton et Racine étaient des sots. Il n'est pas mort ab intestat; et même sa succession n'a pas mal fructifié.

^{&#}x27;Sans doute l'auteur n'entend parler que de l'exorde modéré; car il nous semble que Cicéron ne s'est pas servi de la cuiller de buis de M. Mercier pour apostropher Catilina.

LE DÎNER LOGIQUE.

Cette niaiserie de Mercier m'en rappelle une autre de même force, que les écoliers faisaient jadis courir dans les pensionnats sous le titre de DINER LOGIQUE:

La soure, symbole du PRINCIPE, parce qu'elle est claire et très-claire.

L'entrée, symbole de l'idée, parce qu'elle est simple et très-simple.

La PORTION, symbole de la conséquence, parce qu'elle est juste et très-juste.

Dans tous les temps, les écoliers ont été peu prodigues d'éloges sur la nourriture dans les pensionnats.

LA DENT D'ARGENT.

La Belgique se distingue quelquefois par des institutions plus ou moins remarquables; en voici une qui peut figurer parmi les plus singulières. C'est la fondation d'un prix accordé à celui qui mangera le plus dans une fête annuelle vouée au culte de la grande chère; nous ne disons pas de la bonne, car l'appétit et la capacité de l'estomac donnent les premiers droits au prix qui est une dent d'argent.

Voici ce qu'ont annoncé les journaux d'octobre 1837.

« Plusieurs sociétés de Bruxelles, les unes en voiture avec drapeaux et en costume, les autres à pied, sont allées le lundi 2 octobre, à Zellich, sur la route de Gand, pour y faire des dîners suivant l'usage à pareil jour tous les ans. Une dent d'argent a été décernée au plus fort mangeur. Voilà qui est caractéristique. »

C'est dommage qu'on ne nous ait pas détaillé les prouesses de l'heureux polyphage qui a remporté le prix.

SEPTIÈME OBJET.

QUELQUES LETTRES SINGULIÈRES,

ÉCRITES

PAR DES PAPES, DES ROIS, DES PRINCES, etc.

Nous pourrions commencer cet article par des lettres plus que singulières, à raison de la source dont on les disait et on les croyait émanées dans les premiers siècles de l'E-

glise, siècles d'une grande foi, mais souvent d'une crédulité plus grande encore, surtout parmi le peuple. Nous voulons parler des lettres écrites, disait-on, les unes par Jésus-Christ, d'autres par la Sainte Vierge; celles-ci par saint Pierre, celles-là par saint Paul. On en a même vu tomber du ciel, et quelques-unes apportées par des anges. Mais depuis le xe siècle environ, toutes ces correspondances surnaturelles ont été mises au rang non-seulement des apocryphes, mais même des fables. Ce serait donc abuser

de la patience du lecteur que de les lui donner en détail;

nous nous contenterons d'indiquer aux curieux quelques

ouvrages où ils trouveront les textes de ces différentes pièces, avec les jugements qu'on en a portés.

1° L'une de ces sortes de lettres dont on a le plus parlé, est la réponse que Jésus-Christ fit à Abgare, roi d'Edesse, qui lui avait écrit pour l'inviter à venir résider dans ses Etats. Albert Fabricius a inséré les deux lettres, celle d'Abgare et celle de Jésus-Christ (en grec et en latin),

dans son Codex apocryphus Novi Testamenti; Hamburgi, 1719, 3 tom. in-8°. Voy. t. I, pp. 317-319. Nous les avons données en latin et en français, avec quelques détails, dans nos Recherches sur la personne de J.-C. Dijon, Lagier, 1829, in-8°, pp. 40-48.

2° Une réponse de la Sainte Vierge à une lettre de saint Ignace. Voy. le Cod. apoèr., t. II, pp. 841-844; ces deux lettres (en latin) sont fort courtes. Celle de saint Ignace a pour inscription: Christiferæ Mariæ, suus Ignatius, et celle de Marie: Ignatio dilecto suo, humilis ancilla Christi Jesu.

3º Une autre lettre de Marie aux Messéniens; elle a pour inscription: Maria virgo, Joachim filia, humillima Dei ancilla, Christi Jesu crucifixi mater, ex tribu Juda stirpe David, Messaniensibus omnibus salutem, et Dei Patris omnipotentis benedictionem. Cette lettre de dix lignes (en latin) porte à la date: Anno filii nostri XLII, nonis julii (7 juillet). Elle est signée Maria virgo; selon d'autres éditeurs, la signature est ainsi énoncée: Maria quæ suprà, hoc chirographum approbavit; alors ce serait saint Luc qui aurait servi de secrétaire à la Sainte Vierge. Voy. Cod. apocr., t. II, pp. 849 1.

4° Une troisième lettre de Marie, adressée aux Florentins; elle est si courte que nous pouvons la rapporter comme échantillon du style que l'on a prêté à la vierge Marie:

« Florentia Deo et Domino Jesu-Christo filio meo et

On a beaucoup écrit sur cette lettre aux Messéniens; l'un des derniers ouvrages dont elle est l'objet, est intitulé: L'Antica e pia tradizione della sagra lettera della gran madre di Dio vergine Maria, scritta alla nobile città di Messina; illustrata dal P. Pietro Menniti. Roma, stamperia del Bernabò, 1718, in-4°, fig. Il existe un exemplaire de cet ouvrage dans le riche cabinet du savant M. Leber. Voy. le beau Catalogue de sa bibliothèque, nº 99.

» mihi dilecta. Tene fidem, insta orationibus, roborare » patientia. His enim sempiternam consequeris salutem » apud Deum. » Sans signature. On la croit écrite Anno Christi LXV, année où Florence, dit-on, a embrassé le Christianisme. Voy. Cod. apocr., t. II, p. 852.

5° Une lettre de saint Jean, adressée à un hydropique qui lui avait écrit pour en obtenir sa guérison. La demande et la réponse (en latin) sont fort courtes. L'hydropique fut guéri. Voy. Cod. apocr., t. II, p. 927.

6° La correspondance de saint Paul avec Sénèque; il n'en existe que des débris consistant en quatorze lettres dont huit de Sénèque et six de saint Paul. Ces lettres, dont saint Jérôme et saint Augustin ont parlé, ont été publiées dans un grand nombre d'anciennes éditions, soit des épîtres de saint Paul, soit des œuvres de Sénèque. Elles ont été imprimées pour la dernière fois, en 1719, dans le Cod. apocr., t. II, pp. 892-904. (Nous avons fait un travail assez étendu sur ces lettres dont nous donnons le texte et la traduction française, avec beaucoup de détails historiques et littéraires sur saint Paul, sur Sénèque et sur les controverses dont ces lettres ont été l'objet. Ce travail est inédit.)

7° On cite encore une lettre écrite par Jésus-Christ et apportée du ciel par saint Michel, à un nommé Adalbert, imposteur du vm° siècle, qui avait singulièrement fasciné les yeux du peuple; il se disait en relation habituelle avec les anges. Cette lettre avait été trouvée à Jérusalem près d'une des portes de la ville. Baluze l'a publiée dans son appendice aux capitulaires des Rois de la seconde race; et quoique mutilée, elle occupe encore trois colonnes in-folio. Adalbert a été condamné en 744 au Concile de Soissons; et en 745, il a été déposé du sacerdoce au second Concile de Rome; on croit qu'il a fini ses jours en prison. Voy. Codapocr., t. I, pp. 309-313.

8° Dans le même vine siècle, le pape Innocent II envoie en France au roi Pépin, une lettre écrite par saint Pierre lui-même et qui fut trouvée à Rome sur son autel. Vox. Cod. apoc., t. II, p. 913. L'Art de vérifier les dates (t. III, p. 294) prétend que ce n'est point une supercherie de la part du Saint-Père, mais que c'est une prosopopée.

Nous ne prolongerons pas davantage cette nomenclature de lettres qui d'ailleurs, si elles étaient rapportées tout au long, n'offriraient guère d'autre singularité que la source divine dont on a prétendu qu'elles émanaient. Comme elles sont toutes supposées, nous ne nous y arrêterons pas davantage, et nous allons passer à d'autres lettres réelles, authentiques et dont le contenu est plus conforme à la nature de notre travail. Nous ne remontons pas au-delà du xive siècle. Nous pourrions commencer par les lettres que s'écrivirent en 1301 le pape Boniface VIII et notre roi Philippe-le-Bel, pendant leur déplorable démêlé sur la puissance temporelle, sur la régale, etc.; mais, comme elles sont, de part et d'autre, dans un style peu convenable et que, d'ailleurs, elles ont été publiées avec des détails historiques dans un de nos ouvrages précédents (le Dictionnaire des livres condamnés au feu, Paris, 1806, t. I, pp. 54-55), nous nous abstenons de les rapporter ici. En voici d'autres dont les sujets sont moins graves, sans rien perdre de leurs droits à la singularité :

T.

LETTRE DU PAPE JEAN XXII
A PHILIPPE LE LONG, ROI DE FRANCE.

Ce souverain pontife, nommé Jacques d'Euse, est né à Cahors en 1243; cardinal en 1312, il fut élu pape à Lyon le 7 août 1316 et couronné dans la Cathédrale de cette

ville le 5 septembre suivant. C'était un homme de petite taille, mais d'un grand courage, et fort sévère.

La lettre suivante qu'il écrivit au Roi de France, ressemble beaucoup plus à l'admonition que ferait un régent à un petit écolier, qu'à un bref pontifical adressé à un roi : c'est ce qui en fait une vraie particularité singulière. La voici ; elle a été écrite d'Avignon en 1317.

« Nous avons appris que, lorsque vous assistez à l'office divin, particulièrement à la messe, vous tournez la tête, vous parlez tantôt à l'un, tantôt à l'autre, sans faire l'attention requise aux prières qui se font pour vous et pour le peuple. Vous devriez aussi, depuis votre sacre, prendre des manières plus graves, et porter le manteau royal comme vos ancêtres. On dit encore que dans vos États le Dimanche est profané et que dans ce saint jour on rend la justice, et même qu'on va jusqu'à faire la barbe et les cheveux '; c'est ce que nous vous avertissons de ne point souffrir.....»

Se faire la barbe, ou se faire couper les cheveux, le Dimanche, était alors un péché et un délit civil qui était puni d'une amende dont la moitié était pour le dénonciateur et l'autre moitié appartenait au Roi; en cas de non paiement, la prison était de droit.

A propos de raser la barbe, nous dirons que dans l'Eglise grécorusse, il existait jadis un règlement adopté dans un synode, en 1551,
qui obligeait les Roskolnicks (sectaires) à laisser croître leur barbe
et qui défendait de la couper sous peine de damnation. Voici le
texte de l'article prohibitif: « De toutes les hérésies qui doivent
» encourir l'excommunication, nulle n'est plus criminelle et plus
» damnable que l'action de se raser. Le sang des martyrs eux» mêmes ne peut racheter un tel péché; et celui qui se rase pour
» le monde, viole la loi divine et se déclare l'ennemi de Dieu qui
» l'a créé à son image. »

Dans la même année que cette lettre fut écrite, 1317, on vit en France un spectacle bien rare et bien terrible. Il s'était formé des conspirations contre ce pape Jean XXII; on rechercha les coupables; Hugues Gérard, évêque de Cahors depuis 1312, fut du nombre; on lui fit son procès, et, par jugement de la Cour séculière, il fut condamné à être traîné publiquement (c'est-à-dire attaché derrière un tombereau sur une claie et traîné jusqu'au lieu du supplice), à être écorché en quelques parties du corps et à être brûlé, ce qui fut exécuté. (Voyez l'Art de vérifier les dates, in-8°, tom. III, p. 383.)

II.

LETTRE DU CURÉ DE SAINT-MÉRY DE PARIS A S. S. LE PAPE JEAN XXII.

Cette lettre date de 1323; elle fut écrite au sujet d'un nommé Jourdain de l'Isle, seigneur de Casaubon, neveu du même Pape Jean XXII, par sa femme. Fier de cette alliance, il se livrait à une conduite désordonnée, et se signalait par des crimes et même par des atrocités. Le roi Charles IV lui avait pardonné plusieurs fois à la sollicitation du Pape; mais Jourdain continuant ses déportements, les poussa jusqu'au point d'assommer l'huissier du conseil qui lui apportait l'ordre de paraître à la Cour du Roi pour la seconde fois. On l'arrêta, on instruisit son procès, et il fut condamné par arrêt des Maires du Palais, à être attaché à la queue d'un cheval, traîné jusqu'au lieu du supplice et à être pendu; ce qui fut exécuté la veille de la Trinité (31 mai 1323).

Le lendemain de l'exécution, le curé de Saint-Méry

écrivit en latin une fort belle lettre au Pape; en voici la traduction littérale :

- « Très Saint Père,
- » Aussitôt que j'ai su que le mari de votre nièce allait être pendu, j'ai assemblé mon chapitre, et j'ai représenté qu'il convenait de profiter de cette occasion pour vous marquer notre très-respectueux attachement et notre profonde vénération. A peine votre neveu a-t-il été pendu, qu'avec grand luminaire, nous sommes allés le prendre à la potence, et bravement nous l'avons fait porter dans notre église, où, après maints Requiem, nous l'avons enterré honorablement et gratis.
- » Saint Père, nous continuons à vous demander votre sainte et paternelle bénédiction.

Signé J. THOMAS, chevecier. »

Il est dit dans l'Art de vérifier les dates, qui nous fournit cette anecdote : « On doit moins faire attention à la » simplicité ridicule de cette lettre tirée des manuscrits » de Fontanieu (vol. 63), qu'à la juste sévérité du Roi. »

Ш.

LETTRE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN 1er

Cette lettre, datée simplement du 18 septembre, doit être de l'année 1512; autant elle est connue par des extraits qui se trouvent dans toutes les biographies de Maximilien, autant est rare son texte pur, copié exactement sur l'autographe; c'est ce qui nous engage à le donner ici dans son entier; car, outre sa rareté, rien n'est plus bizarre que cette lettre, soit par son objet, soit par le style

et l'orthographe de l'auteur, qui, sachant très-peu et très-mal le français, employait une espèce de jargon franco-germain pour correspondre avec sa fille Marguerite qui, ayant été élevée en France, possédait très-bien notre langue et ignorait l'allemand. L'objet de cette lettre, disonsnous, est singulier; Maximilien , devenu veuf pour la seconde fois en 1510, mande à sa fille qu'il ne veut plus hanter femme nue, qu'il a l'intention de se faire élire pape et d'être saint. A cet effet il songe à résigner l'empire à Charles son petit-fils 2. Mais pour négocier avec le pape et les cardinaux, il faut de l'argent. Il n'est pas hors de propos de donner ce sommaire de la lettre en question, qui, sans cela, serait peut-être inintelligible pour plus d'un lecteur, comme on va le voir; nous la donnons textuelle-

- Frédéric IV, son prédécesseur, qui avait pris pour devise les cinq voyelles A, E, I, O, U, qu'il interprétait ainsi Austriæ Est Imperare Orbi Universo, devise fastueuse qui lui convenait d'autant moins que l'histoire le peint comme un prince indolent, avare et lâche; il mourut le 19 août 1493. Son fils Maximilien, élu roi des Romains dès 1486, lui succéda le 7 septembre 1493; il avait épousé à Gand, le 22 août 1477, Marie de Bourgogne, dont il eut Philippe né le 22 juillet 1478, et Marguerite née à Gand en 1480, (c'est à elle que s'adresse cette lettre). Marie mourut le 27 mars 1482, âgée de 25 ans; Maximilien épousa en secondes noces, le 16 mars 1494, Blanche-Marie, fille du duc de Milan; elle mourut sans enfants le 31 décembre 1510, et Maximilien, son époux, mourut à Wels, d'une indigestion de melon, le 12 janvier 1519, n'ayant pu réussir à se faire nommer pape.
- ² C'est Charles-Quint, fils de Philippe et de Jeanne, infante d'Espagne, né le 24 février 1500, élu empereur le 28 juin 1519, couronné le 23 octobre 1520, et qui est mort le 21 septembre 1558, après avoir abdiqué en 1556.

ment, ajoutant seulement quelques accents, pour en rendre la lecture moins pénible.

« Le 18 septembre.

- » Très chière et très amée fylle, jé entendu l'auis que vous m'auez donné par Guyllain Pingun, nostre garderobes vyess, dont nous auons encore mius pensé desus. Et ne trouuons point pour nulle résun bon que nous nous devons franchement marier, maès avons plus avant mys nostre délibération et volonté de jamès plus hanter faeme nue.
- » Et enuoyons demain Monsieur de Gurce, évesque, à Rome devers le pape ¹ pour trouuer fachon que nous puyssons accorder auec luy de nous prenre pour ung coadjuteur, affin que après sa mort pouruns estre assure de auoer le papat et deuenir prester, et après estre sainct, et que il vous sera de nécessité que, après ma mort, vous serés contraint me adorer dont je me trouueré gloryoes.
- » Je enuoye sur ce ung poste deuers le roy d'Arogon pour ly prier quy nous voulle ayder pour à ce parvenir dont yl est aussi contant, moynant que je résingne l'empire à nostre commun fils Charles. De sela aussi je me suys contenté.
- » Le peupl et gentilhomes de Rom ount faet ung allyance contre les Franchoes et Espaingnos est sunt XX^m combatans et nous ount mandé que yl veolunt
- I Jules II occupait alors le siège pontifical ; il avait été élu pape le 1^{er} novembre 1503, et il est mort le 21 février 1513. Il eut pour successeur Léon X.

estre pour nous pour faere ung papa à ma poste, et du l'empire d'Almaingne et ne veulent avoer ne Franços, Aregonoes, ne mains null Vénéciens.

- » Je commence aussy practiker les cardinaulx, dont II° ou III° mylle ducas me ferunt un grand seruice, aueque la parcialité qui est deja entre eos.
- » Le Roy d'Arogon a mandé à son ambaxadeur que yl veult commander aux cardinaulx Espaingnos que yl veulent fauoriser le papat à nous.
- » Je vous prie, tenés ceste matière empu secret; ossi bien en briefs jours je creins que yl fault que tout le monde le sache; car bien mal esté possible de pratiker ung tel si grand matère secrètement, pour laquell yl fault auoer de tant de gens et de argent succurs et practike, et à Diu, faet de la main de vostre bon père Maximilianus, futur pape. Le XVIII^e jour de septembre.
- » P. S. Le papa a ancor les vyevers dubls (les fièvres doubles), et ne peult longement fyvre (vivre). »

Tel est ce modèle de style épistolaire de l'empereur Maximilien 1er. Sur la fin de sa carrière, il fit quelques actes marqués au coin de l'originalité. Trois ou quatre ans avant sa mort, il ne voyageait jamais sans avoir avec lui un grand coffre, fermé hermétiquement et dont il conservait soigneusement la clef. Ceux qui l'accompagnaient croyaient que son trésor était renfermé dans cette caisse; point du tout : c'était son cercueil, avec le poêle et tous les objets nécessaires à des funérailles. Sentant approcher sa fin, il fit son testament, dans lequel il ordonna qu'après sa mort, on lui coupât les cheveux, qu'on lui

tirât les dents, qu'on les broyât et qu'on les réduisît en cendres; de plus, que son corps fût enfermé dans un sac rempli de chaux vive, déposé dans son cercueil, et inhumé sous un autel de l'église de Neustadt. Par la suite son corps a été transferé à Inspruck où l'empereur Ferdinand I^{er} lui a fait ériger un superbe mausolée.

Nous avons puisé le texte de la lettre rapportée ci-dessus, dans le curieux ouvrage intitulé: Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche sa fille, Gouvernante des Pays-Bas, de 1507 à 1519, publiée d'après les manuscrits originaux, par M. Leglay, archiviste général du département du Nord, correspondant de l'Institut. Paris, Jul. Renouard, 1839, 2 vol. gr. in-8°. Voy. tom. II, p. 37. Le savant éditeur a enrichi ce précieux recueil de notes très-intéressantes.

IV.

LETTRE D'ANNE BOLEYN, ÉCRITE DANS SA JEUNESSE.

Lorsque Anne écrivit cette lettre, elle ne se doutait guère qu'un jour, pour son malheur, elle monterait sur le trône d'Angleterre. Il paraît qu'elle résidait alors à la campagne, et qu'elle se trouvait accidentellement à Londres, lorsqu'elle adressa la lettre en question à une de ses amies, nommée Marie, restée à la campagne; elle devait être encore fort jeune, puisque cette lettre, dans quelquesuns de ses détails, annonce une naïveté presqu'enfantine. Nous la donnons traduite littéralement en français; elle est sans date, mais nous la présumons écrite vers 1521.

« Ma chère Marie, voilà un mois que je suis à

Londres, et je ne trouve pas cette ville fort amusante. On n'y est pas du tout matinal, et il est rare qu'on s'y lève avant dix heures; il est vrai qu'on se couche tard, car il est toujours dix heures du soir avant qu'on puisse se mettre au lit. Je suis déjà fatiguée de cette vie, et je languirais après le moment de retourner à la campagne si je ne restais ici à cause des cadeaux que je reçois.

- » Mon excellente mère m'a conduite hier chez un marchand de Cheapside (grande rue de Londres); elle m'a acheté trois chemises neuves ¹, à raison de 6 pences (12 s.) l'aune; et je dois recevoir au bal de lord Norfolk une paire de souliers neufs en étoffe qui ont coûté 3 shellings (3 fr. 75).
- » La vie peu régulière que je mène, m'a ôté l'appétit; vous savez qu'à la campagne je déjeûnais d'une livre de lard et d'un pot de bonne bière; à Londres à peine puis-je en prendre la moitié. Il est vrai de dire que j'attends avec impatience l'heure du dîner qui
- Il paraît que les chemises, surtout les chemises de toile, étaient encore rares dans ce temps-là (vers 1520), quoiqu'elles fussent connues long-temps auparavant; car dès 1385, une reine de France, la trop fameuse Isabelle de Bavière, femme de Charles VI, fut taxée d'un luxe extraordinaire, parce qu'elle avait deux chemises de toile. On ne portait alors que des chemises de serge, et on les quittait pour se coucher. Cependant nous ne croyons pas que l'usage indécent de coucher sans chemise se fût prolongé jusqu'au règne de Henri III, comme le prétend Mayer dans sa Galerie du xvie siècle, tom. 1, p. 131. Au reste, notre Dissertation historique sur l'origine et l'usage de la chemise chez les Anciens et les Modernes, offre beaucoup de détails à cet égard.

dans les premières maisons est retardée jusqu'après midi 1.

- » Hier au soir , j'ai joué à la main-chaude chez lord Leicester ; lord Surrey y était aussi , et a chanté un air de sa composition sur la fille de lord Kildare. On la trouve très-belle ; et mon frère m'a dit à l'oreille que la belle Géraldine (c'est le nom de l'amante de lord Surrey) est la plus jolie femme de son siècle. J'ai été bien aise de la voir , car on assure qu'elle est aussi bonne qu'elle est belle.
- » Je vous prie de bien soigner mon poulailler pendant mon absence. Ces chères petites bêtes! je les ai nourries de mes mains. Si Marguerite a achevé de tricoter mes mitaines en laine rouge, qu'elle me les envoie par la première occasion.
- » Adieu, chère Marie, je vais à la messe, où vous aurez une part aussi grande dans mes prières que vous l'avez dans mon cœur.

» Votre amie,

» ANNE BOLEYN. »

Quoique nous ayons dit que cette lettre a pu être écrite vers 1521, nous avouons qu'il est difficile d'en déterminer la date, puisqu'on n'a rien de positif sur celle de la naissance d'Anne; tout ce qu'on en sait, c'est qu'elle est le

¹ Un vieux proverbe nous apprend les heures des repas de la bourgeoisie dans ces temps-là :

Lever à six,

Dîner à dix,

Souper à six,

Font vivre quatre-vingt-dix.

dernier rejeton du mariage de sir Thomas Boleyn avec Jeanne Clinston, fille d'un baron de ce nom. Les uns font naître Anne en 1507, et d'autres, avec peut-être moins de fondement, en 1499 ou 1500. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle passa en France avec la princesse Marie, sœur de Henri VIII, qui vint y épouser Louis XII, le 9 octobre 1514, et qui fut veuve trois mois après, le 1er janvier 1515. Cette princesse Marie repassa en Angleterre aussitôt après la mort du Roi; mais elle laissa Anne Boleyn à la Cour de France près de la reine Claude, femme de François I. Anne y resta huit ans et ne retourna en Angleterre qu'en 1522, selon Lingard. Alors en admettant qu'elle est née en 1507, elle aurait eu 15 ans; et c'est sans doute à cette époque qu'elle aurait passé quelque temps à la campagne, dans la maison paternelle à Roch-Ford-Hall, dans le comté d'Essex, où elle était née, ainsi que son frère Georges, depuis vicomte de Roch-Ford, et sa sœur Marie, l'un et l'autre ses aînés; alors ce serait dans cette année 1522 ou la suivante, qu'elle aurait pu écrire la lettre en question, peut-être à Marie sa sœur aînée. Quoi qu'il en soit, Henri VIII en devint par la suite éperdument amoureux, et avant que ses familiers et sa nouvelle église eussent prononcé la dissolution de son mariage avec Catherine d'Aragon qu'il avait épousée en juin 1509 (laquelle dissolution eut lieu le 25 mai 1533), il se maria secrètement avec Anne Boleyn le 14 novembre 1532; la fit couronner à Westminster le 1er juin 1533; et la nouvelle mariée accoucha le 7 septembre de la même année 1533, d'une fille nommée Elisabeth, qui dans la suite (le 17 novembre 1558) monta sur le trône d'Angleterre, où elle se montra la digne fille de son père, en faisant aussi tomber une tête royale sous le fer du bourreau.

Mais de même que Anne Boleyn, fille d'honneur de

Catherine d'Aragon, avait fait répudier sa maîtresse et sa souveraine, de même Jeanne Seymour, fille d'honneur d'Anne, ne tarda pas à précipiter celle-ci d'un trône usurpé. Le 22 mai 1535, Anne fut arrêtée par ordre de Henri, livrée à une Commission qui la condamna à mort, comme adultère, et elle fut exécutée le 19 mai 1536. Henri avait lui-même déterminé le genre du supplice, et avait mandé pour ce bel exploit le bourreau de Calais comme trèshabile. Furent exécutés avec cette malheureuse Anne, son frère le lord Roch-Ford, Norris, écuyer du Roi, deux gentilshommes de sa chambre, Brereton et Weston, ainsi qu'un de ses musiciens nommé Smetton; celui-ci fut pendu, les autres décapités.

Il est difficile de se faire une idée du caractère atroce de Henri VIII, le vrai Néron de l'Angleterre. Son règne a duré de 1509 à 1547, c'est-à-dire 38 ans, et pendant ces 38 ans, on compte 72,000 exécutions à mort ¹; mais dans ces 72,000 exécutions, il y en a 1,272 de personnages plus ou moins notables, que ce tyran a commandées lui-même soit pour satisfaire ses passions brutales, soit pour faire triompher le schisme qu'il venait d'établir. Voici le détail que l'histoire nous a transmis de ces 1,272 exécutions:

2 Reines, ses épouses, Anne Boleyn et Catherine Howard;

— 2 cardinaux; — 3 archevêques; — 18 évêques; —
13 abbés; — 500 prieurs, moines et prêtres; — 14 archidiacres; — 60 chanoines; — 50 docteurs; — 12 ducs, marquis et comtes avec leurs fils; — 29 barons et chevaliers; — 335 autres nobles; — 124 citoyens; — 110

Le Journal de la Morale chrétienne, tom. XII, p. 362, dit:

[«] On a compté que sous le règne de Henri VIII, soixante et douze

[»] mille personnes ont péri sur l'échafaud, et l'on voyait souvent

[»] vingt cadavres attachés au même gibet. »

femmes. — Total 1,272 victimes, et leur bourreau couronné est mort tranquillement dans son lit le 28 janvier 1547, âgé de 56 ans.

V.

LETTRE DE MADAME DE SAINT-ANDRÉ

Louis I de Bourbon, prince de Condé, né en 1530, se distingua d'abord dans la carrière des armes; mais après la funeste mort du roi Henri II, arrivée le 10 juillet 1559, des mécontentements le jetèrent dans le parti des réformés, et on l'accusa d'être le moteur de la conspiration d'Amboise, qui eut lieu en mars 1560; il fut arrêté et emprisonné à Orléans où était la Cour. Catherine de Médicis et les Guises étaient furieux contre lui; on instruisit son procès qui devait se terminer pour lui de la manière la plus funeste.

C'est dans le cours de ce procès que M^{mo} de Saint-André, qui prenait au Prince un grand intérêt, mais qui ne pouvait pénétrer dans sa prison, lui fit parvenir la lettre amphibologique suivante, où elle l'engage à persister dans ses dénégations au sujet de la conspiration d'Amboise. Cette lettre est symétriquement ainsi conçue:

« Croyez-moi, Prince, préparez-vous à la mort : aussi bien vous sied-il mal de vous défendre. Qui veut vous perdre est ami de l'État. On ne peut rien voir de plus coupable que vous. Ceux qui par un véritable zèle pour le Roi vous ont rendu si criminel, étoient honnêtes gens et incapables d'être

subornés. Je prends trop d'intérêt à tous les maux que vous avez faits en votre vie, pour vouloir vous taire que l'arrest de votre mort n'est plus un si grand secret. Les scélérats, car c'est ainsi que vous nommez ceux qui ont osé vous accuser, méritoient aussi justement récompense, que vous la mort qu'on vous prépare; votre seul entêtement vous persuade que votre seul mérite vous a fait des ennemis, et que ce ne sont pas yos crimes qui causent votre disgrace. Niez avec votre effronterie accoutumée, que vous avez eu aucune part à tous les criminels projets de la conjuration d'Amboise. Il n'est pas, comme vous vous l'êtes imaginé, impossible de vous en convaincre; à tout hasard recommandez - vous à Dieu. »

Pour avoir le vrai sens de cette lettre, il faut en lire seulement les 1^{re}, 3^e, 5^e, 7^e lignes, etc., jusqu'à la fin. Et alors on y trouvera le sens suivant qui est diamétralement opposé à celui que présente la lettre lue entièrement de suite :

« Croyez-moi, Prince, préparez-vous à vous défendre; qui veut vous perdre est plus coupable que vous. Ceux qui vous ont rendu si criminel, étoient

subornés. Je prends trop d'intérêt à votre vie, pour vouloir vous taire un si grand secret. Les scélérats qui ont osé vous accuser, méritoient la mort qu'on vous prépare; votre seul mérite vous a fait des ennemis, qui causent votre disgrace. Niez que vous ayez eu aucune part à la conjuration d'Amboise; il n'est pas possible de vous en convaincre; à Dieu. »

Le procès continua, et, en fin de cause, le Prince fut condamné à perdre la tête; mais la sentence n'était pas encore signée, lorsque la mort de François II, arrivée dans ce moment (le 5 décembre 1560), changea la disposition des esprits. On sollicita la grâce du condamné, et Charles IX arrivant au trône, l'accorda. Il était temps, car on prétend que « la Reine Mère et les Guises, sûrs de la condemna-» tion, avoient mandé à Orléans jusqu'à quarante bour-» reaux les plus experts du Royaume pour l'exécution du » Prince qui ne fut sauvé que par la mort du Roi et le cou-» rage de Lhospital. » Cette anecdote est rapportée dans une note, p. 385, de l'Indicateur Orléanais ou Histoire d'Orléans, par M. Vergnaud-Romagnesi, 1830, in-12; mais nous avouons que Mézerai, Daniel, Velly, Anquetil, et plusieurs autres historiens que nous avons consultés, ne mentionnent point ce fait, peut-être imaginé par les ennemis de la Reine Mère.

VI.

LETTRE DE CHARLES IX

A LA COMTESSE DE CRUSSOL.

Cette lettre, quoique ne portant pas de date, doit avoir été écrite en avril 1561, dans le mois qui a précédé le sacre de Charles IX. Le comte de Crussol était alors gentilhomme ordinaire de la chambre, et M^{me} de Crussol, ancienne dame de la Cour, paraît avoir été dans l'intimité du jeune Roi, qui alors avait onze ans. C'est ce que fait conjecturer l'expression plus que familière dont se sert ce Prince en lui écrivant.

« Ma vieille lanterne, j'eusse eu aujourd'huy bon besoing de vostre secours pour receuoir un ambassadeur qui m'est venu du pays estranger, dont personne n'entendait le langage; et vous avez la langue si à commandement que vous en eussiez, à mon advis, entendu quelque chose pour luy faire response. Et je vous prie, ma vieille lanterne, de me venir trouver à mon sacre, ou pour le moins à mon entrée de Paris, ou vous serez bien enrouillée, si vous n'êtes volontiers veue par vostre jeune fallot.

Signé CHARLES. »

La subscription porte : « A ma cousine comtesse de Crussol. »

VII.

AUTRE LETTRE DE CHARLES IX

AU DUC D'ANJOU, SON FRÈRE.

Le duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III, venait d'être

élu Roi de Pologne (le 9 mai 1573), et son frère Charles s'empresse de l'en féliciter par la lettre suivante :

- « A monsieur mon frère, le Roy de Pologne.
- » Mon frère, Dieu nous a fait la grâce que vous estes eslu roy de Pologne; j'en suis si aise que je ne sais que vous mander. Je loue Dieu de bon cœur. Pardonnezmoi; l'aise me garde d'escrire; je ne sais que dire, mon frère.
 - » Je auons reçeu vostre lettre.
 - » Je suis vostre bien bon frère et amy.

Signé CHARLES. »

Il y a du sentiment dans cette lettre, mais on avouera que pour un prince qui faisait des vers français, dont quelques-uns sont passables, voilà de la prose bien singulière. Nous préférerions la lettre suivante écrite sur le même sujet par Catherine de Médicis au même duc d'Anjou, quoiqu'elle soit bien éloignée d'être un chef-d'œuvre. Elle prouve la joie que répandit dans la famille l'élection du jeune prince au trône de Pologne.

VIII.

LETTRE DE CATHERINE DE MÉDICIS

AU DUC D'ANJOU.

« Mon fils, je ne sais quelles grâces faire à Dieu de faire tant pour moi que je vous vois ce que je désire. Je vous prie le bien recognoître et toute la grandeur qu'il vous baille, que ayez dans le cœur de l'employer pour son service et de vostre frère qui est si aise de vostre bien que je ne l'ay jamais vu plus. Il ne reste plus sinon que Dieu vous fasse la grâce de bientost prendre La Rochelle et vous conserver comme le désire

> « Votre bonne mère, CATERINE. » (Sic).

IX.

LETTRE DE CHARLES IX

A SON FRÈRE LE ROI DE POLOGNE.

Voici encore une lettre assez singulière écrite par Charles IX à son frère le Roi de Pologne, peu après l'arrivée de celui-ci dans ses Etats :

A Monsieur mon frère, le Roy de Pologne.

« Monsieur mon frère, Balagny, présent porteur, est si bien instruit de la charge qu'il vous porte que je penserois luy faire tort si je faisois ceste lettre plus longue, sinon pour vous dire que, vous estant là, nous tenons les deux bouts de la courroie, et que, si nous jouons bien nostre jeu, il faudra tant serrer que nous fassions crever tout ce qui sera entre deux; et sur ce je vous baise les mains.

« Vostre bien bon frère et amy,

CHARLES. »

Cette lettre sans date a dû être écrite vers la fin de 1573; alors ce bon et humain Charles IX n'a pas eu trop le temps de serrer la courroie, car il est mort à Vincennes le 30 mai 1574.

Lochelle et vone conserve X. mme le de

LETTRE DE HENRI III, ROI DE FRANCE, A RÉNÉ DE FAUCIGNY, SON AMBASSADEUR.

Nous avons eu occasion dans l'une des lettres précédentes (celle d'Anne Boleyn, p. 201) de dire un mot de sa fille Elisabeth, reine d'Angleterre, qui, à l'imitation de son digne père (Henri VIII, bourreau de deux de ses femmes, Anne Boleyn et Catherine Howard, décapitées par ses ordres), fit, à son tour, tomber sur l'échafaud, la tête de l'infortunée Marie Stuart, sa cousine. Veut-on savoir le jugement que portait sur cette Elisabeth, un roi de France son contemporain? Qu'on lise la lettre suivante que Henri III adressait à l'un de ses ambassadeurs; on y verra que S. M. Britannique est fort maltraitée par S. M. le Roi de France, et qu'il n'a pas dû y avoir grandes relations d'intimité entre elles. Nous conservons dans ce monument singulier l'orthographe du temps, ou plutôt celle du Roi:

« Mon cousin, ie veus encore escrire à vous particulièrement, vue la plène confiance que i'ay en vostre affection pour moy, comme ainsy pour le triomphe de la foy et l'abaissement de ses ennemis. Je crois doncques et veux croyre en la vraye amitié de mons. mon frère le duc de Sauoye, et me croy debuoir non moins confier en vos propres aduertissemens.... Mais laissezmoi vous dire en familier que c'est perdre ses peines et plumes à mondict frère de Sauoye que de m'escrire et uouloir aygrir contre cette famme d'Angleterre (la reine Elisabeth), laquelle je hayts desia plus que la mort, la tenant et resputant comme il se doit pour vraye fille d'enfer, cruelle et sanguynaire, autant que les tyrans payens, Tiberius et Nero, ignoble de race, inexorrable, impie, folle et superbe hérétique et dampnée bastarde que Dieu veuille tirer de cette terre où elle fait mille maux depuiz plus de trente ans, martyrisant les fidelles chrestiens ' et respandant le sang royal 2 avecque celluy de ses gallants 3 et aultres comme à plaisir; en voulant sembler me faire services, elle ajist en trahyson dans mon royaulme et sur touts mes subjects, et jusqu'à mes plus proches et familiers, tellement que i'en ay le cas de conscience, et par fois ie n'ay pu mériter d'estre absollu et benit pour mes peschez de cholere et sovf de vendiquation contre cette meschante reyne. Ne manquez, ie uous prie, à bien fayre connoistre à nostre Sainct-Père le Pape et à mon frère de Sauoye en quelles extresmitez et tribullations ie suis contrainct; et vous layssant à délibérer auec mon chancelier pour le surplus, je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous veuille assister et tenir en sa saincte et digne guarde.

» A Blaisy, le 12 de may 1588.

Signe HENRY. »

Voici encore un échantillon du style et de l'orthographe

- ¹ Edmond Campian, jésuite anglais, et plusieurs autres catholiques, furent exécutés en décembre 1581; Antoine Babington et d'autres catholiques le furent en septembre 1586, etc.
- ² Marie Stuart, reine d'Ecosse, fut décapitée à Fotheringay le 18 février 1587.
- 3 Le comte d'Essex fut mis à mort dans la tour de Londres, le 7 mars 1601.

de ce prince; il est tiré d'une lettre qu'il adressait à M. de Villeroi, trésorier de l'Ordre du S.-Esprit créé en 1578. Henri se plaint gravement du Pape:

"Villeroy, je suis outré de colère, aiant veu l'indigne indignité que le Pape m'a faite à moy qui pour ma religion catolique et si affectionée voulonté an icelle merytays moings tel afront que nul qui peust estre ny avoys esté, que je ne suis pas moy-mesmes maintenant, tant j'an suis hors de moy! Il lui prand byen que je soys catolique..... Mays je le serai désormays pour ma consciance seule et non pour son respect, luy voulant plus de mal et estant si résolu de luy rendre.... Car vous scavez qu'il n'y a ryen sy dous que la venjeance.....»

Cette lettre doit être de 1585, année où parut le manifeste du cardinal de Bourbon, relatif au maintien de la foi catholique, mais dans lequel les ducs de Lorraine et de Guise sont qualifiés de lieutenants-généraux de la Ligue, etc. Ce manifeste était appuyé des noms de presque tous les princes de l'Europe, le Pape en tête.

XI.

LETTRE DE HENRI IV

A MADAME DE MONTGLAT, GOUVERNANTE DES ENFANTS DE FRANCE.

On sait que Henri IV 1 a eu une éducation qui ne se ressentait en rien de la mollesse de la Cour. Son grand-père

Fils d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, duc de Vendôme, et de Jeanne d'Albret, Henri est né au château de Pau, en 1553, le 14 et non le 13 décembre, comme on le dit ordinairement. Son

maternel, Henri d'Albret, voulut qu'on l'habillât et qu'on le nourrît dès son bas âge comme les autres enfants du pays, et qu'on l'habituât à courir et à grimper sur les rochers; souvent on le faisait marcher nuds pieds et nue tête, et quand il faisait quelques petites sottises, on ne lui épargnait pas la correction du fouet ¹. C'est le souvenir de cette éducation et surtout de cette correction, qui domine dans la lettre suivante que le bon Henri écrivit à madame de Montglat, gouvernante de ses enfants ²; cette lettre a

extrait-baptistaire est ainsi conçu : « Le quatorzième décembre 1553, » ladite Dame Jehanne, princesse de Navarre, accoucha de son » second fils à Pau, entre une et deux heures après minuit; et » lequel fut baptizé le mardy sixième jour de mars, audit lieu » de Pau, et furent les parrains, etc. etc. Signé Claude (Regin), » évêque d'Oleron. »

- ¹ Il paraît qu'il redoutait cette punition. Un jour Catherine de Médicis, infatuée de l'astrologie judiciaire, le conduisit avec ses propres enfants, à Salon chez Michel Nostradamus, pour tirer l'horoscope de ces petits princes. L'astrologue exigea qu'on lui présentât le petit Béarnais tout nud; mais celui-ci s'y opposa de toutes ses forces, croyant qu'il allait être fouetté par le vieillard dont la longue barbe l'effrayait; cela prouve que ce genre de correction était assez familier à son égard dans la maison paternelle. Cependant il se décida, quitta ses vêtements, et le grave prophète, après l'avoir bien examiné, annonça, dit-on, qu'il serait un jour roi de France, mais après bien des traverses. Cela n'est nullement probable ; le fûté vieillard se serait bien gardé de faire une telle prédiction en présence de Catherine de Médicis. Cette anecdote est rapportée, sans cette dernière réflexion, dans la Galerie du xvie siècle, (tom. II, p. 236,) par Mayer, qui a bien tort d'attribuer à Michel Nostradamus la Chronique de Provence, qui est de César son neveu.
- ² Cette dame de Montglat n'était pas très-bonne, si l'on en juge d'après la parodie d'un mauvais pamphlet du temps, intitulé:

rapport au petit dauphin (depuis, Louis XIII) qui paraît avoir été bel et bien têtu dans son enfance. Nous allons respecter l'orthographe du bon roy:

« Madame,

« Je me playns de ce que vous ne m'avez pas mandé que vous avyez foueté mon filz; car je veux et vous commande que vous le fouetez (sic) toutes les fois qu'il sera opyniatre, ou fera quelque chose de mal, sachant bien par moy-mesme qu'yl n'y a ryen au monde qui luy face plus de profyt que cella (sic), ce que je reconnoy par espérience m'avoyre profité; car estant de son age j'ay esté fort foueté; c'est pourquoy je veux que vous le fassiez; ce que vous luy ferez entendre. Adieu, madame de Montglat. Etc., etc. »

Cette lettre est sans date, mais elle peut avoir été écrite vers 1606; le Dauphin avait alors environ cinq aus.

Nous ignorons si madame de Montglat a eu égard aux recommandations du Roi, en administrant souvent au petit Dauphin la correction prescrite; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'on l'en a encore plusieurs fois gratifié depuis l'affreuse catastrophe de son malheureux père. Voici ce qu'on lit dans le journal de l'Estoile, au 29 mai 1610.

Questions proposées au Diable par le P. Coton, 1610, in-8°. On fait demander au diable par le R. P., si Dieu est l'auteur des langues; le malin comte de Thorigni, lieutenant-général sous Henri IV, parodiait ainsi cette question : « Satan, je ne te demande pas si » Dieu est l'auteur des langues, mais quel diable a pu en donner » une aussi méchante à madame de Monglat? » Puis tombant sur le fameux Concini, il ajoute : « Je ne te demande pas si le serpent » avait des pattes avant le péché d'Adam, mais si Concini avait » des souliers quand il vint à la Cour?... »

» Nostre nouveau Roy fut fouetté ce jour, par commandement exprès de la Roine régente sa mère, pour s'estre opiniastré à ne point vouloir prier Dieu. M. de Souvray, son gouverneur, auquel en avoit esté donnée la commission, n'y vouloit mettre la main, jusques à ce que, comme forcé par la Roine, fut contraint de passer outre. Ce jeune prince se voiiant pris, et qu'il lui en falloit passer par là : « Ne frappez guère fort au » moins, » dit-il à M. de Souvray. Puis peu après, estant allé trouver la Roine, et Sa Majesté s'estant levée pour lui faire la révérence comme de coustume : « J'ai-» merois mieux, dit le petit prince tout brusquement, » qu'on ne me fist point tant de révérences et tant » d'honneur, et qu'on ne me fist point fouetter. »

Encore une anecdote relative à la correction royale en question; elles ne sont pas communes dans l'histoire, ces sortes d'anecdotes. Le fait s'est passé au mois d'août de la même année 1610. On avait fait présent d'un petit faon au jeune Roi.

"Prenant plaisir, dit l'Estoile, à chasser après, lui prist la fantasie de se desrobber de la compagnie finenement sans estre apperceu, et se cacher quelque part, comme il fist, dans ung buisson où personne ne le vid entrer: si qu'on ne savoit pour tout où il estoit. Incontinent l'allarme s'en donna avec effroy, tant pour la saison plaine d'ombrages, soubçons et desfiances, que pour le petit aage de S. M. Enfin après une assez longue recherche, aiiant esté trouvé, M. de Souvrai son gouverneur, qui en estoit en grande peine, le voulust fouetter; mais il lui dit que s'il le fouettoit pour cela,

jamais il ne l'aimeroit, encore que pour l'amour de la Roine, il lui fist toujours bonne mine, dont Sa Majesté, ladite Roine, estant advertie, qui en avoit eu la principale peur, après qu'elle l'en eust fort tansé, lui dit, que s'il lui advenoit plus, ce ne seroit pas M. de Souvrai qui le fouetteroit, mais elle. Le Roy lui promist de plus n'y retourner; de quoi la Roine contente lui pardonna. »

Nous allons rapporter une lettre écrite par le même petit prince lorsqu'il n'était encore que Dauphin; adressée à son papa, elle doit avoir été écrite vers 1608. C'est l'ouvrage d'un enfant dont la prononciation n'est pas encore formée et qui écrit comme il prononce; nulle trace de la consonne r dans les mots parti, votre, arsenal, gros, très, etc., etc., ce qui annonce une prononciation mignarde comme celle des petits enfants. Quant à l'orthographe, c'est celle de la nature; elle est conforme à la prononciation, et par conséquent dépourvue de tous principes élémentaires grammaticaux. Malgré cela, ce petit jargon a dû faire plaisir au cœur paternel du bon Henri. Voici cette lettre:

« Papa,

» Depuy que vou ete pati j'ay bien donné du paisi à maman. J'ay été à la guere dans sa chambe; je sui allé reconète les enemy. Il étè tous à un tas en la ruele du li à maman où i dormè. Je les ay bien éveillé avè mon tambour. J'ay été à vote asena, papa, Moncheu de Rony m'a monté tou plein de belles ames é tan tan de gos canon; é puy i m'a donné de bonne confiture è ung beau petit canon d'agen; i ne me fau qu'un peti cheval pour le tiré. Maman me renvoie demain à Sain

Gemain où je pieray bien Dieu pour bon papa afin qu'i vous gade de tou dangé et qu'i me fasse bien sage è la gache de vou pouvoi bien to faire tès humbe sevices. J'ay fort envie de domi, papa, fe fe Vendome ' vou dira le demeuran et moi que je suj vote tès humbe et tès obéissan fi, papa, et serviteu.

DAUPHIN. »

Cette lettre a été prise dans les *Historiettes* de Tallemant des Reaux, tom. I, p. 164²; la copie en est plus exacte que celle qui a été insérée dans le *Magasin pittoresque*, tom. II, p. 258.

Nous citerons encore un fragment de lettre d'un autre enfant de Henri IV, d'Elisabeth de France, sœur cadette de Louis XIII; cette lettre porte la date de 1610, (la princesse avait alors huit ans, puisqu'elle est née en 1602). Elle est adressée à Maman Gast (Mme de Monglat). Le style en est enfantin comme celui de la lettre précédente de son jeune frère. On y lit:

- "..... Je voudrois bien passer seu seu Verneulle 3 » en sagesse, et en danse et en baux habis.....»
- ¹ Ce petit frère était César de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né au mois de juin 1594; il avait sept ans de plus que le Dauphin.
- ² Les éditeurs des *Hi storiettes* ont ajouté cette note à leur copie : « Cette lettre n'est point celle que les éditeurs de l'*Isographie* ont » découverte dans les manuscrits de Béthune de la bibliothèque » du Roi, puisque Louis XIII n'a signé que Dauphin et non Loys. » Cette note est pour prouver que la lettre en question n'est point celle que Henri IV a montrée à Malherbe, et qui a été cause du changement de l'orthographe du nom de Loys en Louis.
 - 3 Cette seu seu ou petite sœur, était Gabrielle-Angélique, née en

Nous avons puisé ce léger fragment dans l'annonce de l'autographe de cette lettre qui a été adjugée le 2 février 1838, à la vente des livres, etc., du cabinet d'un officiergénéral étranger, dont le catalogue a été rédigé par M. Merlin fils, *Paris*, in-8° de 66 pag.

De ces sublimes correspondances de princes passons à celles de simples particuliers qui peuvent aussi figurer dans notre recueil.

XII.

LETTRE DE L'ABBÉ DE MONTREUIL A SON FRÈRE.

Cet abbé, bel esprit du siècle de Louis XIV, écrivait quelquesois d'une manière assez originale. Etant un jour tombé malade à Calais, il fit part de cette nouvelle à son frère par la lettre suivante :

« Mon frère, on a mandé à notre mère que j'étois fort malade; dites-lui, je vous prie, que cela ne doit point lui donner d'inquiétude : les enterrements sont à bon marché à Calais; je ne lui demande qu'une douzaine de messes qui ne coûtent que cinq sous au pays où elle est. Et à vous, mon cher frère, la seule grâce que je vous demande, c'est de ne me point faire de mauvaise épitaphe, ou pour mieux dire de ne m'en point faire du tout; vous m'obligerez sensiblement.

» Votre bon frère, DE MONTREUIL. »

1602 de Henri IV et de Catherine-Henriette de Balzac d'Entraigues, marquise de Verneuil. Elle fut mariée le 12 décembre 1622 à Bernard de la Valette duc d'Epernon. Elle mourut en couches le 24 février 1627. Sa mère Henriette lui survécut et mourut le 9 février 1633.

Cette lettre donnerait à penser que M^{me} de Montreuil regardait de près à la dépense, et que le frère du malade avait un talent poétique fort équivoque aux yeux dudit malade.

AUTRE LETTRE DU MÊME ABBÉ

A L'UN DE SES DÉBITEURS.

« Monsieur Olivier, je vous prie de m'excuser si, malgré la résolution que j'avois prise, j'ai laissé passer mercredi sans envoyer saisir vos meubles. Si ce n'étoit point fête aujourd'hui, vous auriez le plaisir de voir un sergent; mais soyez tranquille, cela ne tardera pas; et n'espérez pas que je me laisse plus longtemps corrompre par votre mauvais exemple. Quoique vous ne m'ayez jamais tenu parole, je suis bien décidé cette fois-ci à vous tenir la mienne; et bien que vous ayez l'honneur d'être le plus mauvais payeur de Saint-Cloud, je ne suis pas décidé à être l'homme le plus patient de Paris; ainsi à demain. »

L'abbé de Montreuil, né à Paris en 1620, est mort à Valence en 1692. Voy. ce que dit de sa personne et de ses ouvrages, le savant Michault de Dijon, dans ses Mélanges historiques et philologiques, Paris, Tillard, 1770, 2 vol. in-12, tom. I, pp. 85-94.

XIII.

CORRESPONDANCE LACONIQUE.

On connaît deux anglais de la secte des quakers, l'un demeurant à Philadelphie, et l'autre à Londres, dont la correspondance est d'un laconisme sans exemple. Ils n'ont pas à craindre qu'on viole à leur égard le secret des lettres, car ôtez l'adresse à l'extérieur, le nom du lieu d'où ils écrivent et la date à l'intérieur, vous ne trouverez souvent que la feuille en blanc avec un signe qui exprime toute leur pensée. Par exemple, celui de Philadelphie, demandant un jour à son ami s'il y avait quelque chose de nouveau à Londres, se contenta de lui adresser la lettre suivante:

Phil. Jan. 2, 1835.

« Friend,

?

Signé Joh. K... »

Ce signe interrogatif placé au milieu de la page exprima toute la demande.

Celui de Londres ne fut pas en reste de laconisme; comme il n'avait rien de nouveau à mander à son correspondant, la réponse qui suit lui parut suffisante.

London , februa. , 26 , 1835.

« Friend,

0

En général les quakers sont très-économes de paroles, dans l'usage ordinaire de la vie. Le fait suivant, survenu à peu près dans le même temps, le prouve : l'un d'eux, débarquant d'Amérique dans un de nos ports de mer, pour soutenir un procès qu'il avait, fut instruit qu'avant l'audience on allait ordinairement rendre visite au président du tribunal; il s'y rendit. Admis dans le cabinet du magistrat, sans saluer et sans se découvrir : « Ami, dit-il, » demain j'ai un procès devant ton tribunal; comme tu » me jugeras, Dieu te jugera; adieu. » Et il sortit.

XIV.

LETTRE FACÉTIEUSE

SUR UN PROJET DE RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE.

En 1829, un écrivain qui possédait des connaissances grammaticales assez étendues, a proposé un plan de réforme de l'orthographe actuelle de la langue française; il ne tenait sans doute aucun compte de l'inutilité de tous les efforts que l'on a faits, de tous les livres que l'on a publiés depuis le xvie siècle jusqu'au xix i, pour parvenir à cette

Parmi les ouvrages du xvie siècle, qui ont paru sur la réforme de l'orthographe, on distingue :

Le Tretté de la grammère françoëze, par Loys Meigret. Paris, Chr. Wechel, 1550, in-4° de 144 feuillets.

La Tricarite, plus qelqes chants en faueur de plusieurs damoêzelles; par C. de Taillemont Lyonoes. Lyon, J. Temporal, 1556, in-8° de 152 pag.

La Grammère de P. La Ramée. Paris, And. Wechel, 1572, in-8° de x-211 pag.

Les Etrènes de poézie fransoëze en vers mezurés, par Jan An-

réforme qui consisterait à écrire comme l'on parle, c'est-àdire à substituer l'orthographe des cuisinières à l'orthographe de l'Académie, et à nous remettre tous à l'A, B, c.

Comme ce grammairien, malgré les justes observations qu'on lui a faites, a sérieusement persisté dans son projet et même a publié quelque chose à cet égard, un plaisant lui a adressé, sous le nom de l'académicien Andrieux ¹, la

toene de Baïf, segretere de la çanbre du Roè. Paris, Duval, 1574, in-4°.

Les Récréations litérales et mystérieuses pour le divertissement des savans et amateurs de letres, par E. T. (le P. Dobert, minime Dauphinois). Lyon, Ant. Valançot, 1646, in-8° de XIV-191 pag.

— Nouv. édition très-augmentée, Lyon, 1650, in-8°.

Voici un échantillon de l'orthographe réformée du P. Dobert. Voy. l'édition de 1650, p. 603:

- « De kel côté ke je me tourne, et kele posture que je prenne, » je me treuve tousjours o péïs de souffranse. Parmi les occupasions
- » où je tâche d'aléjer mes maus, il y a bien osi du contrepoës,
- » car la méditasion émeut la flucsion, la lecture fait mal aux ïeux,
- » et l'écriture nuit à l'estomak, voère même à toutes les otres parties,
- » suivant ce dire :
 - » Tres digiti scribunt, cætera membra dolent. »

On conçoit aisément qu'un tel système d'orthographe n'a pas dû survivre à son auteur.

- M. Andrieux, aimable poète, bon écrivain, homme de beaucoup d'esprit, est mort en 1833, âgé de 74 ans. Malgré ses talents, il avait sur Bossuet une opinion bien étrange et qui, ce nous semble, ne fait honneur ni à son goût, ni à son jugement:
- « Bossuet, dit-il, est fort souvent un intrépide déraisonneur et » un magnifique charlatan. »

Il est vrai que cette opinion ne se trouve que dans une lettre particulière, et il est présumable que l'auteur ne l'eût jamais publiée. lettre suivante, qui, écrite exactement selon le plan de réforme, en fait suffisamment sentir le ridicule : cette facétie nous a paru pouvoir figurer parmi nos lettres singulières; la voici :

« Mosieu,

» Il è d'un bon éspri de déziré la réforme de l'ortografe fransèze aqtuèle, de vouloir la rendre qonforme, ôtan qe posible, à la prononsiasion; il è d'un bon grammériin è même d'un bon sitoiiin de s'oqupé de sète réforme; mèz il è dificile d'i réusir. Voltaire, aprè soisante è diz an de travô èt à pène parvenu à nou fère éqrire français qome paix, è non pâ qome françois è poix; on trouve anqor dé jan qui répunent à se chanjeman si rézonable è si simple; lé routine son tenase, le suqsè vouz en sera plu glorieu si vou l'obtené; vou vou propozé de marché lanteman è avèq préqôsion dan sète qarière asé danjereuze; s'è le moiiin d'arivèr ô but; puisié vou l'atindre!

» Signé Andrieux,

Manbre de l'Agadémie fransèze. »

Cet échantillon de la réforme proposée n'est-il pas une vraie caricature, un travestissement qui donne à penser que si cette réforme était adoptée, il ne scrait plus possible de reconnaître la langue française, puisqu'on en aurait fait disparaître tout principe élémentaire grammatical, tout vestige d'étymologie. J'aimerais presqu'autant l'orthographe de cet ordre qu'un maire villageois adressa au desservant de sa commune pour lui enjoindre d'inhumer un petit enfant :

« Ojordhuy a sainq qheurre du soer mosieu le desair-

van voura bin fére l'illumation de lanfan de Pinchonet mort né avant que dètre au monde ciderrière dénommé.

» Ce venredi 3 ahou 1832.

Signé B...., mère de C... »

Ce billet, à part le style, nous paraît, sous le rapport de l'orthographe, aussi rationnel que la lettre attribuée à Andrieux, puisque ce maire a bien certainement écrit comme il parlait.

Au reste, il est incontestable que, si la lettre précédente, orthographiée selon la prononciation parisienne, était écrite par un provençal, par un lorrain, par un franc-comtois, par un picard, par un normand, par un breton, conformément à la prononciation usitée dans leurs provinces respectives, il est incontestable, disons-nous, qu'on aurait six lettres d'orthographes différentes. Où en seraient non seulement la pureté, mais l'unité de notre langue? Convenons donc qu'une réforme subite et complète de l'orthographe d'une langue est la chose impossible; et, comme le dit très-judicieusement M. Ch. Nodier: « Proposer cette » réforme est le fait d'un esprit présomptueux et superficiel, » dont la portée manque d'étendue, ou le savoir de ma- » turité. »

XV.

LETTRES DE DEUX FASHIONABLES.

Le style épistolaire, comme tant d'autres parties de notre littérature, est aussi entré depuis un certain nombre d'années, dans la voie du progrès sous l'égide du romantisme; et si ses pas n'ont point été aussi rapides que ceux qu'y ont faits la poésie, l'art dramatique, le roman, etc.,

ils n'en sont pas moins très-marquants. C'est ce que vont prouver les deux lettres suivantes écrites en 1825 par des fashionables du premier mérite et bien faits pour donner des leçons, dans ce genre, à la société régénérée. On verra dans ces lettres qu'il est du bon et de la dernière fashionabilité de dater, comme faisait lord Byron 1, chaque lettre, de Venise; qu'il est également, du bel air de mettre l'année avant le nom du mois et le quantième après ledit nom, puis le numéro de la maison avant le nom de la rue; ce qui, soit dit entre nous, est bien un peu mettre la charrue devant les bœufs; n'importe, pourvu que tout soit à l'anglaise pour la forme, et d'un style romantique renforcé pour l'expression, cela sera à merveille et dans le vrai genre. On en va juger par les exemples ou plutôt les modèles suivants, où nos fashionables qui, comme Mme de Sévigné, n'écrivaient point pour le public, se sont distingués pour la forme et surtout pour l'expression, qui offre une admirable variété d'heureux néologismes.

PREMIÈRE LETTRE.

Venise, 1825, juillet 20.

- » Mon cher ami,
- » Même avant d'avoir reçu votre dernière chose d'art, je savais que vous teniez un rang parmi les sommités de l'époque. Nous sommes ici plusieurs illustrations qui avons été vivement frappés de l'idéalisme dont cette chose d'art est palpitante. L'excentricité qui vous caractérise y brille de tous ses resplendissements. Les dou-

¹ Georges-Noël Gordon lord Byron, célèbre poète anglais, né le 22 janvier 1788, est mort à Missolonghi (Grèce), le 19 avril 1824.

leurs stridentes de votre cœur d'homme y apparaissent mélancolieuses et lancinantes aussi bien que la spontanéité de votre langage vibrant.

- » Je vis hier lady Warth dans un raout, chez la marquise de Senancourt. Cette femme de poésie, coiffée d'un turban à la moabite, a laissé tomber des paroles échevelées qui s'harmoniaient avec les mystérieuses effluves échappées de sa main. Près d'elle je reconnus Antony Florival, l'un des hommes d'élégance de la fashionabilité parisienne, qui ont le plus de distinction.
- » Entre nous, je doute que lady Warth résiste à l'âcre fascination de mes regards corrosifs.
 - » Surtout, ne soyez pas discret.

» Votre ami,

N..... » ·

» P. S. Puis-je vous demander un service? Il s'agit de vous transporter dans mon appartement, 25, rue de Provence, au quatrième au-dessus de l'entresol. Après avoir demandé la clef à mon portier, dont les inexplicables pointilleries m'ont si fort harcelé avant mon départ, vous voudriez bien prendre chez moi trois foulards, les miens étant réduits à un état voisin de l'idéalité, et me les renvoyer par notre ami Zelberg que j'attends le mois prochain. Vous savez combien je tiens à la confortabilité. »

SECONDE LETTRE.

RÉPONSE.

Du Château de 1.... 1825, août, 5.

« Merci pour vos compliments sur ma chose d'art, mon cher ami, merci à vous, homme de progrès, pour avoir si bien compris l'actualité et l'idéalité dont elle palpite. J'ai relu cette lettre tout-à-l'heure encore dans un délicieux cottage où je viens faire de l'art tous les matins. Ma pensée s'y produit avec plus de spontanéité, et mon ame histérique semble y respirer plus à l'aise.

» Je suis allé hier à Paris où j'ai vu plusieurs hommes de fashion et plusieurs femmes de gaze et de fleurs de votre connaissance.

» Pour m'acquitter de votre commission, je me suis rendu chez vous et j'ai demandé la clef de votreappartement à votre portier; mais cet homme, qui ne me fait nullement l'effet d'un homme de poésie, a opposé à ma demande le rationalisme le plus absurde et le plus obstiné. J'allais lui déduire la causalité de ma demande, il a osé me dire que vous lui deviez 14 fr. 75 c. pour brossage d'habits et autres frais aussi indignes de vous, et que nul objet à vous appartenant ne sortirait avant l'entier acquittement de cette somme. Ayant perdu la

^{&#}x27; Qu'on n'aille pas prendre au pied de la lettre cette expression du château de....; l'auteur de cette lettre n'a peut-être jamais approché de la grille d'aucun château; mais il est bien et très-bien, dans certaine littérature à gants jaunes, de dater ses lettres ainsi que ses préfaces, sinon de Venise, du moins du château de...., château que, toutefois, on peut placer en Espagne crainte d'erreur.

semaine dernière trois cents louis dans un steeple-chase contre une célébrité de notre club, je me suis vu à regret dans l'impossibilité de lever l'obstacle résultant de l'irrationalité de ce misérable.

« Votre ami dévoué.

R..... »

Nous allons terminer cette série de chefs-d'œuvre espistolaires par trois lettres empruntées aux orientaux, pour juger de la différence du style. Car le style turc, le style hindou, le style chinois n'ont rien de commun avec le style européen. Ce sera encore une singularité. Nous ne retrouverons dans ces missives orientales ni la clarté du style de Voltaire, ni le naturel de celui de M^{me} de Sévigné. Mais nous en serons dédommagés par la boursoufflure des expressions, par les grands compliments et par l'exagération des titres ¹. Commençons par le turc.

XVI.

LETTRE D'IBRAHIM-PACHA

AU GRAND-SEIGNEUR.

Le sultan Mahmoud ayant cédé, en 1833, le gouvernement d'Adana (*Turq. asiat.*), à Ibrahim-Pacha, pacha d'Egypte, celui-ci adressa la lettre suivante à sa Hautesse

* En voici un exemple ancien, tiré de la correspondance du sultan Achmet avec Henri IV, sous la date du 20 mai 1604. Nous nous bornons à citer les titres que prend le Grand-Seigneur et ceux qu'il donne à Henri IV.

AU NOM DE DIEU.

« L'Empereur Amat (Achmet) fils de l'empereur Mehemet, toujours victorieux, marque de la haute famille des

pour la remercier, faire acte de soumission, etc. Nous ne pouvons donner que la traduction.

« Mon sublime, magnanime, courageux, puissant et grand souverain, notre bienfaiteur, le bienfaiteur de l'humanité;

empereurs ottomans, avec la grandeur et splendeur de laquelle tant de pays sont conquis et gouvernés.

» Moi qui suis par les infinies grâces du juste, grand et tout-puissant Créateur, et par l'abondance des miracles du chef des prophètes, empereur des victorieux empereurs, distributeur des couronnes aux plus grands seigneurs de la terre; serviteur des deux très-sacrées et très-augustes villes de la Mecque et Médine; protecteur et gouverneur de la sainte Jérusalem ; seigneur des plus grandes parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, à savoir des royaumes de la Grèce, d'Esclavonie, de Themisvar.... (ici est une nomenclature de plus de quarante pays); seigneur des mers Blanche, Rouge et Noire et de tant d'autres divers pays, îles, détroits, passages, peuples, familles, générations et d'un nombre infini de victorieux hommes de guerre qui reposent sous l'obéissance de moi qui suis l'empereur Amat, fils de l'empereur Mehemet, de l'empereur Amurat, de l'empereur Selim, de l'empereur Soliman, de l'empereur Bajazet, etc.; par la grâce de Dieu, recours des grands princes du monde et refuge des honorables empereurs.

» Au plus glorieux, magnanime et grand-seigneur de la créance de Jésus, élu entre les princes de la nation du Messie, médiateur des différends qui surviennent entre le peuple chrétien, seigneur de grandeur, majesté et richesses, glorieux guide des plus grands, Henri IV, empereur de France, que la fin de ses jours soit heureuse! »

Etc., etc., etc.

- » Puisse le Ciel accorder à ta sublimité une vie sans fin, et puisse-t-il faire que l'ombre de ta sublimité serve de protection à tous les hommes et particulièrement à mon humble tête!
- » Ton inépuisable bonté t'a porté, ô très-gracieux souverain, à m'accorder le gouvernement d'Adana.
- » Encouragé par cette nouvelle faveur de ta sublimité, la durée de ma chétive existence sera entièrement consacrée à prier Dieu pour la conservation de ta vie et la prolongation de ton règne. Comme mon cœur est plein du sentiment de la reconnaissance, je ne forme plus d'autre vœu (Dieu m'en est témoin) que d'agir de manière à mériter la gracieuse approbation de ta sublimité, et à trouver l'occasion de me dévouer tout entier à ton service.
- » Dans le but de t'exprimer ma vive gratitude et mes très-humbles remercîments, j'ose déposer cette humble supplique au pied du trône du sublime, du magnanime, du courageux, du puissant, du grand Padischah, notre auguste souverain, le bienfaiteur de tous les hommes. »

L'original de cette lettre est entièrement écrit de la main d'Ibrahim-Pacha, signé par lui et scellé du sceau de ses armes.

Passons à l'Hindou.

XVII.

LETTRE DE KRICHNAYA

AU BRAME LATCHOUMANAYA, SON SUPÉRIEUR.

Nous devons prévenir que, dans l'étiquette épistolaire de l'Hindoustan, un supérieur qui écrit à son inférieur met

toujours son nom le premier dans le début de la lettre; et au contraire, un inférieur qui écrit à son supérieur place son nom le second. Observons encore qu'on ne se sert jamais de la seconde personne, mais toujours du pluriel à la troisième; on ne dira pas : « A vous seigneur, » mais on mettra : « A eux seigneurs, les seigneurs brahmes, les brahmes (un tel). » Il faut également se bien garder de mentionner dans une lettre des respects ou des civilités pour la femme de celui à qui l'on écrit; seulement parler d'elle serait une indiscrétion, une impolitesse dont le mari serait offensé. On ne se sert jamais de cire noire pour annoncer la mort d'un parent; mais on brûle un peu l'extrémité de la feuille de palmier sur laquelle on écrit. Les Hindous sont très-susceptibles en fait d'étiquette; aussi il faut prendre toutes les précautions, surtout d'inférieur à supérieur, pour ne rien négliger de ce qui tient à la soumission, disons mieux, à la plus basse servilité, mais particulièrement aux compliments exagérés. C'est ce que nous allons trouver dans la lettre suivante qui est une réponse qu'un inférieur fait à son supérieur.

« A eux, seigneurs, les seigneurs brahmes, les grands brahmes Latchoumanaya, qui sont ornés de toutes les vertus, qui sont grands comme le Mont-Mérou ¹, qui possèdent une connaissance parfaite des quatre védams, qui par l'éclat de leur vertu, brillent comme le soleil; dont la réputation est répandue dans les quatorze mondes et qui y sont loués. Moi, leur très-humble serviteur et esclave Krichnaya, me tenant à une distance d'eux, les deux mains jointes, la bouche close, les yeux baissés, la tête inclinée, et attendant

¹ Ce mot désigne le nom sous lequel le Dieu Vichnou veut être adoré parmi les montagnes.

dans cette humble posture qu'ils daignent jeter les yeux sur celui qui n'est rien en leur présence; après avoir obtenu leur permission, m'approchant d'eux avec crainte et respect, et me prosternant par terre à leurs pieds qui sont la fleur même appelée *Tavaraï*, après les avoir profondément salués, et les avoir baisés, je leur fais, à ces pieds, cette humble supplique, savoir :

- » L'année vicary, le vingtième du mois de Pouchin, moi, votre très-humble esclave, que vous avez daigné regarder comme quelque chose, ayant reçu des deux mains la lettre que votre excellence s'est abaissée jusqu'à m'écrire, l'ayant baisée et l'ayant mise sur ma tête, je l'ai, après cela, lue avec toute l'attention dont j'étais capable. Votre excellence peut être assurée que j'exécuterai ponctuellement ce qu'elle contient sans m'écarter de l'épaisseur d'un grain de sésame, de la teneur de ses ordres. L'affaire mentionnée dans la lettre est en bon train et j'espère que par la vertu de l'assirvahdam ² de votre excellence, elle se terminera
- C'est une espèce de lis d'étang ou Nénuphar, Nymphæa lotus. Les Indiens prétendent que leur première divinité, Brahma, est sortie de cette plante. On sait combien elle était en vénération chez les anciens Egyptiens; elle croît abondamment dans les canaux qui servent à conduire les eaux du Nil pour arroser et fertiliser la campagne.
- ² Ce mot répond à notre *Dieu vous bénisse*; c'est une expression mystérieuse, composée de trois autres qui renferment d'heureux souhaits. Les brahmes et les gourous (prêtres) seuls ont le pouvoir de conférer l'assirvahdam, ou de prononcer ce mot sacré sur les personnes qui les traitent avec respect ou qui leur font des présents.

bientôt à son honneur et avantage. Aussitôt qu'elle sera finie, moi votre très-humble serviteur et esclave, je ne manquerai pas de me rendre auprès des pieds de votre excellence pour recevoir ses ordres.

- » Du reste, je prie votre excellence de m'intimer les avis et les instructions nécessaires pour me conduire d'une manière qui lui soit agréable, et de m'indiquer la meilleure voie pour servir ses pieds sacrés, qui sont la fleur de Tavaraï elle-même. Pour cela il ne sera pas nécessaire que votre excellence s'abaisse encore jusqu'au point de m'écrire une seconde fois; il suffira que sa bonté me fasse parvenir une feuille de bétel échancrée avec l'ongle ¹, par quelqu'un qui m'expliquera ses ordres de vive voix.
 - » Telle est ma très-humble supplique. »

Cette lettre est tirée de l'ouvrage très-curieux de M. l'abbé Dubois, intitulé: Mœurs, Institutions et Cérémonies des peuples de l'Inde. Paris, 1825, 2 vol. in-8°. Voy. tom. II, p. 107-111.

Finissons par le chinois:

XVIII.

LETTRE CHINOISE

ADRESSÉE A LA REINE D'ANGLETERRE.

Cette lettre que nous ne rapportons qu'à cause de la singularité de quelques expressions, a été adressée, en 1839, à sa majesté la reine Victoria, par des commissaires délégués du gouvernement chinois, pour l'engager à supprimer

¹ Ce mode équivaut souvent à une lettre de créance pour porter des ordres verbaux.

pour toujours le fatal commerce de l'opium, si funeste, disent-ils, au genre humain. Voici cette lettre où ils s'expriment d'une manière aussi cavalière que ridicule par les titres qu'ils se donnent.

- « Nous les enfants de la dynastie céleste, qui avons accepté les dix mille royaumes de la terre, nous possédons un degré de majesté divine que vous ne pouvez pas sonder. Ne dites pas que nos avertissements vous ont manqué.
- » Vous, Reine, en recevant cette lettre, prenez immédiatement les mesures nécessaires pour empêcher le commerce de l'opium; et faites-les-nous connaître.
- » Ne cherchez en aucune manière à user de fausseté ou à éluder nos ordres. Nous ne vous permettons ni des détails, ni des détours.
- » Nous nous tenons avec anxiété sur notre orteil en attendant votre réponse.
 - « Donné la seconde lune de la xixe année.

Signé Lin, commissaire impérial, président de l'administration de la guerre, vice-roi de Hoo-Kwang.

Tang, l'un des présidents du conseil de guerre, vice-roi de Canton et de Quangse.

E, vice-président du conseil de guerre et gouverneur de Canton.

Voilà de plaisants Chinois avec leur ton grossier et leur style de Rodomont; aussi, le surintendant, jugeant cette pièce par trop impérieuse et trop contraire aux règles de la diplomatie, n'a pas cru devoir la mettre sous les yeux de la Reine.

HUITIÈME OBJET.

QUELQUES DOCUMENTS SINGULIERS

EMPRUNTÉS

A L'HISTOIRE, A LA LÉGISLATION ET A LA LITTÉRATURE, CHEZ LES ANGLAIS.

I.

ORDONNANCE DE RICHARD I,

ROI D'ANGLETERRE.

Lorsque Richard, dit Cœur de Lion, s'apprêta à partir en 1190 pour la troisième croisade 1 à la tête d'une armée de trente-cinq mille hommes, qu'il devait réunir à celle de

- On compte ordinairement sept croisades:
- 1° Celle de 1096, prêchée par Pierre l'Hermite, sous Philippe I. Les croisés s'emparent de Jérusalem en 1099; Godefroi de Bouillon en est nommé roi.
- 2° Celle de 1147, prêchée par S.-Bernard, sous Louis VII dit le Jeune. L'empereur Conrad III y prend part.
- 3° Celle de 1190, sous Philippe II dit Auguste. C'est celle dont nous parlons dans cet article.
- 4° Celle de 1204, prêchée par Foulques de Neuilly sous le même roi Philippe Auguste. On s'empare de Constantinople. Baudouin, comte de Flandre, en est le I^{er} empereur.
 - 5° Celle de 1213, sous le même roi.
 - 6º Celle de 1248, sous Louis IX, qui y fut fait prisonnier le

Philippe Auguste, chef de cette même croisade, il fit un règlement de police pour ses troupes qui allaient s'embarquer. Nous allons rapporter cet acte dont les dispositions ne sont pas tout-à-fait en harmonie avec le Code pénal actuel de la marine, chez les nations policées.

- « 1° Celui qui en tuera un autre à bord d'un vaisseau, devra être lié à celui qu'il aura tué, et, dans cet état, jeté à la mer.
- ». 2° Celui qui en tuera un autre sur terre, devra pareillement être attaché avec le cadavre, et enterré avec lui.
- » 3° Celui qui sera légitimement convaincu d'avoir tiré le couteau ou autre arme pour frapper quelqu'un, ou qui en aura frappé un autre jusqu'à effusion de sang, aura la main coupée.
- » 4° Celui qui frappera un autre de la main sans effusion de sang, sera plongé trois fois dans la mer.
- » 5° Celui qui se servira de termes injurieux, invectives, imprécations et malédictions, sera condamné à payer autant d'onces d'argent qu'il aura insulté de fois.
 - » 6° Celui qui aura volé, quand il sera convaincu

5 avril 1250, et qui obtint sa délivrance le 5 mai suivant, moyennant la restitution de Damiette et une rançon de 400,000 fr. (plus de 7,000,000 de notre monnaie actuelle).

7° Celle de 1270, sous le même roi S.-Louis, qui meurt en Afrique le 25 août de la même année.

Les croisades, sous le rapport politique, ont été malheureuses et désastreuses pour la France; mais sous le rapport du commerce, des arts, des usages et même des lettres, leur résultat a fait faire un grand pas à la civilisation.

légitimement, devra avoir la tête rasée, arrosée de poix bouillante, et frottée avec de la plume ou du duvet, afin qu'on puisse le reconnaître; et, en cet état, il sera mis à terre et abandonné dans le premier lieu qu'on rencontrera. »

Cette ordonnance est bien marquée au coin de la barbarie du siècle qui l'a produite. Finissons par un mot sur cette croisade.

Les deux rois, Philippe Auguste et Richard, partirent ensemble de Vezelai, le 4 juillet 1190; l'empereur Barberousse, parti dès 1189, eut part à cette croisade, qui commença par des succès et qui finit mal. Cet Empereur mourut au milieu de ses exploits, pour s'être, comme Alexandre, baigné dans le Cydnus. Philippe et Richard, après avoir pris plusieurs villes et entre autres Saint-Jean-d'Acre (Ptolemaïs), se disputent, acquièrent de la gloire et finissent par perdre leur armée. Philippe revient en France, et Richard, dans son retour, est fait prisonnier en Allemagne par Léopold duc d'Autriche qui l'envoie à l'Empereur; il ne revient en Angleterre qu'en 1193; sa rançon fut de 100,000 marcs.

Frédéric Barberousse mourut le 10 juin 1190; Richard, né en 1156, couronné à Westminster le 3 septembre 1189, mourut le 6 avril 1199; et Philippe Auguste mourut à Mantes le 14 juillet 1223.

II.

EPISODE BIOGRAPHIQUE. DE LA JEUNESSE D'ELISABETH WOODVILLE, SIMPLE PARTICULIÈRE, DEVENUE REINE D'ANGLETERRE.

Cette Elisabeth était fille du chevalier Richard de Woodville, créé depuis lord comte de Rivers, et de Jacqueline de Luxembourg duchesse douairière de Bedfort; elle naquit vers 1440. Il paraît que dans sa jeunesse elle demeurait à la campagne, où, selon les mœurs du temps, elle ne dédaignait pas de se livrer aux occupations champêtres les plus communes. C'est ce que prouve une pièce très-curieuse écrite de sa main sous le titre de Journal. que l'on a découverte dans les papiers de sa famille. Elisabeth pouvait avoir alors quatorze à quinze ans; elle rend compte dans ce journal, de toutes ses actions de la journée avec une naïveté et une simplicité qui annoncent qu'elle ne prévoyait guère le sort brillant et malheureux qui l'attendait un jour sur le trône d'Angleterre. On n'a publié qu'un fragment du journal autographe en question, le voici; c'est Elisabeth elle-même qui parle :

- « Le lundi matin, levée à quatre heures pour aider Catherine à traire les vaches.
 - » A six heures, le déjeûner.
- » Sept heures, je suis descendue dans la cour, avec la duchesse ma mère, et nous avons donné à manger à vingt-huit pauvres, tant hommes que femmes. J'ai grondé Roger sévèrement pour avoir témoigné du mécontentement de ce que nous le faisions attendre et laissions refroidir le dîner.

- » A dix heures, le dîner auquel prend part John Gray de Grooby, l'un de ceux qui viennent nous voir ordinairement. C'est un jeune homme bien honnête.... mais que m'importe! Une fille vertueuse doit s'abandonner aux vues de ses parents. John est petit mangeur. Il m'a adressé plusieurs coups-d'œil affectueux.
- » A trois heures, la maison du pauvre Robertson a été réduite en cendres par accident. John Gray a proposé à la compagnie de faire une souscription en faveur de ce pauvre fermier ruiné, et a donné luimême jusqu'à cinq livres sterl. (125 fr.), à cette bonne intention, memorandum. Jamais il ne m'a paru si aimable qu'en ce moment; jamais ses regards n'ont été si touchants.
 - » A quatre heures, la prière.
 - » A six heures, donné à manger à la volaille.

Telle était la vie et les occupations d'une jeune anglaise de condition au XV^e siècle. Ce peu de lignes peint l'innocence, la belle ame et le cœur sensible d'Elisabeth Woodville.

Disons maintenant un mot des événements qui par la suite ont illustré la carrière de cette jeune personne. D'abord, à l'àge de seize ans, elle épousa le chevalier John Gray de Grooby, mentionné dans le Journal précédent. Elle en eut plusieurs enfants; mais en 1461, ce braye jeune homme qui servait dans le parti de Lancastre, fut tué à la seconde bataille de Saint-Alban; ses biens furent confisqués. Sa malheureuse veuve se retira chez son père

qui habitait sa terre de Grafton dans le Northamptonshire. Un jour que le Roi Edouard IV chassait dans les environs (c'était en 1464), il vint rendre visite à la duchesse de Bedfort, mère d'Elisabeth. Celle-ci profita de la circonstance pour demander au Roi la restitution des biens de son mari. Edouard, épris des charmes de la jeune veuve, aussi recommandable par sa beauté que par sa vertu, lui fait la cour et oublie qu'il a envoyé en France le comte de Warwick, pour négocier son mariage avec Bonne de Savoie, sœur de la reine de France (Charlotte de Savoie, femme de Louis XI), qui se trouvait alors à Paris. Edouard, de plus en plus amoureux d'Elisabeth, continue ses poursuites pressantes; mais cette jeune et sage veuve repousse avec respect ses prétentions, lui disant qu'elle n'était pas assez noble pour être son épouse, et qu'elle était de trop bonne maison pour être sa maîtresse. Cela ne fit qu'irriter les désirs du Roi qui enfin l'épousa le 1er mai 1465. Le comte de Warwick ayant appris cette nouvelle en France, et outré d'avoir été joué, revient en Angleterre, le cœur ulcéré, plein de vengeance, et déterminé à détrôner Edouard. Il dissimule d'abord, fait en secret ses dispositions qui éclatent enfin en 1468. Des révoltes ont lieu dans la province d'York et ailleurs; les troupes du Roi sont battues. Les rebelles s'emparent du comte de Rivers, père de la reine Elisabeth, ainsi que de son fils Jean, et leur tranchent la tête à Northampton. Pendant ces longs orages, le sort d'Edouard éprouva bien des variations; tantôt vaincu, tantôt vainqueur, il mourut enfin d'une indigestion à Westminster, le 9 avril 1483, âgé de 42 ans, avant eu d'Elisabeth treize enfants mâles et sept princesses, dont lui survécurent deux princes et six princesses. Quant à la reine douairière Elisabeth, elle fut arrêtée, en 1486, par ordre de Henri VII, et conduite à l'abbaye de Berdmonsey, dans le comté de Surrey, où elle mourut quelque temps après. Tous ses biens avaient été confisqués. Cette princesse, sous bien des rapports, était digne d'un meilleur sort.

Parlant des troubles qui agitèrent le règne d'Edouard IV, nous ne pouvons guère nous dispenser de parler de la fin doucement tragique de son frère le duc de Clarence; c'est une vraie singularité. Ce prince qui s'était jeté dans le parti des rebelles, fut arrêté; on lui fit son procès, et il fut condamné à mort par le Parlement. Mais le Roi, par égard sans doute pour les liens du sang qui l'attachaient au coupable, le laissa maître de son supplice. Le Duc alors se décida pour la noyade dans un tonneau de Malvoisie, ce qui fut exécuté le 10 mars 1479 ¹; le 11, son corps fut porté à Teusbury où il fut inhumé.

Nous remarquerons encore que c'est sous le règne d'Edouard IV, que l'imprimerie a été introduite en Angleterre par le célèbre William Caxton, qui fut d'abord ambassadeur de ce prince en différentes Cours. Il revint en Angleterre vers 1473, après avoir donné sa traduction du Recueil des Histoires de Troyes, premier livre imprimé en

de Guillaume Ier, duc de Toulouse, laquelle, au IXe siècle, fut aussi condamnée à périr dans un tonneau, mais non de la même manière que le duc de Clarence. Cette vertueuse princesse, qui, après la mort de son époux, avait embrassé la vie religieuse, s'était retirée à Chalon-sur-Saône, et y édifiait tout le monde par ses vertus, lorsqu'en 834, Lothaire, fils de Louis-le-Débonnaire, eut la cruauté de la faire enfermer dans un tonneau, comme sorcière et empoisonneuse, et la fit jeter dans la Saône, où elle périt. Il en agit ainsi pour se venger des ducs Bernard et Gaucelme, frères de cette princesse, qui s'étaient opposés à ses desseins ambitieux et avaient favorisé le parti de l'Empereur son père.

anglais, mais non pas en Angleterre, car l'impression fut commencée à Bruges et terminée à Cologne en 1471. Le premier livre que Caxton imprima dans son pays, fut la traduction du Jeu d'Echecs moralizé, qui parut à Londres en 1474, in-fol. Caxton continua à imprimer dans cette ville jusqu'en 1491, année où il mourut âgé de 81 ans. On recherche beaucoup ses vieilles éditions, qui sont devenues excessivement rares. On prétend que lord Spencer était parvenu à en réunir soixante-quatre dans sa riche bibliothèque; et on les estimait 12,000 liv. sterl. (environ 300,000 fr.). Que l'on juge de la valeur de la bibliothèque de ce lord, qui était, dit-on, composée de 45,000 volumes choisis, précieux, et reliés avec le plus grand luxe.

III.

INSTRUCTIONS

DONNÉES PAR HENRI VII, ROI D'ANGLETERRE,

A SES SERVITEURS DE CONFIANCE ET BIEN-AIMÉS

FRANCEYS MARSYN, JAMES BRAYBROKE, ET JOHN STILE,

POUR SERVIR A LEUR CONDUITE

Lorsqu'ils seront en présence de la vieille Reine de Naples et de la jeune Princesse sa fille destinée en mariage au Roi.

Ces instructions nous ont paru singulières; l'ancien recueil auquel nous les empruntons ne donne aucune date, ni aucune désignation des personnes royales auxquelles des lettres, qui n'ont l'air que d'un prétexte, sont adressées à Naples de la part de Catherine, princesse de Galles, la seule nommée dans ces instructions. Mais qui est cette Catherine? Nous présumons que cette princesse de Galles est Catherine d'Aragon (fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille), mariée d'abord le 14 novembre

1501, par Henri VII, à Arthur, son fils aîné, âgé de quinze. ans, et qui par conséquent était prince de Galles. Ce jeune prince mourut six mois après son mariage sans l'avoir, dit-on, consommé. Henri VII, très-avare, craignant d'être obligé de rendre la dot, qui était de 200,000 écus, forma le projet de remarier la jeune veuve Catherine avec son second fils Henri, âgé de douze ans, devenu prince de Galles. Il obtint à cet effet, du Pape Jules II, une dispense datée du 26 décembre 1503, et ensuite le mariage eut lieu. Mais dans cet intervalle, la reine Elisabeth, fille d'Edouard IV, que Henri VII avait épousée le 18 janvier 1486, mourut le 2 février 1503. Il paraît que Henri, devenu veuf, songeant à se remarier, fit prendre des informations secrètes sur la jeune princesse de Naples. Alors les singulières instructions, objet de cet article, auraient eu lieu dans le cours de 1504. Telles sont nos conjectures sur lady Catherine, princesse de Galles, mentionnée dans l'enquête, et sur la date de cette enquête. Au reste, des renseignements plus positifs n'ajouteraient rien à la singularité des instructions que nous allons rapporter. Voici donc les recommandations faites par Henri VII à ses affidés :

- « Premièrement. Après avoir présenté et délivré les lettres dont ils seront porteurs, et qui doivent être délivrées auxdites Reines de la part de lady Catherine, princesse de Galles, ils remarqueront bien quel est l'état qu'elles tiennent, et quelle est leur Cour; si elles n'ont qu'une même maison, ou si elles vivent séparément; comment elles sont accompagnées, quels seigneurs et quelles dames sont autour d'elles.
- » De plus, si lesdits serviteurs du Roi trouvent que les deux Reines n'ont qu'une même maison, ils remarqueront avec attention la manière dont cette maison

est tenue, et s'assureront du pied sur lequel elle est montée.

- » Ils observeront le maintien, la contenance, l'air de visage avec lesquels les lettres dont ils sont porteurs seront reçues, et les réponses verbales qui y seront faites; ils remarqueront le degré de discrétion, de sagesse et de gravité avec lequel lesdites réponses seront faites.
- » Ils feront en sorte de savoir si la jeune personne parle aucune autre langue que l'espagnol et l'italien, et si elle sait le français ou le latin.
- » Ils remarqueront particulièrement l'âge, la taille et les traits de ladite jeune princesse, le teint de son visage, si ce visage est peint ou non; si elle est grosse de corps ou non, épaisse ou svelte; si elle a la physionomie animée et aimable, ou bien maussade et mélancolique; si elle est pesante ou légère; si elle a l'air effrontée ou bien si la pudeur met du fard sur son visage.
- » Item. Ils prendront garde bien attentivement si son teint est clair.
- » Item. Ils prendront soigneusement note de la couleur de ses cheveux.
- » Item. Ils feront note précise de ses yeux, de ses sourcils, de ses dents et de ses lèvres.
- » Item. Ils remarqueront bien le dessin et la tournure de son nez, la hauteur et la largeur de son front.
 - » Item. Par-dessus tout ils remarqueront sa peau.
- » Item. Ils prendront garde à ses bras; ils verront s'ils sont gros ou minces, longs ou courts.
- " Item. Ils verront sa main nue, et remarqueront

bien exactement comment elle est faite, si elle est épaisse ou mince, si elle est grasse ou maigre, longue ou courte.

- » Item. Ils prendront note de ses doigts, s'ils sont longs ou courts, gros ou minces, larges ou étroits du bout.
- » Item. Ils remarqueront si son cou est long ou court, gros ou mince.
- » Item. Si elle a de la barbe autour des lèvres ou non.
- » Item. Ils feront en sorte d'approcher ladite jeune princesse à jeun; ils entameront avec elle une conversation de manière à pouvoir s'approcher aussi près de sa bouche qu'ils pourront décemment le faire, afin de respirer son haleine, et de pouvoir juger si elle est douce ou non, si sa bouche a l'odeur de quelque épice, d'eau de rose ou de musc.
- » Item. Ils prendront note de la hauteur de sa taille, et demanderont si elle porte des pantoufles; dans ce cas ils tâcheront d'en avoir une, et de prendre la mesure de son pied.
- » Item. Ils tâcheront de savoir si elle n'a pas quelque infirmité ou difformité naturelle, de quel genre elle pourrait être, si elle est constamment d'une bonne santé, ou si parfois elle ne serait pas sujette à quelque maladie.
- » Item. Ils tâcheront de savoir si elle n'a pas eu quelque intrigue particulière avec le roi d'Aragon, son oncle, et si elle lui ressemble.
 - » Item. Ils sauront quel est son régime ordinaire; si

elle aime à boire, si elle mange beaucoup, si elle fait des repas fréquents, si elle boit du vin ou de l'eau, ou de l'un et de l'autre ensemble.

» Item. Lesdits serviteurs du Roi chercheront le plus habile peintre qu'ils pourront trouver, et feront faire le portrait le plus fidèle possible de ladite jeune princesse, et le feront refaire s'ils ne le trouvent pas absolument ressemblant. »

Les fidèles envoyés du Roi ont rempli leur mission; en voici les résultats.

RÉPONSE

DES SERVITEURS DU ROI HENRI VII AUX QUESTIONS CI-DESSUS.

- « AUTANT que nous pouvons nous en rapporter à nos propres sens, sujets à l'erreur et aux illusions, la jeune princesse ne nous a pas paru peinte.
- » Sa stature ainsi que les traits de son visage nous ont paru aimables. Il y a quelque chose de rondelet et de grassouillet dans sa peau.
- » Son air est la gaîté même, et n'a rien de renfrogné; elle est demi-sérieuse (par décence) et légère (par nature quant à ses mouvements, n'entendons pas quant à l'esprit).
- » Elle n'est point bavarde en paroles; elle a un maintien demeuré (ce mot signifie sans doute posé), image expressive de la pudeur féminine.
- » Au surplus nous pensons qu'elle a été avare de paroles, parce que la Reine sa mère était présente et devant elle.

- » Elle avait l'air d'une vierge, et paraissait ne pas faire attention à nous, pour ricaner et folâtrer (de paroles) avec les filles d'honneur.
- » Quant à ses yeux, ils sont bruns; le poil de ses sourcils est noir ou noirâtre.
- » Pour ce qui concerne son nez, il a sur une certaine longueur, une certaine éminence au milieu, avec un bout bien effilé qui cherche à joindre et à baiser la lèvre supérieure à peu près comme la reine sa mère.
- » Nous avons vu les mains nues de la jeune princesse maintes fois, et les avons baisées; nous avons aperçu qu'elles étaient douces au tact, d'une peau naturellement propre et d'un arrondissement fort engageant.
- » Du reste, nous n'avons aperçu aucun poil (sinon follet) autour de ses lèvres qui sont d'une peau bien nette.
- » Quant à ce qui a rapport à l'haleine de ladite jeune princesse, nous n'avons pu approcher ses lèvres d'assez près pour parvenir à une connaissance certaine de cet article; cependant sans faire semblant de rien, autant que l'honnêteté l'a permis, nous avons communiqué avec ladite jeune princesse, et nous devons dire que nous n'avons distingué aucune odeur d'épice, ni d'eau de rose, et qu'à juger de la rose de ses lèvres, du lys de son teint, de la fraîcheur de sa bouche, nous ne pouvons conjecturer sinon qu'elle est la salubrité, la santé et la joie de la vie (au moins en apparence).
- » Pour ce qui a rapport à la hauteur de la taille, jamais nous n'avons pu connaître la hauteur des talons;

mais vu que les jupes sont longues et que nous n'avons pu voir que le bout du pied en marchant, en vérité, le peu que nous avons vu du susdit pied, autant que nous nous y connaissons, nous a paru joli et particulièrement petit, ce qui est même chose.

» En dernier lieu, la jeune susdite princesse est grande mangeuse, elle fait deux bons repas par jour : en général elle boit de l'eau avec une infusion de canelle; quelquefois elle boit de l'hypocras, mais rarement. »

Ici finissent les informations demandées par le roi Henri VII et prises par ses affidés à la Cour de Naples. Mais on en est resté là et le projet de mariage n'a pas eu lieu; car Henri VII resta veuf; et cinq ans après il mourut à Richmond le 22 avril 1509, laissant un fils (l'aimable Henri VIII son successeur) et deux filles, l'une Marguerite, mariée à Jacques IV roi d'Ecosse, et l'autre nommée Marie, qui fut la seconde femme de notre roi Louis XII, avec lequel elle ne resta que trois mois, du 9 octobre au 1er janvier 1515, jour de la mort du Roi.

IV.

QUELQUES ARTICLES D'UN RÉGLEMENT

POUR LE SERVICE DE LA MAISON DU ROI,

A LA COUR DE HENRI VIII, DANS LE SEIZIÈME SIÈCLE.

Nous ignorons la date de ce singulier réglement, dont voici les articles les plus saillants :

« 1° Le barbier du Roi se tiendra toujours proprement et ne fréquentera point de femmes de mauvaise vie, pour ne pas compromettre la santé de S. M.

- » 2° Le cuisinier n'entretiendra point de marmitons déguenillés qui vont et viennent presque nuds, et qui couchent par terre ou devant le feu de la cuisine.
- » 3° Aucune viande ne sera servie sur la table du Roi au-delà d'un prix raisonnable ¹.
- » 4° On donnera caution convenable pour parer à la soustraction des pots (en bois de frêne) et des coupes en cuir appartenant à S. M.
- » 5° La vaisselle d'étain est d'un trop grand prix pour servir à l'usage journalier. On aura le plus grand soin des assiettes de bois et des cuillers d'étain.
- » 6º Aucun petit garçon ou commissionnaire ne sera entretenu à la Cour pour le service des domestiques.
- » 7° Les femmes prodigues et dépensières seront bannies de la Cour.
- » 8° Il en sera de même de toute espèce de chiens, excepté un petit nombre d'épagneuls réservés pour l'amusement des dames.
- » 9° Les officiers de la chambre du Roi vivront en bonne intelligence entre eux, et ils ne parleront jamais des passe-temps de S. M.
- » 10° Ils ne caresseront point les filles sur les escaliers, ce qui souvent est cause qu'il y a beaucoup de vaisselle brisée.
- » 11° Celui des pages qui séduira une des filles de la maison du Roi et qui la rendra mère sera condamné à
- Par le quatorzième acte du Parlement, publié en 1533, sous Henri VIII, le prix de la livre de bœuf et de porç fut fixé à un demi sou; et la livre de veau fut taxée à trois liards.

une amende de deux marcs au profit de S. M., et sera en outre privé de bière pendant un mois.

- » 12° Les valets d'écurie ne voleront point la paille de S. M. pour la mettre dans leurs lits, parce qu'il leur en a été suffisamment accordé.
- » 13° Entre six et sept heures, les officiers chargés du soin de la chambre du Roi, allumeront le feu et mettront de la paille dans la chambre particulière de S. M. ¹
- » 14° On ne donnera du charbon que pour les chambres du Roi , de la Reine et de lady Marie.
- » 15° Le dîner sera servi à dix heures, et le souper à quatre ².
- » 16° Les dames d'honneur de la Reine auront une miche de pain blanc et une échine de bœuf pour leur déjeûné.
 - » 17° Il sera fait un cadeau à chaque officier de la
- Dans ce temps-là les appartements n'étaient point encore parquetés; en hiver on y répandait de la paille et des roseaux; en été du feuillage. Il en était de même dans les églises, les écoles et autres lieux publics.
- ² Il paraît que pour le souper on dérogeait à l'usage que nous a transmis cet axiome du temps :

Lever à six, dîner à dix, Souper à six, coucher à dix, Font vivre l'homme dix fois dix.

Rabelais disait:

Lever à cinq, dîner à neuf, Souper à cinq, coucher à neuf, Font vivre l'homme dix fois neuf. cuisine du Roi qui se mariera, et un autre à quiconque apportera un présent à S. M. »

Nous venons de voir par l'article 16 de ce réglement, que le déjeûné des dames d'honneur de la Reine était réglé d'une manière assez modeste; mais quelque temps après, il se trouva parmi ces dames une certaine lady Lucy pour laquelle il fallut déroger au réglement. Elle était douée de dispositions gastriques si heureuses que le Roi, pour satisfaire, quatre fois par jour, aux exigences de son estomach, fut obligé de régler, par un ordre particulier et officiel, ce qui lui serait servi tous les jours à chaque repas. Voici cet ordre traduit littéralement de l'anglais, tel qu'il a été donné à l'officier des cuisines du Roi, vers 1626. On verra par les détails du menu, que cette dame ne faisait pas la petite bouche à table.

- « Henri, Roi, etc., voulons et ordonnons qu'on fournisse à notre chère et bien-aimée lady Lucy, dans sa chambre, les aliments suivants :
- » Premièrement, chaque matin, pour déjeûner, un filet entier de bœuf, un pain de quatre livres, une tourte de fruits et un gallon (4 bouteilles 1/2) de bière forte.
- » Item, à dîner, une pièce de bœuf salé, une tranche de bœuf rôti (roast-beef), quelque fricassée de notre cuisine, un pain de quatre livres et un gallon de bière forte.
 - » Idem, à souper, un plat de légumes 1, un membre
- Les légumes étaient excessivement rares en Angleterre à cette époque; il n'y croissait encore aucune racine comestible. Dans les premières années de Henri VIII, on n'y voyait ni choux, ni raves, ni carottes. La reine Catherine ne put avoir, à son dîner, une

de mouton, un plat de friandises tiré de notre cuisine, un pain de trois livres et un gallon de bière forte.

» Item, pour l'après-souper, avant d'aller au lit, un pain de deux livres, un gâteau et un demi-gallon de vin de notre cave. »

Il paraît que cette dame avait une prédilection marquée pour les mets solides, surtout pour les viandes.

Nous mentionnerons encore un ancien réglement de police anglaise qui nous a paru assez singulier ; il est relatif à la vente de la viande de boucherie. Ce sont des instructions

salade qu'après que le Roi eut fait venir un jardinier des Pays-Bas. Les artichauts, les prunes, les abricots y parurent pour la première fois vers le même temps. Les coqs-d'Inde, les câpres et le houblon n'y sont connus que depuis 1524. On y apporta, de l'île de Zante, le groselier en 1533; et les Flamands y envoyèrent des cerisiers en 1540. La rose y fut importée, dit-on, le 28 juin 1552, et c'est pourquoi, ajoute-t-on, le couronnement de la reine Victoria que les Anglais surnomment la Rose d'Angleterre, a eu lieu le 28 juin 1838. On croit que les serres chaudes et les glacières y furent établies sous le règne de Charles II, car, au repas qui fut donné à Windsor le 23 avril 1667 pour l'installation des chevaliers de l'Ordre de la Jarretière, on servit des fraises, des cerises et des glaces à la crême.

La cuisine ne devait pas être merveilleuse dans ce temps-là; mais il paraît que par la suite elle se perfectionna, car Brillat-Savarin nous parle de son état brillant sous le règne de la reine Anne (de 1701 à 1714). « L'art de la cuisine, dit-il, florissait alors » à la Cour d'Angleterre. La reine Anne était très-gourmande; elle » ne dédaignait pas de s'entretenir avec son cuisinier; et les dispensaires anglais contiennent beaucoup de préparations désignées » after queen's Ann fashion, à la manière de la reine Anne. » (Physiologie du goût, 1834, t. 11, p. 163).

données à ce sujet au bailli de Westminster et aux officiers sous ses ordres. Il suffira d'en citer quelques articles :

- « Item, toute viande gâtée, comme ayant été exposée en vente dans cet état, sera distribuée soigneusement et en temps opportun parmi les pauvres. (Voilà, en vérité, des pauvres bien régalés.)
- » Item, tout boucher qui, avant d'abattre un taureau, ne l'aura pas exercé et fait battre contre des chiens, doit être mis à l'amende 1.
- » Item, les bouchers encourront l'amende de deux shellings pour chaque morceau de viande au dessous d'un quartier de bœuf, qui, offert le jeudi, serait de nouveau exposé en vente le samedi suivant. »

M. Ellis a fait part de ce vieux monument à la Société des Antiquaires de Londres, dans la séance du 16 mars 1826.

Une autre pièce non moins curieuse et également communiquée en 1827 à la même Société, est un état de la dépense particulière de Henri VIII depuis 1529 jusqu'en 1533. On voit, d'après les détails contenus dans ce document, que ce prince vivait alors avec beaucoup de magnificence, qu'il entretenait à la fois douze palais, qu'il perdait beaucoup d'argent au jeu, qu'il en donnait beaucoup en aumônes. Entre autres articles assez singuliers, on trouve celui-ci qui annonce que l'on mentionnait dans cet état des articles assez minutieux:

» Item, pour les salades de Sa Majesté, un flacon d'huile, apporté de Calais par un courrier expédié par ordre du Roi à cet effet.

Par le 6° acte du Parlement, sous le règne de Henri VII, publié en 1489, il est interdit aux bouchers de tuer et de faire tuer leur viande (sic) dans les villes murées (celle de Cambridge exceptée).

» Item, pour gratification accordée au cuisinier chargé spécialement de faire les puddings du Roi. »

Tous les comptes que comprend cet état, sont signés par Henri lui-même, comme examinés, vérifiés et approuvés par lui ¹.

Nous avons dit plus haut que cet état allait jusqu'en 1533; nous ignorons si la dépense du repas qui a eu lieu à la suite du couronnement d'Anne Boleyn, le 2 juin de la même année 1533, y est comprise; mais ce repas est assez remarquable par la singularité de certains détails, pour que nous en fassions mention. En voici la narration d'après une notice du temps, dont nous conservons le style naïf:

- « La coronation faite, ladite dame (Anne Boleyn), fut conduite en une grande salle qui luy estoit appareillée pour disner. La table estoit fort longue, et estoit l'archevesque de Canterbury assis à sa table bien loing d'elle.
- » Ladite dame avoit à ses pieds deux dames assises sous la table pour la servir de ce que secrètement elle pourroit avoir affaire; les deux autres qui estoient debout auprès d'elle, l'une d'un costé, l'autre de l'autre, bien souvent levoient un grand linge pour la cacher que l'on ne la pust veoir quand elle se vouloit ayser en quelque chose.
- » Son disner fut long et fort honorablement servi. Elle avoit un parquet à l'entour d'elle où dedans personne n'entroit que les députés pour le service, qui

¹ Ce manuscrit, qui appartient à M. Pickering, habitant Chancery-Lane à Londres, renferme une foule de détails sur les mœurs, les occupations et les plaisirs des princes anglais à cette époque.

estoient les plus grands du royaulme, mesme ceux qui servoient de sommeillers, d'eschansons et de panetiers, avec leurs robes d'escarlate fourrées d'hermine. La salle est fort grande et fut sans presse, car il y avoit fort bon ordre.

- » Au dessous dudit parquet, il y avoit quatre grandes tables qui contenoient la longueur de ladite salle, où du haut costé estoient ceux de ce Royaulme qui ont la charge des ports, et au dessous d'eux, à la mesme table, force gentilshommes. A l'autre auprès, et du costé, les archevesques, évesques, le chancelier et plusieurs comtes et chevaliers. Aux deux autres tables, de l'autre costé de la salle, à celle du haut bout estoit le maire de Londres accompagné de messieurs les aldermans (échevins), et à l'autre table estoient les dames, duchesses, comtesses et autres dames et damoiselles.
- » M. de Suffolk estoit gorgiaisement (somptueusement) accoutré avec force pierreries et perles, sur un coursier encaparaçonné de velours cramoisy, lequel à cheval se promenoit par toute la salle à l'entour des tables; aussi pareillement faisoit le milord William, et prenoit garde au service et à l'ordre, et estoient toujours nue teste, comme sçavez que est la coustume de ce pays.
- » Le Roy se mist en un lieu qu'il avoit fait faire à propos, par où il pouvoit voir toute la cérémonie sans estre vu, où il fit aller avec lui l'ambassadeur de France et celui de Venise.
- » A la porte de la salle y avoit conduits jectant vin, et en prenoit qui vouloit. Semblablement y avoit cuysines à bailler viandes à tous venants pour ce jour-là,

et y eut une merveilleuse mangerie. Trompettes et hautbois sonnoient à chascun service, et Héraults crioient largesse. »

En 1543, le lord Maire de Londres, et le Conseil de ville, jugeant à propos de réprimer le luxe de la table, en temps de disette, firent le réglement suivant qui eut force de loi :

» La table du lord Maire n'aura jamais tant à dîner qu'à souper, plus de sept plats; celle des aldermans et des sherifs plus de six, et celle du porte-épée, sword-bearer, plus de quatre. Chaque plat servi au dessus du nombre spécifié par le réglement, fera encourir au délinquant une amende de quarante shellings. »

V.

SINGULIÈRE ORDONNANCE

RENDUE EN 1563,

SUR LES PORTRAITS ET SUR LA BEAUTÉ DE LA REINE ELISABETH.

Cette princesse, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, née le 7 septembre 1533, reine d'Angleterre le 17 novembre 1558, est morte le 3 avril 1603 dans la soixante et dixième année de son âge, et la quarante-cinquième de son règne. Cette femme célèbre, que ce long règne et des événements capitaux ont placée parmi les souverains notables de la Grande-Bretagne, a eu toute sa vie des prétentions à la beauté; et même, à l'âge de soixante et dix ans, elle avait encore la faiblesse de vouloir qu'on l'entretînt de ce faible avantage dont elle ne fut cependant douée que médiocrement, même dans sa première jeunesse. Mais il existe un document légal qui prouve combien était grande sa susceptibilité à cet égard, et plus grande encore la flagornerie du parlement anglais. Ce document est une ordonnance fort singulière qui fut rendue en 1563, relativement aux portraits de cette reine qui avait alors trente ans. MM. Le Blond et Lachau en ont parlé dans le tom. Il de leur Description des principales pierres gravées du cabinet du Duc d'Orléans. Paris, 1780-84, 2 vol. in-fol., fig. Voy. pp. 193-194. Voici la substance de cette loi:

« Le désir naturel qu'ont les sujets de Sa Majesté, de tout rang et de toute condition, de posséder son portrait, ayant engagé un grand nombre de peintres, graveurs et autres artistes à en multiplier les copies, il a été reconnu qu'aucun jusqu'alors n'est parvenu à rendre dans leur naturel et dans leur exactitude les beautés et les grâces de Sa Majesté ¹, ce qui excite

- rapportée dans les journaux anglais et français du mois de juin 1837, il aurait existé de cette princesse un portrait qui devait, à raison du talent de son auteur, avoir tous les caractères de la ressemblance, voici l'anecdote:
- « On vient (en 1837) de retrouver dans la maison d'un gentil-
- » homme des environs d'Exeter, une peinture extrêmement cu-» rieuse : c'est le portrait en miniature de la reine Elisabeth par
- » Hans Holbein, devant lequel cette Reine posa pour ce portrait,
- » faveur qu'elle n'accorda jamais à aucun peintre. »

Sans révoquer en doute l'existence de ce portrait, on peut assurer qu'Elisabeth, étant reine, n'a jamais posé devant Holbein pour se faire peindre, car elle est montée sur le trône en 1558, et Jean Holbein était mort dès 1554; à cette dernière époque elle avait vingt-un ans. Comme son portrait n'était sans doute pas la dernière œuvre d'Holbein, il est présumable qu'elle a été peinte dans un

journellement les regrets et les plaintes de ses sujets bien-aimés.

» En conséquence il sera nommé des experts pour juger de la fidélité des copies à venir du portrait de Sa Majesté; et il est enjoint auxdits experts de n'en tolérer aucune qui conserve quelques défauts ou difformités dont, par la grâce de Dieu, Sa Majesté est exempte. En attendant le rapport desdits experts, il est défendu à tout peintre et graveur de continuer de peindre notre gracieuse reine, ou de la graver jusqu'au moment où quelqu'excellent artiste en aura fait un portrait fidèle qui devra servir de modèle pour toutes les copies qu'on en fera à l'avenir; et lesdites copies ne pourront être faites et exposées en public qu'après que le modèle aura été examiné et reconnu aussi bon, aussi fidèle, aussi exact qu'il pourra l'être. »

Nous avouons que nous avions d'abord douté de l'authenticité de cette ordonnance ridicule; mais dès-lors nous avons appris que l'original, écrit de la main du secrétaire Cecil, existe réellement et que ladite ordon-

âge moins avancé. Bien plus, si ce portrait a été commandé par Henri VIII, père de la princesse, et aux gages duquel était Holbein, alors le portrait aurait été fait avant 1547, époque de la mort du Roi, et Elisabeth aurait eu moins de quatorze ans.

Nous trouvons dans un journal français du 10 juillet 1837, la répétition de l'anecdote du portrait d'Elisabeth par Holbein, avec cette addition:

- « Nous connaissons dans un château de Normandie un portrait en
- » pied de la reine Elisabeth , donné par elle-même à François de
- » Civile, envoyé de Henri IV. La tradition rapporte que ce portrait
- » fort curieux a été peint d'après nature. »

nance a été bien véritablement publiée en 1563. Cependant nous ne l'avons point trouvée mentionnée dans les actes du Parlement, relatifs au respect dû à la personne d'Élisabeth; voici ceux que nous avons découverts. En 1581, le Parlement décida 1° que quiconque oserait dispenser les Anglais des serments qu'ils auraient prêtés à la Reine, ou leur faire embrasser une religion contraire à la réformée, encourrait les peines de haute-trahison; 2º que celui qui aurait l'audace de mal parler de sa souveraine, serait condamné à avoir les deux oreilles coupées; 3° que ceux qui s'aviseraient de prédire, de souhaiter ou de projeter la mort d'Elisabeth, seraient tous coupables de félonie. Enfin un acte du Parlement de 1589 déclara également coupables de félonie ceux qui altéreraient l'histoire de la Reine. On voit que dans tous ces actes, il n'est question ni des portraits, ni de la beauté de cette princesse.

Ce n'est pas qu'elle n'eût, comme nous l'avons dit, de grandes prétentions à passer pour belle. Cette manie provenait sans doute de l'antipathie très-prononcée qu'elle avait pour la laideur, et du plaisir qu'elle éprouvait à voir de beaux hommes. Tous ceux qui étaient doués des dons de la figure et d'une noble prestance, étaient aussitôt honorés de ses bonnes grâces ¹. Elle avait une aversion invin-

des ambassadeurs hollandais; un jeune homme bien fait, qui était à leur suite, dès qu'il vit la Reine, se tourna vers ses voisins et leur dit quelques mots à voix basse. Ces mots intriguèrent Sa Majesté; elle ne les avait pas entendus; mais elle se doutait qu'ils n'étaient point à son désavantage, et cela l'occupa pendant toute la harangue beaucoup plus que la harangue elle-même. Quand la cérémonie fut terminée et les ambassadeurs retirés, elle interpella ceux à qui s'était adressé le beau jeune homme, de lui révéler ce qu'il avait dit. Les courtisans s'excusèrent long-temps; enfin ils obéirent à un ordre

cible pour les gens laids et difformes, et ne pouvait soutenir l'aspect de ceux que la nature avait disgraciés. Aussi, lorsqu'elle sortait de son palais, ses gardes avaient soin d'éloigner de sa vue les individus d'une figure ignoble, d'une mauvaise tournure, les borgnes, les boiteux, les bossus, tous ceux enfin qui, maltraités de la nature, pouvaient blesser ses regards.

Les Anglais prétendent qu'elle a poussé la passion de l'amour à un très-haut degré, mais que cette passion n'a jamais pu être satisfaite, des raisons physiques s'y opposant. Elle disait elle-même que ses amours lui eussent coûté la vie. Elle en était si persuadée qu'un jour étant vivement pressée par le duc d'Anjou (frère de notre Henri III), de l'épouser, elle lui répondit qu'elle ne se croyait pas assez peu aimée de ses sujets pour qu'ils voulussent la voir périr d'une mort prématurée. Cependant elle se sentait quelqu'inclination pour ce prince, car à l'un des anniversaires de son couronnement (le 15 janv. 1582), elle alla jusqu'à tirer une bague de son doigt, et à la mettre à celui du duc d'Anjou; mais les choses n'allèrent pas plus loin. Dans le mois de février suivant, le prince partit pour la France, et Elisabeth le reconduisit jusqu'à Cantorbery 1. Elle avait été frappée de ce que lui avait dit un ambassadeur d'É-

formel : « Eh bien! Madame, dirent-ils, il s'est écrié tout bas : Ah » voilà une femme bien faite! puis il a ajouté une expression vive » et plus que cavalière, mais que la décence ne nous permet pas de » répéter à Votre Majesté. » La Reine ne se fâcha point, et il n'en résulta autre chose sinon que lorsqu'elle congédia les ambassadeurs, elle fit au jeune hollandais un fort joli présent.

¹ Un nommé Stubbs, s'étant avisé de faire un pamphlet sur le prétendu mariage du duc d'Anjou et de la Reine, celle-ci le fit condamner à avoir la main droite coupée par le bourreau, ce qui fut exécuté.

cosse : » Étant mariée, Madame, vous ne seriez que » reine, au lieu qu'à présent vous êtes roi et reine tout » ensemble. »

On assure que notre Henri IV, (qu'elle appelait son gendarme), eut aussi quelque velléité de l'épouser, et même qu'il la déclarait à l'ambassadeur d'Angleterre, plus belle que sa Gabrielle; pure galanterie. Un jour, Nicolas de Harlay, envoyé de Henri à Londres, se trouvant à l'audience d'Élisabeth, lui glissa quelques mots de ce projet de mariage : « Non , dit-elle , il ne faut pas songer » à cela; mon gendarme n'est pas mon fait, ni moi le » sien; non pas que je ne sois encore en état de donner » du plaisir à un mari qui me conviendrait, mais pour » d'autres raisons. » Et là dessus elle découvre une partie de sa cuisse qu'elle montre à de Harlay qui se précipite à genoux et la lui baise. Élisabeth se fâche, ou fait semblant de se fâcher de ce manque de respect : « Madame, reprend » vivement le galant ambassadeur, je viens de faire ce » qu'aurait fait mon maître, s'il en eût vu autant. » Cette excuse plut à la Reine qui se connaissait en galanterie; elle pardonna, et Henri IV, riant de cette petite aventure, en loua le héros.

Elisabeth était coquette; Dumaurier raconte, dans ses Annales pour servir à l'histoire de Hollande, qu'à chaque audience qu'il avait de Sa Majesté, il la voyait à tout moment ôter ses gants pour montrer sa main qui était trèsbelle et très-blanche. Un ambassadeur de Venise, nommé Michele, a fait le même éloge des mains de cette reine qu'il avait vue au couronnement de Marie ¹, sa sœur aînée,

Cette Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, est née le 18 février 1516; elle a été proclamée reine le 19 juillet 1553, couronnée le 22 septembre suivant, et elle est morte le 17 novembre 1558, jour où sa sœur Elisabeth lui a succédé.

célébré le 22 septemb. 1553. Comme l'auteur entre dans quelques détails sur le personnel de ces deux princesses, nous allons citer le passage tel que nous le fournit la Revue britannique (mai 1838). Cet auteur ne flatte pas Marie: « C'est, dit-il, une petite femme très-brune de peau, olivas-» tra di complessione, délicate jusqu'à la maigreur; le front » ridé par les soucis et peut-être par les passions; l'œil noir, » brillant et d'une vivacité tellement ardente qu'on ne pou-» vait la contempler sans une espèce de crainte. » Ce portrait n'est pas attrayant; mais l'auteur est moins sévère, ou pour mieux dire beaucoup plus galant à l'égard d'Elisabeth qui n'avait alors que vingt ans : « Plus jeune , dit-il , plus » grande, plus semblable au majestueux et terrible Henri » VIII, leur père, se voyait à côté de Marie la jeune » Elisabeth qui était venue lui rendre hommage. Ses yeux » étaient grands, bleus et bien fendus; elle avait la main » charmante, l'air ouvert et souriant, la taille bien prise; » mais après tout, elle était plutôt agréable que belle. » Chargée pendant la cérémonie de porter la couronne que » la nouvelle reine sa sœur allait placer sur son front, » elle se pencha vers l'ambassadeur de France et lui » dit : « C'est bien lourd. » — « Un peu de patience, » Madame, reprit l'ambassadeur; sur votre tête, elle sera » plus légère. » En effet, cinq ans après, vint le tour d'Elisabeth d'être couronnée.

Un écrivain de nos jours, quoiqu'anglais, a fait un portrait d'Elisabeth bien différent du précédent. « Tous les vices, dit-il, s'impatronisèrent à sa Cour; mais ces vices eurent l'adresse de se plier aux volontés populaires. Le génie de la nation, flatté dans tout ce qu'il avait d'intime, marcha de concert avec cette grande et terrible reine qui versa le sang, écrasa le peuple, fit la débauche, passa

pour vierge, eut Shakspeare pour flatteur i et trompa l'histoire.

» Ses traits mêmes échappèrent à l'observation de l'avenir. A soixante ans (en 1593), elle voulait que les graveurs de ses monnaies lui prêtassent une beauté qu'elle n'avait jamais eue, même dans sa jeunesse. Il existe à Londres une seule broadpièce (pièce d'argent de la forme d'un écu de 5 fr.) brisée de tous les côtés et qui offre encore le redoutable profil de la reine, son nez de vautour, son front ridé, ses lèvres contractées. Elle se trouva si ressemblante qu'elle fit briser la matrice de cette monnaie et envoya l'artiste se repentir sous les verrous, d'avoir osé faire un portrait si exact. »

¹ Ce grand poète la proclamait « la belle vestale assise sur le trône d'Occident. »

Elle eut bien d'autres flatteurs. Hume a publié une lettre de sir Walter Raleigh, où ce poète, exaltant les charmes de cette princesse (qui avait alors soixante ans), la compare à Vénus et à Diane.

Georges Puttenham, dans son Art of english poesy, London, 1589, petit in-4° de 258 pages, passe en revue les poètes contemporains, tels que Philippe Sidney, Chaloner, W. Raleigh, Edouard Dyer, Gascoyne, Phaer et Golding; ensuite il dit: « Nous nom-» merons la dernière, celle qui, dans l'ordre du mérite, occupe le » premier rang, la Reine notre souveraine Dame, dont la muse » savante, délicate et noble surpasse sans peine en sentiment, en » douceur, en finesse, tous ceux qui ont écrit avant elle ou depuis, » dans l'ode, l'élégie, l'épigramme, ou tout autre genre de poésie » héroïque ou lyrique dans lequel il plaira à Sa Majesté de s'exercer; » elle l'emporte autant sur eux par la supériorité de son génie, » qu'elle domine tout le reste de ses très-humbles vassaux par l'élé-» vation de son rang suprême. » — Notez qu'on ne connaît qu'un échantillon de la poésie d'Elisabeth, et rien n'est plus faible, au dire des Anglais; puis fiez-vous à MM. les flatteurs.

On a prétendu que les ministres de cette reine furent ses amants, et que par conséquent ses amants furent ses ministres. Nous ignorons jusqu'à quel point cette assertion est fondée; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le fait est avéré pour le comte d'Essex. Il fut connu pour son amant déclaré; il n'en périt pas moins par la main du bourreau. Cependant il faut dire que c'est moins de la faute de la Reine que de celle de la comtesse de Nottingham qui eut la barbarie de garder la bague qui eût assuré la grâce du comte d'Essex, si elle eut été remise à la Reine. Quand par la suite cette comtesse fut à l'article de la mort, elle avoua à Elisabeth cette horrible infidélité, et la pria de la lui pardonner: « Dieu peut vous pardonner, lui dit la » Reine; pour moi, je ne vous pardonnerai jamais. » Cette affreuse nouvelle fit la plus vive impression sur la Reine, et lui causa une douleur qui l'accompagna jusqu'au tombeau, c'est-à-dire pendant deux ans, car le comte d'Essex a été décapité le 27 février 1601, et la Reine est morte le 3 avril 1603.

VI.

DE QUELQUES LOIS D'ANGLETERRE ASSEZ SINGULIÈRES.

Il faut remonter au moyen âge pour retrouver quelquesunes de ces lois qui attestent la barbarie du temps; les unes prescrivent de fouetter jusqu'au sang; d'autres de marquer au front d'un fer chaud; celles-ci de couper soit les oreilles, soit les pieds, soit les mains; celles-là d'arracher les yeux, etc. En 1019, Canut I^{er} ordonna qu'une femme adultère fût punie par l'amputation du nez et des oreilles ¹.

Il faut cependant convenir que ce Canut, qui de tyran sanguinaire devint un prince doux, humain et religieux, rendit quelques

Dans le même siècle, Guillaume-le-Conquérant supprima la peine de mort, mais il la remplaça par des tourments pires que cette peine.

Une des lois les plus absurdes de ces anciens temps, et qui cependant a subsisté jusqu'au règne de Charles II (en 1660), est celle qui autorise le mari à battre sa femme; cette loi est motivée sur ce que le mari étant responsable des actions de sa femme, il convient de lui donner le pouvoir de la contenir par la crainte. Les Anglais d'aujourd'hui, plus policés que leurs ancêtres, ont laissé prendre prescription à leurs femmes sur cette loi également déshonorante pour les deux sexes. Cependant le petit peuple, qui reste attaché à ses anciens usages, cite souvent ladite loi, et même ne la laisse pas tomber en désuétude quant à l'exécution; ce qui, soit dit en passant, n'est pas particulier à la seule Angleterre.

Une autre loi plus avilissante encore et qui tient bien à la grossièreté des siècles barbares qui l'ont vu naître, est celle qui autorise un mari à vendre sa femme; mais il faut qu'elle y donne son consentement. Croirait-on qu'une pareille loi s'exécute encore de temps en temps. Le mari conduit sa femme au marché, la corde au cou, ainsi que la loi le prescrit, à peu près comme on y mènerait une chèvre ou une vache; il la met à l'enchère, puis on l'adjuge au plus offrant à un prix ordinairement très-minime,

bonnes lois qui prouvent sa piété, mais qui paraissent plus dans les attributions de l'Eglise que dans les siennes : il ordonna, par exemple, que tous les chrétiens communieraient au moins trois fois par an. C'est aussi lui qui prescrivit que le saint jour du dimanche, il ne serait tenu ni marché, ni foire, ni assemblée. Il voulut aussi que toute veuve qui se remarierait dans l'année de la mort de son mari, fût privée de son douaire.

qui semble n'être que pour la forme. Ne peut-on pas considérer cet usage monstrueux comme une porte ouverte au libertinage, sous le couvert du plus sacré des liens de la société, car il arrive très-souvent que l'acheteur est l'amant de la femme mise en vente? Une chose encore déplorable, c'est que les journaux ne manquent jamais de rendre compte de ces honteux trafics. Nous en citerons un seul exemple pris entre mille dans les feuilles anglaises; le fait s'est passé en 1836:

« Le 1^{er} août, entre dix et onze heures du matin, dit le journaliste, une de ces scènes que, pour l'honneur de notre pays, nous voudrions dérober à tous les regards, vient de se renouveler au marché de bestiaux à New-Islington. Un homme a vendu sa femme. Voici les détails de cette hideuse adjudication :

» Un homme d'une quarantaine d'années, d'un extérieur convenable, est arrivé vers neuf heures du matin au marché de Smithfield avec une jeune femme ayant au cou une corde avec laquelle il la conduisait. Comme il se disposait à la mettre à l'enchère, quelques personnes sont intervenues et se sont opposées à la vente. Le couple mécontent s'est alors rendu au marché d'Islington, et pour n'être pas en retard, et se trouver encore à l'heure du marché, il a pris une voiture. Un jeune homme dont les manières étaient distinguées, et qui avait suivi les époux depuis Smithfield, voyant la femme mise à l'enchère, en offrit cinq shellings; mais d'autres personnes ayant surenchéri, il obtint la malheureuse moyennant vingt-six schellings (32 fr. 50 c.) ¹.

Le 25 janvier précédent, une autre femme avait été adjugée pour

Pendant qu'elle suivait tranquillement son acquéreur, le mari retournant chez lui, se félicitait de la bonne affaire qu'il venait de terminer, et disait à haute voix que ce jour était le plus beau de sa vie. »

Nous pourrions encore citer d'anciennes lois anglaises d'un autre genre et qui font bien contraste avec ce haut philosophisme dont Albion est maintenant la terre classique. Par exemple, il existe une loi contre les sorciers, rendue par le Parlement en 1603, et qui porte:

- « Quiconque sera convaincu d'avoir consulté un esprit malin, d'avoir fait pacte avec lui, de l'avoir entretenu, employé, payé ou récompensé, subira la peine de mort.
- » Sera condamné à la même peine quiconque aura déterré le corps d'un homme, d'une femme ou d'un enfant, et qui aura enlevé du lieu de la sépulture la

six penses (douze sous) et un quart de cidre, au marché de Chinnock ; la corde qu'elle avait au cou valait cinq deniers.

Ces absurdes marchés n'ont de commun avec les ventes d'esclaves qui se font en Turquie et en Egypte, que l'humiliante dégradation de la plus belle moitié du genre humain. Voici ce qu'on nous racontait dernièrement de ces ventes à la turque :

a La foire des femmes à vendre se tient au Caire dans un vaste bazar. Elles sont exposées là comme du bétail. On les habille préa-lablement de tout ce que la friperie peut fournir de plus somptueux. Quand un acquéreur se présente, il fait lever ces malheureuses, les fait marcher, regarde leurs dents, leurs yeux, leurs mains; s'informe de leur âge; juge de leur embonpoint, de leur santé, puis leur parle pour savoir quelle langue leur est familière et pour juger de leur degré d'intelligence; mais la plupart, surtout les négresses, n'offrent rien de bien satisfaisant sous ce dernier rapport. Enfin on conclut le marché, et on livre la marchandise. »

peau, les os ou aucune autre partie du cadavre pour s'en servir en vue de sorcellerie, etc. »

Ne dirait-on pas que cette loi est tirée des archives espagnoles, du temps du grand inquisiteur Torquemada?

En général, il existe un grand nombre de lois en Angleterre; la partie écrite de la loi commune, c'est-à-dire les Reports of cases consistaient déjà, il y a quelques années, en 296 vol. in-fol., et chaque année il s'en publie 8 volumes nouveaux. Ces lois sont parfois bien multipliées pour certains objets; on en compte environ 987 sur les laines, 460 sur le tabac, 12 sur la manière d'emballer le beurre, etc., etc., etc. De temps en temps on change, on altère, on consolide ces statuts; cela occasionne quelquefois d'étranges erreurs. Par exemple, on voulut un jour modifier une loi qui portait peine de déportation et d'amende pour certain crime; le statut s'énonçait ainsi : « Le coupable sera condamné à la déportation pour quatorze ans et à une amende dont la moitié sera pour le Roi. » On décida que la déportation suffisait et qu'il fallait retrancher l'amende. Mais le respect pour le texte des vieux monuments fit qu'on retrancha seulement les mots « à une amende »; de sorte que le statut est maintenant ainsi conçu : « Le coupable sera condamné à quatorze ans de » déportation dont la moitié sera pour le Roi. »

Quind un nequireur se prisent. IIV fait lever

LES EXCENTRIQUES.

Ce mot emprunté à l'astronomie et qui signifie marche irrégulière d'un corps hors du centre, a reçu en Angleterre une nouvelle acception, et s'applique aux gens bizarres qui vivent et mènent une conduite tout-à-fait en dehors des règles reçues et du système général adopté dans la société. C'est ce que nous appelons en France des originaux; mais on prétend que cette particularité sociale ou plutôt exsociale est plus appropriée à l'Angleterre qu'à tout autre pays. Faisons donc un petit tour sur les bords de la Tamise, et détachons de quelques galeries anglaises trois ou quatre portraits d'excentriques qui ne figureront pas mal dans la nôtre; commençons par

LE VIEUX LOWEL.

C'était un homme qui n'a arboré l'étendard de l'excentricité qu'après avoir fait une fortune considérable; il était tailleur, résidant à Margate. Devenu millionnaire, il s'étudia à ne rien faire comme les autres, et à suivre un genre de vie à lui. Il avait toujours dans sa garde-robe cinquante habits complets; sa livrée était de pluche rouge aux galons noirs et verts. Sa monomanie, depuis qu'il avait quitté l'aiguille, était la chasse. Aussi une jolie propriété qu'il avait acquise au centre de la petite île de Thanet, présentait sous ce rapport l'aspect le plus bizarre. Depuis la grille d'entrée jusqu'aux girouettes du toit, tout représentait des instruments ou des accessoires de chasse tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; il avait un cheval de grand prix qui le suivait dans les rues et dans les promenades comme un petit

Nous doutons cependant que le bon Lowel ait eu chez lui un ameublement aussi curieux, en fait de chasse, que celui que possède le duc de Nassau, à la Plate, l'un de ses jolis rendez-vous de chasse, situé au sommet d'une montagne à une lieue de Wisbaden, capitale du Duché. Cet ameublement vraiment original est entièrement composé de tout ce qui tient aux produits de la chasse : lits, tables, fauteuils, canapés, chaises, lustres, flambeaux, tout est fabriqué avec des cornes de cerfs.

chien. Il faisait le galant, et se targuait, à 70 ans, de sa belle et solide conversation avec les dames. Un jour, une fille de Margate eut la malice d'exploiter ses prétentions en lui attribuant un enfant auquel elle allait donner le jour. (En Angleterre, il suffit du serment de la fille-mère pour assurer la paternité et faire condamner celui qu'elle accuse, à payer les mois de nourrice.) Le vieux Lowel fut trèsflatté, et paya avec joie. Bientôt toutes les demoiselles de Margate, qui s'avisaient de forfaire à l'honneur, eurent recours à sa vanité charitable, et en moins de deux ans, le vieux fou se trouva père légal de soixante-deux enfants dont il paya très-exactement les frais d'éducation. Jamais ministre d'état n'a rempli sa vie d'un plus grand nombre d'occupations strictement coordonnées et toutes inutiles. Toujours levé à quatre heures, il commençait par sa correspondance avec la plupart des clubs ou sociétés de chasseurs dont il était membre; ensuite il fatiguait trois chevaux, tournait autour de l'île, chassait, pêchait et terminait sa journée par une promenade de 300 pas, ni plus ni moins, monté sur un âne. Quand il allait à Londres, il endossait l'habit de velours noir complet, orné d'une brochette de près de soixante décorations en argent, en cuivre et en plomb. C'était un ramassis de médailles de tous les clubs dont il faisait partie; il les montrait avec orgueil : « Voici, disait-il, la médaille des lunatiques, celle des druides, celle des chevreaux et celle des chatsmaigres. Je suis encore chevalier de l'aiguille, comte de choux-fleur, duc des épinards; j'appartiens à l'Ordre des comètes, à celui des écheveaux mêlés; j'ai bien le droit de porter tous mes Ordres. » A l'age de 80 ans, il manda chez lui son vieil ami le charpentier Amerall : - « Que me » voulez-vous, dit celui-ci? — Que vous me preniez me-» sure; je sens que j'aurai bientôt besoin de mon dernier

» habit : acajou de première qualité, charnières d'argent,
» serrure et clef de même métal; vous pratiquerez au cou» vercle, vis-à-vis l'endroit où sera ma tête, une ouver» ture ovale, à laquelle vous attacherez un morceau de
» cristal très-solide. » Le cercueil attendit encore son
maître deux années entières. Celui-ci allait le visiter deux
fois par semaine. Trois jours avant sa mort, il écrivit au
charpentier le billet suivant : « M. Amerall, préparez-moi
» ma maison, passez-y le balai et le plumeau; samedi
» dernier, j'ai trouvé que les poignées n'étaient pas assez
» propres; tenez-les, je vous prie, en meilleur état. »
Enfin expira le bon vieux Lowel, emportant les regrets de
ses chevaux, de ses chiens et surtout des demoiselles de
moyenne vertu ¹.

SIR STUKELEY

Cet anglais, homme riche, solitaire, bizarre, s'était d'abord voué à la recherche du mouvement perpétuel;

'Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde; nous venons de parler d'un vieux tailleur millionnaire très-heureux; nous allons dire un mot d'un autre ancien tailleur presque centenaire et réduit à la dernière misère. Le trait suivant relatif à sa famille mérite d'être rapporté.

Ce tailleur existait à Londres en 1787; il avait douze fils tous soldats. Ils obtinrent un congé pour venir voir leur père qu'ils trouvèrent manquant de pain : « Comment , dit l'un , notre père n'a pas de pain , et il a donné douze défenseurs à la patrie! il faut qu'il soit assisté. — Mais comment? dit un second. — N'y a-t-il pas ici un lombard (mont-de-piété)? s'écria le plus jeune. — Un lombard! dit un autre , mais on n'y prête rien sans gages , sans sûretés; et nous n'avons rien à y porter. — Nous n'avons rien , c'est vrai , reprit le plus jeune; mais notre père a été tailleur , il a exercé long-temps ce métier , il meurt de faim , cela prouve sa

mais par la suite il abandonna cette chimère. Ses habitudes étaient singulières : jamais son lit ne fut fait; il se lavait les mains vingt fois par jour, jamais le visage, ni le corps. Il avait deux femmes pour domestiques, l'une demeurait chez lui et l'autre à l'extérieur. Pendant quelque temps il s'occupa de l'étude des fourmis et il en infecta tout le voisinage. Il s'occupa aussi de fortifications, en suivant pied-à-pied chez lui toutes les opérations militaires du duc de Marlborough en Flandre; de sorte qu'il bouleversa toute sa maison pour y construire, détruire et refaire des bastions, des tranchées, des parapets, etc.; c'est lui qui a servi de modèle à Sterne pour son oncle Toby. Il n'avait dans son logement ni chaise ni fauteuil; un trou creusé devant sa cheminée, lui servait à placer ses jambes et ses pieds; il restait assis sur le parquet. Ses fermiers ne purent jamais obtenir de lui qu'il reçût leur argent dans sa maison; il leur faisait dire de l'attendre dans une auberge voisine, et là il payait leur dépense jusqu'à ce qu'il

probité. Nous sommes tous au service depuis quelques années; personne ne peut nous reprocher la moindre chose contre l'honneur; mettons cet honneur en gage, on nous prêtera bien 50 liv. sterl. sur ce dépôt. » Cette idée fut approuvée, et l'un d'entre eux écrivit le billet suivant qui fut signé par tous les frères :

"Douze anglais, fils d'un tailleur réduit à la plus grande pau"vreté, à l'âge de près de cent ans, tous servant le roi et la
"patrie avec zèle, demandent à la direction du lombard la somme
"de cinquante livres pour soulager leur malheurenx père. Pour
"sûreté de cette somme, ils engagent leur honneur et promettent
"le remboursement de cette somme dans le terme d'une année."

Ils firent porter ce billet à la direction du lombard, et le lendemain ils allèrent eux-mêmes chercher la réponse. Elle fut favorable, on leur donna les cinquante livres, on déchira le billet, et l'on promit de fournir aux besoins du vieillard.

lui plût de les renvoyer. Sa manière de disposer ses finances n'était pas moins originale. Après avoir fait à Londres ses études d'avocat, il quitta l'appartement où il était en location, et laissa au-dessus de la porte de l'antichambre un vieux porte-manteau tellement moisi et délabré que personne n'y fit attention. Une douzaine d'étudiants en droit, locataires du même appartement, vinrent l'habiter successivement, sans déranger le porte-manteau qu'on laissait comme une vieillerie inutile. Enfin un dernier occupant ordonna à son domestique de nettoyer l'antichambre et d'en faire disparaître ce sale débris tout pourri. Le domestique obéit, et le jette à terre. Quelle fut sa surprise quand il en vit tomber sept cents pièces d'or et des papiers que l'on reconnut appartenir à M. Stukeley! Il avait l'habitude, au lieu de ranger son argent dans son secrétaire, de l'empiler sur les planchers de sa cuisine. Il y avait environ trois mille guinées dans sa chambre où jamais domestique n'entra. Un jour il y introduisit un enfant; une partie de la somme se trouvait sur une table à laquelle un pied manquait; l'enfant heurta contre la table et la fit tomber; les guinées s'éparpillèrent. Pendant dix ans qu'il vécut encore, M. Stukeley ne releva pas la table et ne ramassa pas les guinées. Il se contentait de les repousser du pied, de manière à se frayer une double route de son lit à la porte, et de son lit à la fenêtre.

M. HOWE.

Spirituel et bon homme, M. Howe jouissait de dix mille liv. st. de rente. Il lui prit fantaisie de se marier, et il épousa miss Mallet, jeune personne fort jolie. Le jour des noces, après avoir soutenu à déjeûner que toutes les femmes sont infidèles et qu'il était impossible de compter sur leur affection, il se leva et dit à sa jeune épouse qu'il

était obligé de sortir pour aller à la Tour où des affaires l'appelaient. Vers quatre heures, il lui envoie un billet par lequel il lui apprend que des circonstances imprévues le forcent de partir sur le champ pour la Hollande. Madame Howe espérait que cette absence ne serait pas de longue durée, mais elle comptait sans son hôte; pendant quinze ans elle n'entendit plus parler de son mari. Voici de quelle nature avait été le singulier voyage de M. Howe. Il avait choisi un petit logement tout au bout de la même rue qu'habitait sa femme, chez un chaudronnier auquel il donna six schellings par semaine. Il changea de nom, et comme il y avait peu de temps qu'il demeurait à Londres, il ne fut reconnu de personne. A trois portes de la maison de sa femme se trouvait un petit café qu'il fréquentait. Trois ans après son évasion, il trouva dans ce café un journal qui lui apprit que sa femme venait d'adresser une pétition au Parlement, pour nommer des arbitres qui réglassent les affaires de son mari dont la vie ou la mort était incertaine. Il suivit avec beaucoup d'attention les détails et les progrès de l'affaire qui se termina comme le désirait la veuve. Dix ans s'écoulèrent. Madame Howe changeant de logement, alla demeurer de l'autre côté de la rue, chez un nommé Salt que le mari avait rencontré dans le petit café. Lorsque M. Howe apprit cette circonstance, il se lia plus étroitement avec Salt, et finit par aller habiter une petite chambre de sa maison. De cette chambre qui n'était séparée que par une cloison, de celle de Madame Howe, on voyait, on entendait tout ce qui se faisait à côté. Salt qui croyait son nouvel ami garçon, et qu'il ne connaissait point sous son véritable nom, lui conseillait vivement d'épouser sa locataire, celle qu'il regardait comme la veuve Howe.

Enfin l'anniversaire même du jour du départ de M.

Howe, et dix-sept ans après, Madame Howe se trouvait à table avec sa sœur et son beau-frère, quand un domestique inconnu apporta un billet sans signature, et dont l'auteur anonyme suppliait Madame Howe de se rendre le lendemain matin à dix heures au parc Saint-James près de la volière. « Allons, dit Madame Howe, en jettant le billet » à sa sœur, toute vieille que je suis, j'ai encore des » amoureux. » La jeune sœur prenant le billet et l'examinant avec attention, s'écria : « C'est l'écriture de M. » Howe! » Mistriss Howe qui avait aimé ce singulier mari, s'évanouit. Il fut convenu que le lendemain son beau-frère et sa sœur l'accompagneraient au rendez-vous. Elles s'y trouvaient depuis cinq minutes, quand M. Howe, d'un air dégagé, s'approchant de sa femme et lui parlant comme s'il l'eût quittée de la veille, l'embrassa, lui donna le bras et rentra chez lui. Dix-sept ans s'étaient écoulés entre le jour des noces et la nuit des noces. L'histoire ajoute que ces époux vécurent heureux et qu'ils eurent plusieurs enfants qui ne contribuèrent pas peu à cimenter et à augmenter de jour en jour ce bonheur.

L'EXCENTRIQUE POLITIQUE;

TABLEAU ESQUISSÉ D'APRÈS NATURE A LONDRES EN 1835.

« Quel est cet homme assis ou plutôt couché sur un banc de la Chambre des communes, et qui semble imprimer le respect à ce qui l'entoure? La vulgarité empreinte sur son visage, la nonchalance étourdie et presque imprudente de ses manières vous le feraient prendre pour un capitaine de vaisseau. Son chapeau dont les bords immenses rivalisent avec les plus vastes chapeaux que portent les quakers, est posé sur l'oreille, en crâne, comme disent nos voisins, d'une manière triviale mais expressive. Son frac vert semble tenir à peine sur ses épaules robustes. Sa chemise entr'ouverte et son gilet débraillé laissent apercevoir sa poitrine. Une de ses jambes, la jambe gauche, repose sur son genou droit et va chercher une de ses mains qui saisit et presse le tendon d'Achille. Sa chevelure artificielle, assez mal peignée pour simuler la nature, n'est pas exactement à sa place, et vous diriez qu'une émeute récente vient d'en défriser les boucles factices.

- » Examinez-le bien, cherchez sur sa physionomie les symptômes de la résolution, de l'énergie, de la puissance; demandez à ce front peu développé, à cette charpente musculeuse, à ce visage mobile, les signes indicateurs de la force intime, de l'audacieuse volonté qui commande aux événements et qui domine les empires. Ses joues sont roses et fraîches comme celles d'un paysan : l'ambition ne l'a point pâli; il a son fils assis près de lui; et pendant qu'un orateur du parti contraire l'accable d'invectives, il prend la main du jeune homme et la tient longtemps serrée dans la sienne, comme s'il lui disait : « Voilà ce qui attend les « hommes politiques, ne crains rien, ne t'effraie pas pour « ton père. »
- » S'agit-il de soutenir une discussion, d'engager le combat; les gestes de ce personnage et son débit ne sont pas moins étranges que son attitude pendant le repos. Populaire, souvent grotesque, ne cherchant que l'énergie et ne prétendant jamais à la grâce, il essaie tour à tour les contorsions les plus extraordinaires et les gestes les plus bizarres; il épuise les variétés des plus disgracieuses attitudes. C'est une gymnastique burlesque accompagnée d'une éloquence si puissante dans sa folie même et dans ses excès, que personne n'est tenté de tourner l'orateur en ridicule. Son corps se penche, sa tête disparaît; il fait le plongeon; ses bras s'élèvent; puis en une seconde ses deux mains se croisent

par derrière, son torse se cambre, et son cou renversé lui donne une pose de gladiateur. Une minute encore, tout change : les mains sont plongées et perdues dans sa culotte; la tête s'avance, et aux grimaces de son sourire et de ses sourcils, vous diriez que la hache meurtrière est suspendue sur l'orateur. Que vous dirai-je? Comment le suivre dans ses évolutions et ses transformations innombrables? tantôt les deux bras élevés perpendiculairement et les poings fermés comme s'il avait à combattre dix boxeurs; tantôt arrachant sa malheureuse perruque, comme s'il voulait la mettre en lambeaux ; puis la caressant, la refrisant et la replaçant avec un soin paternel sur l'occiput qu'elle avait quitté. Je l'ai vu en 1824 au milieu d'un discours presque frénétique à propos de l'indépendance irlandaise et de l'union dont il réclamait l'anéantissement, dénouer sa cravate et rester le cou nu aux yeux de l'assemblée stupéfaite. C'est à lui qu'obéit aujourd'hui le royaume où les convenances ont le plus d'empire, le domaine favori de l'étiquette aristocratique, le pays de la décence et de la dignité, l'Angleterre enfin. Cet homme est O'C!

» Vulgaire si vous voulez, condamnable à plus d'un titre, et redouté des intérêts qu'il attaque, il garde son pouvoir. Au milieu des gens de talent c'est un homme de génie. Ses défauts comme orateur sont nombreux et frappants; il effraie et ne sait ni persuader, ni plaire.... Mais ce monarque est dans toute sa gloire au milieu des combats d'invectives les plus furieuses. Lorsque les démentis volent d'un bout de la Chambre à l'autre, personne ne sait créer une injure avec plus de puissance que notre héros. Il est admirable dans les moments de tumulte. Il invente alors des épithètes vitupératives dont personne ne s'est avisé; il dit : « Vous en avez menti, » avec un aplomb merveilleux.... Un jour, le Comité des voies et moyens s'occupait des

questions relatives aux dépenses du clergé; M. Shaw, membre élu par l'université de Dublin, et représentant l'opinion protestante dans toute sa ferveur, développa ses raisons à ce sujet: — « Admirez, s'écria O'C..... en se levant, admirez la férocité ecclésiastique de cet homme! Selon lui la religion est une affaire de schellings ou de pences (gros sous). — Je donne un démenti formel à l'honorable orateur, répliqua M. Shaw irlandais comme lui; je l'accuse de vouloir détruire la religion qu'il a juré de défendre. » Alors la fureur d'O'C..... atteignit son dernier paroxisme : « Je vous rappelle à l'ordre, s'écria-t-il; un orateur qui profère le mensonge doit être rappelé à l'ordre. »

- » Dans cette discussion, O'C soutenait l'administration qui sollicitait une réforme dans les matières ecclésiastiques. L'opposition se leva tout entière contre lui. Il ne s'effraya pas et lui tint tête. « - Oui, répéta-t-il, c'est la férocité ecclésiastique que je signale à l'animadversion publique. - Ma férocité, dit M. Shaw, n'est pas de celles qui ont pour symbole une tête de mort et deux os en sautoir. » (Allusion à la bannière des catholiques irlandais). - « Et vous, reprit O'C, d'une voix de portefaix en colère, prenez pour armoiries une tête de veau et une mâchoire d'ane. » C'était une ignoble violence; mais la tête de M. Shaw était si longue et sa mâchoire si large, l'à-propos d'O'C..... était si plaisant et son geste si burlesque, que les rires furent universels, et le dominateur de la Chambre s'assit au milieu des houras de ses confrères, tout fier de ses triomphes qui se renouvellent chaque jour.
- » L'Angleterre, je le répète, est entre ses mains. Une suite de circonstances anormales, exploitées par lui avec autant de persévérance que d'adresse, l'a rendu maître de ses maîtres..... Le Roi le déteste, les pairs l'abhorrent, il

a contre lui les propriétaires, le clergé, les avocats, les médecins; peu lui importe. Cet homme, la clef de la révolution irlandaise, le représentant d'un pays que l'Angleterre a toujours opprimé, fait face à tant d'ennemis, et son char de triomphe ne recule pas un seul instant..... »

Finissons par un coup de boutoir que ce véhément orateur a donné à la Chambre des pairs, au milieu d'un discours prononcé dans une réunion à Glascow: « - Qu'est-ce qu'un lord, s'écrie-t-il? C'est un animal auquel il ne faut pas se jouer, et qui se moque de toutes les attaques, de toutes les poursuites, de toutes les accusations. Que leur importe, à ces seigneurs, nos discours, nos pensées, notre mécontentement, nos votes? Nous aurions beau leur donner la chasse, nous ne les atteindrions pas. Ils nous glisseront toujours des mains quoi que nous puissions faire. On a, dans mon pays, la singulière coutume de savonner des pieds à la tête certains porcs que l'on engraisse; puis on leur coupe les oreilles. On savonne principalement la queue; on les lâche, et ils deviennent la propriété du premier qui peut les saisir. Heureux qui les attrape! mais la chose n'est pas facile. O nobles lords, pourceaux savonnés de la société civilisée, heureux qui vous attrappera! » Applaudissements du peuple; l'orateur continue : « Les voilà tous! Londonderry est parti en grognant; mais le grognement de Winchelsea est plus remarquable encore par une expression de piété dévote que les pourceaux ne montrent guère. Newcastle se dandine sur leurs traces; et le conducteur général, le porcher de nos bêtes savonnées, c'est Wellington, le grand Wellington de Waterloo. Il y a de la boue sur les robes de soie de ces lords; cela déplaît au peuple; il veut que des bipèdes humains soient couverts de robes constitutionnelles, et il

veut chasser à jamais les pourceaux sacrés de la Chambre des pairs..... »

Telles sont les gentillesses oratoires du grand O'Connell. Mais où a-t-il puisé ces suaves expressions, ces grands mouvements d'éloquence? ne les devrait-il pas à quelques souvenirs de ces vieux puritains exaltés, implacables, furibonds dont parle Walter-Scott, ou bien à quelques écrits de ces anciens pamphletaires du temps de Cromwel, dont M. de Châteaubriand nous a fait connaître le style dans une note de son Essai sur les Révolutions anciennes et modernes; Paris, 1826, in-8°. V. tom. II, pp. 184-187; on trouve là un fragment de sermon qui semblerait écrit par notre grand orateur irlandais, s'il était anglican : « Hurlez, s'écrie le prédicateur, hurlez, criez, beuglez, » rugissez, ô vous libidineux maudits, jureurs, ivrognes, » impurs, superstitieux, diaboliques, sensuels, habitants » terrestres de la terre! Courbez-vous, courbez-vous, ô » vous arbres très-dédaigneux; et vous chênes élevés, vous » hauts cèdres, et vous petits buissons, criez de toutes » vos forces; écoutez, écoutez, vagues orgueilleuses, et » vous, mers indomptables! écoutez aussi, vous écume, » roide, nue, incirconcise et enragée qui haïssez la ré-» forme, etc. »

On avouera que ce fragment traduit fidèlement de l'anglais, prouve que, sur les bords de la Tamise, l'éloquence moderne de la tribune est parfaitement au niveau de l'éloquence ancienne de la chaire, sous le rapport des convenances et des grâces de la diction; mais il faut ajouter que cela arrive seulement, quand la tribune est occupée par le chaud défenseur des droits de l'Irlande.

VARIÉTÉS.

Low Parenters air

CURIOSITÉS MICROSCOPIQUES

RECUEILLIES

CHEZ LES ANCIENS ET CHEZ LES MODERNES.

In tenuitate labor.

Cette notice paraîtra peut-être légère, frivole, minutieuse, à quelques lecteurs, car elle n'est composée que d'objets minimes et très-minimes; mais c'est précisément cette minimité qui l'a fait entreprendre, puisqu'elle atteste que l'adresse de l'homme et quelquefois son génie peuvent se manifester dans les plus petites choses comme dans les plus grandes. Que l'on jette un coup d'œil sur les œuvres de la création', n'y verra-t-on pas le ciron attirer les regards et l'attention du naturaliste aussi bien que l'éléphant? Pourquoi, dans les productions de l'homme, l'œil du curieux ne s'arrêteraitil pas également sur des infiniment petits dont la structure tient tellement du prodige que l'on doute si jamais la main de l'artiste le plus ingénieux et le plus habile a pu les exécuter? On a vu de ces petits chefs-d'œuvre chez les Anciens, l'histoire en a conservé le souvenir; on en a exécuté et l'on en exécute encore chez les Modernes; conservonsen donc aussi la mémoire; et réunissant tout ce que ces diverses petites singularités offrent de plus surprenant,

amusons le lecteur en le promenant un moment dans cette galerie liliputienne. Plusieurs articles sont déjà connus, mais nous en ajoutons d'autres qui le sont moins.

PETITS CHEFS-D'OEUVRE EN ÉCRITURE.

CHEZ LES ANCIENS. Cicéron raconte que l'Iliade, poëme d'Homère, écrit sur du parchemin, a été renfermée dans une coquille de noix 1. Il faut que l'écriture ait été d'une finesse extrême, car l'Iliade, d'après le relevé exact du nombre de vers dans chacun des xxiv livres, en renferme 15,686. Aussi quelle confiance que l'on ait dans la candeur et la bonne foi de Cicéron, son récit a rencontré plus d'un incrédule. Cependant le célèbre Huet, ce savant évêque d'Avranche, après avoir douté, comme beaucoup d'autres, de la possibilité de renfermer l'Iliade dans une coquille de noix, assure qu'il a examiné la chose plus sérieusement, et qu'il la regarde comme faisable. C'est dans l'appartement de la Reine (Marie Leczinska), qu'un jour, il passa une demi-heure à prouver son opinion. « Une feuille de vélin, dit-il, d'environ dix pouces de long sur huit de large, peut, si elle est très-mince et très-souple, être renfermée dans une coquille de noix. Cette feuille est susceptible de contenir dans sa largeur trente et une lignes, et deux cent cinquante-deux vers dans sa longueur; une page contiendra donc sept mille huit cent douze vers, et le revers autant, c'est-à-dire quinze mille six cent vingt-quatre vers, montant, à peu de chose près, de ceux que renferme l'Iliade. Cette transcription peut facilement se faire avec une plume de corbeau. « Croyons donc à l'Iliade enfermée dans une noix. »

In nuce inclusam Iliada, Homeri carmen in membrana scriptum, tradidit Cicero. (PLIN., Hist. nat., lib. VII, cap. 21.)

On parle d'un scribe qui écrivit un vers d'Homère sur un grain de millet. Si cela est, cet artiste aurait résolu sans peine le problème de Huet.

Un autre artiste, au rapport d'Ælien, écrivit un distique en lettres d'or, et le renferma dans l'écorce d'un grain de bled.

Chez les modernes. On voyait jadis à Worms, dans une maison dite de la Monnaie, une feuille de vélin encadrée sur laquelle on admirait douze sortes d'écritures différentes tracées avec une extrême délicatesse, accompagnées de charmantes miniatures, et environnées de grands traits d'écriture jetés très-hardiment : le tout exécuté par un certain Thomas Schuweisser, né sans bras; il faisait dans ce genre avec le pied tout ce qu'on pouvait attendre de la main la plus habile. Ces deux mauvais vers étaient inscrits en tête de la feuille de vélin :

Mira fides! pedibus juvenis facit omnia recta,

Cui pariens mater brachia nulla dedit.

Parmi les petites curiosités qui existaient encore dans la même maison, on admirait un petit rond de vélin de la largeur d'un louis d'or de France sur lequel était écrit le Pater; cela est très peu de chose; un nommé Maximin Mossilem traçait six fois, et plus distinctement, la même prière dans un pareil espace.

La bibliothèque impériale de Vienne possède un feuillet de huit pouces de hauteur, sur un peu plus de six de largeur, qui contient, dit-on, cinq livres de l'Ancien Testament, écrits par un juif, d'un seul côté et sans abréviations. Ces cinq livres sont 1° Ruth en allemand; 2° l'Ecclésiaste en hébreu; 3° le Cantique des cantiques en latin; 4° Esther en syriaque; et 5° le Deutéronome en français; le tout trèslisible sans loupe.

Dans le xvi° siècle, un religieux italien, nommé frère Alumno, renferma le Symbole des apôtres et l'Evangile de saint Jean, qui termine la messe, dans un espace grand comme un petit denier; ce qui lui mérita les éloges de Charles V et du pape Clément VII.

Un italien de Sienne, nommé Spannochi, qui vivait dans le XVII^e siècle, écrivait en caractères si déliés, qu'il copia sur du vélin de la grandeur de l'ongle du petit doigt, le même *Evangile* de saint Jean, sans aucune abréviation. Les lettres étaient si bien faites qu'elles égalaient en perfection les caractères des meilleurs calligraphes ¹.

Ménage parle d'un autre célèbre calligraphe, comme auteur d'un portrait allégorique de la Dauphine, entièrement composé de lignes d'écriture, si menues qu'on les prenait pour des traits ordinaires formés par le burin. Ce tableau d'un pied et demi en carré, représente la Dauphine tirée dans un char et couronnée par une Victoire en l'air, avec d'autres figures allégoriques. « Ce travail était » si parfait, dit Ménage, que tout ce qui paraissait être » fait de traits et de linéaments ordinaires, ne l'était que » de petites lettres majuscules d'une délicatesse si sur- » prenante qu'il n'y avait point de taille-douce qui fût

'C'est au sujet de ce petit phénomène calligraphique, que Mercier de Saint-Léger, voulant prouver que le mot imprimit ne signifie pas toujours imprimer proprement dit, et qu'il peut quelquefois désigner écriture, cite les deux vers suivants d'un poëme adressé par César Malvicin à Spannochi pour le féliciter sur son talent à écrire en très-petits caractères:

Quin alii in latam nequeunt traducere frontem,
Arte tuâ impressum quod brevis unguis habet.

Mercier dit que Spannochi, siennois, a été maître d'écriture de Charles IX et de Henri III; alors il aurait vécu dans le xvie siècle.

» plus belle, soit dans les figures, soit dans le visage de la
» Dauphine qui était très-ressemblant. Enfin toutes ces
» lettres composaient un poëme italien de plusieurs milliers
» de vers à la louange de cette princesse. » Puis Ménage
ajoute : « Un officier du Nonce, le cardinal Ranucci,
» en était l'auteur : cet homme était suédois, dit-il; il
» avait beaucoup voyagé et savait plusieurs langues; »
mais il ne le nomme pas. Il n'est guère présumable que ce
calligraphe soit le même que le Spannochi dont nous avons
parlé plus haut.

On voit dans la bibliothèque de l'université d'Upsal, un beau portrait du même genre : c'est celui du général Konigsmarck qui était au service de la république de Venise. Ce portrait est formé par des lignes d'écriture tracées sur beau vélin ; c'est la vie de ce général, en latin.

A Sainte-Geneviève-du-Mont, à Paris, on admirait un Crucifix dont les traits du dessin comprenaient en caractères très-menus, toute la Passion du Sauveur, selon saint Jean. Une Image de la Vierge y présentait un dessin du même genre, mais on ne dit pas ce que renfermait l'écriture.

Dans le collège Saint-Jean, à Oxford, on montre un dessin de la tête de Charles I^{er}, également composé de caractères d'écriture, qui, à une très-petite distance, font l'effet du burin. Les traits de la figure et de la fraise contiennent les *Psaumes* de la pénitence, le *Credo* et le *Pater*.

Au Musée de Londres, le bibliothécaire montre un dessin de la largeur de la main, offrant le portrait de la reine Anne, toujours en caractères d'écriture. Mais il faut que les lettres soient d'une extrême finesse, car le bibliothécaire fait observer que cette écriture contient tout ce que renferme un *in-folio* qu'il montre en même temps.

Sans doute que le visiteur, tout émerveillé, aime mieux croire que de vérifier s'il ne manque pas une virgule de l'in-folio sur le petit carré de papier ou de vélin.

Dans le cabinet de M. Paul Grégorovitz Démidoff, à Moskow, on remarquait deux curiosités calligraphiques dans le genre de celles dont nous parlons. La première est le Credo écrit (sic) sur deux petites pièces d'argent et de bronze. La seconde consiste dans l'Evangile et le Pater transcrits (sic) sur deux autres petites pièces dont le diamètre est de trois lignes; le tout est fort lisible. Il nous semble qu'au lieu d'écrit il faudrait dire gravé, car on n'écrit guère sur l'argent et sur le bronze. D'ailleurs la gravure n'ôte rien au mérite de la délicatesse de l'écriture.

Un Anglais, nommé Jean Béedel, a parié dans ces derniers temps (1821) écrire correctement et sans abréviations, sur un petit morceau de papier circulaire du diamètre d'une pièce de six pences (12 sous) l'Oraison dominicale, le Symbole des Apôtres, les centième et cent trente-quatrième Psaumes, et les sixième, septième et huitième Commandements de Dieu, formant en tout 1931 lettres. Non seulement M. Béedel a gagné le pari, mais comme il lui restait de la place, il y a mis son nom, la date du jour et l'année.

Enfin le dernier morceau le plus remarquable que nous connaissions sur la ténuité du caractère, est mentionné dans le cinquantième volume des Transactions de la Société des Arts, des Manufactures et du Commerce, seconde partie, pour la session de 1834 à 1835; Londres, 1836, in-8°, avec fig. Il est question dans ce volume, p. 24, d'une machine à graver, par M. W. Maclaurin, graveur anglais. Par le moyen de cette espèce de pantographe dont la construction est aussi simple qu'ingénieuse, l'auteur est parvenu à graver des caractères d'une ténuité si excessive,

qu'il a inséré, dans un rectangle de six décimètres (2 pouces 2 lignes et demie environ) de largeur, et 22 millimètres (9 lignes trois quarts à peu près) de hauteur, il a inséré, disons-nous, 416 fois les mots Society of arts 1. Le nombre de lettres comprises dans cet espace est de 5408; de sorte qu'une page in-8° ordinaire, étant dix-sept fois et demie plus étendue que le rectangle en question, si elle était composée en caractères pareils à ceux dudit rectangle, renfermerait 91,936 lettres. L'estimable savant à l'obligeance duquel nous devons cette dernière notice, a fait l'application de l'emploi supposé de ce caractère Maclaurin, à une page in-fol. à deux colonnes, du Dictionnaire de Moreri, laquelle étant composée de 176 lignes et chaque ligne de 54 lettres, il en résulterait que cette page renfermerait 9,504 lettres; ce qui fait à peu près la dixième partie du nombre des lettres que pourrait contenir une page in-8°. Ainsi, en définitive, les 6 vol. in-fol. de Moreri, qui ont chacun, terme moyen, 860 pag., pourraient être renfermés en un volume in-8° de 516 pages; mais il ne serait lisible qu'à la loupe.

Brisons sur ces singularités calligraphiques. Il existe sans doute beaucoup d'autres morceaux de ce genre, dus à la plume de nos calligraphes modernes; nous en avons même vu plusieurs assez curieux; mais ceux dont nous avons parlé plus haut suffisent pour faire apprécier ces petites singularités qui rentrent un peu dans le genre des nugæ difficiles. Passons à la mécanique.

On trouvera ce rectangle gravé dans la première des planches qui sont à la fin du volume.

PETITS TOURS DE FORCE EN MÉCANIQUE.

CHEZ LES ANCIENS: Callicrates fit en ivoire des fourmis et d'autres animaux si petits, que nul autre que lui n'en pouvait discerner les diverses parties.

Mirmecides se signala dans le même genre, il fit également en ivoire un quadrige qu'une mouche couvrait de ses ailes, et un vaisseau qu'une petite abeille cachait sous les siennes 1.

Théodore, célèbre sculpteur et fondeur, est encore à citer pour un semblable prodige : il coula en bronze sa statue qui était d'une extrême ressemblance; de la main droite elle tenait une lime, et trois doigts de la gauche portaient un petit quadrige dont la ténuité est telle que char, cocher, attelage, tout se trouve à couvert sous l'aile d'une mouche qu'il coula également ²?

Architas de Tarente, que l'on regarde comme ayant posé le premier les principes de la mécanique chez les Grecs, fabriqua une petite colombe artificielle qui imitait le vol des colombes ordinaires. Notre vieux poète Du Bartas en a parlé ainsi dans son poëme de la Semaine:

* Callicrates ex ebore formicas et alia tam parva fecit animalia, ut partes earum à cæteris cerni non possent.

Myrmecides quidem in eodem genere inclaruit, à quo quadrigam ex eddem materid, quam musca integeret alis, fabricatam, et navem quam apicula pinnis absconderet. (Plin., Hist. nat., lib. vii, cap. 21, et lib. xxxvi, cap. 5.)

² Dextra limam tenet; læva tribus digitis quadrigulam tenuit tantæ parvitatis, ut totam eam currumque et aurigam integeret alis simul facta musca. (Plin., lib. xxxiv, c. 19.)

Prince docte et vaillant, fit un pigeon de bois Qui, poussé par l'accord de divers contrepoids, Se guindait par le ciel. . . .

Chez les modernes: Un inspecteur des écoles de la principauté d'Alberstaldt, nommé Remman, atteste, dans un ouvrage allemand, que, sous l'empereur Frédéric IV, un mécanicien fort habile, nommé Jean Konisberg, eut le talent de fabriquer un aigle artificiel qui vola l'espace de cinq cents pas au-devant de ce prince revenant dans sa capitale, et l'accompagna jusqu'aux portes de la ville, puis retourna à l'endroit d'où il était parti.

Le même mécanicien fit une mouche en acier, qui s'échappait de ses mains, volait autour de la chambre où il était, et venait ensuite se reposer sur sa main comme pour se délasser de sa fatigue.

Le vieux Du Bartas a encore parlé, dans sa Semaine, de cet aigle et de cette mouche, comme de merveilleuses mécaniques, exécutées de son temps. Il s'en exprime ainsi:

Que diray-je de l'aigle,

Dont un docte allemand honora nostre siècle,
Aigle qui délogeant de la maîtresse main,
Alla loin au-devant de l'empereur germain?
Et l'ayant rencontré, soudain d'une aisle accorte
Se tournant le suivit jusqu'au seuil de la porte
Du fort Nurembourgeois, que les piliers dorez,
Les tapissez chemins, les arcs élabourez,
Les foudroyants canons, ni la jeunesse isnelle.

Ni le chenu sénat n'honoroient tant comme elle.
Un jour que cet ouvrier, plus d'esbats que de mets
En privé festoyoit ses seigneurs plus aimés,
Une mouche de fer, dans sa main recélée,
Prit sans aide d'autrui sa gaillarde volée,

[·] Vieux mot qui signifie agile, prompt, dispos.

Fit une entière ronde, et puis d'un cerveau las, Comme ayant jugement se percha sur son bras. Esprit vraiment divin, qui dans l'estroit espace Du corps d'un moucheron peut trouver prou de place, Pour tant de contre-poids, chaînettes et ressorts, Qui luy servoyent d'esprit, d'esperon et de mors.

Le même Remman, cité plus haut, raconte encore qu'un autre mécanicien, nommé Jean Drebel, avait fait un instrument de musique qui s'ouvrait de lui-même au lever du soleil, et jouait seul sans le secours de personne tant que cet astre était sur l'horizon. Mais au défaut du soleil, on n'avait qu'à échauffer un peu la couverture de l'instrument, et il jouait comme dans le temps le plus serein. (Voy. le Journal des Savants, avril 1711, pp. 459-460.

Dans le même temps à peu près, un ecclésiastique de Calabre, nommé Jérôme Faba, s'exerçait dans ce genre, et faisait de petites mécaniques avec autant de dextérité que de patience. Il sculpta en buis toutes les pièces relatives aux mystères de la Passion, et toutes étaient fort à l'aise dans une coquille de noix.—Il fit aussi un carrosse traîné par deux chevaux, ayant deux personnes dans l'intérieur, et le cocher sur son siège, le tout de la dimension d'un grain d'orge. Ces frivolités ingénieuses furent présentées à François Ier et à Charles-Quint 1.

Jean Torriani, célèbre mécanicien de Crémone, vivait

Charles-Quint surtout devait admirer ces petites mécaniques, lui qui avait un goût très-prononcé pour l'horlogerie; c'est à lui, dit-on, que l'on présenta, en 1529, la première petite horloge portative que, depuis, on a appelée montre. Il avait une telle passion pour ce genre de mécanique, que son maître d'hôtel ne pouvant réveiller son appétit blasé, dit un jour : « Je n'en viendrai jamais » à bout, si je ne lui fais une fricassée d'horloges. »

du temps de Charles-Quint qui apprécia son talent; il fabriqua des moulins en fer si petits, qu'un moine pouvait en cacher un dans sa manche, et l'on prétend que chacun de ces moulins broyait, dans un jour, assez de grain pour fournir à la consommation de huit hommes.

Adrien Junius, savant médecin du xvie siècle, a vu à Mechelen, en Brabant, un noyau de cerise taillé en forme de vase, et dans lequel il compta quatorze paires de dés sur chacun desquels les points des six faces étaient trèsdistinctement marqués.

Sous le règne d'Elisabeth, reine d'Angleterre, un orfévre de Londres, nommé Mark Scaliot, fabriqua une serrure en fer, en acier et en cuivre, composée de onze pièces avec la clef forée, et le tout ne pesait qu'un grain. Le même Scaliot fit une chaîne de quarante-trois anneaux pour suspendre la serrure et la clef au coup d'une mouche qui portait le tout sans peine. Et ce tout, y compris la mouche, ne pesait qu'un grain et demi.

Jos. Descamus, mathématicien et mécanicien, décrit dans son Traité des forces mouvantes, Paris, 1722, in-8°, une petite mécanique fort ingénieuse qu'il avait composée pour le Dauphin, fils de Louis XIV 1; c'était un petit carrosse qui allait seul sur une table. Maintenant rien n'est plus commun que cette petite mécanique; mais celle de Descamus, outre qu'elle devait être surprenante pour le temps où elle a paru, offrait dans ses mouvements, des particularités assez curieuses et qui méritent que nous

¹ Et non pour Louis XIV, comme le dit Savérien dans son Histoire (très-négligée) des progrès de l'esprit humain, 1766, in-8°, p. 312, puisque Descamus (qu'il appelle Camus) est né en Lorraine en 1672; il y avait déjà long-temps que Louis XIV régnait.

rapportions ici la propre description qu'il a faite lui-même de son petit chef-d'œuvre.

« L'espace, ou le chemin donné, que le carrosse devait parcourir, était, dit-il, la table du conseil du Roi, à Versailles, longue de 7 pi. 4 po., et large de 3 pi. 6 po.; on plaça le carrosse à l'extrémité de la table opposée à celle où était le fauteuil du Roi. Dans l'instant le carrosse partit; les chevaux plièrent les jambes, les levèrent et marchèrent comme des chevaux vivants. Arrivé au bout de la table, le cocher qui tenait les rênes des chevaux, les tira pour les faire retourner. Le carrosse parcourut ainsi la longueur de la table une seconde fois; mais ayant encore retourné, le cocher fit passer le carrosse entre l'écritoire du Roi et le papier qui était sur la table. Il se trouva là placé précisément devant le Roi, et il s'y arrêta. Alors un laquais qui était derrière le carrosse sauta en bas. Un petit page habillé en hussard, se leva, courut à la portière et l'ouvrit. Une petite dame qui était dans le carrosse descendit, s'avança vers le Roi, lui fit une profonde révérence, et présenta un placet d'une manière également naturelle et gracieuse. Elle attendit un peu, comme pour savoir la réponse. Pendant ce temps, le petit page badinait avec la portière, en la fermant et l'ouvrant alternativement. Cependant la dame fit une seconde révérence au Roi, rentra dans son carrosse, en se tournant un peude côté pour ne pas perdre le Roi de vue, et s'assit sur le coussin. Le petit hussard referma aussitôt la portière, remonta sur sa soupente et se coucha comme auparavant. Il était à peine couché que le cocher donna un coup de fouet, et les chevaux reprirent leur train. Le laquais courut après le carrosse et sauta derrière avec beaucoup d'agilité. Les chevaux se détournèrent une troisième sois au coin de la table, en firent encore le tour, toujours guidés par le cocher qui les fouettait de temps en temps. Enfin le carrosse s'arrêta de lui-même au même endroit d'où il était parti, comme s'il entrait dans sa cour ou dans sa remise, après avoir fait sa course. »

Savérien ajoute que ces mouvements sont produits par des ressorts, des rouages, des volants, des détentes, etc., fort délicats, et qui exigent beaucoup de dextérité et de soins. Mais, en s'y exerçant, des ouvriers, malgré cette difficulté, sont parvenus à faire des ouvrages d'une délicatesse infinie et presque inconcevable. En voici encore quelques exemples.

Un horloger d'Angleterre, nommé Boverick, avait fait une chaise d'ivoire à quatre roues, dans laquelle un homme était assis. Sa petitesse et sa légèreté étaient telles qu'une mouche la traînait aisément; la chaise et la mouche ne pesaient qu'un grain.

Le même ouvrier construisit une table à quadrille avec son tiroir, une table à manger, un buffet, un miroir, douze chaises à dossier, six plats, une douzaine de couteaux, autant de fourchettes et de cuillers, deux salières, avec un cavalier, une dame et un laquais, et tout cela était si petit qu'il entrait dans un noyau de cerise; et encore il n'en occupait que la moitié. La chose, continue Savérien, ne paraît pas croyable; mais Baker, savant très-respectable, dit l'avoir vu ¹. Malgré cet honorable témoignage, credat judœus Apella!

Maximilien Misson raconte, dans son Nouveau Voyage en Italie (et ailleurs), La Haye, 1702, 4 vol. in-12, tom. III, p. 110, qu'il a vu dans le palais électoral de Munich,

Voyez le Microscope à la portée de tout le monde, trad. de l'anglais de Henri Baker, par le P. Pezenas, 1754, in-8°, pag. 328.

salle des antiques, beaucoup de curiosités, et, entre autres, un noyau de cerise, sur lequel on distinguait cent quarante têtes humaines très-bien sculptées.

Dans le musée royal de Copenhague, on voit un autre noyau de cerise sur lequel sont gravées deux cent vingt têtes.

A Halston, dans le Shropshire, on conserve un noyau de pêche sculpté, où est représenté Charles Ier, la tête couronnée et le visage et les habits peints. Au revers est un aigle percé d'une flèche avec cette légende : « J'ai fourni « moi-même les plumes de cette flèche. » Toute cette sculpture est exécutée avec beaucoup de goût. Elle est montée en or et porte un cristal de chaque côté. On attribue cette curiosité à un célèbre sculpteur du temps, nommé Nicolas Briot.

« Les journaux d'Allemagne ont annoncé jadis qu'un ouvrier, nommé Oswald Nerlinger, a fait d'un grain de poivre une coupe qui en contenait douze cents autres, toutes tournées en ivoire, chacune dorée au bord et se tenant sur son pied. » Voilà une exagération germanique contre laquelle se révolterait même la crédulité du juif Apella. Nous aurons déjà bien de la peine à croire ce que nous rap porte dans ce genre Max. Misson, cité plus haut, voy. tom. III, p. 103. Parlant de petits ouvrages d'une délicatesse extrême qui se font à Ausbourg aussi bien qu'à Nuremberg, il dit : « Ce sont des verres (à pied) bien évidés, bien » formés, avec un anneau de même matière, ménagé par le » tourneur entre le corps du verre et son pied. Il y a cent » de ces verres avec chacun leur anneau, dans un grain » de poivre de médiocre grosseur. Ces verres sont entre » mes mains. J'ai plusieurs fois examiné cette petite mer-» veille avec de bons microscopes, et j'ai remarqué fort

- » distinctement les rayures et les traces de l'outil dont
 » on s'est servi pour les tourner.
- » On trouve encore ici une assez plaisante babiole; ce
 » sont des puces enchaînées par le cou avec une chaîne
- » d'acier. Cette chaîne est si délicate, quoique de la lon-
- » gueur de la main, que la puce l'enlève en sautant :
- » l'animal tout enchaîné ne se vend que 10 sols. »

Ceci est devenu très-commun de nos jours : j'ai vu (en 1802) à la fantasmagorie de Robertson, des puces traîner des petits carrosses chargés de monde, des batteries de canons très-bien faites, montées sur leurs affûts, etc., etc. Et maintenant mille petites merveilles de ce genre alimentent la curiosité des promeneurs sur les boulevards de Paris.

On a encore parlé récemment de petits automates curieux, exécutés depuis le xixe siècle. En 1817, on montrait à Londres un colibri en or émaillé, placé dans le médaillon d'une tabatière; en touchant un ressort, on le faisait sortir; aussitôt il ouvrait le bec, agitait ses ailes brillantes et gazouillait un air mélodieux.

Quelques années auparavant, on exposait à la curiosité du public dans la même ville, une araignée noire, de grosseur ordinaire, qui courait sur une table en différentes directions et agitait ses pattes quand on la prenait; elle exécutait ces mouvements et plusieurs autres tout aussi naturels, au moyen de cent quinze roues dont quelques-unes n'étaient distinctes qu'au microscope.

Un cygne attirait les regards en même temps que cette araignée; il nageait dans un bassin au milieu de poissons dorés, étendait ses ailes, épluchait son plumage, finissait par saisir un poisson et l'avalait.

Vers 1827, nous avons vu à Dijon, chez M. de St ...-M...., Directeur du musée de cette ville, membre de l'Académie de Dijon, correspondant de l'Institut, etc., nous avons vu, disons-nous, une maquette 1 mécanique, qui, pour n'être pas tout-à-fait dans le genre microscopique, n'en est pas moins infiniment curieuse. C'est un petit cheval en bois, d'environ 12 pouces de hauteur au garrot, dont tous les membres, toutes les parties, depuis le sabot, les jambes et les cuisses jusques à la tête, au cou et à la colonne vertébrale, sont établis sur des proportions si exactes et si artistement disposées, que l'on peut faire prendre à ce petit animal, toutes sortes de positions, même les plus difficiles et les plus étendues, et il y reste. C'est un petit mannequin dont l'exécution a causé au plus haut degré, l'étonnement et l'admiration des plus grands artistes et entre autres de M. Carle Vernet, le peintre par excellence de toutes les races de chevaux. On regrette que cette mécanique exige des frais de construction et une habileté qui la rendront toujours rare, soit à raison de la difficulté de son exécution, soit à raison de son haut prix 2.

Mais il est temps de fermer notre petite galerie, laissant à chacun de ceux qui l'ont parcourue, la liberté de croire ou de ne pas croire à la possibilité d'exécution de quelques-uns des articles qui la composent. Ce que nous pouvons assurer, c'est que, fidèle et scrupuleux historien, nous n'avons en rien altéré la pureté des sources où nous avons puisé.

Petit mannequin à l'usage des peintres.

² Cet ouvrage a coûté à son auteur 150 fr. de fabrication.

II.

SINGULARITES ANNULAIRES.

DES BAGUES HIÉROGLYPHIQUES.

Ces bagues se composent avec des pierres plus ou moins précieuses; mais avant d'aborder ce sujet, disons un mot sur ces sortes de pierres, sur le cas que certains peuples en font et sur les propriétés qu'ils y attachent.

L'usage de faire servir les pierres précieuses à l'expression de quelques pensées ou à la représentation de quelque sujet, remonte à la plus haute antiquité. Nous trouvons dans la Bible, que, dès le temps de Moyse, le grand-prêtre des Hébreux portait sur sa poitrine, le Rational, c'est-à-dire les noms des douze tribus d'Israël, tracés sur autant de pierres 1.

Celles que les Musulmans emploient de préférence sont le jaspe, l'agate, l'onyx, la sardoine, l'hyalintée, la cornaline, l'améthiste, l'hématite, le jade. Ils font quelquefois

Voici la description que Fl. Josephe donne du Rational: « Sur » cette pièce étaient attachées douze pierres précieuses d'une si » grande beauté qu'on les regardait comme inappréciables. Elles » étaient placées sur quatre rangs de trois chacun, et séparées par » de petites couronnes d'or, afin de les tenir si fermes qu'elles ne » pussent tomber; dans le premier rang étaient la sardoine, la to- » paze et l'émeraude; dans le second, le rubis, le jaspe et le saphir; » dans le troisième, le lineure, l'améthiste et l'agate; et dans le » quatrième, la chrysolithe, l'onyx et le béryl. Sur chacune de ces » pierres était grayé le nom d'un des douze fils de Jacob, que nous » considérons comme chefs de nos tribus; et ces noms étaient écrits » selon l'ordre de leur naissance. »

usage du corail, du verre et de toutes les autres substances assez compactes pour être taillées.

En se livrant à leur goût immodéré pour les pierreries, les Musulmans croient satisfaire à un devoir religieux; cependant ils disent qu'on ne saurait se présenter devant Dieu dans un extérieur trop humble. L'or, suivant eux, fait le lustre et la noblesse : d'un autre côté, ils regardent le fer comme source d'impureté et de souillure. Mais la puissance et la bonté du Créateur se manifestent au contraire dans les pierres précieuses. Ces bons et pieux Musulmans nous assurent positivement que chaque pierre a les vertus suivantes; vertus, n'en déplaise à Mahomet, qui sont marquées au coin de l'absurdité :

Le Rubis, par exemple, fortifie le cœur; il garantit de la peste et de la foudre; placé sur la langue, il apaise la soif; enfin il défend l'homme contre les tentations qu'il pourrait avoir de se noyer.

L'émeraude est un excellent spécifique contre les piqures des vipères. Il suffit même de la présenter à cette espèce de serpents, pour lui crever les yeux. Elle guérit des maux d'estomach, de l'épilepsie, et fortifie la vue.

La TURQUOISE possède à peu près les mêmes propriétés; mais elle s'emploie plus particulièrement contre les scorpions.

Quant à la CORNALINE, ses vertus varient suivant ses teintes : celle qui est d'un rouge foncé, prévient les fàcheux effets de la colère; celle qui est couleur de chair, à raies blanches, arrête les hémorragies; enfin la cornaline blanche guérit des maux de dents.

L'HÉMATITE est un excellent contre-poison; le JADE, le meilleur des paratonnères, et de plus il écarte les mauvais rêves.

Quelques pierres peu estimées en Europe, ont cependant des vertus divines : l'oeil-de-chat, par exemple, rend invisible; ce qui est très-commode en amour et en guerre.

En voilà bien suffisamment sur les admirables propriétés des pierres précieuses, que nous devons aux observations et à la sagacité de Messieurs les philosophes et esprits-forts de Turquie, dignes marabouts du grand prophète.

Encore un mot, en passant, sur les anneaux constellés qui se gravent sur divers métaux et qui sont enrichis de pierres précieuses. Il est bon de savoir que ces anneaux se nomment constellés, parce qu'ils sont sous l'influence directe des planètes, à raison des métaux ou des pierres qui les composent. Ainsi chaque planète a pour elle son métal et sa pierre précieuse dans l'ordre suivant :

Planètes.	Métaux.	Pierres précieuses.
Le Soleil, roi du jour	. L'or	. L'escarboucle.
La Lune, reine de la nuit	. L'argent	. Le saphir.
JUPITER, roi des astres	. L'étain	. La topaze.
Mars, dieu de la guerre	. Le fer	. Le rubis.
Vénus, déesse de la beauté	. Le cuivre	. L'émeraude.
MERCURE, ministre des dieux	. Le vif-argent.	. Le cristal.
SATURNE, dieu du temps	. Le plomb	. Le grenat.

Mais il est temps d'arriver à nos bagues hiéroglyphiques; ces bagues sont composées de pierres précieuses, qui, par la première lettre de leur nom, étant réunies et incrustées autour d'un anneau, forment le nom d'une personne, ou désignent un objet quelconque.

M. Brard, parlant dans sa Minéralogie appliquée aux arts, tom. III, p. 355, du Natrolithe, pierre opaque et d'un jaune brillant nuancé de zones blanches et brunes concentriques, dit : « Cette pierre qu'on trouve au pic volcanique

de Hochen-Twiell près Signen, sur les bords du lac de Constance, n'est point éclatante; mais à l'époque où l'on composait des bagues hiéroglyphiques, on était fort embarrassé de trouver une pierre dont le nom commençat par N. J'arrivais d'un voyage en Allemagne, d'où je rapportais beaucoup d'échantillons de NATROLITHE; j'en fis tailler quelques morceaux, et on introduisit cette pierre dans les anneaux symboliques dont on faisait alors un très-grand cas. Les premières bagues de ce genre parurent à la suite de la victoire d'Austerlitz, que les soldats français nommèrent la bataille des trois empereurs (Napoléon, Alexandre, François), en 1805. Trois anneaux, portant chacun une pierre de couleur différente, étaient réunis par un lien d'or, et prirent le nom d'anneaux à triple alliance. » M. Brard ne nous dit point quelles sortes de pierres entrèrent dans la structure de ces anneaux symboliques. Mais il continue ainsi :

« Vinrent ensuite les bagues hiéroglyphiques, qui portaient un nom écrit par les lettres initiales de chacune des pierres dont elles étaient entourées. Ainsi les mots Charles, Sophie et Caroline se composaient de la manière suivante :

CYMOPHANE. CAPHIR. CHRYSOLITHE. MÉTHISTE. TYACINTHE. OPALE. MÉTHISTE. ERIDOT. EUBIS. WUBIS. YACINTHE. OPALE. EPIDOLITHE. -RIS. TAPIS. MERAUDE. -RIS. MERAUDE. ZATROLITHE. CAPHIR. SCARBOUCLE.

» Moyennant ces acrostiches, on ne perdra point la clef de ces singuliers anneaux, et l'on sera toujours dans le cas de trouver le sens caché de ces réunions de pierres qui pourraient paraître un jour le fruit d'un goût bizarre, dénué de tout intérêt. »

Malheureusement tous les noms de la liturgie ne se prêtent pas à ces compositions, attendu que l'alphabet des pierres n'est pas complet. Si jamais les bagues hiéroglyphiques redevenaient à la mode, nous allons, pour épargner des recherches aux amateurs, donner la liste alphabétique des principales pierres précieuses que l'on pourrait employer dans la fabrication de ces bagues.

Agate. Escarboucle. Malachite.

Améthiste. Essonite. Marcassite ou Pyrite.

Aventurine. Felspath opalin. Natrolithe. Beryl. Grenat. Obsidienne.

Calcédoine. Hématite. Onyx.
Chrysolythe. Hyacinthe. Opale.
Cornaline. Hydrophane. Péridot.

Cristal de roche. Hypersthène. Quarz-Girasol.

Cymophane. Idocrase. Rubis.

Diallage. Iris. Saphir.

Diamant. Iu, pier. chinoise. Sardonyx.

Dichroïte. Jade. Topaze.

Diathane. Language Tourneling

Disthène. Jargon. Tourmaline. Eléolithe. Jaspe. Turquoise.

Emeraude. Jayet. Vermeil oriental.

Enhydre. Lapis-Lazuli. Zircon.

Lépidolithe.

Les quatre lettres qui manquent sont le K, l'U, l'X et l'Y.

On a parlé récemment d'un ingénieux acrostiche fait sur le nom de M¹¹⁶ Rachel, jeune tragédienne d'une haute réputation à Paris. Cet acrostiche doit être mentionné ici, puisqu'il est du genre de ceux qui viennent de nous occuper, c'est-à-dire exprimé en pierres précieuses. Voici le fait :

On a fait présent à la célèbre actrice, d'un bandeau royal antique, tout en or, d'un dessin très-pur, très-élégant, et incrusté de six pierres fines. Ces six pierres sont tellement disposées que les initiales de leur nom réunies forment non seulement celui de la jeune tragédienne, mais elles désignent encore les noms des personnages dans les rôles où elle excelle, ainsi que le démontre ce petit tableau:

₩ETHISTE.
★ménaïde.

MÉTHISTE.
★ménaïde.

CORNALINE.
Camille.

₩ÉMATITE.
★mermione.

★MERAUDE.
★milie.

★APIS-LAZULI.
★aodice.

La manière dont ce bandeau royal est parvenu à la jeune actrice offre une singularité qui mérite aussi d'être rapportée. M^{11e} Rachel avait envoyé chercher pour sa table une carpe du Rhin, chez Chevet dont le magasin est si riche en comestibles de toute espèce; le beau poisson arrive, on le sert, on l'ouvre, et le magnifique bandeau sort de ses entrailles. Galanterie imprévue qui a dû autant surprendre et flatter l'aimable actrice que celle d'une couronne d'or qu'elle avait déjà reçue précédemment d'un de ses admirateurs, qui ne s'était point fait connaître; il en est de même de celui-ci.

DES BAGUES ARCANIQUES.

Il existait, au xvi siècle, un habile homme, prophète de son métier et par conséquent très-versé dans le grand art de l'astrologie judiciaire. C'était un Italien, nommé Luc Gauric, né à Gifoni, dans le royaume de Naples, en 1477, et qui est mort à Rome en 1559. Ce grand homme, très au courant de toutes les rêveries talismaniques, magiques, talmudiques, cabalistiques, voire même hiéroglyphiques, lisait dans les astres ad aperturam libri, et déroulait l'avenir currente calamo; mais il ne rencontrait pas toujours juste 1, et même il était fort heureux quand, sur cent de ses prédictions, le hasard en réalisait deux ou trois, ce qui, malgré cela, lui donnait haute réputation parmi le peuple, et même parmi les grands qui, dans ces temps déjà reculés, étaient bien un peu peuple à cet égard; témoins les papes Jules II, Léon X, Clément VII et Paul III, qui eurent des égards pour ce charlatan, et la fameuse Catherine de Médicis qui lui dut sa ceinture talismanique, et l'infortunée Marie Stuart pour laquelle il fabriqua des bracelets hiéroglyphiques. Enfin c'est à ce Gauric que l'on doit l'idée des bagues arcaniques qui font l'objet de cette notice.

Ces bagues sont composées d'un anneau d'or sur lequel est enchàssée une pierre de couleur significative, c'est-àdire une pierre dont la couleur emblématique ait rapport à l'objet que l'on a en vue; puis sur cette pierre doit être gravé un signe du zodiaque indiquant le mois où s'est passé l'événement dont on aime à conserver le souvenir.

Les pierres coloriées qu'on emploie dans ces sortes de bagues sont au nombre de douze et représentent les douze mois de l'année. Les voici rangées, avec leurs couleurs, selon l'ordre des mois; nous y ajoutons les couleurs qu'on assigne à chaque mois.

Par exemple, il avait prédit à Henri II, roi de France, qu'il serait empereur, et qu'il parviendrait à une vieillesse très-heureuse; Henri II a régné douze aus sans éclat, et est mort d'accident à quarante ans, le 10 juillet 1559, la même année que le prophète.

NOMS COULEURS DES PIERRES. DES PIERRES.	NOMS COULEURS DES MOIS. DES MOIS.
Le Grenat rouge foncé.	JANVIER blanc.
L'Améthiste violet.	FÉVRIER arbitraire.
Le Jaspe varié.	Mars rouge noirâtre.
Le SAPHIR blane.	Avril vert.
L'ÉMERAUDE vert.	Mai vert.
L'ONYX blanc et brun.	Juin vert jaunâtre.
La Cornaline rouge.	Juillet jaune.
La SARDOINE fauve.	Aout couleur de feu.
La Chrysolythe. vert léger.	Septembre pourpre.
L'Aigue-Marine. vert bleuâtre.	OCTOBRE incarnat.
La Topaze jaune.	Novembre feuille morte.
La Turquoise bleu.	Décembre noir.

Passons maintenant aux signes du zodiaque, et voyons quel espace de temps le soleil semble employer à les parcourir dans chaque mois :

Le Verseau du 20 janvier au 19 février.
Les Poissons du 19 février au 21 mars.
Le Bélier du 21 mars au 20 avril.
Le TAUREAU du 20 avril au 21 mai.
Les Gemeaux du 21 mai au 21 juin.
Le CANCER du 21 juin au 23 juillet.
Le Lion du 23 juillet au 23 août.
La Vierge du 23 août au 23 septembre.
La Balance du 23 septembre au 23 octobre.
Le Scorpion du 23 octobre au 22 novembre.
Le Sagittaire du 22 novembre au 22 décemb.
Le Capricorne du 22 décembre au 20 janvier.

Nous avons dit précédemment que la couleur des pierres employées dans les bagues arcaniques était significative; le tableau suivant va nous indiquer l'emblême de chaque couleur. Le Blanc signifie. . . . pureté, joie, candeur, innocence.

Le Blanc mêlé de rose. louange.

Le Bleu. amour et trahison.

Le Brun. humilité.

La FEUILLE-MORTE. . . vieillesse.

Le Gris de fer. . . . courage.

Le Gris de Lin. . . . amour constant.

Le JAUNE. impudicité.

Le Noir. deuil, tristesse, mélancolie.

L'OR (couleur de). . . magnificence, puissance.

LE POURPRE. dignité impériale, haute magistrature.

Le Rose. tendresse, amour changeant.

Le Rouge. cruauté, colère, feu, zèle, pudeur.

Le Souci et Orange. . chagrin.

Le Vert. espérance.

Le Violet. jalousie.

Nous pensons que ces trois petits tableaux, réunis à ce que nous avons dit précédemment sur ce qui compose les bagues hiéroglyphiques, pourront être de quelque utilité aux personnes qui désireraient en faire fabriquer. Il y a quelques années que ces sortes de bagues, dont l'anneau et le chaton sont dans le goût du xvie siècle, étaient revenues à la mode; on a même cité la duchesse de Berry qui en a fait faire une dont la pierre est une chrysolithe, et le signe du zodiaque une balance.

Ш.

DU NOMBRE QUATORZE, RELATIVEMENT A HENRI QUATRE.

On a souvent parlé de ce nombre comme d'une singularité tenant à la vie de Henri IV; on a même plusieurs fois publié le résultat de quelques recherches à cet égard; mais on est bien éloigné d'avoir donné à ce sujet curieux tous les développements dont il est susceptible; c'est ce qui nous a engagé à lui consacrer un article plus ample que tout ce qui a paru jusqu'à ce jour. Nous y avons ajouté quelques accessoires de famille qui, nous l'espérons, n'y paraîtront point déplacés. Commençons par le nom du Héros:

14 Lettres composent le nom de HENRI-DE-BOURBON.

Le 14 décemb. 1553, naissance de Henri de Bourbon (depuis Henri IV), 14 siècles, 14 décades, et 14 ans après la naissance de J.-C. Notez que les quatre chiffres de ce milliaire 1553, additionnés entre eux, présentent le nombre 14.

Le 14 mai 1554, ordonnance de Henri II qui prescrit d'élargir la rue de la Féronnerie; l'inexécution de cette ordonnance cause le trépas de Henri IV, quatre fois 14 ans (56) après qu'elle est rendue.

Le 14 mai 1582, naissance de Marguerite de France, sœur de Charles IX et de Henri III, première femme de Henri IV.

Le 14 mai 1588, révolte de Paris contre Henri III, à l'instigation du duc de Guise.

Le 14 mars 1590, Henri IV gagne la bataille d'Ivry.

Le 14 mai 1590, la Ligue fait la fameuse procession racontée d'une manière si burlesque dans la satyre Ménippée.

> Le même jour, Henri IV est repoussé des faubourgs de Paris.

Le 14 nov. 1590, le clergé de Paris et la Ligue prêtent serment de mourir plutôt que d'obéir au Béarnais (Henri IV). Le 14 nov. 1591, le grand conseil de la Ligue s'assemble chez le curé de Saint-Jacques, pour aviser aux moyens de se défaire des politiques. Le lendemain vendredi 15, le président Brisson, Larcher, conseiller en la grand'chambre, et Tardif, conseiller au Châtelet, furent constitués prisonniers le matin et de suite pendus et étranglés.

Le 14 nov. 1592, le Parlement (la portion restée à Paris et attachée à la Ligue) enregistre la bulle par laquelle le pape (Clément VIII) donne pouvoir à son légat d'élire un roi en place de Charles X (le cardinal de Bourbon, mort le 9 mai précédent dans sa prison à Fontenai-le-Comte) et d'exclure du trône Henri de Bourbon.

Le 14 déc. 1592, la ville de Dun est remise sous la puissance du Roi.

Le 14 juillet 1593, le duc de Féria, ambassadeur d'Espagne, déclare que le Roi son maître (Philippe II) destinait sa fille Isabelle-Claire-Eugénie au duc de Guise. Le Conseil des seize l'avait demandée l'année précédente; ce qui avait mis en fureur le duc de Mayenne, qui, à son retour à Paris, fit pendre trois des seize sans forme de procès, et exila Bussi-le-Clerc, leur chef.

Le 14 janv. 1594, le Parlement de Paris proteste contre tout ce qui s'était fait antérieurement. Le Roi fait son entrée à Paris le 22 mars de la même année.

Le 14 avril 1594, les membres du Parlement de Paris qui, retirés à Tours, étaient restés fidèles au Roi, font leur entrée dans la capitale.

- Le 14 avril 1599, le duc de Savoie (Charles-Emmanuel I^{er}), jusqu'alors ennemi de Henri IV, vient se réconcilier avec lui, et fait son entrée à Fontainebleau.
- Le 14 octobre 1602, les députés des cantons Suisses entrent à Paris, et font un traité d'alliance avec la France.
- Le 14 mars 1606, Henri IV allant faire la guerre au duc de Bouillon, recommande son fils au Parlement.
- Le 14 sept. 1606, furent faites à Fontainebleau les cérémonies du baptême du Dauphin et de ses sœurs. Le Dauphin fut nommé Loys, (Louis), et ses deux sœurs, Christine et Elisabeth. C'est le cardinal de Joyeuse qui fut délégué par le Pape Paul V pour cette cérémonie et qui tint sur les fonts le Dauphin au nom de S. S.
- Le 14 mai 1610, Henri IV, qui faisait l'admiration de l'Europe et le bonheur de la France, est poignardé dans son carrosse, sur les quatre heures du soir, par Ravaillac, à l'entrée de la rue de la Féronnerie. Ce prince était âgé de 56 ans et cinq mois, c'est-à-dire qu'il a vécu quatre fois 14 ans, 14 semaines, et quatre fois 14 jours.
- Le 14 janv. 1611, Sully demande son congé à la Reine régente (Marie de Médicis) et quitte la Cour.
- Le 14 mai 1643, mort de Louis XIII, fils de Henri IV; l'addition des quatre chiffres de ce milliaire (1643) donne 14. Nous avons vu précédemment que le milliaire de la nais-

sance de Henri IV offrait la même singularité. Voilà donc la date de la naissance du père et celle de la mort du fils soumises également au nombre 14.

Nous permettra-t-on ici un petit épisode relatif à Louis XIII, et qui offre quelques rapprochements assez singuliers sur son titre numéral XIII? ce n'est qu'une unité de moins dans le nombre 14.

Lorsque Louis XIII a épousé l'infante d'Espagne, Anne d'Autriche, le 25 octobre 1615, on a remarqué

Que Loys DE Bourbon contient treize lettres;

Que ce prince avait treize ans lorsque le mariage fut résolu;

Qu'il était le treizième roi de France du nom de Loys 2;

Que Loys était de la taille d'Anne d'Autriche. Et qu'Anne D'AUTRICHE contient treize lettres;

Que cette princesse avait treize ans à la même époque;

Que treize infantes du nom d'Anne d'Autriche se trouvaient dans la maison d'Espagne;

Et Anne d'Autriche de la taille de Loys.

Encore un mot sur nos 14.

Le 14 mai 1643, Louis XIV, petit-fils de Henri IV, monte sur le trône. Nous avons déjà vu que les chiffres additionnés de ce milliaire donnent 14.

- Tous les rois du nom de Louis, qui ont précédé Louis XIII, se nommaient Loys, ou du moins ce nom s'écrivait ainsi. C'est à Malherbe que l'on doit le changement de Loys en Louis. Un jour Henri IV lui montrait une petite lettre que le Dauphin (Louis XIII encore enfant), venait de lui écrire; elle était signée Loys. Malherbe dit qu'il était assez content de la lettre, mais non de la signature qui était gothique, et qu'il fallait écrire d'une manière plus moderne et plus conforme à la prononciation. Dèslors tous nos rois de ce nom ont signé Louis, et Loys est resté rélégué dans les vieilles chartes.
- ² Ce rang (le treizième) me rappelle que Hugues Picardet, procureur général au parlement de Bourgogne, a publié des Remontrances en cette Cour, Paris, 1618, in-8°, et que, dans la huitième de ces remontrances.

Ce prince est mort en 1715, milliaire qui offre également 14, et il a vécu 77 ans, nombre qui, dans son addition, forme encore 14. De sorte que le chiffre numéral de son titre, l'année de son avénement au trône, celle de sa mort, et la totalité des années qu'il a vécu présentent quatre fois le nombre 14.

On ne trouvera guère de nombres qui, dans l'histoire de France, aient autant de droits à la singularité des rapprochements.

IV.

QUELQUES SINGULARITÉS

EXTRAITES D'ANCIENS REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL.

La première pièce légale relative à la tenue des registres de l'état civil, en France, est l'ordonnance de Villers-Cotterets, du 10 août 1539, qui enjoint de tenir en chaque paroisse un registre en forme de preuves de baptesme. Cependant il existait auparavant, mais en très-petit nombre, des espèces de registres de baptêmes, de mariages et de décès. Il faut dire qu'en général ces registres, avant et depuis l'ordonnance de 1539 jusqu'au xviiie siècle, ont été tenus de la manière la plus défectueuse et quelquefois la plus singu-

il dit au jeune Louis XIII, en caractérisant ses douze prédécesseurs homonymes: « Plaise à Dieu de réunir en vous toutes les vertus de vos aïeux : la débonnaireté de Louys premier, la justice de Louys second, le courage de Louys troisième, la continence de Louys quatriesme, la libéralité de Louys cinquiesme, la piété de Louys sixiesme, la courtoisie de Louys septiesme, le bonheur de Louys huictiesme, la sainteté de Louys neuviesme, la constance de Louys dixiesme, la prudence de Louys unziesme, la bonté paternelle de Louys douziesme, et la valeur et clémence du grand Henri vostre père! »

La dédicace de ce recueil de Remontrances, adressée AU GRAND ROY DES ROYS, c'est-à-dire à Dieu, est fort singulière.

lière. C'est ce que nous allons prouver par deux ou trois exemples puisés dans les anciens registres de quelques paroisses de Paris au xvie et xviie siècles; par exemple, dans l'un de ceux de la paroisse de Saint-André-des-Arts, on trouve:

« Le xxij^e d'aoust 1574, furent baptizées deux filles gemelles et de la mesme ventrée. » Charmante expression, très-délicate! mais aucun détail, aucune signature; on apprend seulement que l'une de ces deux petites eut pour marraine l'épouse du célèbre Ambroise Paré, (m. à Paris le 20 déc. 1590).

Dans un registre de Clignancourt, le curé de cette paroisse a ainsi enregistré un baptême :

« Le xx° de décembre 1661, fut baptizée la fille d'Estienne Lemire, laboureur. C'est la dixième de suite sans aucun masle, et toutes les autres sont vivantes. » Rien de plus.

L'article suivant est puisé dans un des registres du curé de la Villète :

« Le xxx^e juing 1644, j'ai célébré un service pour le repos de l'âme de François Caignet, mon bon ami, lequel a donné plusieurs choses à mon église. Signé Cottereau et ami. »

Le successeur de ce M. Cottereau s'exprime ainsi dans un autre acte :

« Le xxj° décembre 1675, a esté enterré Jean Tessier, laboureur, homme très-doulx, très-paisible, fort respectueux et très-déférent envers ses pasteurs. »

Il est présumable que le registre de la paroisse Saint-Landry servait de mémorial au vicaire. Ce bon prêtre y détaille naïvement les étrennes qu'il a reçues au commencement de l'année 1630 pendant quatre jours; voici le résumé de ces étrennes :

- « Onze bouteilles de vin, dont deux de blanc;
- » Quatre boistes de conserve;
- » Trois chapons, dont un prêt à mettre à la broche;
- » Trois livres de bougie;
- » Deux fort bons fromages;
- » Deux grands pots de beurre;
- » Une bouteille d'hipocras 1;
- » Un lapin de garenne, une langue fumée, un gâ » teau et une talmouse;
- L'hypocras était un breuvage agréable, une espèce de vin de liqueur composé de divers ingrédients dont un vin léger et délicat était la base. Il y en avait plusieurs espèces; l'une des plus anciennes recettes est celle que donne le vieux Taillevent, célèbre cuisinier du roi Charles VII. « Pour une pinte, dit-il, prenez trois treseaux » (3 gros) de cinnamome fine et parce, ung treseau de mesche, ou » deux qui veult; demi-treseau de girofle, et de sucre fin six onces, » et mettez en pouldre; et la fault toute mettre en ung coulouoir » avec le vin, et le pot dessoubs, et le passez tant qu'il soit coulé, » et tant plus est passé et mieux vault, mais qu'il ne soit esventé. » Cette recette de Taillevent est, comme son style, un peu surannée.
- « Pour préparer l'hypocras des grands seigneurs, dit le docteur » Pegge, prenez du gingembre, de l'anis et du sucre. Quant à l'hy» pocras du peuple, il se fait avec de la canelle, du poivre et du
 » miel clarifié. » Mais de toutes ces anciennes liqueurs, la seule qui mérite un souvenir, est l'infusion de suc d'oranges de Séville avec le sucre dans un vin léger. En général, l'hypocras se faisait et se fait encore avec du vin, du sucre, de la canelle, du girofle, du gingembre et autres ingrédients. On en fait du blanc, du rouge, du clairet, du framboisé, de l'ambré, etc., etc.

- » Une douzaine de serviettes;
- » Une pistole d'Espagne, trois escus d'or. »

A la suite d'un acte d'inhumation du 29 octobre 1650, M. le vicaire nous fait part de l'anecdote suivante:

« M. de Saint-Paul (son curé) me commanda d'aller dîner avec lui, où de sa grâce, je fis bonne chère : vivat ad multos annos! »

C'est fort bien; mais peut-être cette bonne chère, prise un peu copieusement, occasionna-t-elle à M. le vicaire quelques remords d'estomach ou d'entrailles, car le lendemain, à la suite d'un acte de convoi funèbre, il écrivit ces mots:

« J'ai pris un lavement pour apaiser une colique. »

On ne conçoit pas en vérité comment on pouvait consigner de pareilles niaiseries dans des registres destinés à conserver le souvenir d'actes aussi importants que les naissances et les décès.

Quelquefois aussi MM. les curés relataient sur ces mêmes registres, entre un acte de baptême et un acte de mort, quelque événement récent qui tenait aux troubles du moment; et, comme on le pense bien, l'esprit de parti s'y manifestait clairement. Par exemple, le curé de Saint-André-des-Arts (Christophe Aubry), après avoir enregistré la naissance d'un enfant né le 23 décembre 1588, raconte ainsi le meurtre du duc de Guise; nous rendons littéralement ses expressions copiées sur le registre :

« En ce mesme jour du sabmedi xxive décembre 1588, est venu un courrier de la ville de Blois, qui a apporté nouvelles comme M. le duc de Guise avoit esté tué et massacré le vendredi précédent (23 déc.) au ca-

binet du Roy, luy estant présent, lequel sieur estoit allé à son service à l'assemblée des estats; faict trop exécrable et qui ne demeurera pas impuny; anima ejus requiescat in pace, amen!

» Et encore non content, comme estant possédé du diable, comme il est vraisemblable, a depuys faict massacrer le cardinal de Guyse, et non pour autre cause sinon qu'ilz s'oposoyent aux entreprises du Biarnoys qui se dict roy de Navarre, héréticque, excommunié, que ledict roy, jadis ¹ roy de France, nommé Henry de Valoys, vouloit instaler après luy à la couronne de France contre la volonté de nostre sainct Père le Pape Sixte cinquiesme qui l'en avoit jugé indigne pour sa mauldicte hérésie et pour avoir esté relaps ². »

Sur le même registre, à la suite d'un acte de mariage du 31 juillet 1589, on lit :

- « Le 1^{er} jour d'aoust 1588, Henry de Valoys jadis roy de France, s'estant armé avec ses héréticques, et le roy de Navarre et ses consorts estant à Saint-Cloud pour assiéger Paris, ayant donné le pillage à toutes sortes de
- Ce mot jadis prouve que le curé de Saint-André-des-Arts et les autres ecclésiastiques ligueurs regardaient Henri III comme déchu de la couronne par ce seul fait.
- ² Cela prouve qu'alors on attribuait encore au Pape le droit de priver un souverain de sa couronne. Par la suite, on a tellement rougi de pareils actes et de pareilles opinions, qu'on a biffé sur le registre en question, la note que nous venons de transcrire. Mais l'écriture n'a pas été tellement effacée qu'on ne puisse très-bien la lire.

larrons desquels il estoit accompaigné, ayant practiqué beaucoup de traistres dans ladicte ville, et ayant juré la mort de toutes sortes de gens de bien, permectant seulement de saulver les héréticques et leurs adhérents pour puys après ruiner l'église de Nostre Seigneur et planter l'hérésie au beau milieu de la France. Par un juste jugement de Dieu qui ne permet regner longuement, un si pervers tiran et hipocrite ¹ a esté tué par un religieux à l'ordre des Jacobins, nommé frère Jacques Clément, lequel religieux a esté tué à l'heure mesme par les satellites dudict Henry. Anima ejus requiescat in pace! ² »

- Nous sommes bien éloigné de prendre la défense du caractère faible et de la conduite légère, vacillante et blâmable de Henri III; mais méritait-il les infames calomnies répandues dans cette note, sur ses principes religieux? Non; ce prince était très-catholique, et jamais il n'a eu l'intention de favoriser l'hérésie; au contraire, il était dévot jusqu'à la superstition. Mais on voulait un bouleversement dans l'Etat pour favoriser l'ambition des Guises, et il fallait bien ameuter le peuple contre la Cour. C'est donc par d'atroces calomnies semées à profusion contre les Valois qu'on en est venu à bout.
- ² On a vu des écrivains assurer que Jacques Clément n'avait point été l'assassin du Roi, mais que c'était un homme sûr que le gouverneur de Vincennes lui adressait. On fit entrer cet homme à Surennes dans un cabaret où on le tua. On lui prit ses papiers que l'on remit au véritable assassin du Roi, qu'on avait revêtu d'une robe de feuillant. Ces écrivains s'appuient sur ce que l'assassin ayant été massacré dans l'appartement du Roi, on ne put le reconnaître parce qu'on l'avait défiguré. Cette anecdote est hors de toute vraisemblance. Le culte insensé que l'on a rendu au vil assassin après son crime et sa mort, en fait foi; il devait être très-connu dans son couvent, et peut-être chez la duchesse de Montpensier.

Voici encore une autre pièce; mais celle-ci n'est pas, comme les précédentes, superflue dans un registre de l'état civil; c'est l'acte de décès du président de Thou:

« Le lundy huictiesme jour de may 1617, fut inhumé en l'église de Sainct-André, à neuf heures du matin, en la cour de sa chapelle, messire Jacques-Auguste de Thou, conseiller du Roi en ses conseils d'estat et privé, et président en la Cour, qui estoit décédé le jour précédent en sa maison, environ une heure après midy, en présence de plusieurs notables personnes, comme le révérend père Domogier, prieur des Chartreux de ceste ville; M. Perrot, conseiller en la Cour; M. de Bonœil, M. Rigaut, avocat, et plusieurs autres devant lesquels il déclara que tout ce qu'il avait escrit, il le remettait au jugement et à la censure de l'église catholique, apostolique et romaine, et suivant le discours qu'il m'avoit tenu à moy soubsigné vicaire, parlant à luy le sixiesme jour de ce dict moys, après lui avoir donné et administré les sacrements le jeudy de l'Ascension, infirme de corps, mais fervent et vigoureux d'esprit et d'entendement. Ego vidi, ego audivi, et ut testis omnibus significavi; et ce mesme jour huictiesme, fut rapporté le corps de madame sa femme de sa maison de Villeroy, où il fut transporté le jour de feste de la Magdeleine de l'année dernière pour y estre inhumée selon le dessein du deffunct. Anima eorum requiescant in pace! »

Nous ne prolongerons pas ces notes et actes copiés sur les anciens registres de l'état civil à Paris. Le peu que nous en avons rapporté suffit pour prouver l'exactitude, le soin et l'attention que l'on mettait à tenir ces registres dans les xvie et xvie siècles. Nous n'avons parlé que des naissances et des décès; nous ajouterons que les actes de mariage étaient enregistrés avec le même soin. On trouve par exemple :

- « Le lundy viij^e juing 1545, furent espousés Romain Langlois et Germaine Carre, serviteurs. » Point d'autres détails.
- » Le xxive octob. 1568, Henry et Jehanne Jacquin ont esté espousés en l'église. » Idem.
- » Le xvj^e juing 1597, ont été mariés Olivier Darve, de la paroisse Saint-Eustache, et Magdelaine de Lacroix, de cette paroisse. » Rien de plus, point de mention de publication de bancs, point d'assistance de témoins; parfois on ne mettait que les prénoms et on laissait en blanc les noms.

On conviendra que voilà de singuliers registres d'état civil; et au bout de deux ou trois générations, il devait être facile de reconnaître les filiations, les degrés de parenté, les droits en résultant, etc.! (Vox. sur l'origine des registres en question, Mélanges littéraires, philologiques, etc., par Gabriel Peignot; Paris, 1818, in-8°, mais surtout les Recherches sur la législation et la tenue des actes de l'état civil, par M. Berriat-Saint-Prix, pp. 245-293 du tome IX des Mémoires sur les Antiquités nationales et étrangères; Paris, 1832, in-8°. Ces recherches sont très-curieuses; nous y avons puisé les principales citations de cet article.)

V.

D'UN CERTAIN USAGE DANS L'INDE.

Nous commençons par déclarer que nous nous serions abstenu de parler de cet usage, si les particularités qu'il renferme n'étaient pas vraiment singulières, et si elles ne nous avaient pas été révélées par le savant et respectable auteur d'un curieux ouvrage sur l'Inde 1. Il est certain que cet usage, quant à son objet, n'est point propre... à flatter le goût et les sens des personnes délicates, habituées aux suaves odeurs de la rose et du jasmin; mais, ainsi que le dit l'auteur, « pour l'observateur judicieux et éclairé, les » actions les plus communes de la vie d'un peuple ne sont » point inutiles à connaître.... Et tous ces préceptes minu-» tieux de propreté qui , dans l'Inde, tiennent à cet usage, » se rattachent à un systême hygiénique qui n'a rien de » futile dans les pays chauds. D'ailleurs le législateur des » Hébreux n'oublia point d'insérer quelque chose d'ana-» logue dans les réglements qu'il donna au peuple de Dieu: » Habebis locum extra castra ad quem egrediaris ad re-

M. l'abbé Dubois a passé trente années dans les diverses provinces de l'Inde.

Il est intitulé: Moeurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde; par M. l'abbé J.-A. Dubois, ci-devant missionnaire dans le Meissour, membre de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, de la Société asiatique de Paris, et de la Société littéraire de Madras. Paris, Merlin, 1825, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été imprimé par autorisation du Roi à l'imprimerie royale. — On doit encore à M. l'abbé Dubois l'ouvrage suivant: Exposé de quelques-uns des principaux articles de la théogonie des Brahmes, extrait et traduit des meilleurs auteurs originaux. Paris, Dondey-Duprey fils, 1825, in-8°.

» quisita naturæ, gerens paxillum inbalteo; cùmque sederis, » fodies per circuitum, et egesta humo operies quo rele» vatus es. » (Deuter. xxiii, w. 12 et 13.) D'après ces considérations, nous croyons donc pouvoir amuser nos lecteurs en les initiant aux détails relatifs à l'usage en question; ce qui pourra aussi leur être utile si jamais ils voyagent dans l'Inde, comme on le verra par la suite. Sans tourner davantage autour de la question, abordons-la, et exposons le réglement légal auquel tout Brahme, ayant à satisfaire aux besoins naturels, doit se conformer avec une religieuse attention. Ce réglement consiste dans les vingt-trois articles suivants extraits avec la plus scrupuleuse exactitude des livres sacrés de l'Inde, par M. l'abbé Dubois:

- « 1° Prenant à la main un grand chimbou ¹, il ira au lieu destiné à cet usage et qui doit être au moins à un jet de flèche de son domicile.
- » 2º Arrivé là, il commencera par ôter sa chaussure, qu'il déposera à une certaine distance, et choisira pour se soulager une place propre sur un terrain uni.
- » 3° Les endroits où l'on ne peut, sans pécher, vaquer à cela, et qu'on doit par conséquent avoir grand soin d'éviter, sont ceux-ci : l'enceinte d'un temple; le bord d'une rivière, d'un puits ou d'un étang; un chemin public, et tout lieu fréquenté; un sol blanchâtre; une terre labourée; un terrain où croît, à peu de distance, l'arbre Assouata ou tout autre arbre sacré.
- » 4° Le Brahme ne doit point avoir alors sur le corps de toile pure ou nouvellement lavée.

^{&#}x27; C'est le nom d'un vase d'airain chez les Indiens.

- » 5° Il aura soin de se suspendre son triple cordon ¹ à l'oreille gauche, et de s'entourer la tête de la toile qu'il avait autour des reins.
- » 6° Il s'accroupira le plus bas possible. Ce serait un grand péché que de se soulager debout ou seulement à demi incliné; c'en serait un plus grand encore de le faire étant monté sur un arbre ou sur une muraille.
- » 7° Dans cette posture, il doit avoir une attention particulière, et sous peine de péché capital, à ne fixer ses regards sur aucun des objets que voici : le soleil ou la lune, les étoiles, le feu, un brahme, un temple, une statue, quelques-uns des arbres sacrés.
 - » 8° Il gardera un profond silence.
- » 9° Il ne doit rien mâcher, rien avoir dans la bouche, ni avoir aucun fardeau sur la tête.
- ¹ Ce cordon est une marque distinctive que tous les Brahmes portent en bandoulière, qui descend de l'épaule gauche à la hanche droite, et qui se compose de trois petites ficelles formées chacune de neuf fils. Le coton dont ce cordon est fait doit être cueilli sur la plante, de la propre main d'un Brahme, être cardé, et filé par des personnes de cette tribu; afin qu'il ne puisse pas contracter de souillure en passant par des mains impures. Lorsque les Brahmes sont mariés, leur cordon a neuf ficelles au lieu de trois. (A ce nombre trois se rattache sans doute un sens allégorique, et qui peut avoir rapport aux trois principales divinités de l'Inde, Brahma, Vichnou et Siva.) Les Brahmes et tous les autres personnages qui ont droit de porter ce cordon, y attachent plus de prix et s'en montrent certainement plus fiers que ne le font en Europe les Grands que leur naissance ou leurs services autorisent à porter des décorations analogues à cellelà, quant au nom générique. (Voyez sur l'investiture du cordon, l'ouvrage de M. Dubois, tom. I, pp. 218-219.

» 10° Il doit terminer le plus promptement qu'il lui est possible, et se lever aussitôt.

» 11° Après s'être redressé, il ne doit pas jeter les

yeux derrière ses talons, sous peine de péché.

» 12° S'il ne néglige rien de ce qui vient d'être prescrit, la fonction dont il s'est acquitté devient un acte de vertu, qui ne sera pas sans mérite; mais s'il a omis quelque chose, c'est une faute qui ne restera pas sans punition.

» 13° Il se lavera les pieds et les mains sur le lieu même, avec l'eau contenue dans le chimbou qu'il a apporté. Puis, prenant ce vase de la main droite, et sinistra manu virilia tenens, il ira à la rivière pour se purifier de la souillure grossière qu'il a contractée par cette opération impure.

» 14° Arrivé au bord de la rivière ou de l'étang où il se propose de se purifier, il choisira d'abord un endroit convenable pour cela, et il se procurera aussi la terre qu'il doit employer conjointement avec l'eau pour

opérer sa purification.

» 15° Qu'il soit attentif à se procurer l'espèce de terre propre pour cela, et se souvienne qu'il y en a plusieurs sortes dont on ne peut se servir sans pécher, dans cette circonstance; telles sont la terre soulevée par les fourmis blanches; celle dont on extrait le sel; la terre glaise; la terre qui se trouve sur un grand chemin; celle dont on se sert pour faire la lessive; la terre prise sous un arbre, dans l'enceinte d'un temple, dans un cimetière, dans un endroit où paissent des vaches; une espèce de terre blanchâtre, comme des cendres; celle qui se trouve auprès des trous creusés par les rats ou par d'autres animaux.

- » 16° Muni de terre convenable, il s'approchera de l'eau sans y entrer, et en puisera avec son chimbou. Il s'éloignera un peu pour se laver de nouveau les pieds et les mains. S'il n'avait pas de vase de cuivre, il creuserait un trou dans le sable avec ses mains sur le bord de la rivière, et le remplirait d'eau qu'il emploierait au même usage, en prenant garde que cette eau n'allât se mêler à celle de la rivière.
- » 17° Ayant pris une poignée de la terre avec la main gauche ¹, il l'imbibera d'eau, et en frottera bien
- " « C'est uniquement la main gauche qui doit être employée dans cette circonstance. Ce serait une malpropreté impardonnable que de se servir de la droite. On emploie toujours la main gauche lorsqu'il s'agit de quelque opération sale, comme de se moucher, de se nettoyer les oreilles, les yeux, etc. Dans les autres cas, on se sert en général de la main droite quand on touche quelque partie du corps au-dessus du nombril, et de la gauche lorsqu'on touche celles qui sont au-dessous. Tous les Indiens sont si familiers avec cet usage qu'il est rare de les voir employer une main pour l'autre.
- » La coutume de laver soigneusement la partie souillée après avoir vaqué à ses besoins naturels, est d'observation stricte dans toutes les castes. L'usage où sont les Européens de se servir de papier dans la même circonstance, est regardé par tous les Indiens, sans exception, comme une abomination dont ils ne parlent jamais qu'avec horreur. Il en est même qui refusent d'y croire, et pensent que c'est une calomnie inventée en haine des Européens. Je me suis convaincu que lorsque les indigènes s'entretiennent entre eux de ce qu'ils appellent nos sales et grossiers usages, ils ne manquent point de mettre au premier rang celui dont il est ici question et d'en faire le sujet de leurs sarcasmes et de leurs railleries.
 - » La vue d'un étranger qui se mouche ou qui crache dans un

la partie de son corps qui vient d'être souillée ¹. Il réitérera l'opération en employant moitié moins de terre, et ainsi trois fois encore en la diminuant à chaque fois de moitié.

- » 18° Après avoir ainsi purifié cette partie de son corps, il se lavera cinq fois chacune des mains avec de la terre et de l'eau, en commençant par la main gauche.
- » 19° Il se lavera une fois les virilia avec de l'eau et de la terre glaise mêlées ensemble.
- » 20° Même opération pour les deux pieds, répétée cinq fois pour chacun avec de la terre et de l'eau, en commençant, sous peine de damnation éternelle, par le pied droit.
- » 21° Après s'être ainsi lavé les différentes parties du corps avec de la terre et de l'eau, il les nettoiera une seconde fois avec de l'eau claire.
- » 22° Il doit après cela se laver le visage, puis se rincer huit fois la bouche ². Mais quand il fait ce der-

mouchoir, et le remet dans sa poche, est capable de leur occasionner des nausées; mais, à leur avis, c'est la chose la plus propre et la plus polie du monde, que d'aller dehors se moucher avec les doigts, puis de les essuyer à la muraille. » (N. de M. Dubois.)

- Notre fou de Rabelais y met plus de façon dans les essais qu'il prête à son Gargantua, pour parvenir aux mêmes fins. V. le chap. XIII du livre I de GARGANTUA.
- ² On doit se gargariser la bouche après toutes les actions qui sont censées imprimer quelque souillure. La règle est de se gargariser quatre fois après avoir fait de l'eau; huit fois après avoir soulagé la nature; douze fois après avoir pris son repas, et seize fois après l'union charnelle. On reconnaît aisément là un de ces sages préceptes d'hygiène appropriés au climat, et rendus obligatoires à l'aide des préjugés. » (N. de M. Dubois.)

nier acte, il doit être bien attentif à rejeter du côté gauche l'eau avec laquelle il se gargarise; si, par distraction ou autrement, il avait le malheur de la rejeter du côté droit, il irait bien certainement en enfer.

« 23° Il pensera trois fois à Vichnou, et boira trois fois un peu d'eau à son intention. »

Tels sont les vingt-trois préceptes qu'un Brahme confit en dévotion doit observer toutes les fois qu'il va à la selle ¹, sous peine, s'il en omet un seul, d'être déchiré de remords, et de courir le risque d'être damné, outre l'énorme scandale qu'il cause si l'on s'est aperçu de la moindre omission. Nous rapporterons à ce sujet une aventure arrivée à M. l'abbé Dubois, lorsqu'il était missionnaire dans le Meissour. Quoiqu'un peu longue, on ne la lira pas sans intérêt, parce qu'elle peint bien les mœurs superstitieuses des Indiens et leur cupidité cachée sous le voile de la superstition, et que d'ailleurs elle peut être utile aux voyageurs futurs. C'est M. l'abbé Dubois qui parle lui-même.

» Voyageant dans le sud du Meissour, j'arrivai un soir dans un village où il me fallut passer la nuit. Comme il n'y avait aucun lieu public où je pusse loger, mes gens

Nous lisons dans le premier chapitre de l'ouvrage de M. Dubois, tome 1er, p. 7, que « dans le fond du Meissour, les femmes sont » obligées d'accompagner leurs parents et les autres personnes de » la maison, lorsque ceux-ci sortent pour vaquer aux besoins de la » nature. Aussitôt qu'ils les ont satisfaits, elles s'approchent avec » un vase plein d'eau, et les lavent. Cette pratique, justement » regardée avec dégoût dans les autres pays, fait partie dans celui-» là de la bonne éducation, et est exactement observée. »

L'éducation de nos élégantes dames, en France, est un peu différente; et il est bien présumable qu'elles n'emprunteront jamais aux dames du Meissour, cette branche de leur bonne éducation.

s'adressèrent au chef du village, et lui demandèrent le couvert. Ce chef qui était un Brahme fit d'abord quelques difficultés; mais pour le décider ils ne manquèrent pas de renchérir encore sur les mensonges qu'ils avaient coutume de faire à mon égard en pareil cas. Le Brahme, avant de rien promettre, se rendit lui-même à l'endroit où j'étais à attendre, et après m'avoir considéré avec attention et en silence, depuis la tête jusqu'aux pieds, il me demanda seulement si j'avais à ma suite des pariahs ou des chiens, car il mettait ces deux sortes d'êtres sur la même ligne. Je lui répondis que je n'admettais près de moi ni les uns ni les autres, que tous mes gens étaient des personnes de bonne caste 1.

- » Après quelques moments de réflexion, et ayant
- Le mot Caste, qui vient du portugais, est celui par lequel on désigne en Europe, les différentes tribus qui composent les peuples de l'Inde. La division la plus ordinaire et la plus ancienne est celle qui les classe en quatre tribus ou castes principales, savoir :
- 1° Celle des *Brahmanahs* ou Brahmes, la plus distinguée de toutes, et qui a dans ses attributions le sacerdoce et ses diverses fonctions.
- 2º Celle des Kchatrias ou Rajahs; c'est celle où s'exerce la profession militaire dans toutes ses branches.
- 3° Celle des Veissiahs, composée des directeurs de l'agriculture et du commerce, et de ceux qui élèvent des troupeaux.
- 4º La classe des *Sudras*, c'est-à-dire des laboureurs ou plutôt garçons de charrue, et des esclaves.

Ces quatre classes se subdivisent en une infinité d'autres.

Celle des Pariahs, qui fait partie de la quatrième (celle des Sudras), est la plus malheureuse de toutes. Ils sont entièrement asservis aux autres castes, et traités avec une dureté dégradante; ce sont les esclaves nés de l'Inde. Ils ne peuvent rien posséder en propre, ni cultiver la terre pour leur compte. On les emploie aux

toujours les yeux fixés tantôt sur ma barbe, tantôt sur mon costume indien, qu'il paraissait considérer avec complaisance, il me dit : » Vous êtes un Européen; cependant » par égard pour votre dignité de gourou (prêtre), et en » considération de la conduite régulière que vos gens » m'ont assuré que vous teniez en vous conformant scru- » puleusement aux usages du pays, je vous logerai dans » une partie de ma maison; ôtez vos pantoufles et suivez- » moi. » J'entrai avec ma suite et je m'installai dans un endroit propre qu'il m'assigna.

- » Peu de temps après, m'ayant entendu tousser, mon hôte accourut en toute hâte, et me dit d'un ton très-sérieux qu'il espérait que je ne souillerais pas sa maison de mes crachats. Je cherchai à le tranquilliser, en lui promettant qu'il n'aurait à me reprocher la transgression d'aucune des règles de la décence indienne. Malgré cette assurance, je m'aperçus qu'il avait donné à un de ses fils la commission de me surveiller. Un autre espion était aux aguets pour observer la conduite de mes domestiques.
- » Au coucher du soleil, un de ces derniers sortit du village pour satisfaire à un besoin naturel; à peine fut-il de retour, que le surveillant qui l'avait épié de loin, courut annoncer à son maître que sa maison était polluée; qu'il y avait admis des gens infames; qu'il avait vu de ses yeux mon domestique, après avoir déchargé son ventre, revenir sans s'être lavé, et qu'il était rentré au logis dans cet horrible état de souillure. A ce récit, notre hôte se lève plein de fureur, et avec des gestes et une contenance

travaux les plus vils et les plus pénibles. Leurs maîtres peuvent les battre impunément; enfin ils sont dans un tel degré d'avilissement, que leur simple attouchement est une souillure dont il faut se purifier comme de celui d'un animal immonde. qui témoignaient son indignation, il me répète ce qu'il vient d'entendre, et termine en s'écriant : « Y a-t-il un » péché égal à celui-là! Est-ce donc là la reconnaissance » à laquelle je devais m'attendre, après vous avoir donné » l'hospitalité? J'avais un pressentiment que ma complai- » sance me serait funeste! Vaquer à de tels besoins sans » se laver ensuite!! Quel péché! quel scandale! quelle » infamie! quelle honte pour ma maison!.... Punissez » sévèrement l'infame qui l'a si horriblement souillée; » payez-moi les dépenses que je serai obligé de faire pour » la purifier, et sortez, sortez de chez moi sur le champ! »

» Je le laissai exhaler sa colère sans l'interrompre; et dès qu'il eut cessé de parler, je lui répondis d'un ton calme que, si ses plaintes étaient vraiment fondées, il lui était dû une réparation; mais qu'il fallait auparavant constater le fait qui y avait donné lieu. Mon domestique nia hardiment, et, avec l'accent de l'indignation, il demanda, de son côté, que celui qui l'accusait fût puni comme un vil calomniateur. Il s'était en effet accroupi, disaitil, mais pour satisfaire un besoin d'une autre espèce. Le délateur affirmait avec d'horribles serments l'exactitude et la sincérité de son rapport. Le Brahme, continuant d'ajouter foi au témoignage de ce dernier, réitérait avec véhémence les injonctions qu'il avait déjà faites. Prenant alors un ton plus ferme, je lui déclaraique je ne devais ni punir mon domestique, ni payer une amende pour un prétendu délit qui n'était rien moins que prouvé; qu'à l'égard de l'ordre qu'il me donnait de sortir de sa maison, quoiqu'il violât sans motif raisonnable les lois de l'hospitalité, j'étais prêt à m'y conformer, attendu qu'il était maître chez lui ; mais que, comme chef de village, il fallait avant tout qu'il me procurât un autre asile pour y passer la nuit.

» Le Brahme sortit alors en répétant pour la centième

fois ses exclamations. Peu de temps après, il revint avec du renfort; et les personnes qu'il amena firent encore plus de tapage que lui. Elles exigeaient que je leur livrasse mon domestique pour être sévèrement puni, que je payasse une amende, et répétaient à chaque phrase : Quelle infamie! quel péché! quelle abomination!

- » Mon domestique, peu rassuré sur les suites qu'aurait pour lui cette affaire, se creusait la cervelle pour y chercher des moyens de justification. Enfin il en trouva un qui eût été décisif devant des juges moins prévenus : « Si je » suis coupable du délit dont on m'accuse, dit-il, il doit en » rester des traces sur moi quelque part; je demande donc » que deux personnes viennent à l'écart en faire la visite; » et s'ils ne découvrent aucun indice de souillure récente, » il est clair que mon innocence ne sera plus douteuse. » Le Brahme intéressé à trouver un coupable, écarta par de mauvaises raisons cet argument péremptoire.
- » Enfin, après avoir disputé long-temps sans pouvoir nous accorder, nous convînmes de part et d'autre d'ajourner la question au lendemain. Je sortis donc de la maison du brahme, et j'allai loger avec mes gens dans une étable à vaches située hors du village, et dans laquelle on me permit, comme une grande faveur, de passer la nuit.
- » Mes gens encore plus alarmés que moi, étant sortis de l'écurie pour savoir ce qui se passait dans le village, vinrent me rapporter qu'il y régnait beaucoup de fermentation, qu'on s'entretenait partout de cette aventure, qu'on ne parlait que de punition et d'amende, et que si nous restions jusqu'au lendemain matin, mon domestique risquait d'être sévèrement châtié.
- » Pour me délivrer d'une pareille vexation, j'avais résolu de sacrifier quelques roupies, mais je n'aurais jamais

consenti à ce que mon pauvre domestique fût exposé à de mauvais traitements pour un pareil délit, qu'il en fût ou non coupable. En conséquence, je crus que le parti le plus prudent était de prendre la fuite. A une heure après minuit, le gardien des vaches dormant d'un profond sommeil dans un coin de l'étable, je réveillai sans faire de bruit tous mes gens; nous sortîmes à pas de loup, je montai sur ma rossinante, et nous décampâmes en toute hâte. Avant le lever du soleil, nous avions dépassé les limites du district où cette aventure malencontreuse nous était survenue, et nous étions par conséquent hors de danger. »

Il faut avouer que voilà bien du bruit pour une bien petite et bien sale cause; mais la superstition raisonne-t-elle, surtout quand l'intérêt y ajoute un certain véhicule; car là, il était question non-seulement de punir sévèrement l'horrible attentat du domestique, mais de faire payer une amende au maître!

DIXIÈME OBJET.

LE CHANT DU ROSSIGNOL;

TEXTE PUR, ÉCRIT SOUS SA DICTÉE ET TRADUIT EN FRANÇAIS;

PRÉCÉDÉ DE SON ÉLOGE ET SUIVI D'UN MOT SUR LE LANGAGE DES ANIMAUX, etc.



De tous les écrivains anciens et modernes qui ont parlé du rossignol, de ce musicien par excellence dont les chants retentissent au loin avec tant d'éclat sur la lisière de nos bois et dans nos bocages, aucun ne l'a fait d'une manière plus vraie, mieux sentie et plus agréable que l'historien de la nature, notre célèbre Buffon.

« On pourrait, dit-il, citer quelques autres oiseaux chanteurs dont la voix le dispute à certains égards à celle du rossignol; les alouettes, le serin, le pinson, les fauvettes, la linotte, le chardonneret, le merle, se font écouter avec plaisir lorsque le rossignol se tait : les uns ont d'aussi beaux sons, les autres ont le timbre aussi pur et plus doux, d'autres ont des tours de gosier aussi flatteurs; mais il n'en est pas un seul que le rossignol n'efface par la réunion complète de ces talents divers et par la prodigieuse variété de son ramage; en sorte que la chanson de chacun de ces oiseaux, prise dans toute son étendue, n'est qu'un couplet de celle du rossignol; le rossignol charme toujours et ne se répète jamais, du moins jamais servilement; s'il redit quel-

que passage, ce passage est animé d'un accent nouveau, embelli par de nouveaux agréments; il réussit dans tous les genres; il rend to tes les expressions; il saisit tous les caractères, et de plus il sait en augmenter l'effet par les contrastes. Ce coryphée du printemps se prépare-t-il à chanter l'hymne de la nature, il commence par un prélude timide, par des sons faibles, presqu'indécis, comme s'il voulait essayer son instrument et intéresser ceux qui l'écoutent; mais ensuite prenant de l'assurance, il s'anime par degré, il s'échauffe, et bientôt il déploie dans leur plénitude toutes les ressources de son incomparable organe : coups de gosier éclatants, batteries vives et légères, fusées de chant où la netteté est égale à la volubilité; murmure intérieur et sourd qui n'est point appréciable à l'oreille, mais trèspropre à augmenter l'éclat des tons appréciables; roulades précipitées, brillantes et rapides, articulées avec force et même avec une dureté de bon goût; accents plaintifs cadencés avec mollesse; sons filés avec art, mais enflés avec ame; sons enchanteurs et pénétrants; vrais soupirs d'amour et de volupté qui semblent sortir du cœur et font palpiter tous les cœurs, qui causent à tout ce qui est sensible une émotion si douce, une langueur si touchante : c'est dans ces tons passionnés que l'on reconnaît le langage du sentiment qu'un époux heureux adresse à une compagne chérie, et qu'elle seule peut lui inspirer, tandis que dans d'autres phrases plus étonnantes peut-être, mais moins expressives, on reconnaît le simple projet de l'amuser et de lui plaire, ou bien de disputer devant elle le prix du chant à des rivaux jaloux de sa gloire et de son bonheur. Ces différentes phrases sont entremêlées de silences, de ces silences qui, dans tout genre de mélodies, concourent si puissamment aux grands effets, etc. »

Tel est le tableau de main de maître, où les talents du

rossignol sont rendus d'après nature. Opposons-lui l'absurde caricature de L. S. Mercier sur le même sujet. Cet écrivain, sans cesse occupé à s'attaquer aux hautes puissances scientifiques et littéraires ¹ et à rabaisser les sommités en tout genre, a jugé à propos de comprendre dans la proscription celui de tous les oiseaux qui tient le sceptre du chant :

- « Le rossignol, dit-il, est un animal détestable, un musicien féroce, un mauvais faiseur de fausses notes, qui, n'allant que par écarts, ne parcourt la gamme que pour y
- Il se vantait d'avoir détrôné le dictateur Newton, d'avoir destitué les satellites de Galilée, enfin d'avoir conçu l'idée de cette grande révolution du globe, révolution où la création est rétablie sur l'ancien pied, avec ce changement important que la terre n'est ronde que d'une certaine façon, c'est-à-dire comme un beau pain de parmésan, et que le soleil tourne autour de ce plateau comme un cheval au manège.

Quant aux puissances littéraires, il rejetait Bossuet dont l'Histoire universelle, disait-il, n'est qu'un pauvre squelette chronologique sans vie et sans couleur. Boileau était son antipathie; il l'appelait le versificateur, mot dont il avait cru faire l'injure la plus forte contre un poète. Il pardonnait à peine à Corneille et à Racine qu'il appelait d'illustres pestiférés. Molière avait trouvé grâce près de lui, malgré qu'il eût fait des pièces en vers. « Molière se moque des règles, disait-il, et il citait avec plaisir ce vers défectueux :

Mais elle bat ses gens et ne les paie point!

- » Molière! Molière! s'écriait-il, c'est bien un autre oiseau que votre Racine!
- » Sébastien Mercier avait cinq choses qu'il haissait cordialement, savoir : les vers, Condillac, les peintres, le rossignol et le duc de Rovigo (Savary). » Extrait des Mémoires de Fleuri, tom. III, p. 223-225.

faire des sauts périlleux. Ne semble-t-il pas entendre un facteur de serinettes qui essaie ses tuyaux à tort et à travers, soufflant au hasard et rompant la mesure à tout propos? Ecoutez-le, le saltimbanque, il joue des gobelets avec sa voix; c'est le versificateur des oiseaux.»

Ensuite l'auteur, conséquent dans ses principes, élève la fauvette aux dépens du rossignol.

» Pour la fauvette, dit-il, c'est autre chose. Pourquoi ne l'estime-t-on pas, cette pauvre petite fauvette? Pourquoi n'en parle-t-on pas dans le monde? Parce qu'elle est modeste : elle chante pourtant à ravir ; jamais elle n'est à côté du ton; elle chante de l'ame; c'est du pathétique, du doux, de l'accentué; elle ne prend rien dans sa tête, toute sa mélodie est dans son cœur; c'est la mère qui berce son enfant; c'est l'amante répétant la chanson du bien-aimé. » Ce tableau est très-joli, mais il n'a été tracé qu'en haine du rossignol.

Revenons à celui-ci : l'anglais Daines Barrington (m. le 14 mars 1800) dit, dans ses Expériences sur le chant des oiseaux, etc., que le rossignol efface tous les autres oiseaux par ses sons moëlleux et flûtés et par la durée non interrompue de son ramage qu'il soutient quelquefois pendant vingt secondes. Le même observateur a compté dans ce ramage seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes, et dont l'oiseau sait varier avec goût les notes intermédiaires; enfin il s'est assuré que la sphère que remplit la voix du rossignol n'a pas moins d'un mille (tiers de lieue) de diamètre, surtout lorsque l'air est calme; ce qui égale au moins la portée de la voix humaine. »

Quant au savant M. Dupont de Nemours, (m. le 6 août 1817), qui s'est aussi occupé du langage des animaux et surtout des oiseaux, il prétend que le rossignol a trois

chansons : celle de l'amour suppliant, d'abord langoureuse, puis mêlée d'accents d'impatience très-vive, qui se termine par des sons filés, respectueux, qui vont au cœur. Dans cette chanson la femelle fait sa partie en interrompant le couplet par des sons très-doux, auxquels succède un oui timide et plein d'expression. Elle fuit alors, mais.... Les deux amants voltigent de branche en branche; le mâle chante avec éclat très-peu de paroles rapides, coupées, suspendues par des poursuites qu'on prendrait pour de la colère; aimable colère!.... C'est sa seconde chanson, à laquelle la femelle répond par des mots plus courts encore : ami, mon ami. - Enfin on travaille au nid : c'est une affaire trop grande, on ne chante plus. Le dialogue continue, mais il n'est que parlé, et on y distingue à peine le sexe des interlocuteurs. C'est après la ponte que, perché sur une jeune branche voisine de celle qui porte sa famille, un peu au-dessus d'elle, battant la mesure par le petit mouvement qu'il imprime au rameau, et quelquefois par un léger mouvement des ailes, il distrait sa compagne des soins pénibles de l'incubation par les charmes d'une harmonie indicible. » Nous retrouverons encore plus bas M. Dupont de Nemours; mais il est temps d'arriver à l'objet principal de cet article, c'est-à-dire au chant proprement dit du Rossignol, dont on a essayé de rendre et d'exprimer les sons sur le papier.

Le premier auteur qui ait fait cet essai singulier, du moins le premier que nous ayons découvert, est un nommé Marco Bettini ¹, savant jésuite Italien, (m. à Bologne le 7 nov. 1657). Voici un échantillon du chant du rossignol,

Le prénom de cet auteur est bien Marco (Marcus) et non pas Mourio, comme il est dit dans le Dictionnaire historique en 20 vol. in-8°, et Mario, comme on le voit dans la Biographie universelle.

qu'il a inséré dans une de ses pièces intitulée Ruben, hilarotragedia satiropastorale:

> Tiùu, tiùu, tiùu, tiùu, tiùu, t Zpè tiù zqua: Quorrror pipì Tìo, tìo, tìo, tìo, tix. Qutìo, qutìo, qutìo; Zquo, zquò, zquò, zquò, Zi zi zi zi zi zi zi zi, Quorròr tiù zquà pipiquì.

Nous n'avons pas sous les yeux la pièce de Bettini, qui a été imprimée à Parme en 1614, in-4°; nous puisons ce passage dans un vieux recueil italien, plein de variétés en tout genre, et qui a pour titre: Il Cannochiale Aristotelico, o sia, Idéa dell' arguta et ingeniosa elocutione, che serve à tutta l'arte oratoria, lapidaria, et simbolica, etc. dal conte D. Emanuele Tesauro cavalier gran croce de' Santi Mauritio et Lazaro; quarta impressione. In Roma, 1664, in-8° de 870 p. sans la table. V. pp. 200-201. Le comte Emmanuel Tesauro est mort en 1677; il était si content de cette imitation du chant du rossignol qu'il dit: « Incerto, non il rusignuolo sia divenuto poeta, ò il » poeta un rusignuolo. »

Le second auteur qui nous a révélé un petit mot sur le chant imité du rossignol, est le vieux fureteur Etienne Pasquier, (m. le 31 août 1615), qui, dans ses Recherches sur la France, édition de 1665, in-fol., s'exprime ainsi, p. 625:

« Moy-mesme me suis voulu quelquefois jouer sur le

Il faut se rappeler que cela est écrit en italien, et que l'u non accentué se prononce ou; ainsi tiùu doit se prononcer tiuou.

chant du rossignol en faveur d'une damoiselle qui portait le surnom de Du Bois :

> Dessus un tapis de fleurs, Mon cœur arrousé de pleurs Se blottissoit à l'ombrage, Quand j'entends dedans ce bois D'un petit oiseau la voix Qui desgoisoit son ramage. Il me caresse tantost D'un tu tu, puis aussitost Un tot tot il me besgaye: Ainsi d'amour malmené, Le rossignol obstiné Dedans son tourment s'esgaye. Ha, dis-je lors à part moy, Voilà vrayement l'émoy De l'amour qui me domine ; Par quoy je veux comme luy Gringuenoter mon ennuy, Pour consoler ma ruine. Je te requiers un seul don, Tu', tu', tu' moy, Cupidon, Tost, tost, tost, que je m'en aille. Il vaut mieux viste mourir, Que dans un bois me nourrir Qui jour et nuict me travaille.

On voit par ces tristes vers que l'amoureux Pasquier n'a pas si bien écouté aux portes du rossignol que le jésuite Bettini; et nous allons voir que ces deux messieurs ne sont rien ou presque rien en comparaison du troisième auteur dont il nous reste à parler.

C'est le docteur Jean-Mathieu Bechstein, célèbre naturaliste et grand chasseur, (n. en 1757 et m. en 1811). Il a laissé vingt-cinq ouvrages, tous relatifs à l'histoire natu-

relle, aux diverses espèces de chasses et à l'administration des forêts. Il s'était surtout livré à l'ornithologie, et avait fait une étude particulière des mœurs et du langage des oiseaux. On peuse bien que le rossignol ne devait pas y être oublié; croirait-on que l'auteur a eu le talent et la patience de noter et d'écrire sous la dictée de l'oiseau même une suite de ces brillantes et éclatantes roulades qui ont valu à ce chantre des forêts le titre de chef d'orchestre dans tous les concerts de la gente emplumée. C'est ce qui a fait dire à M. Ch. Nodier, dans son excellente édition de la Philomela, poëme attribué à Albus Ovidius Juventinus, Lutetiæ Parisiorum, 1829; in-8°, p. 22: « Rien n'égale, dans la langue factice de l'imitation, le tour de force extraordinaire du savant ornithologiste allemand Bechstein, qui est parvenu à exprimer assez heureusement avec les signes usuels de notre langue parlée, toutes les modulations de la voix du rossignol. Ce singulier specimen de l'onomatopée est trop curieux pour ne pas trouver ici sa place. » Nous allons donc le donner tant d'après le texte copié par M. Nodier, que d'après une magnifique édition du morceau seul, imprimée sous ce titre LE CHANT DU ROSSIGNOL, Mons, chez Jevenois, belle page in-fol., dont nous devons un exemplaire à l'amitié de M. Châlon.

Figurez-vous donc le gentil animal, perché sur sa branche, levant la tête, ouvrant le bec et dégoisant ainsi la kirielle de ses sons ravissants:

Tiouou, tiouou, tiouou, tiouou,

Shpe tiou tokoua,

Tio, tio, tio, tio,

Kououtio, kououtiou, kououtiou:

Tskouo, tskouo, tskouo, tskouo,

Tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii.

Kouorror, tiou. Tskoua pipitskouisi.

Tsi si si tosi si si si si si si si, Tsorre tsorre tsorre tsorrehi: Tsatn tsatn tsatn tsatn tsatn tsatn tsi. Dlo dlo dlo dla dlo dlo dlo dlo : Kouioo trrrrrrritzt. Lu lu lu ly ly ly lî lî lî lî, Kouio didl li loulyli. Ha guour guour koui kouio! Kouio kououi kououi koui koui koui koui, ghi ghi ghi; Gholl gholl gholl ghia hududoi. Koui koui horr ha dia dia dillhi! Touarrho hostehoi; Kouia kouia kouia kouia kouia kouia kouiati; Koui koui koui io io io io io io koui Lu lyle lolo didi io kouia. Higuai guai guai guai guai guai guai kouior tsio tsiopi.

Voilà le texte pur de la langue des rossignols; on ne sera peut-être pas fàché d'en voir la traduction française, telle que nous l'a donnée un homme de beaucoup d'esprit, dont nous avons déjà parlé dans cet article. Feu M. Dupont de Nemours, membre de l'Institut, a ainsi rendu ce morceau ou partie de ce morceau, dans notre idiome:

Dors, dors, dors, ma douce amie
Amie, amie,
Si belle et si chérie:
Dors en aimant,
Dors en couvant,
Ma belle amie,
Nos jolis enfants,
Nos jolis, jolis, jolis, jolis,
Si jolis, si jolis, si jolis
Petits enfants.

(Un silence.)

Mon amie,

Ma belle amie,

A l'amour,

A l'amour ils doivent la vie;

A tes soins ils devront le jour.

Dors, dors, dors, ma douce amie,

Auprès de toi veille l'amour,

L'amour,

Auprès de toi veille l'amour.

Nous voulons bien croire que cette traduction est littérale et rendue dans le rythme en usage chez messieurs les rossignols; cependant nous n'en garantirons l'exactitude qu'après avoir retrouvé la prosodie rossignolienne, et le dictionnaire rossignolien-français, que le bon M. Dupont de Nemours avait sans doute consultés.

Cet estimable écrivain ne s'est pas exclusivement occupé du chant du rossignol, il a encore cherché à comprendre et à traduire la langue d'autres oiseaux et même de quelques autres animaux. Quoique ses opinions soient très-hasardées, elles peuvent cependant fixer l'attention sur une foule de faits curieux; car il est certain que les animaux vivant en société ou en famille doivent avoir quelques moyens de s'entendre et de se communiquer leurs idées.

C'est une erreur, selon cet observateur, de croire que les oiseaux répètent toujours le même son; il assure que le

'M. Dupont ne serait pas le premier qui aurait eu une telle opinion sur la sociabilité des animaux. On prétend que Platon et Flavius Josephe ont cru au langage et à la raison des bêtes. St. Basile luimème, ajoute-t-on, dit dans son homélie du Paradis terrestre, dont il fait une belle description, qu'il était peuplé de bêtes qui s'entendaient entre elles et qui parlaient sensément; assertion que je n'ai pas le temps de vérifier, mais dont je doute fort. Il existe dans les Philippines, un oiseau nommé birahi koumbang (l'amant des fleurs),

croassement des corbeaux ne comprend pas moins de vingtcinq mots différents que voici :

Cra, cre, cro, cron, cronon.
Grass, gress, gross, gronss, grononess.
Crae, crea, crae, crona, groness.
Crao, creo, croe, crone, gronass.
Craon, creo, croo, crono, gronoss.

« Si nous pensons, continue l'auteur, qu'avec nos dix chiffres arabes, qui sont dix lettres, dix mots, en les combinant deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, on forme les chiffres diplomatiques de 100, de 1,000, de 10,000 caractères, et que si on les combinait de cinq à cinq, on en ferait un chiffre de 100,000 caractères, ou de plus de mots que n'en a aucune langue connue, on aura moins de peine à comprendre que les corbeaux puissent se communiquer leurs idées. Leurs vingt-cinq mots suffisent bien pour exprimer : là, ici, droite, gauche, en avant, halte, pâturez, garde à vous, l'homme armé, froid, chaud, partir, je t'aime, moi de même, un nid, et une dixaine d'autres avis qu'ils ont à se donner selon leurs besoins. »

Passant des oiseaux aux quadrupèdes, l'auteur dit :

« Le chien n'emploie que des voyelles, et quelquefois, mais seulement dans la colère, les deux consonnes g et z. » (Nous ferons cependant observer à l'auteur que les mots aboyer et japper, qui ne sont que des onomatopées, sembleraient annoncer que le b et le p ne sont pas tout-à-fait étrangers à l'alphabet des chiens.)

espèce de rossignol qui, selon les indigènes, a, ainsi que l'homme, un langage et un chant. Voy. l'Océanie de M. de Rienzi, qui nous a fourni quelques détails sur le système de M. Dupont de Nemours, t. I^{er}, p. 291.

de plus six consonnes, m, n, g, r, v, f.

» Les araignées emploient deux voyelles et deux consonnes, puisqu'elles prononcent les mots tak et tok. »

Revenant aux oiseaux, M. Dupont prétend que chez eux, l'énergique accentuation du discours tient à la surabondance de l'amour. « Les oiseaux, dit-il, ne peuvent trouver cette force énorme dans leurs muscles si frêles, que par un excès de vie dont les éléments donnent à leur amour une extrême ardeur. En pareil cas, il ne suffit pas d'aimer, il faut ajouter à la pensée même par les intonations et le rythme. C'est ce qui fait nos poètes et ce qui rend nos oiseaux musiciens.

- » Le coq parle la langue de ses poules, mais de plus il chante sa vaillance et sa gloire. Le chardonneret, la linotte, la fauvette chantent leurs amours.
- » Le pinson chante son amour et son amour propre ; le serin, son amour et son taleut réel. Le mâle de l'alouette chante un hymne sur les beautés de la nature, et déploie toute sa vigueur lorsqu'il fend les airs et s'élève aux yeux de la femelle qui l'admire. »

On nous permettra ici un petit épisode sur trois illustres poètes du xvr siècle qui se sont évertués à qui imiterait le mieux dans ses vers le chant de l'alouette, qui, comme celui du rossignol, n'est pas facile à rendre; ces trois grands poètes sont Ronsard, Du Bartas et Gamon. Voici comment chacun de ces messieurs, s'élançant du haut du Parnasse et planant dans les airs, a gazouillé sa petite affaire; d'abord Ronsard:

Elle guindée du zéphire,
Sublime en l'air vire et revire,
Et y décligne un joli cri,
Qui rit, guérit et tire l'ire
Des esprits mieux que je n'écri (sic).

Vient ensuite Du Bartas, dont le texte véritable est celui-ci :

La gentille alouette, avec son tire-lire,
Tire l'ire à l'iré et tire-lirant tire
Vers la voûte du ciel, puis son vol vers ce lieu
Vire et désire dire à Dieu Dieu, à Dieu Dieu.

Enfin Gamon, critique de Du Bartas, croit l'emporter sur lui en s'exprimant ainsi :

L'alouette en chantant veut au zéphire rire, Lui crie vie vie et vient redire à l'ire: O ire! fuy, fuy, fuy, quitte, quitte ce lieu, Et vite, vite, vite adieu, adieu, adieu.

Auquel de ces trois gazouilleurs donnerons-nous le prix? L'illustre Ronsard paraît tout au plus digne d'un accessit. Revenons à M. Dupont.

« L'hirondelle, dit-il, qui est toute tendresse, tout affection, chante rarement seule, mais en duo, en trio, en quatuor, en sextuor, en autant de parties qu'il y a de membres dans la famille; sa gamme n'a que peu d'étendue, et pourtant ce petit concert est plein de charmes. » Nous ne dirons rien du rossignol, parce que nous avons précédemment exposé l'opinion de M. Dupont sur le chant de ce coryphée des bois.

DE QUELQUES TRADUCTIONS SINGULIÈRES.

Nous ne voulons pas quitter le poème de la *Philomela*, dont M. Ch. Nodier a donné un si bon commentaire, et dont nous avons parlé plus haut, sans dire un mot de l'unique traduction française qui existe de ce poème. L'entreprise était ardue, quoique la pièce n'ait que 70 vers; aussi nous ne connaissons que l'intrépide abbé de Marolles qui n'ait pas reculé devant une telle difficulté. Il a tant

vail ne lui a rien coûté. Sa traduction, en prose mêlée de vers, est dans son Recueil de diverses pièces d'Ovide et d'autres poètes anciens, Paris, 1661, in-8°, p. 29 et suiv.; M. Nodier l'a fait réimprimer à la suite de son commentaire. Nous ne pouvons nous dispenser de citer un passage de cette singulière traduction; c'est celui où l'auteur latin donne les noms par lesquels il exprime le chant ou cri de différents oiseaux, dans les six vers suivants:

Cucurrire solet gallus, gallina gracillat,

Pupillat pavo, trissat hirundo vaga.

Dum clangunt aquilæ, vultur pulpare probatur;

Et crocitat corvus, graculus at frigulat.

Gloctorat immenso de turre ciconia rostro;

Pessimus at passer tristia flendo pipit. Etc.

Voici la traduction de notre bon abbé :

Le coq a jour et nuit son haut coqueliquais;
Cocodaste a la poule et le paon poupe gais;
L'hirondelle trinsotte, et de l'aigre trompette
L'aigle imite le son, quand le vaultour pulpette.
Le noir corbeau croasse; et le geai gris et vert
Frigulote au printemps, en automne, en hiver.
Le passereau pipie en pleurant sa couvée.
Du sommet d'une tour la cigogne élevée
Pousse d'un bec fort long sa glottorante voix. Etc.

Dans sa prose digne de sa poésie, le docte abbé nous apprend que la mésange tintine, que la grive gringotte; que l'étourneau pisote; la perdrix caquate; l'oie gratonne, la grue gruine; l'épervier et l'autour piaillent; le milan lippe; la pie jase; le butor bouffe; le tigre rougnonne; le léopard miaule; l'ours grommelle; le sanglier roume; l'éléphant barronne; le cerf zée; l'àne sauvage brame; le grillet grillotte; la souris chicotte; etc., etc. On voit que.

ces dénominations sont, en grande partie, imitées textuellement de ce latin des deuxième ou troisième siècles, temps où l'on croit qu'Ovidius Juventinus a vécu; mais elles ne subsistent plus ¹, ou, pour mieux dire, elles n'ont existé que dans l'œuvre du bon abbé dont le talent ne pouvait leur donner longue vie.

Citons encore un ou deux fragments de quelques autres traductions de cet infatigable pervertisseur du latin en français; leur naïve simplicité pourra amuser le lecteur. Dans ses immenses travaux de ce genre, il n'a pas dédaigné les différentes petites pièces attribuées à Virgile, telles que le culex, la ciris, le moretum, le copa, la mort de Mécène, etc. Il les a toutes traduites, et toutes ces traductions sont dignes de lui, mais il s'est surpassé dans la ciris. Après le discours que Charmé, nourrice de Scylla, fille de Nisus, tient à cette bonne princesse, qui se leva pendant la nuit pour aller couper le cheveu fatal d'où dépendait la vie de son père, le poète dit:

Hæc loquitur, mollique ut se velavit amictu,
Frigidulam injecta circumdat veste puellam;
Quæ prius ut tenui steterat succincta corona;
Dulcia deinde genis rorantilus oscula figens,
Persequitur miseræ caussas exquirere tales.....

On rend maintenant le cri des animaux par les expressions suivantes, qui sont de véritables onomatopées: les ânes braient; les bœufs beuglent; les brebis bélent; les cerfs brament; les chats miaulent; les chevaux hennissent; les chiens aboient; les cigales sonnent; les coqs chantent; les corbeaux croassent; les dindons glouglottent; les grenouilles coassent; les lions rugissent; les loups hurlent; les moineaux glapissent; les mouches bourdonnent; les pigeons roucoulent; les poules gloussent; les pourceaux grognent; les serpents sifflent; les taureaux mugissent; etc., etc.

Ce passage est ainsi rendu par le digne abbé :

Elle tint un discours, et vêtit un manteau
De fine laine épais, taillé par le ciseau.
Dès qu'elle eut mis aussi sur l'épaule faiblette
De la jeune princesse une veste mollette,
(Elle n'avait pour lors qu'un simple cotillon),
Elle voulut lui rendre un peu de vermillon,
La baisant à la joue où découlaient ses larmes,
Qui l'avaient fort changée en ternissant ses charmes.
Elle lui demanda d'où venait son ennui.....

Pouvait-on lutter d'une manière plus heureuse avec l'original? Oui, si nous en jugeons par la version des épigrammes de Martial, due au même auteur; nous citerons seulement la 159° du livre des Apophorètes ou les présents; le poète latin a dit:

AMICTORIUM.

Mammosam metuo: teneræ me trade puellæ,
Ut possint niveo pectore lina frui.

Le poète français a dit :

UNE CHEMISE DE FIN LIN.

Je crains les mamelues,

Ces grosses faffelues,

De qui tout est grossier;

Qu'on me donne une fille et jeune et délicate,

Afin que de mon lin le fil souple à plier

Puisse entourer son sein où la blancheur éclate.

Dans la 42^{me} épigramme du 1^{er} livre, sur la mort de Porcie, la traduction de ce vers,

Dixit et ardentes avido bibit ore favillas.
est encore bonne à citer :

Elle tint ce discours et mit entre ses dents Pour se faire mourir force charbons ardents. C'est à peu près ainsi que l'abbé de Marolles a traduit les quinze livres des épigrammes de Martial; aussi Ménage a bien eu raison de mettre sur son exemplaire de cette traduction: *Epigrammes contre Martial*. Au reste toutes les versions de ce vrai traditore des classiques latins, sont de même force.

Il a aussi existé des traductions d'auteurs en prose, qui peuvent rivaliser de bizarrerie et de ridicule avec celles des poètes. Par exemple, un sieur Thomas Guyot, dit le Bachelier, a publié à Paris, en 1666, une version des plus belles lettres de Ciceron à ses amis, et voici comment il rend dans notre langue la seconde lettre du livre iv ad familiares, adressée à Servius Sulpicius; bornons-nous à quelques passages du commencement, et citons d'abord le latin:

A. D. III. Kal. Maias quum essem in Cumano, accepi tuas litteras.... Postquam eas legi, Postumia tua me convenit et Servius noster. His placuit, ut tu in Cumanum venires; quod etiam mecum ut ad te scriberem, egerunt.....

Traduction de M. Guyot:

- « Monsieur,
- » J'ai reçu votre lettre le vingt-neuvième d'avril, lorsque j'étais au Cumin.... Après l'avoir lue, madame votre femme m'ayant fait l'honneur de me venir voir avec monsieur votre fils, ils ont jugé à propos que vous prissiez la peine de venir ici, et m'ont obligé de vous en écrire...... »

On avouera que, grâce à son traducteur, monsieur Cicéron, habillé à la française, s'exprime ici avec toute la politesse que comporte notre style épistolaire actuel. Le bon M. Guyot n'est pas moins galant avec d'autres per-

sonnages contemporains de l'orateur romain; il se garde bien de les appeler simplement par leurs noms en us. Ainsi Trebatius est sous sa plume, monsieur de Trébace; Pomponius, monsieur de Pompone; etc. Il est vrai que c'était assez la coutume au xvue siècle de tout mettre à la française dans la république romaine. Le traducteur Perrot d'Ablancourt fait un colonel de tout tribun militaire; Patru appelle le Forum, le Palais. En s'adressant aux juges grecs ou romains, on aurait cru manquer à la civilité si on ne leur eût pas dit Messieurs. Et cela se retrouve encore dans des traductions imprimées au xvine et même au xixe siècle. Nous y avons vu avec édification que J. César, dans ses Commentaires traduits, nous parle du diocèse de Langres, de celui de Trèves, etc.

Ajoutons que notre théâtre français jusqu'aux trois quarts du xviire siècle, a été, quant au costume, au niveau des traductions dont nous venons de parler. Les Horace, les Brutus, les Auguste, les Cinna paraissaient sur la scène en grande perruque à trente-six marteaux, justaucorps de velours, veste brodée, culotte de soie et beaux bas blancs roulés sur le genou, avec boucles de pierreries à la jarretière et à l'escarpin de peau de chèvre.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

T.

PLAN D'UN PETIT CABINET D'AMATEUR,

COMPOSÉ DE DIX OUVRAGES ET DE DIX TABLEAUX

SEULEMENT,

DONT LE PRIX COUTANT N'EXCÈDE GUÈRE LA MODIQUE SOMME DE DEUX MILLIONS.

Nous aimons les livres, nous aimons les tableaux, mais les bibliothèques volumineuses nous font peur, et les longues galeries nous éblouissent; c'est pourquoi, voulant nous composer un petit cabinet selon nos goûts, c'est-àdire plus remarquable par le mérite et la valeur des objets que par la quantité, nous nous bornons à dix ouvrages et à dix tableaux que nous sommes dans l'intention d'acquérir à deux conditions faciles à remplir : la première est d'avoir en bourse environ deux millions de superflu, destinés à nos menus plaisirs; la seconde est d'obtenir le consentement des propriétaires actuels de ces objets, bien persuadé que ces messieurs se feront un vrai plaisir de nous les céder à l'amiable, au prix coûtant.

Voici donc la liste des dix ouvrages et des dix tableaux sur lesquels notre choix s'est fixé; nous y ajoutons les prix auxquels ils ont été adjugés dans les ventes les plus remarquables de ces derniers temps, parce que nous ne voulons pas les payer au-delà du prix d'adjudication qui, tout modéré qu'il est, nous paraît cependant fort honnête. Commençons par les livres, les tableaux viendront ensuite.

CATALOGUE DES DIX OUVRAGES.

I. Titi Livii patavini historiarum romanarum decades III, ex recognitione Joannis Andreæ, episcopi aleriensis. Romæ, Conradus Suueynheym et Arnoldus Pannartz, (sans date, mais vers 1469), gr. in-fol. de 411 feuillets.

II. Voyage pittoresque et historique de l'Espagne, par M. Alexandre de Laborde et une société de gens de lettres et d'artistes de Madrid. Paris (Giard), de l'imprimerie de P. Didot l'aîné, 1807-1820, 4 vol. in-fol. max. avec pl.

III. The Recuyell of the historyes of Troye, composed by venerable persone Raoul le Fevre preest and chapelayn unto the gloryous prynce in his tyme Phelip of Bourgoyne, of Braband, etc.; translated of frensshe in to englisshe by Willyam Caxton, mercer of the cyte of London, at the commandement of the vertuose pryncesse lady Margarete by the grace of God Duchesse of Bourgoyne, of Lotryk, of Braband, etc.; fynissed

in the holy cite of Colen the xix day of septembre the yere 1471, etc. (commencé, dit-on, à Bruges), terminé à Cologne le 19° jour de septembre, l'an 1471, etc. (par le traducteur Guillaume Caxton). In-fol. de 778 pag.

IV. Missel du duc de Bedfort, manuscrit in-4° avec peintures et miniatures.

Ce superbe manuscrit, exécuté par l'ordre du duc de Bedfort lorsqu'il était en France , a été adjugé à sir John Tobie, dans

¹ Ce volume a dix à onze pouces de hauteur sur sept de largeur ; il est orné de 59 peintures d'un travail achevé, qui sont à peu près de la dimension des pages. Il y a en outre un très-grand nombre de charmantes miniatures d'environ un pouce et demi de diamètre avec des bordures de feuillages et autres décorations. On assure que ces chefs-d'œuvre sont dus au pinceau d'un artiste français. Le duc de Bedfort a fait exécuter ce beau volume avec le plus grand luxe pour en faire présent à son roi, le jeune Henri VI.

Voici quel a été le sort de cet ouvrage admirable : de l'oratoire de Henri VI, il a passé, dit-on, à lady Worsley, arrière-petite-fille de W. Seymour, second duc de Sommerset. Ensuite il a été possédé par Edward Harley, comte d'Oxford; puis par sa fille, la duchesse de Portland. M. Edward l'a acheté, en 1786, moyennant 213 liv. st. 5 schel. (5,331 fr. 25 c.) Il a été adjugé en 1815, au duc de Marlborough pour la somme de 687 liv. st. 15 sh. (16,193 fr. 25 c.) M. Milner l'a ensuite eu, on ne dit pas à quel prix; eufin sir John Tobie en est propriétaire depuis 1833, comme nous le disons plus haut.

Nous ajouterons un mot sur le duc de Bedfort auquel on doit le précieux volume en question. Il paraît que ce duc était un des bibliophiles les plus distingués de son temps *, car, outre ce volume, on connaît encore un autre ouvrage, à peu près du même genre, d'une magnificence peut-

^{*} Il partageait cette gloire avec les fils du roi Jean.

une vente à Londres, le 21 juin 1833, pour la somme de 1,100 liv. sterl.; monnaie de France. 27,500 fr.

V. OEuvres de Jean Racine. Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné, an IX, (1801-1805). 3 vol. gr. in-fol. avec 57 gravures.

VI. Biblia sacra latina, ex versione Sancti Hieronymi; codex membranaceus seculi octavi, scriptus manu celeberrimi Alcuini, venerabilis Bedæ discipuli, et Carolo Magno donatus, die quâ Romæ coronatus fuit (25 décemb. 800). 1 vol. in-fol. de 449 feuillets à 2 colon. par page, avec peintures, lettres tournures, etc.

être supérieure, et qui a été aussi exécuté par ses ordres. C'est le fameux Breviarium ad usum sarum, sive ecclesiæ sarisburiensis, in-4°, manuscrit enrichi de 45 grandes peintures, et d'au moins 4,500 miniatures. On en trouve une description détaillée dans le Catalogue du duc de la Vallière, sous le n° 273. Il n'a cependant été vendu que 5,000 fr. à la vente de sa bibliothèque qui a eu lieu en 1784.

Tout en rendant justice à la bibliophilie du duc de Bedfort, nous dirons qu'elle n'était pas toujours accompagnée d'unedélicatesse très-scrupuleuse. Trois ans après la mort de Charles VI, arrivée le 21 octobre 1422, ce duc, en qualité de régent du royaume sous le prétendu règne de son bambin de roi, Henri VI, alors âgé de quatre ans, se fit rendre compte des livres qu'avait laissés le roi Charles, et dont on avait dressé un nouvel inventaire qui en portait le nombre à 853 volumes qui furent estimés 2,323 liv. 4 s., somme très-forte pour le temps. Par la suite le duc les acheta pour 1,200 f. et on ne fait aucun doute qu'il ne les ait fait passer en Angleterre. Voy. à ce sujet la Dissertation sur la bibliothèque du Louvre, insérée dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tom. II, p. 747, et réimprimée en tête de l'inventaire des livres de la bibliothèque du Louvre, fait en 1373, par Gilles Mallet, publié avec des notes, par M. Van Praet. Paris, 1836, in-80, pp. V—XIII.

Ce précieux volume, qui appartenait à M. J.-H. de Speyr-Passavant de Bâle, et dont M. Jules Fontaine a donné la description, Paris, oct. 1829, in-8° de 122 pag., a été adjugé à Londres, le 27 avril 1836, chez M. Evans, rue Pall-Mall, 93, moyennant 1,500 liv. sterl.; monnaie de France. 37,500 fr.

VII. Biographical Dictionary containing an historical account of all the engravers, by Jos. Strutt. London, 1785-86, 2 vol. gr. in-4°, fig.

VIII. Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français, de 1792 à 1815, par une société de militaires et de gens de lettres (le général Beauvais, le lieutenant-général Thiébaut, M. Parisot et autres). Paris, C. L. F. Panckoucke, 1816-1821, 27 vol. in-8°, fig.

Un exemplaire imprimé sur vélin, a été (dit M. Brunet, Suppl., tom. 111, p. 394) vendu par l'éditeur, au feu roi Charles X, pour la somme de 50,000 fr.

IX. Il Decamerone di Messer Giovani Boccaccio. (Venetiis), Christofal Valdarfer, 1471, in-fol.

L'exemplaire que possédait le duc de Roxburghe, a été adjugé au marquis de Blandford, à Londres, en 1812, pour la somme de 2260 liv. sterl.; monnaie de France. 51,980 f.

X. Les Liliacées, par Pierre-Joseph Redouté (célèbre

peintre de fleurs, mort subitement à Paris le 19 juin 1840, âgé de 81 ans). Paris, 1803-16, 8 vol. gr. in-fol., avec 80 pl. col.

Tels sont les dix ouvrages qui, si l'on veut bien nous les céder aux prix, soit d'adjudication, soit d'estimation mentionnés ci-dessus, composeront notre petite bibliothèque. Passons maintenant à la galerie des tableaux, qui, placée vis-à-vis les livres, reposera agréablement la vue. Le choix en a également été sévère; et l'on n'y trouvera pas plus de croûtes que l'on n'a trouvé de bouquins dans la nomenclature précédente.

CATALOGUE DES DIX TABLEAUX.

I. Les Saules, tableau de Paul Potter, vendu chez M. Tolozan, à Paris, en 1802, la somme de 27,050 f.

II. Le Pâturage, tableau du même P. Potter, vendu chez M. de la Peyrière, à Paris, en 1825. . 28,900 f.

III. L'Enfant prodigue, de David Teniers, vendu chez M. Blondel, en 1776. 29,900 f.

 VI. La Madone ou la Sainte-Famille, du Corrège, tableau vendu 80,000 f.

IX. Les Grandes Bacchanales, tableau du Poussin, qui faisait partie du cabinet de Louis XVI, et qui a été vendu à Londres, en 1805, la somme de 15000 guinées; monnaie de France 375,000 f.

X. La Vache de Paul Potter, tableau qui appartenait à l'impératrice Joséphine, et qui a été cédé à l'empereur Alexandre, en 1815, moyennant 200,000 roubles; monnaie de France. 800,000 fr.

Cette galerie ne complète-t-elle pas très-bien notre petit cabinet? Il n'en coûtera pour réunir ces vingt objets assez curieux, que la modique somme de 2,187,664 fr.; ce n'est vraiment pas la peine de s'en passer. Comme il existe plusieurs reliûres anciennes enrichies de pierres précieuses, quelqu'un nous avait engagé à orner celle de chacun des dix ouvrages portés au catalogue précédent, de l'un des dix plus gros diamants connus 1, que nous nous serions sans

Ces dix diamants sont: 1° Le Matan; 2° le Mogol; 3° l'Orlow; 4° le Bragance; 5° la Mer de gloire; 6° le Grand duc de Toscane; 7°; le Régent; 8° le Sancy; 9° le Jean VI; et 10° le Nassuck.

doute procurés aussi facilement que le reste; mais cela eût été un peu dispendieux; car le relevé que nous avons fait de l'estimation de ces dix diamants, arrêtée par les plus célèbres lapidaires, monte à la somme de 61,770,133 fr.; on avouera que ce serait un peu trop pour un simple accessoire; il n'y eût plus eu de proportion; d'ailleurs cela eût pu nous gêner; tout le monde n'a pas des soixante millions à mettre en objets de pur agrément. MM. Rothschild eux-mêmes y regarderaient à deux fois. Tenons-nous-en donc à nos dix ouvrages et à nos dix tableaux tels qu'on voudra bien nous les remettre.

II.

PETITE BIBLIOTHÈQUE LEXICOGRAPHIQUE.

Aimables ignorants, paresseux distingués qui, dans votre jeune âge et au-delà, vous êtes bien gardés de pâlir sur les livres et d'y puiser à fond les connaissances qui font les délices de la vie et le charme de la société, voulez-vous acquérir la science à peu de frais, et avoir toujours sous la main de quoi paraître instruits, savants et même érudits? Procurez-vous le petit nombre d'ouvrages dont nous allons vous donner la liste; ce sont de doctes A, B, C, D, où vous trouverez à la minute et pour le besoin du moment, tout ce qui vous sera nécessaire pour briller dans la conversation. Vous devinez que nous voulons vous parler de dictionnaires, ressources si commodes, magasins si utiles dans lesquels vous pourrez choisir à votre gré le lambeau littéraire ou scientifique dont vous aurez à vous parer dans telle ou telle occasion; voici donc un petit catalogue de ces sortes d'ouvrages les plus essentiels parmi les modernes; ce n'est pas qu'ils soient tous parfaits, il s'en faut de beaucoup; mais vous y trouverez du moins des renseignements presque toujours utiles sur les principaux points de la religion, de la jurisprudence, des sciences et des arts, des belles-lettres et de l'histoire; cela vous suffira.

Comme il est bon qu'une bibliothèque offre un coupd'œil agréable par l'uniformité des formats, nous nous en tiendrons à l'in-octavo.

I. Bibliothèque sacrée, ou Dictionnaire universel historique, dogmatique, canonique, géographique et chronologique des sciences ecclésiastiques, par les P. P. Richard et Giraud, dominicains. Dernière édition, corrigée et augmentée. Paris, Méquignon fils aîné, 1822-1327, 29 vol. in-8°.

La première édition est de Paris, 1760, 6 vol. in-fol.; prenez celle-ci quoique l'édition eût pu être plus soignée sous le rapport typographique.

II. Répertoire universel et raisonné de jurisprudence, par M. Merlin; cinquième édition. Bruxelles, H. Tarlier, 1825-28, 36 vol. gr. in-8° à 2 colonnes.

Recueil alphabétique des questions de droit qui se présentent le plus fréquemment dans les Tribunaux; par M. Merlin; quatrième édition. Bruxelles, H. Tarlier, 1828, 16 vol. gr. in-8°.

Table générale de ces deux recueils. Bruxelles, etc. 2 vol. gr. in-8°.

Il est inutile de vous dire que cette édition, en 54 vol. gr. in-8°, ne vaut pas celle de Paris, Garnery, 1827-30, en 27 vol. in-4°, savoir 18 vol. pour le Répertoire, 8 vol. pour les Questions, et 1 vol. de tables. Mais le prix en est différent, et le format vous paraîtra peut-être plus commode.

III. Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé

des sciences, des lettres et des arts, avec l'indication des ouvrages où les divers sujets sont développés et approfondis; par M. Courtin, etc. Paris, Mongie aîné, 1823-32, 24 vol. in-8° et 2 vol. de planches.

Ouvrage aussi bon que peut l'être un abrégé qui renferme tant d'objets. On sait combien est arriérée l'ancienne et volumineuse Encyclopédie méthodique; Paris, Panckoucke, 1782-92, et Agasse, 1792-1832, 102 livraisons ou 337 parties, formant 166 vol. et demi de texte, et 51 parties contenant 6439 planches. Il faut cependant convenir que ce qui a été publié depuis 1820 jusqu'en 1832, est plus en harmonie avec les progrès qu'ont faits les sciences, les arts et l'industrie jusqu'à cette dernière époque.

IV. Dictionnaire des sciences naturelles dans lequel on traite méthodiquement des différents êtres de la nature, considérés soit en eux-mêmes, d'après l'état actuel de nos connaissances, soit relativement à l'utilité qu'en peuvent retirer la médecine, l'agriculture, le commerce et les arts, suivi d'une biographie des plus célèbres naturalistes; par plusieurs professeurs, (et rédigé par M. Fréd. Cuvier). Paris et Strasbourg, Levrault, 1816-30, 60 vol. in-8° avec 1220 planches, plus un vol. de tables, et 80 portraits.

Très-bel et très-bon ouvrage.

V. Dictionnaire des Sciences médicales, par une Société de Médecins et de Chirurgiens, (rédigé par MM. Chaumeton et Mérat). Paris, Panckoucke, 1812-22, 60 volumes in-8°.

C'est le plus vaste monument alphabétique sur cette partie; quelques articles pourraient s'y rattacher plus directement. Il a été suivi d'une Biographie médicale, Paris, 1820-25; 7 vol. in-8°, et d'un Dictionnaire abrégé des Sciences médicales; Paris, 1821-26, 15 vol. in-8°.

VI. Dictionnaire technologique, ou nouveau Dictionnaire des arts et métiers et de l'économie industrielle et commerciale, par une Société de savants et d'artistes. Paris, Thomine et Fortic, 1822-33, 22 vol. in-8° et un Atlas in-4°.

Ouvrage utile pour apprécier les progrès immenses que l'industrie a faits dans ces derniers temps.

VII. Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins, tant sacrés que profanes, par Fr. Sabbathier. Châlons et Paris, 1766-1815, 37 vol. in-8°.

L'auteur, mort le 11 mars 1807, n'a pu mettre la dernière main à son ouvrage qui en était à la lettre S, et qui devait encore avoir 7 à 8 vol. M. Sérieys, chargé de terminer ce recueil, d'après les manuscrits de l'auteur, a compris tout le reste en un seul volume, de sorte que la fin ne répond nullement au commencement pour l'étendue des matières, ce qui rend incomplet ce recueil d'ailleurs assez intéressant.

VIII. Dictionnaire géographique universel, contenant la description de tous les lieux du globe, intéressants sous le rapport de la géographie physique et politique, de l'histoire, de la statistique, du commerce, etc., par une Société de géographes. Paris, Kilian et Ch. Piquet, 1823-33, 10 vol. in-8°.

C'est le meilleur de tous les ouvrages de ce genre, qu'il sera toujours difficile, pour ne pas dire impossible, de rendre complets et parfaits.

IX. Biographie universelle ancienne et moderne, ou Histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes; ouvrage entièrement neuf, rédigé par une Société de gens de lettres et de savants. Paris, Michaud frères, 1811-28, 52 vol. in-8°.

Biographie universelle ancienne et moderne. Partie mythologique, ou Histoire par ordre alphabétique des personnages des temps héroïques et des Divinités grecques, italiques, égyptiennes, hindoues, japonaises, scandinaves, celtes, mexicaines, etc. Paris, L.-G. Michaud, 1832-33, 3 vol. in-8° (tom. 53, 54, 55.)

Biographie universelle, etc.; Supplément. Paris, L.-G. Michaud, 1834-39, 11 vol. in-8° (tom. 56-66). Le 66° vol. contient les noms qui vont de Grabert (Olof) à HAZLITT (Will.)

On voit que cet immense ouvrage est encore bien éloigné de sa fin. C'est bien certainement le meilleur dictionnaire historique qui existe; on ne peut guère lui reprocher que la surabondance dans quelques articles essentiels.

X. Manuel du libraire et de l'amateur de livres, contenant 1° un nouveau dictionnaire bibliographique dans lequel sont indiqués les livres les plus précieux et les ouvrages les plus utiles, tant anciens que modernes, avec des notes sur leurs différentes éditions, etc., etc.; 2° une table en forme de catalogue raisonné, où sont classés méthodiquement tous les ouvrages indiqués dans le dictionnaire, et un grand nombre d'autres ouvrages utiles, mais d'un prix ordinaire, etc.; par Ja.-Ch. Brunet; troisième édition. Paris, 1820, 4 vol. in-8°.

Nouvelles recherches bibliographiques, pour servir

de supplément au Manuel du libraire; Par Jacq.-Ch. Brunet. Paris, Silvestre, 1834, 3 vol. in-8°.

Cet excellent ouvrage est sans contredit ce que nous avons de mieux, de plus curieux et de plus utile en fait de bibliographie. L'auteur en prépare une nouvelle édition qui est attendue avec la plus vive impatience par tous les amateurs. Si l'on ajoute à ce recueil précieux, La France littéraire ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens, gens de lettres qui ont écrit en français pendant les xviii et xix siècles; par M. J.-M. Quérard. Paris, 1827-1839, très-bon ouvrage dont il paraît déjà 9 forts vol. in-8° (le 9° contient les lettres Tac-Uz), on possédera tout ce qui regarde la connaissance des livres sous le rapport matériel, dans le plus grand détail. M. Quérard continuera son utile entreprise par la publication de la Littérature française contemporaine, dont il paraît déjà une livraison. Paris, 1839; 5 feuilles in-8°. L'ouvrage aura 3 vol. in-8°.

Nous bornons ce catalogue de dictionnaires à ces dix articles, parce que ce sont ceux auxquels maintenant on peut recourir le plus utilement. Dix, c'est bien peu, dirat-on. C'est assez si l'on y trouve tous les mots dont on désire la définition et l'interprétation. D'ailleurs comme il existe peut-être vingt-cinq mille dictionnaires sur toutes sortes de sujets, en entreprendre la bibliographie complète serait une folie. Contentons-nous donc de ces dix articles qui forment une collection lexicographique de 383 vol. in-8°, et qui excéderait ce nombre, si l'on y ajoutait les vocabulaires suivants du même format et qui ne feraient pas tout-à-fait double emploi : Dictionnaire raisonné de diplomatique de Dom de Vaines; Paris, Lacombe, 1774, 2 vol. in-8°, pl., avec le Dictionnaire diplomatique ou étymologies des termes des bas siècles, par Montignot; Nancy, 1787, in-8°. — Glossarium manuale ad scriptores mediæ et infimæ

latinitatis, ex glossariis Caroli Dufresne D. Du Cange, et Carpentarii in compendium redactum, (à Jo.-Christ. Adelung.) Halæ, 1772-84, 6 vol. in-8°. C'est un abrégé du grand Glossarium de Du Cange, 1733, 6 vol. in-fol., et de Carpentier, 1766, 4 vol. in-fol. - Le Glossaire de la langue romane, de M. de Roquefort; Paris, 1808, 2 vol. in-8°, avec le supplément; Paris, 1820, in-8°. -Le Dictionnaire étymologique de la langue française, par M. de Roquefort; Paris, 1829, 2 vol. in-8°. - Dictionnaire des beaux-arts, par Millin; Paris, 1806, 3 vol. in-8°. - Dictionnaire historique et critique, de Bayle, nouvelle édition augmentée de notes extraites de Chaufepié, Joly, La Monnoye, L.-J. Leclerc, Le Duchat, Prosper Marchand, etc. (Par les soins de M. A. Beuchot). Paris, Desoer, 1820-24, 16 vol. in-8°, bonne édition, préférable aux précédentes tant par la commodité du format que par les corrections et améliorations qu'y a faites le nouvel éditeur. — Ces dictionnaires, réunis aux précédents, porteraient la collection à 416 vol. in-8°, et cette collection, quoique un peu superficielle quant à la rédaction de la plupart des nombreux objets qu'elle renferme, serait trèsutile à consulter.

PIÈCES RELIGIEUSES.

T.

DE QUELQUES OUVRAGES MYSTIQUES

ASSEZ SINGULIERS,

PUBLIÉS DANS LES XVIº ET XVIIº SIÈCLES.

Rien n'est plus étrange et parfois plus ridicule que les titres sous lesquels certains pieux écrivains croyaient jadis devoir publier leurs ouvrages, pour attirer et fixer l'attention des lecteurs. Ils avaient en cela imité les Juifs et les Orientaux, qui ont toujours été fous de ces titres allégoriques, annonçant la puérilité du goût. C'est surtout dans les seizième et dix-septième siècles que nos dévots auteurs ont multiplié ces enséignes bizarres des produits de leur imagination souvent déréglée quoique tendant toujours vers un but très-louable en lui-même. Par exemple, l'un d'eux voulait-il réchauffer la piété des fidèles dans le saint temps de l'Avent, il prenait pour sujet de ses méditations, les neuf grandes antiennes qui se chantent alors et qui toutes commencent par O; puis il croyait faire merveilles en annonçant son livre sous ce titre allégorique et vraiment ridicule:

La doulce mouelle et saulce friande des saints et savoureux os de l'Avent. Paris, 1578, in-8°.

Cet écrivain, qui voulait que l'on suçât et savourât la moelle de

ces os, depuis le 15 décembre jusqu'au 25, se nommait Jean Massieux, prêtre de Mantes.

Un autre (Jean Dusaix) recommande la sobriété en Carême, dans le petit ouvrage suivant qui est en vers :

L'Opiate de sobriété, composé en Caresme pour conserver au cloître la santé de religion. Lyon, 1553, in-8°.

Le poète débute ainsi :

Ma bonne sœur, ma chère Philiberte, Je suis certain que vous êtes experte Quant au jeûner; car avez quarante ans: Mais ci-devant, ainsi que je l'entends, Avez dormi dedans un lit mollet, Avez mangé de la chair de poulet.....

Puisque nous parlons du Carême, citons encore un ouvrage dans lequel on détaille ce qui se servait sur table au xve siècle dans ce temps de mortification; nous suivons exactement l'orthographe de l'auteur:

Le Quadragesimal spirituel, c'est assavoir la salade, les feubves (feves) frites, les poys, la purée, la lamproye, le saffren, les orenges, la violette de mars, les pruneaulx, les figues, les alemandes (amandes), le miel, le pain, les eschaudez, le vin blanc et rouge, l'ypocras; les invitez au disner, les cuisiniers, les serviteurs à table, les chambrières servant de blanches nappes, serviettes, pots et vaisseles; les Grâces après disner, le luc (luth) ou harpe, la dragée, pasquesflories et les grandes-pasques; puis enfin le double des lettres du Sainct-Esprit envoyées aux dames de Paris, veufve Michel Lenoir, (sans date), pet. in-4° goth. de 27 feuillets.

Une autre édition a pour titre :

S'ensuit le Quadragésimal spirituel qui traicte de toutes sortes de viandes qui sont nécessaires pour user en karesme, avec les servans et servantes qui servent à table et puis le jeu de la harpe pour yssue de table. Paris, Jehan Janot, in-4° de 26 feuillets, fig.

Ajoutons:

Le royal Syrop de pommes, antidote des passions mélancholiques, par Gab. Drohyn, médecin. Paris, Moreau, 1615, in-8°.

Petit traité recherché.

L'ame comme le corps pouvant éprouver des incommodités, un docteur spirituel a jugé à propos d'offrir aux pauvres malades l'instrument allégorique suivant :

La Seringue spirituelle pour les ames constipées en dévotion; par un Missionnaire. Paris, (sans date), in-8°.

Ce rude docteur ne ménage pas les dames qui se fardent, comme on peut en juger par ce passage, pag. 180 du volume : « Vilaines » carcasses, cloaques d'infection, bourbiers d'immondices, n'avez- » vous pas honte de vous tourner et retourner dans la chaudière de » l'amour illicite, et d'y rougir comme les écrevisses lorsqu'elles cui- » sent, pour vous faire des adorateurs? Au reste il est juste que des » visages qui ne savent plus rougir de pudeur, rougissent au moins » par artifice. Mais puisque vous avez voulu imiter la rougeur des » écrevisses, comme elles, vous irez à reculons dans la voie du » ciel. »

Un autre médecin de l'ame a aussi publié :

La Conserve de grâce et les neuf médicaments du chrétien malade. Paris, in-8°.

L'auteur est Pierre Doré, Dominicain, mort en 1569; c'est

l'homme de ce temps le plus fécond en livres à titres singuliers; on en compte trente-neuf, entre autres ses Allumettes du feu divin, etc. Le Pâturage de la brebis humaine, etc. L'Anatomie et description mystique des membres de Notre Seigneur. La Tourterelle de viduité, etc. Le Passereau solitaire, etc., etc., etc.

On connaît aussi:

Les Pillules spirituelles pour la guérison de l'ame et du corps, de Cameron. Bordeaux, 1615, in-8°.

Ce Jean Cameron, célèbre théologien protestant, est mort à Montauban en 1625. Il était né à Glascow.

Il paraît que la mise des femmes n'était pas très-décente au xvii siècle, car ce siècle fourmille d'ouvrages publiés à ce sujet. Nous allons en citer quelques uns :

Discours particulier contre les femmes desbraillées de ce temps; par Pierre Juvernay. Paris, 1637, in-8°.

Livre assez rare, quoiqu'on en ait fait trois éditions dans la même année.

Discours contre les filles et les femmes mondaines découvrant leur sein et portant des moustaches; par P. Juvernay. Paris, 1640, in-8°.

C'est sans doute une autre édition du même ouvrage.

Le Chancre ou couvre-sein féminin, ensemble le Voile ou couvre-chef féminin; par Jehan Polman, chanoine de Cambray. *Douai*, 1635, in-8°.

Livre assez rare et recherché à cause de son titre.

De l'abus des nudités de gorge, tiré de la Sainte Ecriture, des Conciles et des Pères; par (Jacques Boileau). Bruxelles, 1675, in-8°. — 1677, in-12; — et 1680, in-12.

Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première annonce que les nudités de gorge sont blâmables et nuisibles ; la seconde traite des vaines excuses des femmes qui ont la gorge et les épaules nues. Ce livre est terminé par une ordonnance des vicaires-généraux de l'Archevêque de Toulouse, portant : « Nous enjoignons aux » confesseurs séculiers et réguliers, sous peine de suspension, de » refuser les sacrements à celles qui porteront les bras nuds, ou » la gorge ou les épaules découvertes et dont la nudité ne sera pas » modestement cachée par des toiles non transparentes ; de laquelle » nudité nous nous réservons l'absolution...... »

Avis aux femmes et aux filles sur leur nudité de gorge et d'épaules; — Instruction à l'usage des grandes filles pour être mariées; ensemble la manière d'attirer les amants; — Lettre à une jeune dame nouvellement mariée, avec la réponse. (Sans nom de ville), 1749, in-8°.

Passons à d'autres sujets ; on en connaît plusieurs publiés sous le titre de Fouet, c'est-à-dire vive réprimande ; ainsi nous avons :

Le Fouet de l'Académie des pécheurs, bastie sur la famine du prodigue évangélic; par V. P. F. Ph. Bosquier, montois. *Arras*, 1597, in-8°.

Le Fouet des apostats, augmenté d'une réponse du second fouet des mesmes apostats; par F. N. Aubespin. Tolose, Colomiez, 1606, in-12.

Nous ne connaissons pas la première édition de cet ouvrage.

Le Fouet divin des jureurs, parjureurs et blasphémateurs du très saint nom de Dieu, de Jésus et des Saints...; par le R. P. Jean Bernard. *Douay*, 1618, in-12. Le fouet des menteurs, par Jacques d'Ambrun. Lyon, 1638, in-16.

Le fouet des paillards, ou juste punition des voluptueux et charnels; par M. L. P. (Mathurin le Picard), curé de Menil-Jourdain. Lyon, 1628, in-12.

Autres sujets:

La Louange des femmes, extraite du commentaire de Pantagruel sur l'Androgine de Platon : assavoir le Blason de la femme, etc.; par André Misogine; en vers. (Sans nom de ville ni d'imprimeur), 1551, in-8°.

L'auteur s'est caché sous le nom de Misogine, qu'il aurait dû écrire Misogyne, et qui signifie ennemi des femmes. En effet il justifie ce nom par la manière absurde dont il parle du sexe dans ce livre hétéroclite. On en peut juger par cet extrait du Blason de la femme:

Femme, plaisir de demye heure,
Et eunuy qui sans fin demeure;
Femme, soudaine repentance,
Femme, mortelle pénitence.
Femme, feu du diable attisé,
Femme, vrai diable desguisé.
Femme, que pourray-je plus dire
Pour plus amplement te descrire?
Rien: je dy assez de diffame
En un mot, quand je te dy femme.

Peut-on pousser l'impertinence plus loin? Que l'on vienne après cela nous vanter la politesse de nos aïeux et leur galanterie respectueuse pour les dames. Au reste, dans tous les temps ils'est rencontré des esprits biscornus et trèsbiscornus qui ont bien mérité cette épithète de la part de leurs victimes.

Discours facétieux des hommes qui font saler leurs femmes à cause qu'elles sont trop douces, lequel se joue à cinq personnages. Rouen, Abr. Cousturier (sans date), in-8° goth.

Très rare.

Les baisers spirituels et les moyens de se joindre à Dieu en ce monde; par Rivault dict Florence; *Paris*, 1599, in-18.

Les quatre baisers que l'ame dévote peut donner à son Dieu dans ce monde; par J. d'Hennetières. Tournay, 1641, in-12.

Ce doit être une seconde édition de l'ouvrage précédent. L'un et l'autre sont rares.

Les chastes caresses du fidèle courtisan, avec un brief rudiment de l'amour; par J. Perret. Paris, 1654, in-8°.

Lunettes spirituelles pour conduire les femmes religieuses au chemin de perfection, trad. du latin de Denis le Chartreux. *Paris*, 1597, *in*-18.

Tous ces livrets sont recherchés et se paient assez cher, mais plus à cause de leur rareté et de leurs titres singuliers, qu'à cause de leur mérite intrinsèque, marqué au coin de l'ignorance et de la naïve expression du temps.

Quelques ouvrages relatifs à la Sainte Vierge vont encore nous offrir des singularités assez remarquables.

anteria respectueuse nour les dames. Au reste, dans

DE QUELQUES OUVRAGES SINGULIERS

RELATIFS A LA VIERGE MARIE.

Ces sortes de livres assez rares fourmillent de particularités d'autant plus curieuses et d'autant plus piquantes, que le sujet est plus grand et plus solennel. Le premier ouvrage qui va nous occuper, regarde Notre-Dame de Lorette; ce n'est pas que son titre soit très-singulier, mais nous lui avons trouvé d'autres droits à figurer dans notre galerie. Il est intitulé:

La Maison de la Sainte Vierge dans laquelle Dieu s'est fait homme, enlevée de Nazareth par les Anges, et après plusieurs changements portée à Lorette 1 : sa vérité, sa sainteté et ses grâces expliquées en faveur des personnes dévotes à cette sainte Mère, par le P. Chérubin Ruppé, religieux Récolé (sic), professeur en sainte théologie. Lyon, J. Certes, 1680, in-12.

Ce qui nous a paru curieux dans ce livre écrit d'un style trèsnaïf, n'est point la translation de la maison de Nazareth, histoire
très-connue et exposée depuis longtemps à la vénération des fidèles,
mais ce sont les détails que le pieux auteur donne sur la vie et les
actions de la Sainte Vierge, rapportant avec la plus grande précision les dates de son âge aux époques de son mariage, de son
accouchement, de son retour d'Egypte, de sa mort, etc. Quoique
ces dates soient plus qu'apocryphes, comme elles sont peu connues,
nous allons donner un petit extrait du début de l'ouvrage où elles
se trouvent; cet extrait suffira pour faire juger du style, de la foi
fervente et de la singulière érudition de l'auteur, qui aurait dû indiquer les sources où il a puisé.

« La sainte maison de Nazareth, dit-il, estoit une partie de la dot qui fut assignée à la Sainte Vierge par son contract de mariage; et c'est le sacré lieu où Sainte

L'auteur nous apprend que ce fut le 6 mai 1291 que « la sacrée » maison de la Vierge Marie abandonna la Syrie, fut détachée de » ses fondements, enlevée de Nazareth par le ministère des Anges » et portée d'abord en Illyrie sur une colline près de la forteresse de

Anne, dans sa vieillesse, après vingt ans de mariage et de stérilité, enfanta la reine du ciel, digne et unique fruit de la sainte fécondité du père et de la mère ¹.

» C'est là que S. Joseph, âgé de trente-cinq ans, ayant à l'imitation de la Sainte Vierge consacré sa virginité par le vœu, demeuroit avec elle aprez l'avoir reçue des mains des prêtres dans le temple par la sainte alliance d'un légitime mariage comme un sacré dépôt.....

» C'est dans cette sainte maison que se passa le céleste colloque de l'ange Gabriel ² avec la même

- » Tersacte, puis transportée le 10 décembre 1294 dans un bois au
 » diocèse de Recanati (Marche d'Ancône); enfin elle changea encore
 » deux fois d'emplacement dans l'espace d'un an, mais à peu de
 » distance, et se fixa à Lorette où elle est encore.
- L'auteur, parlant ailleurs, p. 118, de l'immaculée conception de la Sainte Vierge, dit : « Ni dans le ciel, encore qu'il fût peuplé » de Séraphins, ni sur la terre, quoiqu'elle fût habitée de quantité » de personnes justes, il n'y avait pas autant de sainteté que dans » le ventre de Sainte Anne au moment que Marie y fut conçue. «. » Et ailleurs, p. 167, l'auteur ajoute que : « pendant les neuf » mois qu'elle demeura dans cette prison naturelle du sein de sa » mère, son ame très-sainte jouissait de l'usage très-parfait de la » raison et d'une très-pleine liberté... » Nous nous dispensons de rapporter la suite de ce passage.
- ² On trouvera, p. 413, un grand éloge de cet archange: « C'est lui seul, dit l'auteur, qui fut choisi par la très-sainte » Trinité pour estre envoyé à la très-sacrée Vierge, et traiter avec » elle du grand mystère de l'incarnation du Verbe.... C'est ce bien-» heureux ange, c'est ce glorieux archange, c'est ce sublime » esprit que plusieurs estiment fort raisonnablement estre le premier » et le plus relevé des Séraphins, parce que, dit S. Grégoire-le-

Sainte Vierge et que fut accompli le très-adorable mystère de l'incarnation du Verbe, le 25° jour du mois de mars, la Sainte Vierge étant âgée de treize ans et onze mois commencés, et dans le quatrième mois de son mariage, selon l'histoire qui assure qu'elle épousa S. Joseph à l'âge de treize ans six mois et treize jours.

» C'est de ce saint lieu qu'elle partit avec son époux pour le voyage des montagnes de la Judée, et elle s'y retira de rechef aprez avoir fait trois mois de séjour chez sa cousine Sainte Elisabeth, pour assister à ses couches et honorer de sa présence la naissance du précurseur de son divin Fils.

» C'est de là qu'elle partit avec son saint Epoux pour aller en Bethléem ¹ où, âgée de quatorze ans trois

» Grand, il estoit fort juste que le plus excellent des Anges fût » envoyé pour annoncer la plus excellente, la plus importante des » nouvelles; c'est, dis-je, ce glorieux Séraphin qui, le premier, » salua la très-sainte Vierge comme pleine de grâce. C'est à ce » même prince du ciel que cette divine Vierge adressa ces adorables » paroles si désirées depuis le commencement du monde : Voici la » servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon vostre parole! » qui furent, dans le moment, suivies de la conception de Nostre-» Seigneur J.-C., dans son sein virginal.... »

L'auteur nous apprend que « S. Joseph fut obligé d'emmener » dans ce voyage non seulement un asnon pour le soulagement de » la très-sainte Vierge, mais encore un bœuf pour tirer peut-être » de sa vente de quoy payer le tribut à César et avoir de quoy four- » nir aux frais du voyage et des couches de sa sainte épouse. C'est » pour cette raison que nous apprenons de l'Evangile qu'il y avait » un bœuf et un asne dans le pauvre lieu de la naissance du Sau- » veur du monde. »

Cela n'est pas exact : l'Évangile ne dit rien ni de ce bœuf ni de

mois et dix-sept jours, elle accoucha le 25° jour du mois de décembre, et vit naître de ses chastes entrailles le Roi de gloire, le Fils éternel de Dieu, le Sauveur et l'époux de nos ames, qui sortit de son sein virginal en la manière que les rayons du soleil passent à travers le crystal '; n'y ayant pas plus de différence dans la virginité de Marie après l'accouchement et avant la conception, qu'il n'y en a dans le crystal après qu'il a été traversé par les rayons du soleil, si ce n'est qu'avant

cet âne; il est vrai que les peintres les représentent toujours dans la crèche près de l'enfant Jésus. D'où vient cette addition à l'histoire de la naissance du Sauveur? On en attribue l'origine à ces mots d'Isaïe: Le bœuf a reconnu son maître, et l'âne la crèche de son Seigneur; ou bien à ces mots du prophète Habacuc: Vous serez reconnu au milieu de deux animaux.

On sait, et l'Evangile en fait foi, que Jésus a voulu naître dans l'état le plus humble, sur la paille, dans une pauvre étable, visité par les seuls bergers qui faisaient paître leurs troupeaux autour de Bethléem; cependant un bel esprit du xviie siècle a jugé à propos de créer à Jésus naissant une cour brillante et de lui ordonnancer un état de maison vraiment royal, ainsi qu'il l'a détaillé dans un ouvrage fort singulier, intitulé : Tablature spirituelle des offices et officiers de la couronne de Jésus, couchez sur l'estat royal de sa crèche, et payez sur l'espargne de l'estable de Bethléem. Paris, D. Moreau, 1620, in-16 obl. Rien n'est oublié dans la composition de cette maison royale; on y voit, outre les grands dignitaires, l'officière du maillot du petit Jésus, la fille de chambre de la mère du petit Jésus, la servante au lessivage des couches; viennent ensuite les officiers chargés de laver les écuelles, de chasser les chiens, de housser les araignées, de panser les animaux de la crèche du petit Jésus; enfin l'ane lui-même a son gentilhomme servant.

[·] Cette pensée est tirée du Mystère de la nativité de N.-S. Jé-

la conception, c'était la virginité et l'intégrité d'une céleste fille; et qu'aprez l'accouchement, c'était la virginité et l'intégrité d'une divine mère. Aussi la dou-leur, les immondices et le reste des misères des couches des autres femmes furent si éloignées des divines couches de cette admirable Vierge, que l'on ne sauroit les y soupçonner sans tomber dans le reproche d'un énorme blasphème. Elle resta en Bethléem jusqu'au jour de sa sainte purification, et, après avoir satisfait à cette cérémonie, elle s'en retourna avec son fils et son époux en sa maison de Nazareth.

» C'est de là qu'ils partirent pour s'enfuir en Egypte,

sus-Christ, pièce du xve siècle; l'ange Gabriel dit à Marie:

Tu demoras et saine et pure,
Et Vierge ton corps demorra;
De riens qui soit n'enpirera,
Mais tout ainsi com la verriere
Au soleil qui demeure entiere
Quant son ray parmy oultre passe
Qui ne la brise ne ne quasse,
Ainssy demourra ton corps sains.

V. Mystères inédits du xve siècle, publ. par M. A. Jubinal, 1837, t. II, p. 49.

On trouve encore dans le Mystère de la conversion de Saint Denis, un passage relatif à la même pensée. Saint Paul dit à S. Denis:

Maistre, c'est le Dieu que je presche, Le créateur de tout le monde, Qui d'une vierge pure et monde, Comme soleil parmy voirriere Passe et adès demeure entière, Nasquit sans peine en Bethléem Puis mourut lez Jherusalem.

V. mêmes Mystères inédits, tom. I, p. 49.

selon l'ordre que S. Joseph en avoit reçu du ciel par le ministère de l'Ange, pour fuir la cruauté du tyran. Ensuite ce même lieu sacré fut celui de leur retraite, la Sainte Vierge étant dans sa vingt-deuxième année, à leur retour d'Egypte, après une absence de sept ans....

- » C'est de cette sainte maison de Nazareth que la très-sainte Vierge partait ordinairement chaque année au temps de Pasques pour aller avec son fils et son époux célébrer cette feste en Jérusalem, où ce divin enfant âgé de onze ans et trois mois, s'étant une fois soustrait secrètement de leur compagnie, fut trouvé, le troisième jour aprez, dans le temple, au milieu des docteurs; et ils s'en retournèrent tous trois ensemble en leur maison à Nazareth.
- » La Sainte Vierge, de qui le corps virginal ne fut jamais ni menacé ni atteint de la moindre apparence d'aucune sorte d'infirmité, finit le sacré cours de sa précieuse vie à l'âge de soixante et douze ans, l'an cinquante-huitième après son divin accouchement. Il y a de bons auteurs qui assurent que cette très-sainte mort arriva dans la sainte maison de Nazareth; d'autres croient que ce fut en Jérusalem, sur le mont Sion, dans la maison de S. Jean l'Evangéliste. Enfin d'autres veulent que la Sainte Vierge finit cette vie mortelle dans la sacrée maison du cénacle qui avait été honorée de l'institution du très-auguste sacrement de l'Eucharistie et de la descente du Saint-Esprit en langues de feu ¹.

Rien n'est plus incertain que la date et le lieu de la mort de la Sainte Vierge. On prétend qu'elle termina ses jours à Ephése où elle avait suivi S. Jean avec Marie-Madeleine. Eusèbe fixe sa

» Mais s'il n'est pas avéré que la maison de Nazareth ait été honorée de la mort précieuse de la mère de Dieu, il est très-vraisemblable qu'elle reçut les derniers soupirs de S. Joseph, dont la Sainte Vierge resta veuve à l'âge de quarante-deux ans, son divin Fils en ayant alors vingt-sept. Il est aussi à croire que S. Joachim et sainte Anne qui moururent octuagénaires peu de temps l'un après l'autre, et laissèrent leur sainte fille orpheline dans le temple à l'âge de douze ans, finirent aussi

mort à l'an 801 de R. (48 de l'ère chr.); Nicéphore assure formellement que la Vierge Marie est morte la cinquième année du règne de Néron, l'an 798 de R. (45 de J.-C.). Hippolyte de Thèbes pense qu'elle a cessé de vivre à l'âge de 66 ans, et l'Art de vérifier les dates est de cet avis. Mais d'autres, comme notre auteur, prolongent sa vie jusqu'à 72 ans.

L'impératrice Pulchérie ayant, en 453, demandé à Juvénal, patriarche de Jérusalem, le corps de la Sainte Vierge, s'il se trouvait encore, ce patriarche lui répondit que, selon la tradition, il n'existait plus sur terre, mais il lui envoya son cercueil avec les linges dans lesquels on avait enseveli ce précieux corps. Nicéphore, dans son Histoire ecclésiastique, liv. II, ch. 23, donne à cet égard des détails circonstanciés.

Mais si la terre est privée du corps de la Vierge Marie, il n'en est pas de même des reliques consistant en objets que l'on prétend lui avoir appartenu. On sait, dit Baillet, Vies des Saints, 15 août, combien il s'est trouvé de facilité à multiplier les reliques de la Sainte Vierge. En divers endroits, on a produit sa robe, sa ceinture, son voile, son écharpe, son manteau; ailleurs, on a fait voir son anneau nuptial, les fuseaux dont elle filait, des lacets, des peignes, des gants, des souliers et autres chaussures, des chemises; de plus on conserve précieusement un de ses cheveux, une petite fiole renfermant de son lait, etc., etc., etc. Tout cela inspire une louable vénération aux fidèles, mais la foi n'y est nullement intéressée.

leurs jours dans la même maison puisqu'elle leur appartenait... »

L'auteur assure ensuite, p. 19, d'après la tradition, que « les apôtres, aussitôt après l'ascension de Jésus-Christ et la descente du Saint-Esprit, commencèrent à exercer dans cette maison, la puissance sacerdotale, et y célébrèrent le Saint-Sacrifice de la Messe pour la première fois...; elle fut donc la première église du monde ¹. »

Nous ne prolongerons pas ces citations tirées de l'ouvrage du R. P. Ruppé, sur la maison de Lorette. L'article est un peu long, soyons plus bref dans ce qui nous reste à dire de deux ou trois autres opuscules singuliers relatifs à la Sainte Vierge.

' C'est ce que dit formellement le Pape Jules II (qui a régné de 1503 à 1513), à la fin d'un passage de la bulle où il parle de la grande église de Lorette qui renferme la chambre de la Sainte Vierge: In ecclesiá Lauretaná, dit-il, non solum est imago ipsius B. Mariæ Virginis, sed etiam camera sive thalamus ubi ipsa virgo nata, ubi educata, ubi ab angelo salutata, Salvatorem seculorum verbo concepit, ubi ipsum suum primogenitum suis eastissimis uberibus de cœlo plenis lactavit et educavit.... Quamque (cameram) apostoli sancti primam ecclesiam in honorem Dei et ejusdem B. Mariæ virginis consecrárunt, ubi prima Missa celebrata fuit.... C'est-à-dire : « Dans l'église de Lorette, non » seulement se trouve le portrait de la bienheureuse Vierge Marie, » mais on y voit encore sa chambre et son lit, où elle est née, où » elle a été élevée, où elle a été saluée par l'ange, où elle a conçu » le Sauveur du monde, où elle a sustenté ce même son premier-» né du lait de ses chastes mamelles..... Cette sainte chambre est » la première église que les saints apôtres dédièrent à la gloire de » Dieu et de la même bienheureuse Vierge, et où la première « Messe fut célébrée.... »

Dissertatio theologica de sanctificatione seminis Mariæ virginis in actu conceptionis Christi.... Authore Samuele Schoroeero. Lipsia, apud Braunium, 1709, in-4°.

Cet ouvrage qui a eu deux éditions parfaitement semblables pour la date et le format, n'en est pas moins très-rare; son titre indique assez la nature et le caractère de singularité du sujet. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que sa rareté n'est pas un grand malheur, puisque l'auteur est encore moins réservé que Sanchez dans son Traité de Matrimonio. (Voy. le Catalogue des livres de la bibliothèque du savant bibliographe M. Leber, nº 95.

Les Complainctes de la glorieuse Vierge Marie moult pitéables, voyant son filz pendu en la croix pour rachepter nature humaine; petit in-8° goth.

Cet opuscule est recherché quoiqu'il ne consiste qu'en quatre feuillets.

De tous ces vieux livres ascétiques singuliers, bizarres et même ridicules par leur titre et leur contenu, il en est peu qui puissent le disputer aux deux suivants qui traitent des beautés corporelles de la Sainte Vierge. Le premier a pour titre :

Le livre de la Toute-belle sans pair, qui est la Vierge Marie, de laquelle est escripte la formosité et beauté spirituelle, à la similité de la spéciosité corporelle. Paris, Jehan Petit, (sans date, mais vers 1525); pet. in-8° goth.

Ce traité mystique est curieux; il suffit; pour faire juger de sa bizarrerie, de rapporter les titres de quelques chapitres relatifs à la spéciosité corporelle de Marie, par exemple: De l'office de l'oreille; — Méditacion dévote du nez de la Vierge Marie, et des deux narines; — De la modérée grosseur des lèvres de la Vierge; — Comment la bouche doibt estre de moyenne ouverture; — Médi-

tacion aux espaules de la Saincte Vierge; — Comme le sacré ventre de Marie est la fontaine de vie; — Méditacion aux cuisses (de la Vierge) qui sont force et espérance; — Comme la Sainte Vierge est comparée à l'éléphant; — etc., etc. (Voyez sur ce traité, le Supplement de M. Brunet, tom. II, p. 313, et le Bulletin du Bibliophile, Paris, Teschener, janvier 1837, p. 365, n° 860 du Catalogue des livres rares; ce sont deux annonces seulement.

Le second ouvrage du même genre, mais publié longtemps après le précédent, est intitulé:

Dévote salutation aux membres sacrés du corps de la glorieuse Vierge mère de Dieu, par le R. P. I. H. Capucin. Paris, Hauteville, 1678, in-16 de 16 pag.

Un exemplaire de cette petite drôlerie mystique existait dans le beau cabinet de M. Nodier, et a été adjugé à la vente de ses livres, en 1829, pour la somme de 27 fr. 05 c., quoique le titre eût un peu souffert.

Rien n'égale l'enthousiasme du R. P. Capucin pour les beautés corporelles de Marie; il l'a exprimé en vingt articles plus ou moins longs, mais cependant de peu d'étendue, puisque la totalité du volume est de 16 pages. Chaque article est consacré à un membre de la Vierge, et tous sont disposés dans l'ordre suivant:

1. La teste; 2. les cheveux; 3. la face; 4. les oreilles; 5. les joues; 6. la bouche; 7. le palais; 8. le col; 9 les espaules;
10. les bras; 11. les mains; 12. la poictrine; 13. les mamelles;
14. le cœur; 15. le ventre; 16. les genoux; 17. les pieds;
18. le sang; 19. tout le corps; 20. l'ame; puis une prière finale.

Il paraît que ce livret a été connu d'Adrien Valois (m. en 1692), et qu'il a allumé sa bile; car voici comment ce savant rigoriste, s'en explique dans le Valesiana, p. 46 : « Que n'aurait point fait » le pape Innocent XI, s'il avait ouï parler de l'impertinente dévo- » tion de ce Moine dont on nous parlait l'autre jour? N'aurait-il » pas condamné rigoureusement des supérieurs qui souffrent qu'un » de leurs visionnaires fasse imprimer des oraisons adressées à

» toutes les parties du corps de la Sainte Vierge en particulier? La » religion, la pudeur, le bon sens ne sont-ils pas blessés par une » extravagance semblable? »

M. Nodier, moins susceptible et moins irascible qu'Adrien Valois, et ne voyant dans ce colifichet séraphique qu'une dévotion plus bizarre que coupable, a fait réimprimer les vingt articles dans ses curieux Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, Paris, 1829, in-8°, p. 226-33. On ne sera peut-être pas fâché de voir un échantillon du style du révérend père; nous demanderons donc à M. Nodier, la permission de consigner ici quelques-uns de ces articles; de telles élucubrations ne sont point à dédaigner pour quiconque se plaît aux singularités littéraires des xvie et xviie siècles. Voici les hommages que le pieux auteur adresse à certaines parties du corps de la Sainte Vierge:

A LA TESTE. « Je vous salue, souverain chef de Marie, Emperière (*Impératrice*) du ciel et de la terre, terreur des puissances de l'enfer, gloire de celles du ciel, couronne des plus éclatantes estoilles.

Aux Cheveux. » Je vous salue, cheveux charmants de Marie, rayons du soleil mystique, ligne du centre et de la circumférence de toute la perfection créée, veines d'or de la mine d'amour, liens de la prison de Dieu, racines de l'arbre de vie, ruisseau de la fontaine du Paradis, cordes de l'arc de la charité, filets de la prise de Jésus et de la chasse des ames.

Au Palais. » Je vous salue, doux palais de la bouche de Marie, ruche à miel qui ensucre ses lèvres, qui coule le nectar du ciel, qui confit l'absynthe de nostre vie, qui adoucit nos amertumes, cave du vin de l'amour qui réjouit le cœur des hommes.

Aux Bras. » Je vous salue, bras laborieux de Marie, officiers de la despense de Jésus, aisles de la Reyne des

Séraphins, rames de la navire sacrée qui porte le pain de vie; bras qui étouffez le diable, bras qui embrassez les hommes, bras qui emprisonnez Dieu.

Aux Mammelles. » Je vous salue, mammelles virginales de Marie, nourisses du nourissier de l'univers, aumonières de l'indigence et de la pauvreté de Dieu, procuratrices des aliments de Jésus, vivandières célestes de ses innocents appétits, vases de rosée du ciel, fontaines de manne coulante, nacres de perles liquides, sources de sucre et de laict.

Au Ventre. » Je vous salue, ventre miraculeux de Marie, officier des prodiges de Dieu, arche de son alliance avec les hommes, lict nuptial des deux natures corporelles, qui a uni deux métaux insociables, amas de bled environné de lys, sphère qui a porté le soleil, aurore qui a produit le jour.

Aux Pieds. » Je vous salue, pieds infatigables de Marie, pôles du ciel animé, piédestals des colomnes sacrées qui portent le Louvre de Dieu, légats du sainct Evangile, courriers de nostre fœlicité, laboureurs du salut des ames.

Au Sang. » Je vous salue, sang de Marie, estoffe de laquelle s'est fait l'habit du Verbe incarné, pourpre du monarque des rois, substance que Dieu a briguée, formateur de qui vous a formé, ouvrier de l'hostel miraculeux qui a logé corporellement toute la divinité, etc., etc.

Nous nous bornons à ces huit articles ; ils suffisent pour faire apprécier le talent de l'auteur et la richesse de son imagination dans les allégories mystiques auxquelles il soumet chacune des perfections de Marie.

Il existe encore un ouvrage relatif à la Vierge, composé dans le xiu° siècle, par Albert Legrand, et qui est fort singulier; c'est sans doute là que plusieurs des auteurs ridicules que nous venons de citer, ont puisé leurs folies. Ce livre a pour titre: Liber de intemerate Dei genetricis Marie laudibus; Lugduni, 1503, petit in-4° de 78 feuillets. Il est divisé en 266 chapitres, dont quelques-uns sont fort bizarres, comme on va le voir par la courte exposition de leurs titres que nous traduisons en français; par exemple, l'auteur demande:

Chap. 19. Sous quelle forme l'ange Gabriel a-t-il dû apparaître à Marie? Etait-ce sous la forme d'un serpent ou sous celle d'une colombe?—Non, c'était sous la forme humaine, puisqu'il annonçait la naissance d'un homme.

Chap. 25. Quelle était la couleur du vêtement de l'ange? — Il était blanc, symbole de l'innocence.

Chap. 29 et 31. A quelle heure et dans quel lieu s'est faite l'annonciation? — Dès le point du jour et à Nazareth.

Chap. 36. Pourquoi l'ange s'est-il adressé à la Vierge Marie plutôt qu'à S. Joseph? — Le genre humain ayant été perdu par une femme, il était naturel qu'il fût sauvé par une femme.

Chap. 37. Que faisait la Sainte Vierge au moment de l'annonciation? — Elle était en contemplation.

CHAP. 40. Quel âge avait alors Marie? — Douze ans au moins.

Chap. 44. Quelle était la couleur de sa peau? — Noire. Chap. 45 et 46. Et celle de ses cheveux et de ses yeux? — Egalement noire.

Chap. 58. Etait-elle assise ou debout quand l'ange s'est présenté? — Elle était assise.

Chap. 71. Qui a été le confesseur de la Sainte Vierge? (Question absurde, puisque Marie n'a jamais péché.) — L'auteur prétend que ce ne pouvait être que S. Pierre, puisqu'il était pape.

Chap. 96. Marie était-elle modeste dans ses habits? — Très-modeste; c'est tout au plus si elle en avait deux, l'un pour les jours ouvriers, l'autre pour les jours de fête.

Снар. 133 et suiv. La Sainte Vierge était-elle instruite?
— Très-certainement; elle possédait toutes les sciences, les arts mécaniques, les arts libéraux, le trivium, le quadrivium, ¹ et même la théologie.

Etc., etc.

Nous nous garderons bien d'épuiser la liste de ces questions oiseuses et ridicules dont Albert développe très au long les solutions. Il a écrit en latin, et c'est fort à propos pour certains sujets, surtout ceux des chap. 238, 240, 243, etc. Au reste, si l'auteur n'eût jamais fait que cet ouvrage, au lieu d'Albert le Grand nous aurions Albert tout court; ou plutôt son nom, comme tant d'autres, aurait disparu de la scène du monde. Mais cet homme était

Ces deux mots désignent l'universalité de la science, l'ensemble de toutes les connaissances humaines que l'on pouvait acquérir du temps d'Albert. Le trivium comprenait la grammaire, la dialectique et la rhétorique; le quadrivium renfermait l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique. La réunion des sept arts libéraux prit le nom de Clergie, dans le xine siècle; clerc et lettré devinrent synonymes. Le plus grand effort de l'esprit humain était de posséder le trivium et le quadrivium; quand on eut dit d'Abeilard qu'il les possédait, on crut qu'il n'y avait plus rien à ajouter à son éloge.

le plus grand théologien, le plus grand philosophe et le premier polygraphe de son temps, et son nom inscrit sur 21 vol. in-fol. de ses œuvres, qui pourtant ne seront jamais réimprimées, traversera encore des siècles. Il est mort à Cologne, en 1280, âgé de 87 ans. Les légendaires prétendent que dans son adolescence, il fut honoré d'une visite de la Sainte Vierge qui dessilla les yeux de son entendement et lui promit qu'il serait un jour une des plus grandes lumières de l'Eglise; l'origine de cette fable auraitelle pris sa source dans le traité De Mariæ laudibus, dont nous venons de parler?

Encore un ouvrage assez singulier sur la Sainte Vierge:

« Sensuit une dévotion et recollection pour méditer et penser cordialement la saincte et sacrée gésine de Nostre-Dame : c'est-à-sçavoir depuis la nativité de Nostre-Seigneur jusqu'à la purification, etc. (Sans date), in-4°. »

Ce curieux manuscrit sur vélin, enrichi de huit belles miniatures de la grandeur des pages, a été vendu 36 fr. chez M. d'Ansse de Villoison en 1806.

Le vieux mot gésine, employé dans le titre de cet ouvrage, signifie l'état d'une femme depuis le moment de ses couches jusqu'à l'instant des relevailles, c'est-à-dire jusqu'à la cérémonie dont elle est l'objet à l'église, la première fois qu'elle y vient après ses couches. Ce mot était très-usité dans les xive, xve, xvie et xviie siècles. Les articles suivants, que nous avons extraits du beau Catalogue des archives de M. de Joursanvault, Paris, Teschener, 1838, 2 vol. in-8°, en font foi:

« N° 525. Dépenses faites pour le fait de la GÉSINE de madame la duchesse de Touraine..... depuis le 1^{er} juillet 1391.

» Nº 710. Un drapier donne quittance du drap destiné

à housser deux coffres pour la gésine de la duchesse d'Orléans.

- » N° 536. Parties de plusieurs choses délivrées à Roulet Pasquier, varlet de garde-robe de M^{mc} la duchesse d'Or-léans, pour faire porter à Asnières devers madiete Dame, tant pour le fait de sa gésine et de son enffant, comme autrement.
- » N° 714. Jehan Porchet peint deux biers à berser (berceaux), l'un grand et l'autre petit, pour l'enfant de la gésine dont la duchesse d'Orléans est grosse. 1396.
- » N° 3543. Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, fait payer 100 francs d'or à Jeanne Lagoutière, sage-femme, pour les soins qu'elle lui a donnés dans la gésine qu'elle a faite à Asnières de son fils Philippe d'Orléans. 1396.
- » N° 715. Payement à Perrette Daugière, couturière, de la façon de huict paires de draps pour gésir la damoiselle, la nourrisse, la berceresse et la femme de chambre de Philippe d'Orléans; de deux grands fons à la cuve à baigner de la Duchesse, et de deux paillasses pour gésir les fourries au dehors de la chambre de ladite dame. 1397.
- » N° 721. Plusieurs pièces relatives aux meubles des chambres de la duchesse d'Orléans, pour sa prochaine GÉ-SINE. 1400.
- » N° 612. Guillaume Granchier, mercier, donne quittance pour douze pièces de petits cendaulx qu'il a vendus pour faire certaines chambres pour la prochaine gésine de la duchesse d'Orléans. 1400.
- » N° 619. Bernart Bousdrach, dit Pagain, mercier, vend à la duchesse d'Orléans une pièce de satin blanc livrée à Coucy, pour le fait de sa gésine. 1401.
- » N° 642. Un marchand fournit deux pièces de toile de Reims, pour faire deux draps de parement pour la gésine de la duchesse de Touraine. 1490. »

Etc., etc., etc.

Nous citerons encore Marot, qui, dans son Estrenne à madame la Dauphine, dit:

A madame la Dauphine
Rien n'assigne,
Elle a ce qu'il faut avoir;
Mais je la voudrais bien voir
En gésine.

Cette Dauphine doit être Catherine de Médicis, qui, mariée à Henri II, le 28 octobre 1533, à Marseille, n'en eut d'enfants qu'en 1544.

Le dernier morceau singulier ou pour mieux dire absurde que nous rapporterons sur la Sainte Vierge, est le troisième paragraphe du second chapitre de l'Histoire des Carmes, où il est question du TESTAMENT de Marie en faveur de ces religieux. Ce passage est extrait d'une Histoire des Ordres monastiques, (attribuée à un abbé Musson), Berlin, 1751, 7 parties en 5 vol. in-12. V. tom. I, p. 276 1.

- « Marie, dit l'auteur, après la conversion des Carmes et la mort de son cher fils, n'ayant plus rien qui la retînt dans le siècle (le monde), ne songea plus qu'à exécuter le vœu qu'elle avait fait dès sa plus tendre jeunesse d'entrer en religion (se faire religieuse).
- » Dans ce dessein, elle fit son testament en faveur des Carmes qu'elle laissa ses légataires universels. Elle
- Nous avons déjà parlé de cet ouvrage p. 129, à l'article Rêveries renouvelées des Grecs, dans lequel on voit le Révérend Père Pythagore, Carme, Supérieur du couvent de cet Ordre à Crotone, comme nous allons voir ici la Sainte Vierge Supérieure des Carmelites à Jérusalem. Combien de folies et d'absurdités ont signalé certains écrivains de ces temps obscurs!

leur donna sa maison de Nazareth avec quelque peu de terre qu'elle possédait aux environs, afin d'en faire un couvent. Ayant ainsi disposé de son patrimoine, elle vint se présenter au R. P. Général de l'Ordre avec plusieurs autres filles dont elle était accompagnée pour demander la grâce de la sainte religion et l'entrée au Carmel. Il est plus facile de concevoir que d'exprimer quels furent les sentiments de la communauté et avec quels transports de joie ils reçurent Marie au nombre de leurs sœurs. Le R. P. Agabus fit à ces saintes filles un excellent discours, après l'évangile de la messe, sur l'importance des vœux religieux et sur l'obligation de leur état. Ensuite il leur donna à toutes le voile, et nomma Marie leur supérieure.

- » L'acte de sa profession se conserve en original chez les Carmes. C'est un grand rouleau fait de papyrus ou papier d'Egypte; les caractères en sont syriaques, de ceux qu'on appelle estrangelo, grands, bien marqués, sans points, ornés de quelques figures, et encore lisibles malgré le nombre des années.
- » Au bas de cet acte est l'original du testament de Marie, signé de sa main et de deux notaires royaux du châtelet de Nazareth, et au haut du rouleau on voit une belle vignette qui représente sa vêture. »

Nous regrettons de n'avoir pu découvrir le texte de cette pièce, qui, comme celui du testament de Jésus-Christ que nous allons donner, était sans doute rédigé selon toutes les formules du style des notaires au xv° siècle.

III.

TESTAMENT DE JÉSUS-CHRIST.

Cet acte mystique, monument de la naïve simplicité de nos pères, nous a été communiqué par un excellent ami, bibliographe très-instruit et très-versé dans la littérature du moyen âge. Il a eu l'obligeance de nous en adresser une copie transcrite de sa main avec la plus scrupuleuse exactitude, sur un vieux livre d'Heures, du xviº siècle i; nous aurions désiré reproduire cet acte avec la même exactitude, mais les vieux signes d'abréviation et de ponctuation manquant à nos presses modernes, nous sommes obligé de le donner sans abréviation dans les mots et avec les signes actuels de la ponctuation. Nous conservons l'orthographe, en ajoutant seulement quelques accents pour faciliter l'intelligence du texte:

- « Le testament de nostre Sauueur et Rédempteur Jésus-Christ.
- » Au nom de Dieu mon Père et du Sainet-Esprit.

 Amen.
- Paris, veusve Françoys Regnault (vers 1554), in-8°. Le Testament en question et un autre morceau intitulé: La Sentence de Pylate, ont été imprimés à la suite de ces Heures. On trouve encore ces deux pièces dans un autre ouvrage intitulé: Méditation sur la mort et passion de nostre Sauueur et Rédempteur Jésus-Christ. Paris, pour Geofroy Rocoulet (sans date), in-8° goth. avec fig. et vignettes. Notre ami (M. G..... D.......) ne s'est pas borné à l'envoi de ces deux curiosités, il y en a joint plusieurs autres que nous réservons pour un ouvrage spécial auquel elles seront mieux appropriées. Nous le prions d'agréer l'expression de notre vive et affectueuse reconnaissance.

- » Je Jésus de Nazareth , fils de ma doulce , précieuse et benoiste mère Marie , congnoissant qu'il n'est rien plus certain que je suis descendu et venu du ciel en ce monde pour souffrir et endurer mort douloureuse , âpre et angoysseuse pour les pauures pécheurs rachepter du feu d'enfer et de dampnation éternelle : voulant mourir en testant , estant estendu sur le lict de ma trèsdure croix en grand torment , en passions mortelles et terribles , en mon plain entendement divin , en plénitude de éternelle sapience , faictz , dispose et ordonne mon testament , dernière et perpétuelle volunté , en la forme et manière qui sensuyt :
- » Premièrement. Je recommande mon ame à Dieu mon Père, lui priant et suppliant qu'elle partant et issant (sortant) de mon corps, aille et descende ès lieux des sainctes ames détenues là-bas attendans que je les aille délivrer et jetter hors dudict lieu.
 - » Item. Je recommande ma mère sur toutes créatures la plus aymée moult desconfortée, triste et désolée, à Dieu mondict Père et auec ce à mon loyal et singulier amy Jehan Zébédée à présent près de mon lict auquel meurs à terrible torment : et auec pour ce que après madicte mère, sur toutes autres humaines créatures plus amoureusement et plus tendrement ay en mon cueur et vraye affection ledict Zébédée, je le recommande à madicte mère.
 - » Item. Je pardonne ma mort à tous mes ennemys, priant à Dieu mon Père qu'il lui plaise les avoir pour excusés, et qu'il ne veuille d'eulx prendre justice ne

vengeance, car ils ne congnoissent ne sçauent pas (ce) qu'ils font.

» Item. A mon compaignon Dismas, pendu auprès de moy, voyant et considérant la bonté cordiale, bon vouloir et bonne affection qu'il ha à moy dès le présent, d'icy en avant et à toujoursmais, à perpétuité, je lui donne et laisse le royaulme éternel; et dès maintenant je l'enuoie en saisine, et veuil que son ame partant de son corps se rende et viengne par deuers moy quelque part que je sois.

« ITEM. Et comme il soit ainsi que entre les autres vertus y en ayt une singulière qui m'a tousjours tenu bon, c'est patience en tribulation; considérant aussi que plusieurs pour l'amour de moy auront moult à souf-frir, à tous mes bons et loyaux amys, à toutes mes déuottes et loyalles filles en toutes leurs afflictions, adversités et tribulations, je leur laisse mon trésor de patience; et pour ce que ledict trésor est grand, plantureux et abondant, je veuil que partie en soit distribuée à tous pauures orphelins, malades, langoureux, prisonniers, impotens, anciens, caducques et femmes veufves.

» ITEM. Je veuil que, le jour de mon trépas, soit lu ce présent mon testament, dernière et perpétuelle volunté, deuant et en présence de mon peuple chrestien pour lequel j'endure ladicte mort; et soient faictes mes obsèques en pitoyables pleurs et doloreuses larmes et angoisseux soupirs; et en congnoissance (reconnaissance), tous ceulx et celles qui seront présens à mesdicts (sic) obsèques, pleurans et lamentans mondict trépas et do-

loreuse passion, et en vraye contrition de leurs péchés et en mémoire de madicte angoisseuse mort, je leur donne mon royaulme de Paradis.

- » ITEM. A tous ceux qui de bon cueur pardonneront les ungs aux aultres pour l'amour de moy qui suys leur Dieu, leur père créateur, en voulant d'ici en avant vivre en bonne paix, amour et charité, dès maintenant je leur donne (remets) toutes les offences, crimes et tous péchés dont si souvent m'ont offencé, en protestant toutefois que d'icy après s'ils retournent à leurs rancunes, haines et discensions les ungs contre les aultres, je révoque ce présent article et veulx qu'il soit de nulle vigueur et valeur tant (jusqu'à ce) qu'ils soyent retournés à requérir pardon les ungs entre les aultres.
- » ITEM. Tous les pauures pécheurs et pécheresses, contrits, confès et repentans de bon cueur et de bon vouloir, protestans dorénavant de ne nous offenser, voulans estre et demeurer à nostre service, je veuil et ordonne que s'ils veulent persévérer en mondict service en gardant et obéyssant tant à mes commandemens qu'à ceulx de ma très-loyalle espouse mon esglise, que en la fin de leurs jours, quant leurs ames partiront de leurs corps, que ils se retirent par devers moy en mon royaulme de paradis, et leur promets mon royaulme éternel avec moy en perpétuelle gloire à toujours sans fin. Amen.
- » Et en signe de ce, veuil ce présent mondict testament estre escript par quatre notaires de nostredicte cour, Mathieu, Marc, Luc, Jehan; et ay faict ce présent testament en la présence de ma mère bien amée,

elle estant près du lict de madicte croix douloureuse sur le mont Calvaire, au milieu de la terre, signé de nostre sang, scellé au scel de nostre douloureuse croix. Ainsi signé Jésus de Nazareth, roy de Paradis, le confort des pauures pécheurs retournant à sa miséricorde.»

Telles sont les dispositions testamentaires du Sauveur. L'acte a été rédigé par de trop habiles notaires pour craindre qu'il ait été cassé par défaut de forme. Ainsi les légataires ont pu et peuvent compter sur la délivrance de leur legs, s'ils ont rempli, ou s'ils remplissent les conditions imposées par le testateur.

IV.

SENTENCE DE JÉSUS-CHRIST.

De tous les monuments historico-religieux relatifs à l'origine du Christianisme, aucun ne serait plus précieux, après l'Evangile, que le texte authentique de la sentence qui a condamné à mort Jésus-Christ. Aussi avec quel empressement n'a-t-on pas accueilli certaines pièces qui ont paru sous ce titre dans le moyen âge! Nos recherches nous en ont procuré quelques-unes, qui, tout apocryphes qu'elles sont, intéresseront nos lecteurs, tant on a, dans tous les siècles, attaché d'importance à cet acte qui, en terminant la vie et la passion du Sauveur, a mis le sceau à la rédemption du genre humain. Nous allons classer ces pièces, c'est-à-dire les textes de la sentence de Jésus-Christ que nous avons découverts, selon l'ordre de dates de publication des ouvrages dans lesquels on les a d'abord - insérés; ils sont censés traduits en français, on y reconnaît le style et les formes judiciaires des xve et xvie siècles. Ces textes sont au nombre de quatre.

I. Celui que nous regardons comme le plus ancien, est tiré d'un vieux livre intitulé: La mort et passion de Jésucrist: laquelle fut composée par les bons et experts maistres Gamaliel, Nicodemus et Joseph d'Abarimathie (sic), disciples secrets de Jésucrist, lesquelz en ont traicté bien au long, car ils estoient tousjours présens. — L'an de N. S. J. C. cinq cens et vnze, fut trouvée à Vienne en un petit coffret caché sous terre, la sentence donnée par Ponce Pilate à l'encontre de Jésucrist, translatée de latin en francoys comme icy aprez s'ensuyt. — La destruction de Hiérusalem et vengeance de nostre Saulveur et Rédempteur faicte par Vaspasien empereur de Rome et par Titus son fils. Imprimé à Poictiers, par Jehan et Enguilbert de Marnef frères, 1535, in-4° goth., fig. sur bois 1.

Voici le texte pur de la sentence comprise dans la seconde partie de ce recueil :

- « Sensuyt la condampnation donnée par Pilate à l'encontre de Jésus-Christ.
- » Nous Ponce Pilate prévost et juge en Hiérusalem soubs trèspuissant et monarche empereur Thybere César, duquel trèseureux le Trèshault soit garde de son empire. A tous et chascuns salut. Nous estans séant pour juge en la synagogue du peuple de Judée : par la grant amour qu'avons à justice. Nous a esté présenté Jésus de Nazareth qui follement a asseuré et affermé soy estre filz de Dieu, combien qu'il soit né d'une pauvre

¹ Cet ouvrage rare et curieux existe dans la riche bibliothèque de M. Leber à qui nous ne pouvons trop témoigner notre reconnaissance pour l'aimable obligeance qu'il a mise à nous procurer une copie de la sentence en question qu'il a pris la peine de transcrire lui-même.

femme. Oultre se dit estre roy des Juifs, et le presche et se vante de destruire le magnifique et excellent temple de Salomon. Et aussy séduyt et révocque tout le peuple de la loy de Moyse trèsapprouvée. Toutes lesquelles choses poisées, pensées, veues, considérées et approuvées, l'avons condampné et prescript à estre crucifié et mis au gibet entre deux larrons, chascun à cousté. Ite, tenete eum. »

Cette dernière formule (en latin) nous rappelle deux pièces du même genre que nous avons découvertes dans des ouvrages du xvn° siècle ¹: l'un est un ordre de flageller Jésus, donné au licteur ou bourreau; il est ainsi conçu:

« Jesum Nazarenum, virum seditiosum et mosaïcæ legis contemptorem, per pontifices et principes suæ gentis accusatum expoliate, ligate et virgis cædite. I, lictor, expedivirgas. » C'est-à-dire: « Dépouillez, garrottez et frappez » de verges Jésus de Nazareth, accusé par les pontifes et » les premiers de sa nation, d'être un homme séditieux et » de mépriser la loi de Moyse. Va, licteur, prépare les » verges. »

Le second ordre regarde le crucifiement :

- » Jesum Nazarenum subversorem gentis, contemptorem Cæsaris et falsum messiam, ut majorum suæ gentis testi-
- Le premier de ces ouvrages est le Voyage de la Terre Sainte, par Doubdan, chanoine de Saint-Denis, 3e édition; Paris, Clousier, 1666, in-4e, fig. Voyez pp. 183 et 193. Ce livre, soit dit en passant, n'a pas été inutile au savant auteur de l'Itinéraire de Paris à Jérusalem. Le second ouvrage est le Theatrum Terræ Sanctæ, auctore Christ. Adrichomio; Colon. 1682, in-fol., cartes. Cet Adrichomius, né à Delft en 1533, est mort à Cologne en 1585. C'était un prêtre catholique fort instruit qui a été persécuté par les protestants.

monio probatum est, educite ad communis supplicii locum, et cum ludibrio regiæ majestatis in medio duorum latronum cruci affigite. I, lictor, expedi cruces. » C'est-à-dire : « Con-» duisez au lieu ordinaire du supplice et attachez à la croix, » avec l'appareil ridicule de la majesté royale (une cou-» ronne), entre deux larrons, Jésus de Nazareth, convaincu » par le témoignage des principaux de sa nation, d'avoir » soulevé le peuple, d'avoir méprisé César et de s'être faus-» sement dit le Messie. Va, licteur, prépare les croix. »

Il est inutile de faire observer combien le contenu de la sentence rapportée ci-dessus s'écarte de la vérité historique; nous ne parlons pas du titre ridicule de prévôt donné à Pilate; mais en faire le juge de J.-C., c'est commettre une grave erreur. Pilate n'avait dans ses attributions que le pouvoir de confirmer la sentence rendue par les Juiss et de la faire exécuter, parce que, depuis que la Judée était réduite en province romaine, le sanhédrin n'avait plus de droit de vie et de mort. Aussi les Juiss venant demander à Pilate qu'il fît exécuter la sentence rendue contre Jésus, lui dirent non nobis licet interficere quemquam. Pilate avait envie de sauver J.-C., dont il reconnaissait l'innocence; mais fatigué ou plutôt effrayé des clameurs du peuple qui ne cessait de hurler, tolle, tolle, crucifige, crucifige, il se décida enfin à leur livrer Jésus; Jesum flagellatum tradidit voluntati eorum ut crucifigeretur. Il n'a donc rien jugé, puisque, s'il eût été juge, il eût absous; mais, par effroi et par faiblesse, il a confirmé la sentence, et ce sont les soldats romains qui l'ont mise à exécution.

II. Nous avons découvert et copié (il y a environ 50 ans), le texte suivant de la sentence de J.-C., sur un feuillet détaché d'un in-fol. du xvııº siècle, dont nous

ne nous rappelons pas le titre; mais dès-lors, nous avons retrouvé ce texte dans un vieux petit bouquin intitulé: Thrésor admirable de la sentence prononcée par Ponce-Pilate contre nostre Sauveur Jésus-Christ; trouvée miraculeusement escripte en lettres hébraïques dans un vase de marbre, enclos de deux autres vases de fer et de pierre, en la ville d'Aquila au royaume de Naples sur la fin de 1580. Traduict de l'italien en françois, tant pour l'utilité publicque et exaltation de nostre saincte foy, que pour louange de ladicte ville. Paris, Guill. Julien, 1581, in-12. Il y a quelques légères variantes entre notre copie et le texte du Thrésor; nous les donnons en notes dans la réimpression suivante, très-conforme à l'orthographe du temps, à part quelques accents que nous y ajoutons; nous croyons aussi devoir donner le préliminaire de la sentence tel qu'il est dans le petit livret :

« COPIE de la sentence prononcée par Ponce Pilate, Président en la Judée, l'an dix-septiesme du règne de l'empereur romain Tibère à l'encontre de Jésus, fils de Dieu et de la Vierge Marie, nommé Christ, condamné à la mort de la croix entre deux voleurs, le vingt-cinquiesme de mars, trouvée miraculeusement par des passants en la ville d'Aquilée ', dedans un tumbeau fait d'une belle pierre, auquel furent trouvées deux caisses, l'une de fer, et dedans icelle une de marbre fin, dedans laquelle fut trouvée escripte en hébrieu la sentence cy-après contenue:

« L'an xvп^e de l'empire de Tibère, Empereur de tout le monde, monarque invincible, et de l'olympiade сххі;

^{&#}x27;C'est Aquila, ville de l'Abruzze ultérieure, qu'il ne faut pas confondre avec Aquilée, ville du Frioul.

de la Cleide 1 l'année LXXXIV; de la création du monde suivant le millesime et la partition des Juifs quatre fois MCLXXIV 2; de la propagation et accroissement de l'empire romain l'an LXXVIII; de la délivrance de la servitude des Babyloniens l'an cccclxxx; de la constitution 3 du sacré empire l'an cccclxxxxvII; du consulat du peuple romain de Lucius Piso, du proconsulat de Marcus Isauricus ; du commencement du public gouvernement de la Judée par Valerius Palestina; du temps de 4 Quintus Flavius, gouverneur en la ville et cité de Hiérusalem dans laquelle estoit Président trèsagréable Ponce Pilate, régent et gouverneur de la Basse Galilée; du temps d'Hérode Antipater; du temps des Souverains Sacrificateurs du sainct Temple, Anne, Caïphe, Alismaël; du temps des chefs du sainct Temple Rabaham, Anchabel 5, Joachim; des centeniers, comtes romains et de la cité de Hiérusalem, Quintus Cornelius Sublima et Sextus Pompilius Rufus, le xxvº jour de mars.

» Je Ponce Pilate, Président pour l'empire romain, entré au palais et siège 6 principal, juge et condamne par sentence de mort, Jésus, nommé des Juifs Christ Nazaréen, du pays de Galilée, comme un homme séditieux en la loi mosaïque et contraire à la loi de l'em-

- · Cliede, dans l'imprimé.
- ² Ce qui fait 4696.
- 3 Restitution, dans l'imprimé.
- 4 Que Quintus Flavius gouvernait.
- 5 Chichabel au lieu d'Anchabel.
- 6 Juge au lieu de siège.

pereur Tibère; nous le condamnons à estre mis et attaché avec des cloux en l'arbre de la croix à la manière des criminels et malfaicteurs : et estans ici en l'assemblée de plusieurs, riches et pauvres, comme ainsi soit qu'il n'ait cessé de mettre trouble et dissenssion par toute la Judée, soy-disant fils de Dieu, Roi d'Israël, avec menaces de la ruine de ceste cité de Hiérusalem et du sainct temple; et en outre comme ainsi soit qu'il ait refusé de payer le tribut à Cæsar, ayant pris la hardiesse d'entrer en cette cité et au sainct temple avec palmes et magnificence comme Roy, menantaprès soy une grande partie du peuple : nous commandons à nostre premier centenier, Quintus Cornelius de mener publiquement par cette cité de Hiérusalem ledict Jésus-Christ, lié, flagellé, vestu de pourpre et couronné d'espines, portant sa croix sur ses espaules, afin de seruir d'exemple à tous malfaicteurs. Nous voulons qu'auec iceluy soient menés deux voleurs meurtriers, et qu'il soit 1 puis après conduict par la porte de la ville Giagorolle, nommée Antonienne, pour estre mené au lieu public de la montagne dite de Calvaire, pour y estre crucifié; et quand il sera mort, nous voulons que le corps demeure pendu sur la croix pour un commun spectacle de tous malfaicteurs; et que sur la croix soit mise ceste superscription en trois langues:

En hébrieu:

JEHUDIM MELECH NOSRJ JESCHUA.

Sorte au lieu de soit, et le mot conduit n'est point dans l'imprimé.

En grec :

IESOUS NAZARIOS VASILEF TON JOUDAION.

En latin:

JESUS NAZARENUS REX JUDÆORUM.

» Nous commandons en outre que personne, de quelque qualité et condition qu'elle soit, n'entreprenne et soit si téméraire d'empescher telle justice par nous faicte, administrée et exécutée selon la rigueur des décretz et loix des Romains sur les Juifs, sur peine d'estre rebelle à l'empire Romain. »

Dans l'imprimé on trouve à la suite du texte précédent, ces mots :

Tesmoins de nostre sentence des douze tribus d'Israël par les Pharisiens : Rabbani ; Daniel ; Rabbani deuxiesme ; Joanni ; Bonicat ; Rabbani ; Insabec ; Paricuha ; Rabbani ; Siméon et Bonet. — Par les Souverains Prestres : Rabbani ; Zados ; Bonicasalbo. — Puis enfin : Notaire du présent acte public criminel : Notan Berta , de la part de l'Empire et Président des Romains. »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce second texte de la sentence de J.-C.; les observations que nous avons faites sur le premier s'appliquent à celui-ci, et prouvent également que c'est une pièce supposée.

III. Le troisième texte de la sentence de J.-C. nous est révélé dans le livre d'Heures à l'usaige de Chartres, et dans l'ouvrage intitulé Méditation sur la mort et passion de Nostre Sauveur, etc., dont nous avons déjà parlé, et dont nous devons l'obligeante communication à Mr. G. D. Ce

texte, qui diffère des deux précédents, et qui a pour titre LA SENTENCE DE PYLATE, est ainsi conçu :

« Nous Ponce Pylate, Grand Gouverneur de la prévosté de Judée, pour l'Empereur nostre sire César, salut et révérence à nostre sire. Veu le procès entre les seigneurs grands-prestres, phariséens, scribes et gouverneurs principaux, bourgeoys, marchans et populaire de ceste cité de Iérusalem, conquérans et complaignans, d'une part ; et Jésus de Nazareth, criminel accusé de crime de lèze-majesté, avec ce, blasphémateur de la loy de Moyse et séducteur de peuple, soy-disant roy des Juifs, d'autre part. - Nous duement informez des maléfices, cautèles, tromperies et séditions dudict de Nazareth; et son procès suffisamment prouvé par tesmoings suffisans, condamnons par arrest et sentence définitive de nostre court, ledict de Nazareth estre fustigé et foytté selon la forme impériale, et chargé de sa croix liée sur ses espaules, mené en nostre publique justice de Calvaire, et là, tout nud, estre pendu, attaché et cloué en sa croix tant que l'ame soit partie du corps : sans opposition ne appellation quelconque. Donné en nostre court de ladicte prévosté de lérusalem en nostre siège de Licostratos, la mie lune de mars. »

C'est sans doute quelque greffier de Tribunal criminel au seizième siècle, qui, peu instruit des formes judiciaires antiques, aura rédigé cet acte qui ne doit pas inspirer plus de confiance que les deux précédents.

IV. Nous arrivons enfin au quatrième texte de la sentence en question, et ce texte, chose singulière, a attendu jusqu'au xix siècle pour venir réveiller la curiosité et tenter la foi des fidèles sur ces sortes de pièces appréciées et jugées depuis longtemps. Oui, le journal Le Droit (dans l'un de ses nos d'avril 1839), nous a dit sérieusement : « Le » hasard a mis dans nos mains le document le plus impo» sant qui ait été enregistré dans les annales humaines;
» c'est-à-dire la condamnation à mort de Jésus-Christ.
» Nous transcrivons ce document tel qu'il nous a été re» mis. »

Voyons si ce document est aussi imposant (nous parlons de la forme seulement), que veut bien le dire le journaliste; ou, pour mieux dire, ou, pour parler plus justement, voyons si ce nouvel acte ne serait pas plutôt un pastiche dénaturé et rapetassé des trois textes précédents, surtout du second que l'on a annoncé comme venant d'Aquila. Le lecteur va en juger; voici d'abord le titre:

« Sentence rendue par Ponce Pilate, gouverneur régent de la Basse-Galilée, portant que Jésus de Nazareth subira le supplice de la croix. »

Vient ensuite le texte de la sentence :

- « L'an dix-sept de l'empire de Tibère-César et le vingt-cinquième jour du mois de mars, en la cité sainte de Jérusalem, Anne et Caïphe estant prêtres et sacrificateurs du peuple de Dieu;
- » Ponce-Pilate, gouverneur de la Basse-Galilée, assis sur le siège présidial du prétoire, condamne Jésus de Nazareth à mourir sur une croix entre deux larrons, les grands et notoires témoignages du peuple disant ; 1° Jésus est séducteur ; 2° il est séditieux ; 3° il est ennemi de la loi ; 4° il se dit faussement fils de Dieu ; 5° il est entré dans le temple suivi d'une multitude portant des palmes à la main. Ordonne au premier centurion

Quirilus Cornelius, de le conduire au supplice ; défend à toutes personnes pauvres ou riches d'empêcher la mort de Jésus.

- » Les témoins qui ont signé la sentence contre Jésus, sont : 1° Daniel Robani, pharisien; 2° Joannas Zorobatel; 3° Raphael Robani; 4° Capet, homme public.
- » Jésus sortira de la ville de Jérusalem par la porte Struénée. »

On avouera que le fabricateur de cette pièce a lu bien superficiellement les trois textes précédents, et qu'il a singulièrement négligé ou plutôt ignoré l'orthographe des noms juifs et latins. On ne sera pas plus satisfait des détails qu'il a donnés sur la prétendue découverte de ce morceau; les voici :

« Cette sentence, dit-il, est gravée sur une lame d'airain; sur le côté sont écrit ces mots: Pareille lame est envoyée à chaque Tribu. — Elle a été trouvée dans un vase antique de marbre blanc en faisant des fouilles en la ville d'Aquila au royaume de Naples en 1820 (sic), et a été découverte par les commissaires des arts à la suite des armées françaises, lors de l'expédition de Naples; elle était dans la sacristie des Chartreux, près de Naples, renfermée dans une boîte d'ébène. Le vase est dans la chapelle de Caserte. - La traduction que l'on vient de lire a été faite par les membres de la Commission des arts. L'original est en hébreu. - Les Chartreux, par leurs prières, obtinrent que cette lame ne leur fût pas enlevée : on leur tint compte ainsi des grands sacrifices qu'ils avaient faits pour l'armée. -M. Denon avait fait faire une lame du même modèle

sur laquelle il avait fait graver cette sentence. A la vente de son cabinet, elle a été achetée par lord Howard moyennant 2890 f. »

Cet article donné d'abord par le journal Le Droit, et promptement répété par les autres feuilles, a, dans le premier moment, causé de la surprise, inspiré de l'intérêt, et fixé l'attention des érudits; mais, après quelques informations, on n'a pas tardé à reconnaître que la sentence était une mystification, et les détails de sa découverte une fable. Si l'auteur de cette petite supercherie a eu l'intention de fournir pendant quelques jours de l'aliment aux journaux, il a parfaitement réussi; cela nous a procuré de très-bons articles, marqués au coin d'une profonde érudition; mais l'inventeur n'a pas eu à se louer des compliments que lui a valus cette œuvre de triste conception. Voici comment un journaliste s'en est expliqué:

« Nous ne comprenons pas qu'on ait pu reproduire comme authentique une pièce qui est évidemment d'une fabrication grossière. Comment a-t-on oublié qu'il n'y a que ceux qui jugent qui puissent rendre des jugements, et que Ponce-Pilate n'ayant pas jugé Jésus-Christ, il ne saurait exister une sentence rendue par lui contre le Fils de Marie ? Comment a-t-on oublié l'Evangile de saint Jean, où il est dit que Jésus-Christ commença ses prédications la seizième année du règne de Tibère, et le passage d'Eusèbe où il est dit qu'il les continua durant trois années avant de mourir, ce qui rapporte sa mort à la dix-neuvième année du règne de l'empereur, et non à la dix-septième, comme l'indique l'étrange document publié par le Droit. Ce n'est, nous le déclarons, qu'une mystification dont on n'a pas eu seulement l'adresse de déguiser l'absurdité, en mettant des dates romaines à un prétendu document romain (hébreu, ce nous semble). L'absence de ces dates devait suffire pour en empêcher la reproduction. Aussi l'avons-nous vu avec peine cité par des journaux qui défendent ordinairement avec zèle tout ce qui tient à la foi et aux convenances religieuses. » (Extrait du Journal des Villes, etc., du 25 avril 1829).

Cette opinion très-juste doit être appliquée non-seulement à ce dernier prétendu texte de la sentence de Jésus, mais à tous ceux qui l'ont précédé et d'où il a été tiré. Il est certain, comme nous l'avons déjà dit, qu'on n'a et qu'on n'aura jamais rien de positif sur le matériel de la sentence en question. Nous savons que Jésus a été condamné à mort par les princes des prêtres sur la demande du peuple; nous savons que Pilate a confirmé cette condamnation et l'a fait exécuter; voilà tout ce que nous apprend l'Evangile, voilà tout ce que nous devons croire; le reste, quant aux pièces du procès par écrit, est fiction et pure fiction.

V.

DU PARADIS,

DE SES MERVEILLES ET DE SES JOYES.

De toutes les descriptions que l'on a faites de ce lieu de délices, il n'en est aucune qui approche de celle du chanoine Arnoulx, pour la singularité des détails allégoriques, pittoresques et mystiques dans lesquels est entré ce bon chanoine sur l'immense et magnifique demeure et sur les plaisirs que Dieu réserve aux Bienheureux. Le livre qui renferme ces élans de sa vive et féconde imagination, a pour titre : Du Paradis et de ses merveilles où est amplement traicté de la félicité éternelle et de ses joyes, par

Fr. Arnoulx, chanoine de la cathédrale de Riez, en Provence. Rouen, chez Robert Séjourné, avec approbation des docteurs, 1665, in-12 de 180 pag ¹. L'article suivant est entièrement composé des extraits les plus saillants de cette production originale. Nous donnons le texte dans toute sa pureté pour faire juger du style et de l'orthographe du temps; et nous indiquons toujours les chapitres d'où chaque passage est tiré.

A vous la parole, illustre historien des hauts lieux :

- « Le Ciel est comme un heureux royaume, qui a un si grand Roy, si courtois, si gracieux, qu'il veut que les habitans de son royaume regnent avec luy et que tous soient roys. Dieu donc est le Roy de ce royaume; les Archanges sont les pages d'honneur; la sacrée Vierge Marie est la Royne; toutes les Vierges sainctes sont les damoyselles et les filles de chambre; les Chérubins sont les ducs; les Séraphins sont les comtes; les Throsnes sont les marquis; les Anges, les barons; et les Saincts,
- Dès 1635, le même Arnoulx avait déjà préludé à cet ouvrage par un autre sur le même sujet, mais dont le titre est plus bizarre; il est intitulé: La Poste royale du Paradis, très utile à chacun pour heureusement s'y rendre, recueillie des sacrez docteurs qui curieusement en ont traicté. Lyon, Nic. Gay, 1635, in-12. On trouve au chapitre xt, La Poste dressée en ce monde par Satan, pour aller en enfer; et dans un autre chapitre: La Poste pour aller en Purgatoire, qui est un faubourg du Ciel et la bassecour du Paradis. Le volume finit ainsi:

MILLIES LAUS JESU,
MILLIES LAUS MARIÆ,
MILLIES BENEDICTIO
REGI GALLICO.

la noblesse. Les sept planettes sont le parlement; et les Puissances les conseillers; les Prophètes sont les secrétaires. Jésus-Christ est le juge souverain; les Evangélistes sont les notaires; les Vertus sont les prélats; les Confesseurs sont les prestres de la chapelle du Roy, et tous les Bienheureux sont les sujets et vassaux. Les Dominations sont les gouverneurs et commandeurs des provinces qui ont pour leur exercite ' et gendarmerie les estoilles mobiles et erratiques.... (Chap. IV.)

» En ce royaume est la cité de Dieu; c'est un palais tout d'une pièce, qui a neuf corps de logis, qui sont les neuf cieux en chacun desquels y a un ange qui est capitaine du corps de garde, et meut et faict branler, rouler ces belles roues et esphères célestes. Ce palais a pour basse-cour ce très clair ciel cristallin dans lequel est le corps de garde de ce grand Roy et prince souverain Dieu éternel; là demeurent ses gardes. Ce palais est percé de mille et vingt-deux fenestres qui sont les estoilles que les astronomes appellent estoilles fixes, et de deux grandes croisées qui sont le soleil et la lune. Ce palais a tousjours esté entretenu très soigneusement.... (Chap. v.)

» Or dans ce palais est le cabinet de Dieu. En la maison des Bienheureux est, dis-je, le Paradis qui n'est pas moins grand que tout ce palais, moins spacieux que toute cette cité, moins ample que ce grand royaume, ny moins largeque tout ce beau ciel empyrée.... Odonc, beau lieu! je ne t'appelleray d'autre nom que de mon Paradis.

¹ Armée.

- » Je diray que mon Paradis est un monde de merveilles, un océan de plaisirs, un magasin de richesses.
- » Mon Paradis est l'Escurial des Anges, le Louvre des Bienheureux, le logis des fidèles, la patrie de nos ames, l'habitation des prédestinez, la cour des Saincts.
- » Mon Paradis est un lieu de volupté, si beau, si plaisant, si magnifique, qu'on ne parle plus là de pauvreté; là, on ne craint plus la nécessité; là, on est toujours content; là, on ne parle que de passe-temps; là tout regorge de délices....
- » Mon Paradis est la terre des vivans où l'on chante incessamment, où l'on n'entend que musique.
- » Mon Paradis est un palais royal où les planettes servent de salles basses; le premier mobile, de chambre; le ciel cristallin, d'antichambre; et le ciel empyrée, de cabinet.
- » Mon Paradis est un climat fortuné où l'on rit perpétuellement, où l'on ne craint la mort aucunement... Il y a vie sans laideur, force sans débilité, joye sans tristesse, repos sans travail, congnoissance de vérité sans tromperie.....
- » Quelle joye de voir les anges dont le moindre d'entre eux est plus beau que tout le monde visible! Quel contentement, quel heur, quelle félicité sera-ce d'en voir un nombre sans nombre, et tous plus beaux les uns que les autres! Que sera-ce, mon ame, de voir la perfection de chacun d'eux et les offices qu'ils exercent dans ce beau Palais! Car là, de toutes parts les anges courent, les archanges servent, les princi-

pautés triomphent, les puissances s'esjouyssent, les dominations commandent, les vertus resplendissent, les throsnes reluisent, les chérubins esclairent, les séraphins ardent, et tous chantent la gloire et la louange de Dieu.... (Chap. vi.)

- » Si vous cherchez de l'or, il y en a très grande abondance en paradis, parce que la cité de Dieu n'est que pur or; ses rues et ses places sont toutes pavées de fin or, émaillées et enrichies d'émeraudes....
- » Si vous recherchez les honneurs, Dieu est là qui vous honorera.... Vous serez assis à sa table; Jésus-Christ se ceindra, et en passant vous servira....
- » Si vous cherchez de la volupté, toutefois chaste et saincte, il vous rassasiera du torrent de sa volupté, et conviera jusqu'à vous enyvrer des vins très délicats qui descendent et découlent de ses torrens très abondans en toutes sortes de délices, qui rendent yvres tous les Bienheureux....
- » Si vous vous plaisez à avoir de beau licts mollets, bien parez et richement ornez pour reposer avec toute délicatesse, et vous récréer en iceux, c'est là que vous les trouverés. David vous en porte la parole de la part de Dieu, disant : Les Saincts et Bienheureux s'égayeront en gloire et chanteront la joye sur leurs couches. (Ps. 149).... (Chap. IX.)
- » D'après le parfaict amour qui est dans le ciel, quels seront, je vous prie, les banquets et convives, que feront les séraphins, pour estre plus près du throsne de Dieu!.... Quels seront les banquets que célébreront les chérubins, esquels sont enclos tous les trésors de la

sapience divine! Quels seront les banquets des throsnes, des dominations et autres esprits bienheureux! Quelle délectation prendra-t-on de voir ce glorieux sainct Laurent, plus clair et plus reluisant que les flammes qui le bruslaient! Quelle joye de voir cette belle vierge saincte Catherine, couronnée de roses et de violettes! Quel carcan d'or et de pierres précieuses sera si agréable à nos yeux que le col de sainct Jean-Baptiste, qui luy fut coupé pour n'avoir voulu dissimuler l'adultère d'Hérode! Quelle pourpre reluira si bien que la rougeur du corps du bienheureux sainct Barthélemy ne la surpasse en beauté! Quel accoustrement enrichy et parsemé d'escarboucles et esmaillé de saphyrs, pommelé d'hyacinthes et orné de toutes autres précieuses pierreries, pourra estre comparé à ce glorieux sainct Estienne, marqué de tant de playes faictes à grands coups de pierres! Quel contentement de voir là cette tant et tant belle trouppe des onze mille vierges et des dix mille martyrs, imitateurs de la croix et de la gloire de Jésus-Christ!... O généreux convive! ô banquet vrayement royal! ô table admirable, puisque tu es digne de Dieu et de tous ses éleus! Arrière donc, arrière tous les amateurs du monde avec tous leurs banquets impurs et charnels auxquels ils se crèvent le ventre d'une superfluité mal assaisonnée.... (CHAP. XI.)

» Parlons de la douceur et du nombre des joyes du Paradis. Monseigneur sainct Augustin, en un sermon qu'il a faict de la gloire céleste, dit que la douceur de la gloire du Paradis est si grande, si douce, si délectable, que si une goutte d'icelle tombait dans les enfers, elle adoucirait toute l'amertume et douleur des damnez.

- » Cette douceur est bien si grande, qu'estant une fois le vénérable père sainct François malade, et désirant ouïr quelque harmonie et son délectable pour appaiser ses douleurs, il lui apparut un ange en forme humaine avec un cistre en sa main et un arquet, duquel ayant donné un seul coup, il sortit une si grande douceur et mélodie, qu'il en demeura comme mort sur le lict; et estant revenu à soy, il dict à ses frères que si l'ange eust redoublé le coup, il en serait mort d'aise et de douceur, si grande estait-elle!
- » La gloire du Paradis est si éclatante que, quand on n'y devrait demeurer tant seulement qu'une heure, on devrait mépriser toutes les joyes et contentemens de ce monde pour l'obtenir. Elle surpasse autant toutes les joyes qui ont jamais esté, sont et seront, comme toute l'eau de la mer surpasse une seule goutte d'eau. En Paradis y a si grand nombre de joyes et si grandes que tous les arithméticiens de ce monde ne les sauraient nombrer, ny tous les géométriens arpenter, ny tous les grammairiens, dialecticiens et rhétoriciens expliquer par paroles, ces divines joyes; toutes lesquelles néantmoins continuellement seront perpétuellement ensemble toutes à la fois à un chacun des Bienheureux.... (Chap. xm.)
- » La perfection du corps de l'homme est si grande en Paradis, qu'elle surpasse sept fois la clarté du soleil; ce qui prouve combien Dieu honore nostre chair, ses membres et toutes les parties du corps, voire jusques

au moindre poil de la teste, tant il désire nous faire paroistre sa grande affection et amour. De là vient que la teste en icelui Paradis a sa particulière beauté; les yeux, les oreilles, le nez, la bouche, les bras, les mains et les pieds ont chacun la leur propre. Les corps des Bienheureux sont transparens; on voit à travers d'eux comme on voit à travers la verrine et le cristal; et ils sont ornés d'une merveilleuse variété de couleurs toutes diverses et toutes plus belles.... (Chap. xv.)

» Les justes en l'autre monde sont si forts, si puissans et ont les nerfs si victorieux et les forces si violentes qu'un seul d'iceux serait suffisant d'ébranler toute la terre, et de jouer à la roulette de toute cette grosse boule du monde.... (Chap. xvi.)

» L'œil aura pour son contentement tant et tant de choses délectables, que la moindre surpassera les plaisirs de mille et mille vies. Il verra toutes les parties de ce grand ciel empyrée; il verra sous ses pieds le soleil, la lune, les estoilles et tous les astres et les causes de leurs effets en la génération des choses, les élémens purifiez en leur matière et cognoistra sur le dos de la terre les lieux de sa naissance, de sa demeure, de ses voyages; il verra ses père et mère, ses frères et sœurs, ses cousins, ses enfans, amis et tous ceux avec lesquels il aura vécu familièrement en cette vie.... Au surplus, avec la présence des parens et amis qui donnera mille contentemens, quels plaisirs lui apportera la vision des beautez célestes! L'homme, dit sainct Anselme, appete naturellement la beauté, laquelle aucun ne peut avoir parfaicte; mais en la béatitude céleste, la beauté des

justes surpassera la beauté du soleil. D'ailleurs, si chacune des ames est l'épouse de Dieu, de quelle beauté, je vous prie, la doit-il décorer pour la rendre digne de luy et de son alliance! O qu'il saura bien adoucir les traits du visage, rehausser le teint de blanc et de rouge, peindre la bouche d'un agréable corail, proportionner tous les membres et donner à tous les corps un port et situation de très belle grâce!.... (Chap. XVII.)

» Du sens de la vue passons à ceux de l'ouye et de l'odorat. Si la béatitude de la vue a tout ce qu'elle peut désirer, aussi aura l'ouye en la musique très mélodieuse, en l'harmonie très plaisante, aux fredons très gentils, et aux très délectables, douces et belles voix. Là il y a maistre de chapelle ; il y a là les chantres et musiciens en toute abondance, il y a là mille millions de très belles voix qui s'accordent en tons divers et en très parfaite observation de toutes les règles de la musique.... Le maistre de chapelle, c'est Jésus-Christ; les chantres sont les anges avec tous les Bienheureux. Il y a là trois escadrons d'anges, et chacun d'iceux fait trois chœurs; de sorte que là on chante à neuf chœurs : les Chérubins, les Séraphins et les Throsnes font le dessus et l'altus; les Dominations et les Principautez font la contre haute; les Vertus et les Puissances font le tenor; les Archanges et les Anges qui sont au plus bas chœur font le bassus; les Saincts mesme sous-entrent aussi avec ces chantres pour chanter ensemble avec eux. Jésus-Christ donne la voix (le ton) à tous, et entonne le motet, lequel est tout nouveau.... Parmi cette céleste

musique et tant de si mélodieuses voix par espèces infuses, il y a encore pour l'entière perfection d'icelle, le son de la harpe, des flûtes, des violes, de l'espinette, du luth et de toute autre sorte d'instrumens, qui chatouilleront à merveille la délicatesse de nos oreilles.... ¹.

» L'odorat et le nez auront aussi part en l'heur et félicité préparée à tout le corps.... Car en premier lieu, le corps d'un chacun des justes en particulier sera très odoriférant, comme le vase lorsqu'il est rempli de belles roses, d'œillets et de toutes autres herbes et fleurs, d'ambre gris, de musc et de toutes autres odeurs aromatiques; et par-dessus tout le corps de la glorieuse Vierge Marie et infiniment encore plus le glorieux corps de nostre doux Seigneur Jésus-Christ. Et à cela nous pouvons encore adjouter la senteur très suave du ciel empyrée, tout rempli de l'odeur de Dieu, qui est comme canelle.... Ainsi est l'odeur qui provient de tant de millions de corps bienheureux qui flairent et sentent bon, non moins de loing que de près, non moins d'un bout du ciel à l'autre que s'ils se touchoient. O quel heur donc! (CHAP. XIX.)

Gab. de Henao, jésuite espagnol, intitulé Empyreologia, 1652, 2 vol. in-fol., dans lequel ce docteur de Salamanque prétend résoudre toutes les questions qu'un philosophe chrétien peut élever sur le séjour des Bienheureux, qu'il appelle le Ciel empyrée. Il étale distinctement tous les plaisirs dont on jouira dans ce lieu de délices, mais il insiste particulièrement sur ceux de la musique qui s'exécutera avec des instruments matériels pareils à ceux dont on fait usage sur la terre.

» De la béatitude du goust et de l'attouchement. — Deux belles opérations exercent notre goust en ce monde : l'une est de juger des saveurs , l'autre est de manger et d'attirer à l'estomach ce qui est requis à la nourriture du corps. Le corps estant glorifié, il n'aura besoin d'alimens pour l'entretien de son estre. Cettui-ci ne sera point en action, mais bien l'autre pour la délectation d'iceluy goust, la friandise duquel, dit sainct Thomas, ne sera point une quantité de viandes ou de breuvages pris en forme de manger et de boire; mais sera une humeur très agréable qui, en manière de salive, remplira la langue, touchera tous les organes du goust, et les délectera perpétuellement d'une douceur incompréhensible. O effect admirable donné à cette humeur, puisqu'elle aura le goust de toutes les viandes délicates que l'entendement se pourra imaginer et saura désirer! de façon que, si l'on a envie de manger de mille sortes de viandes, cette humeur aura tout ensemble le goust et saveur de toutes ces viandes.

» Enfin le sens de l'attouchement sera béatifié d'un contentement et délectation inexplicable. Car qui est celuy, comme disent sainct Bernard et sainct Cyprien, qui pourrait référer les doux baisers et saincts attouchemens, les regards gracieux et chastes embrassemens de nos chers amis, de tous les aultres Bienheureux, voire et de la Saincte Vierge, si belle, si gracieuse, et, qui plus est, du Sauveur mesme, qui au ciel ne refusera cet honneur et contentement à personne, vu qu'en ce mondeil ne refusait de se laisser toucher à ses dévots,

et baiser à ses apostres, tesmoing Judas le traistre!....
(Chap. xx 1.)

» De l'emplacement et des sièges des Bienheureux dans le ciel. — Celuy qui avec une harmonie admirable a ordonné les mouvemens des cieux et des estoilles, et

1 Ces plaisirs des cinq sens dont vient de parler l'auteur, ont quelque analogie avec ceux que le P. Henriquez, jésuite espagnol, aurait consignés dans son Traité des occupations des Saints dans le Ciel, ouvrage qui a paru en 1631, et qui a été approuvé par le P. Fr. de Prado, provincial de Castille à Salamanque. Voici un passage extrait du livre d'Henriquez, tel qu'on le trouve rapporté dans plusieurs ouvrages, et sur lequel je dirai mon opinion après la citation : l'auteur spécifie les joies du Paradis et assure positivement « qu'il y aura un souverain plaisir à embrasser les corps » des Bienheureux; qu'ils se baigneront à la vue les uns des au-» tres ; qu'il y aura à cet effet des bains très-agréables où ils na-» geront comme des poissons ; qu'ils chanteront aussi agréablement » que les calandres et les rossignols; que les anges s'habilleront » en femmes et qu'ils apparoîtront aux Saints en beaux vêtemens, » les cheveux frisés, les jupes en vertugadins et du linge le plus » fin; que les hommes et les femmes se réjouiront avec des mas-» carades, des festins et des ballets; que les femmes chanteront » plus agréablement que les hommes, afin que le plaisir soit plus » grand; qu'elles se pareront avec des rubans et des coîffures, » comme en cette vie, ainsi que leurs petits mignons d'enfans; » tout cela aura lieu avec un grand plaisir..... »

Il est présumable que ce tableau, assez singulier, est chargé et dénaturé, en haine des jésuites. Le premier ouvrage où on l'a consigné est la Morale pratique des Jésuites, 1669-1695, 8 vol. in-12, tom. I, pp. 273-274. Les deux premiers volumes de ce recueil sont de Séb. Jos. Ducambout de Pontchâteau, et les six derniers d'Antoine Arnauld, bons amis des jésuites, comme on sait. Le même extrait est dans le Dictionnaire de Bayle, tom. III, p. 732. On le trouve encore dans les Annales des Jésuites, Paris (Butard),

qui a donné le nom à chacune d'icelles, celui-là a dressé et agencé l'innombrable exercite et troupe des Bienheureux avec un très bel ordre, donnant à un chacun le lieu, le siège et la gloire selon le mérite de ses œuvres.... Ainsi, comme disent sainct Bonaventure et sainct Vincent de l'Ordre des prescheurs, Jésus-Christ, ensemble avec le Père et le Sainct Esprit sont pardessus tous les Bienheureux et dessus tous les ordres des anges, quant au lieu et à la dignité. Après luy est exaltée la sacrée vierge Marie pardessus tous les ordres et hiérarchies des anges, desquels il y en a neuf chœurs.

» Au premier chœur sont les séraphins avec lesquels sont logés tous ceux qui auront esté remplis de charité et ornés de toute perfection en leur vie, comme furent les apostres, les martyrs et autres semblables.

» Au second chœur sont les chérubins avec lesquels sont logés les bons saincts docteurs et prédicateurs.

» Au troisiesme sont les throsnes avec lesquels seront ceux qui auront méprisé le monde et toutes ses vanités, comme les saincts religieux.

» Au quatriesme chœur sont les dominations, parmi lesquelles sont tous les saincts prélats de l'Eglise.

« Au cinquiesme, sont les principautés avec les-

1764-1771, 5 vol. in-4°, fig. Voy. tom. III, p. 586. Ce volumineux recueil, qui n'est point terminé, est de l'abbé Emmanuel Robert de Philibert, dont le vrai nom est Jean-Ant. Gasaignes, mort à Paris en 1802. Il pensait comme les Pasquier, les Ducambout, les Arnauld, les La Chalotais, etc., sur la Société de Jésus. Enfin le passage en question se retrouve encore dans l'Histoire de François Ier, par Gaillard, Paris, 1819, 5 vol. in-8°. Voy. tom. IV, p. 108.

quelles règnent les saincts Princes qui, ayant la crainte et honneur de Dieu, ont sainctement régi et gouverné leurs estats.

- » Au sixiesme chœur sont les puissances, parmy lesquelles sont les sainctes vierges qui auront vaincu le monde, le diable et la chair.
- » Au septiesme sont les vertus, entre lesquelles sont les saincts confesseurs en faveur desquels Dieu a promis signes et miracles.
- » Au huictiesme chœur sont colloquez les glorieux archanges avec lesquels logent les bienheureuses vefves, avec les saincts dévots et pieux qui auront esté soigneux gardiens et vrays observateurs des œuvres de miséricorde.
- » Au nefviesme et dernier chœur sont les saincts anges, parmi lesquels sont logez ceux qui auront vescu sainctement en leur mariage.
- » Et au-dessous de cet ordre seront les petits enfans qui auront esté baptisez, lesquels, sans aucun propre mérite, auront été sauvez...... (Chap. XXI.)
- » Il y a aussi des ordres de Bienheureux ornés de distinctions et décorations : ce sont les martyrs, les docteurs et les vierges. Les martyrs, pour avoir versé leur sang, sont décorez d'une escharpe et guirlande rouge et dorée.
- » Les docteurs et simples prestres, pour avoir terrassé le diable, sont ornez d'une guirlande verte, et brillent dans le ciel comme une estoille.
- » Les vierges, hommes et femmes, qui ont gardé virginité, sans corruption volontaire de leur corps,

sont ornez d'une guirlande blanche; et faut noter qu'avoir eu volonté de rompre sa viginité, ne fait pas perdre l'auréole ou décoration. Celle aussi qui auroit esté violée, combien qu'elle eust conçu, ne perd point l'auréole.... » (Chap. XXII.)

Ici l'auteur parle à son ame du chemin qui conduit en paradis.

- « Mon ame, ne serois-tu pas insensée, folle et hébètée, si tu n'abandonnois la terre et ne quittois le monde, tous ses délices et vanitez pour rechercher le ciel; et si tu ne prenois la poste depuis la terre jusques au ciel pour aller converser bientost avec les anges.
- » Mais pour y parvenir, faut d'abord chevaucher sur terre parmi les hautes montaignes des contemplations, les gayes collines des conseils divins, les basses vallées de l'humilité, les rases et spacieuses campaignes des saincts commandemens, par les sombres et espais bois des tentations; passer à gué les coulantes rivières de prospérité, et les torrens impétueux des adversitez. Ce sont là les voyes par lesquelles il te convient chevaucher jusques à la mort, si tu veux t'acheminer vers le ciel.
- » Quand tu seras arrivée au dernier passage de la vie, démontant (c'est-à-dire descendant) de cheval, tu mettras pied à terre, et là tu laisseras reposer ton corps jusqu'au grand jour du jugement; et toi, mon ame, en un clin d'œil, tu monteras par l'élément de l'air, tu passeras par celui du feu, tu arriveras au ciel de la Lune; delà à celui de Mercure; tu pénétreras celui de Vénus; tu courras par celui du Soleil; tu

sauteras à celui de Mars; tu passeras en après par celui de Jupiter; de là tu t'achemineras au ciel de Saturne; tu arriveras au firmament; tu pénétreras le premier mobile; de là tu départiras et entreras au ciel cristallin; tu te souleveras encore plus haut et iras si haut que plus haut ne se peut aller; et lors tu arriveras au ciel empyrée qui est le paradis... (Chap. xxvi.)

» Et estant arrivée là, tu trouveras les portes de cette cité ouvertes ; et les citoyens qui t'ont vu de loing te recevront avec une joye indicible, s'approchant de toy, tressaillant tous de plaisir à ton heureuse arrivée. Les anges viendront à ta rencontre pour t'introduire avec une singulière pompe et magnificence admirable, devant la majesté de Dieu.... Tu entreras dans la salle royale, et là tu verras le Roy assis sur un haut et très éminent throsne. Tu le salueras, luy feras la révérence, et lorsqu'il te verra proche, il descendra de son throsne et viendra à toi, te recognoissant pour son cher fils adoptif, t'embrassera, et te donnera le baiser de paix au front; tu lui offriras des présens riches et odoriférans de tes bonnes œuvres que tu luy apporteras du désert de ce monde; alors Dieu s'unira à toy et tu t'uniras à luy....

» Ensuite il te fera voir tout ce beau palais sien du Paradis; il te fera participer de ses viandes très délicates et boissons très douces. Tu verras avec quelle promptitude les anges le servent; tu verras les richesses de sa maison; tu verras la façon de faire de ses courtisans, la félicité de ses saincts, le soleil de son essence et tout le reste de ses merveilles.

- » Alors toute ravie d'admiration, après un million d'extases, confessant haut et clair qu'il n'y a rien de pareil sous les deux pôles, tu diras à ce grand Roy: Quelle sapience ynouie est la tienne! Quelle cité est celle-ci! Quel beau et superbe palais! Quelles viandes délicieuses et quels vins précieux sont ceux que je gouste en ces tiens banquets! Quelle douce harmonie est celle que j'entends de tant de musiciens à neuf chœurs! O grand Roy, de combien surpasses-tu la renommée éparse de toy et de ton royaume sur la terre...! (Снар. ххvіі.)
- » Que plustost je perde tout que de perdre un tel Paradis, lieu si beau, lieu situé au premier et plus haut bout du monde, et par conséquent le plus noble et le plus excellent de tous les lieux qui sont en la nature, lieu que vous avez choisi, mon doux Dieu, pour vostre palais, pour la cour de vos anges et pour la retraicte de nos ames, vos chères espouses. Fy donc du monde et de ses vanitez; adieu à toutes ses bombances; vive un seul Paradis! vive un séjour si heureux! vive à jamais la mémoire d'une demeure tant féconde en voluptez et en délices! vive, en un mot, le lieu de la béatitude éternelle, à laquelle nous conduise enfin le Père, le Fils et le benoist Sainct-Esprit! Ainsi soit-il! »

Plusieurs articles ayant été omis par mégarde dans le cours de l'impression de ce volume, nous allons tâcher de rétablir dans les Additions suivantes ceux qui nous paraissent avoir le plus de droit à reprendre leur place aux pages indiquées.

ignored la morniste d'ane demente ten

hactes et en délices l vive, en un un

reflerent les deux poles territors à ve arried lieu :

ADDITIONS.

I. Page 49. Dans l'adresse que des tribus sauvages, voisines du Canada, présentent au gouverneur-général de ce pays, les chefs disent : « Le Grand-Esprit a ouvert nos » cœurs à l'Evangile; et aujourd'hui nous avons renoncé » à nos vices et nous sommes bons chrétiens. »

Après ce mot « chrétiens » ligne 19, il devait y avoir un signe de renvoi 1 à une note qui a été omise; nous la rétablissons ici, elle est ainsi conçue:

Il serait bien à désirer qu'ils fussent tous bons chrétiens; mais combien il en existe encore dont l'instruction religieuse est singulièrement arriérée même pour la connaissance des faits qui sont la base de la foi chrétienne. On rapportait dernièrement qu'un Indien de distinction voulant définir Jésus-Christ, disait que : « c'était un Fran» çais que les Anglais avaient crucifié à Londres, que sa mère était
» Française, et que Ponce-Pilate avait été lieutenant au service de
» la Grande-Bretagne. » Si ce fait est vrai, quelle idée doit-on avoir des notions du Christianisme répandues parmi ces tribus du nord de l'Amérique? (Mag. pitt., janv. 1840, p. 19.)

II. Page 216, où il est question des recommandations de Henri IV pour que l'on fouette souvent le petit dauphin son fils, la ligne 19 finit par ces mots : « Mais ce qu'il y a » de certain.... » Au lieu de continuer les trois lignes qui suivent ces mots dans cette page, et qui finissent cet article, supprimez ces trois lignes, et remplacez-les par ces détails que nous ajoutons ici :

Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le Roi lui-même

et ensuite la Reine ont plusieurs fois gratifié monseigneur le Dauphin de ladite correction. Voici ce qu'on lit dans les Mémoires de Tallemant des Réaux, seconde édition; Paris, 1840, 10 vol. in-16. Voy. tom. I, p. 83:

"La feue Reine mère, dit-il, ne vivait pas trop bien avec le Roi, elle le chicanait sur toutes choses. Un jour qu'il fit donner le fouet à M. le Dauphin: «Ah! » lui dit-elle, vous ne traiteriez pas ainsi vos bâtards. —Pour mes bâtards, répondit-il, il les pourra fouetter, s'ils font les sots, mais lui il n'aura personne qui le fouette. » J'ai ouï dire, reprend Tallemant, qu'il lui avait donné le fouet lui-même deux fois: la première, pour avoir eu tant d'aversion pour un gentilhomme, que pour le contenter il fallut tirer à ce gentilhomme un coup de pistolet sans balle pour faire semblant de le tuer; l'autre, pour avoir écrasé la tête à un moineau; et comme la Reine grondait, le Roi lui dit: «Madame, » priez Dieu que je vive, car il vous maltraitera, si je » n'y suis plus.... »

Cependant la Reine revint de son éloignement pour l'humiliante punition des verges. Nous citerons le témoignage de Malherbe qui écrivait à son ami Peiresc, le 11 janvier 1810 :

« Vendredi dernier (c'était le 9), M. le Dauphin jouait aux échecs avec La Luzerne qui est un de ses enfans d'honneur; La Luzerne lui donna échec et mat; le Dauphin en fut si fort piqué qu'il lui jeta les échecs à la tête. La Reine le sut et le fit fouetter par M. de Souvray, à qui elle recommanda de le nourrir à être plus gracieux. »

Voici d'autres exemples tirés du Journal de l'Estoile, qui prouvent qu'après la malheureuse castastrophe du 10 mai 1610, la Reine a encore fait infliger au petit nouveau roi, la correction tant recommandée par son père à M^{mo} de Monglat. L'Estoile, sous la date du 29 mai 1610, s'exprime ainsi;

« Nostre nouveau roi fut fouetté....

A reprendre au commencement de la page 217, et à continuer.

III. A la page 220, entre la ligne 8 et le nº xn, devait être placée une lettre assez singulière relative à l'émeute de Dijon, des 28 février et 1er mars 1630, et qui est connue sous le nom du Lanturelu. Cette émeute, occasionnée par les vignerons, fut très-sérieuse : le jeudi 28 février, les séditieux traînèrent dans les rues le portrait du Roi (Louis XIII) et le brûlèrent aux cris de vive l'Empereur! Le vendredi 1er mars, ils pillèrent les maisons de diverses personnes notables de la ville et y mirent le feu 1. On pense bien que la plus grande consternation régna dans la ville. Cependant les autorités convoquèrent la milice bourgeoise, et forcèrent non-seulement les habitants, mais tout le clergé séculier et régulier à prendre les armes, pour garder la ville pendant que l'on procédait à l'arrestation des plus coupables, dont le Roi exigeait prompte justice, et qui, arrêtés une première fois, avaient été enlevés de

¹ Ces maisons étaient celles 1° de Madame Marguerite Brûlard, veuve de M. J.-B. Legouz, premier président au Parlement; 2° de M. Jean Legrand, président à la Chambre des Comptes; 3° de M. Ant. Joly, greffier en chef du Parlement; et 4° de M. Nic. Gaigne, trésorier de la province.

prison par leurs complices; mais alors le trouble était apaisé, quoiqu'il restât encore de l'inquiétude. C'est dans cette circonstance qu'un Dijonnais qui avait déjà mandé les premiers événements à un de ses amis à Paris, lui écrivit une seconde lettre, pour lui rendre compte des faits du moment, et surtout de la manière dont le clergé, chanoines, carmes, minimes, jésuites, etc., appelés sous les armes, s'acquittèrent de leur service au corps de garde, ce qu'il raconte assez plaisamment, comme on va le voir; son style n'est pas très-correct. La date de cette lettre doit être du 15 au 18 avril 1630.

LETTRE D'UN DIJONNAIS

RELATIVE A L'ÉMEUTE DU LANTURELU EN 1630:

« Je vous ai déduit au long par ma précédente le commencement et le progrès de notre tragédie dont la fin se termina en partie en comédie, la plus plaisante que vous vîtes jamais; et ces coquins de vignerons qui se vantent d'avoir fait les rois et d'avoir régné quatre heures durant dans cette ville, y ont jeté une telle épouvante dans les esprits, que la plupart des bonnes maisons ont transporté à la campagne le meilleur de leurs meubles, de leurs papiers et de leur argent, sur des terreurs paniques que ces chevres-pieds, animés de leur fureur bachique, recommenceraient une seconde alarme bien plus sanglante que la première. Il n'y a pas jusqu'à madame la présidente qui ayant vu fumer sa maison et le plus beau qui était dedans pendant ce funeste embrasement, s'avisa, pour ne pas tout perdre, d'envoyer une douzaine de poules qui lui restaient, au

couvent des Bernardines 1 qui est proche, afin de sauver là dedans, comme dans un antre sacré, ces tristes reliques de son naufrage.

- » Mais ce n'est pas tout : voici le bon du jeu. Samedi dernier, Messieurs du Parlement et Messieurs de la ville ayant reçu par un courrier exprès, commandement de châtier les coupables et les auteurs de la sédition, pour cet effet ils se saisirent de leurs personnes. Il fallut fermer les portes de la ville et mettre toutes les compagnies en armes jusqu'à 2 ou 3000 hommes, sur le midi, pour faire la capture de dix ou douze coquins qui sont maintenant entre les mains de la justice, à qui on fait le procès; et de peur que pendant qu'on travaille à sacrifier ces victimes ² pour expier le péché du public, les autres vignerons ne fissent rumeur pour les enlever des prisons, comme ils firent la première fois, on a redou-
- ¹ Ce couvent des Bernardines est maintenant un hospice de jeunes filles pauvres, fondé par M. Odebert, en 1645, sous l'invocation de sainte Anne, et qui, de la rue Saint-Philibert, où il était d'abord établi, a été transféré en 1804 dans le local du couvent en question; dès-lors il a donné son nom à la rue qui s'appelle Rue Sainte-Anne.
- ² On arrêta un certain nombre de séditieux auxquels on fit promptement le procès; mais il n'y en eut que deux qui furent condamnés à être rompus vifs et ensuite écartelés, comme coupables de sédition armée; ce sont les nommés Martin et Lanois, qui furent exécutés le mercredi 20 mars, à quatre heures du soir, sur la place du Morimond.

Le second jour des troubles (le 1er mars), quatorze des plus mutins avaient été tués à coups de fusil, dans la mêlée, par la force publique, et plusieurs autres avaient été blessés. blé les corps de garde toutes les nuits, et par ordonnance publique, obligé tous les ecclésiastiques exempts et non exempts, séculiers et réguliers, avec bâtons ferrés et non ferrés, de s'y trouver en personne; c'est donc plaisir tous les soirs de voir entrer ces braves champions en garde.

» Dimanche dernier, le doyen de la Sainte-Chapelle marchait en tête avec la pique et le hausse-col, suivi d'un rang de mousquetaires composé de quatre chanoines de la Sainte-Chapelle avec des baudriers, l'espadon, la bandoliere (sic), le mousquet, la fourchette et le chapeau retroussé avec la plume noire, suivi d'un autre rang de chanoines de Saint-Estienne, ceux-là de quatre moines de Saint-Benigne, et ceux-ci de sept ou huit files de prêtres habitués dans les paroisses et pour l'arrière-ban, de deux jésuites en manteau court et soutane retroussée, avec chacun un brin d'estoc rouillé dès le temps que le conestable de Castille vint au secours de feu monseigneur Du Maine. Deux bons Pères de l'Oratoire venaient après, l'un avec la hallebarde et l'autre avec le mousquet; l'escouade était fermée par trois pères carmes réformés, avec la bandolière verte, le coutelas pendant et le mousquet, leurs habits relevés à la ceinture. Les minimes, les cordeliers et les jacobins, pour ne s'y être pas trouvés la première fois, ont été condamnés en quatre quarts d'écus d'amende, et s'y doivent trouver à ce soir. Le corps de garde est en la place de la Sainte-Chapelle, tout devant notre logis, et je proteste devant Dieu que j'ai dit la pure vérité en vous représentant l'équipage de cette

sainte milice aguerrie un peu moins que celle des Hollandais. Pour la faction, voici ce qui s'y passa: Dimanche, un chanoine de Saint-Etienne, après avoir soupé, fit querelle dans le corps de garde, et, entre autres, injuria un jésuite et l'appela espagnol. L'autre, après avoir protesté qu'il ne l'était ni de nation ni de cœur, lui dit que ses armes étaient françaises et qu'il lui en feroit voir la preuve quand il voudroit, ce qu'il eût fait sur le champ si on n'eût imposé le holà et terminé le différend par les voies de paix, puisque l'Eglise défend le sang. Chacun y fit sentinelle à son tour; et on remarqua que le Père de l'Oratoire, au lieu de dire aux passants : Qui va là ? disoit d'un tordion de tête à la mode et avec un sourire : « Monsieur et Madame, je » vous supplie pour l'amour de Notre-Seigneur, de-» meurez-là, s'il vous plaît, en attendant que j'aie » averti M. notre caporal, car ainsi me l'a-t-on or-» donné. » Puis laissant son poste, il s'en venoit au corps de garde à pas comptés, dire : « Monsieur le » caporal, s'il vous plaît de venir là, quelqu'un désire » de passer. » Voilà la catholique défense de cette ville ; jamais la procession de la sainte ligue à Paris n'y fit œuvre. Au reste la plupart sont si bien duits de deçà aux exercices de Mars, qu'un cordelier menant sa ronde, au moindre arrêt qu'une sentinelle lui fit, dit le mot (d'ordre) tout haut, afin de passer. D'autres équivoquent au mot, et au lieu de saint Luc disent saint Jacques; ce qui le plus souvent les met aux termes de se couper la gorge. Voilà où les vignerons nous ont réduits.

» Je viens de voir un bon Père minime de soixante ans, avec la pique, le coutelas et un pistolet pendu à la boucle et au devant de sa ceinture, et un cordelier armé à cru, avec la fraise et la plume blanche; je vous proteste que rien n'est plus comique, je crois être en un autre monde. »

L'émeute de Dijon a été entièrement terminée par le procès fait aux coupables, et dont nous avons donné l'issue dans une note précédente. Louis XIII est venu à Dijon le 27 avril suivant, a pardonné aux habitants, et un arrêt du Conseil a aboli le crime de sédition.

IV. A la fin de la page 282, se terminent les Documents empruntés à l'histoire d'Angleterre, et qui ont commencé p. 237. Deux articles, l'un intitulé Expérience patieulaire, et l'autre La villa du suicide, qui devaient faire partie de cette division de notre travail, ayant été oubliés, nous les rétablissons ici; leur place est donc entre les pages 282 et 283.

EXPÉRIENCE PATIBULAIRE.

Le célèbre Bacon, (m. à Londres en 1626), raconte dans son *Historia vitæ et mortis*, un fait assez singulier qui ne pouvait guère se passer que sur les bords nébuleux de la Tamise.

Il a connu, dit-il, un gentilhomme à qui il prit un jour la fantaisie de savoir par lui-même si ceux que l'on pend souffrent beaucoup dans le moment suprême. En conséquence, cet original disposa dans son appartement tout ce qui était nécessaire pour cette bizarre expérience, tel que corde à nœud coulant, bien savonnée et solidement attachée à la poutre, escabelle à renverser lorsque le lacs fatal aura été passé au cou, cravate ôtée, etc. Ces prépa-

ratifs étant terminés, notre gentilhomme se met à l'œuvre, et, dans un clin d'œil, le voilà suspendu en l'air dans la position la plus verticale possible, les pieds à 18 pouces du parquet. Il lui eût sans doute été difficile de rendre compte des résultats de son expérience, si elle se fût prolongée pendant un quart d'heure. Mais fort heureusement, quelqu'un survenant dans l'appartement, au bout de trois minutes, coupe la corde et, movennant quelques frictions, met notre curieux dans le cas de raconter ce qu'il a éprouvé. Il déclare qu'il n'a ressenti aucune douleur, qu'il a seulement aperçu dans l'organe interne de la vue, une espèce de flamme qui s'était peu à peu changée en obscurité, puis en couleur bleue, effet que l'on éprouve ordinairement quand on tombe en syncope; qu'enfin cela lui suffisait, puisqu'il savait à quoi s'en tenir sur ce genre de mort, plus doux que ne le pense le vulgaire 1. Tel est le récit de Bacon.

Ilest présumable que ce gentilhomme, sujet aux attaques du spleen, désirait savoir quelle serait la manière la plus douce, c'est-à-dire la moins douloureuse pour se guérir radicalement de cette maladie inhérente au climat d'Angleterre; et il aura essayé l'expérience dont nous venons de parler. Si dès-lors il a éprouvé quelqu'accès violent dudit mal, il aura sans doute choisi la pendaison pour s'en débarrasser.

Nous avons recueilli beaucoup d'anecdotes sur des gens qui se sont pendus ou qui ont été pendus par d'autres, et qui sont revenus à la vie; tous s'accordent à dire qu'ils ont peu ou point souffert. C'est sans doute ce qui a engagé plusieurs savants médecins qui, de 1792 à 1795, ont écrit sur l'instrument de supplice nouvellement adopté en France, à soutenir que dans l'intérêt de l'humanité envers les condamnés à mort, la strangulation eût été préférable à la décollation.

Quoique (dans la Revue Britannique de nov. 1833), un Anglais ait cherché à démontrer que le nombre des suicides n'est pas plus considérable et même qu'il est moindre dans la Grande-Bretagne que dans d'autres pays, il n'en est pas moins vrai que cette contrée a toujours passé pour la terre classique du suicide. Bien plus, un journal littéraire intitulé Le Pigmée, dans son premier n°, mars 1834, a annoncé qu'il existait à Londres un Club de suicides, dont le président seul est condamné à vivre et à mourir, comme on dit, de sa belle mort, tandis que tous les autres membres du club font serment de quitter la vie d'une manière violente, à première occasion. Quelle folie incroyable! C'est sans doute une mauvaise plaisanterie que l'on prête à nos voisins ; il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches. Au reste dans un pays où il a réellement existé un Club d'athées que le Gouvernement a expulsé de Londres et qui s'est réfugié en Amérique, il peut bien s'établir un Club de suicides; c'est une conséquence assez naturelle. Ce qui donnerait cependant à penser que l'existence de ce dernier club est une plaisanterie, c'est qu'on prétend qu'il n'est composé que d'auteurs sifflés, d'écrivains qu'on ne lit point, de journalistes sans souscripteurs, d'hommes blasés sur tous les plaisirs, de joueurs ruinés, de victimes de banqueroutes, de philosophes pyrrhoniens, d'amants malheureux, d'amis trompés, etc., etc.

Mais quittons l'Angleterre et ses étranges clubs, et revenons en France où le fléau du suicide va encore nous occuper, mais un peu moins péniblement, comme va le prouver le chapitre suivant, rédigé depuis quelques années, et ayant pour titre :

LA VILLA DU SUICIDE.

Il faut avouer que le Français est doué d'un heureux

caractère : né vif, gai, léger, spirituel, enjoué, il ne s'étonne de rien, il rit de tout, il plaisante sur tout, même sur les choses les plus graves. Par exemple, vous rappelezvous qu'en 1834, les suicides se sont multipliés en France, et surtout à Paris, d'une manière effrayante. Eh bien! le croira-t-on? cette sombre manie, si déplorable, si désolante, si contraire à la morale, à la religion, à l'ordre social, a inspiré à un journaliste un article facétieux, piquant et propre par sa gaîté à distraire un instant des tristes réflexions inséparables d'un tel sujet. L'auteur, après quelques observations sur les progrès du suicide, propose un singulier établissement, bien différent de celui de Londres, en faveur des maniaques atteints de cette folie, et passe en revue tous les genres de suicide avec un talent d'ironie pittoresque et piquant. Cet article publié, le 2 novembre 1834, sous le titre de La Villa du suicide, nous a paru avoir des droits à figurer dans notre recueil; donc, nous lui accordons mention honorable et insertion audit recueil.

- « Le suicide, dit l'auteur, vient de s'élever au rang des maladies contagieuses : les physiologistes lui ont reconnu ce caractère et l'ont placé dans le cadre des fléaux à la droite du choléra. Bientôt cette contagion nouvelle aura fait autant de victimes que le mal asiatique, car les médecins qui ont classé le mal ne s'aviseront pas d'y trouver le remède. La médecine a fait ses preuves; elle est forte pour la dissertation, mais elle ne se pique pas de la guérison; elle nous émerveille dans la théorie et nous tue dans la pratique; c'est toujours quelque chose......
- » Le suicide contagieux a envahi la France entière; parti de Paris, il s'est répandu dans les Provinces.

Chaque soir les journaux nous donnent le chiffre des morts, qui va dans une effrayante progression. Le suicide se présente sous toutes les formes, et subit des modifications les plus variées. Nous avons le suicide simple et le suicide double, le suicide en prose et le suicide en vers; l'art, qui est entré partout aujourd'hui, s'est emparé du suicide et l'a paré de toutes les séductions, de sorte que la jeunesse s'y précipite avec toute la fougue de ses illusions dorées.

- » Puisque le suicide a ainsi pénétré dans nos mœurs, en attendant qu'on puisse l'en extirper, il serait du moins convenable de lui ôter autant que possible ce qu'il a de pénible et de misérable. Ce serait un acte d'une philantropie éclairée d'introduire le confort dans le suicide. Ceux qui renoncent ainsi à l'existence, et qui sortent de ce monde par leur propre volonté, ne demandent pas mieux pour la plupart que d'en sortir à leur aise, avec le choix des moyens et l'assurance qu'après leur trépas, leurs restes n'auront aucun outrage à subir.
- » Pourquoi donc à Paris, où toutes les voluptés, tous les vices, toutes les passions ont leur temple, le suicide n'aurait-il pas le sien? Pourquoi des spéculateurs, amis de l'humanité, ne fonderaient-ils pas un établissement confortable, qui serait le Tivoli de la mort volontaire, la villa du suicide?
- » Cette maison de plaisance serait située à l'une des extrémités de Paris. Toutes les personnes dégoûtées de la vie et décidées à en sortir trouveraient là le suicide sous toutes les formes, et paré de tout ce qui peut en

dissimuler l'horreur. L'affluence des consommateurs permettrait de n'exiger à la porte qu'une modique rétribution; le suicide doit être mis à la portée de toutes les fortunes.

- » Des domestiques vêtus de noir seraient chargés de vous introduire et de vous faire visiter ces localités funèbres.
- » Dans le jardin d'abord, un canal d'une eau claire et profonde accueillerait dans ses flots argentés ceux qui voudraient bien lui confier le soin de leur trépas. Plusieurs ponts suisses et chinois seraient à la disposition des plongeurs désespérés.
- » D'élégants pavillons seraient disposés où ceux qui auraient fantaisie de finir comme Werther, trouveraient d'excellents pistolets de Lepage.
- » Si votre bon plaisir vous portait à périr d'une chute, vous trouveriez un charmant belvédère haut de vingt toises, et dont le pied serait velouté d'un gazon fleuri. (Il nous semble qu'un beau pavé en marbre de Paros ou de Carrare serait préférable à du gazon. L'effet serait plus prompt et plus certain).
- » Dans l'intérieur de la maison, des chambres bien calfeutrées, garnies d'un bon lit et d'un bon réchaud, seraient préparées pour les amants qui désireraient confier au charbon le dernier chapitre de leur roman.
- » Dans les salons, on trouverait des poignards, des armes tranchantes, et de solides cordons de soie attachés au plafond pour ceux qui seraient bien aises de terminer leurs jours suspendus verticalement entre le ciel et la terre.

- » Dans la bibliothèque, les œuvres complètes de M. V...., atteindraient ceux qui voudraient se tuer d'ennui.
- » Des salles de bains seraient prêtes pour les antiquaires jaloux de finir comme Sénèque, au bain et les veines ouvertes.
- » Ceux qui préféreraient finir comme Socrate, trouveraient la ciguë dans des coupes d'or et des verres de cristal; ou bien le poison leur serait servi dans un succulent repas où ils pourraient choisir sur la carte, selon leur goût, le vol-au-vent de champignons sauvages, des béchamelles à l'arsenic, ou des coquilles à l'acétate de morphine.
- » Il serait doux, sans contredit, de finir ainsi loin du bruit et des importuns; de pouvoir choisir la mort sous les lambris dorés d'un palais, ou sous l'ombrage des charmilles, et de trouver à sa dernière heure, silence, discrétion et respect.
- » Auprès de chaque instrument de suicide, on aurait soin de placer une feuille de papier testamentaire pour inscrire ses dernières volontés, et un dictionnaire de rimes pour ceux qui, selon la mode du jour, voudraient faire au monde des adieux poétiques.
- » Mais ce qui ferait le côté philosophique et consolateur de cet établissement, c'est que pour charmer les derniers instants des amateurs, dans les salons et dans les jardins du Tivoli funèbre mêlés aux instruments de la mort, on rencontrerait partout ce qui fait la joie de la vie : des fleurs, des femmes, des mélodies suaves, des vins exquis, les chefs-d'œuvres des arts, les mer-

veilles du luxe. Et peut-être, rappelé par ce riant aspect et ces engageantes voluptés à un meilleur sentiment, celui qui serait entré là avec un fatal projet, en sortirait le sourire sur les lèvres, le cœur consolé et demandant au ciel de prolonger les jours qu'il voulait briser. » (Extrait du Follet, 2 nov. 1834.)

V. A la page 304, nous avons rapporté le nom de M¹¹⁰ Rachel en un acrostiche assez curieux en ce qu'il est double; voici une autre pièce du même genre non moins curieuse, puisque l'acrostiche est triple. Cette pièce, qui a pour base les noms JESUS MARIA, est ancienne; son auteur est un sieur Esprit Gobineau de Montluysant, l'un des plus déterminés et des plus féconds fabricateurs d'acrostiches dans un siècle où ces nugæ difficiles étaient grandement à la mode : cet acrostiche est tiré de l'un de ses ouvrages, intitulé : L'Ordre sacré de la saincte prestrise, mis en vers. Metz, Cl. Félix, 1633, in-4° de 28 pages. Ce petit chef-d'œuvre est ainsi disposé avec ses trois perpendiculaires nominales :

me m'étois endurc mais le Dieu de merc Effaça le péch E dont j'étois entach wi bien qu'ores je sui w privé de mes ennui co civant pour louer Die en toute place et lie wi voulez ô Chrestien w jouir de divins bien vo de Jesus et son no ≥ Zaintenez le reno Z >vec vous il ser> et vous exaucer> # epoussant Lucife # et tous ceux de l'enfe # - nvoquons le ic car d'un cœur adouc -> qui le servir > le ciel il ouvrir >

Ce M. Gobineau de Montluysant a encore d'autres ouvrages, entre autres, La royale Thémis ou l'établissement de la coure (sic) du Parlement de Metz, 1634, in-4°,

livre dans lequel l'auteur, fidèle à son génie inspirateur et à sa vocation, a mis en acrostiches multipliés tous les noms de Messeigneurs de ladite cour.

Mais où M. de Montluysant s'est distingué particulièrement, c'est dans Le Sacré Mont Carmel, qu'il a publié à Metz en 1632, in-4° de 77 pag., et qu'il a dédié à Anne Fabert, sœur du Maréchal Fabert, né d'un imprimeur de Metz. Ici la prose rivalise avec la poésie et jette un éclat non moins brillant. « Le Mont Carmel, dit l'auteur, est un e » OPALE admirable en laquelle se voit la blancheur de la » virginité, l'azur de la fidélité, la verdure de l'espérance, » la rougeur de la charité, le jaune du contentement spi- » rituel, et le violet de l'amour divin. »

Qu'on dise après cela que la plume de M. de Montluysant n'a pas tout l'éclat des couleurs de l'arc-en-ciel!

A propos de couleurs, Caraccioli en a parlé d'une manière assez singulière et même assez sévère, dans son *Livre* à la mode, imprimé à Verte-feuille, etc., in-12, p. 2 et 3; il s'exprime ainsi sous le voile de l'anonyme:

« La couleur Rose, dit-il, est une couleur libertine, affectée aux filles de joie; le cramoisi, une couleur voluptueuse qui caractérise les personnes de plaisir; mais le vert, symbole de l'espérance, paroît l'apanage de la modestie. Jamais on n'employa cette couleur pour favoriser les vices ou flatter l'ambition, tandis que le bleu et le rouge servent à farder des femmes flétries par la débauche; le violet, à parer des êtres qui se monseigneurisent...; le bleu, à faire souvent des licols; le jaune enfin à désigner les coucous. »

VI. Parmi les livres singuliers dont nous avons parlé, à partir de la pag. 364, nous avons omis un petit bouquin

Ce M. Cobincan de Montheysant a encore d'autres

du xve siècle, qui n'offre rien de bizarre dans son titre, mais qui renferme des choses fort remarquables par la naïveté de l'expression. Ce sont des plaintes sur le sort des curés dans le temps où vivait l'auteur. Ce livret est intitulé:

Epistola de miseria curatorum (latinité d'alors) seu plebanorum; impressum Parisiis, Pet. Poulihac. (Sans date, mais avant 1500); in-8° de 8 feuillets goth.

L'auteur énumère lamentablement toutes les tribulations auxquelles était alors exposé un pauvre curé. Il ne compte pas moins de neuf diables déchaînés contre lui, et delà neuf chapitres où les plaintes sont rendues avec l'accent d'une douloureuse mais plaisante conviction. Par exemple le troisième démon qui conspire contre le repos d'un curé à portion congrue, c'est sa servante, laquelle, presque toujours infidèle, paresseuse, acariâtre, et pourtant reine du presbytère, lui fournit autant de sujets de tentations qu'il a de cheveux à la tête: per quam, dit l'auteur, habes tot tentationum stimulos quantum in capite geris capillos. (M. Leber possède un exemplaire de ce curieux livret; voyez son beau Catalogue, n° 225, que nous avons consulté; il en est de même de l'ouvrage suivant:)

L'accusation correcte du vray pénitent, par le P. Chauvaud; sur l'imprimé à Chartres, 1676, pet. in-12, rare.

Ce livre est composé de quatre dialogues fort singuliers entre le confesseur et quatre espèces de pénitents : le premier est un idiot grossier qui ne dit rien et auquel il faut arracher les mots les uns après les autres ; le second est une fine bête qui ne dit pas assez ; le troisième est une impitoyable bavarde qui dit beaucoup trop , et qui oublie de s'accuser elle-même en accusant ses voisines ; enfin le quatrième parle ainsi qu'il doit le faire.

M. Leber dit que cette instruction ne serait point déplacée dans les facéties. (Voy. son Catalogue, nº 187.)

VII. A la page 384, nous avons terminé notre court extrait du ridicule traité d'Albert-le-Grand, de Laudibus Virginis Mariæ, par dire que la Sainte Vierge était instruite dans toutes les sciences. Là nous devions parler en note du passage d'un vieux Mystère de la Passion qui renferme aussi un éloge de Marie; ce passage ayant été omis, nous le rétablissons ici. L'éloge est d'autant plus curieux que l'auteur de la pièce l'a mis dans la bouche du diable, l'un des personnages du Mystère, et on va voir que cet auteur a prêté une certaine érudition à Satan', qui, parlant de Marie, s'exprime ainsi, dans le langage et l'orthographe du temps:

« Elle est plus belle que Lucresse,
Plus que Sara dévote et saige;
C'est une Judic en couraige,
Une Hester en humilité,
Et Rachel en honnesteté.
En langaige est aussi benigne
Que la Sibylle tiburtine;
Plus que Pallas a de prudence;
De Minerve elle a la loquence; etc. »

Nous aurions pu mentionner encore à la suite du livre d'Albert sur les louanges de Marie, un très-ancien opuscule assez rare qui regarde aussi la Sainte Vierge. Il a pour titre:

Supplication à Nostre-Dame, en vers. Sans date ni lieu d'impression; in-4° goth. de 12 pag.

Cette pièce, composée de 296 vers, est de Pierre de Nesson 1; le style en est fort singulier comme on peut en

¹ Ce Pierre de Nesson est né dans le xve siècle; il fut officier de Jean I, duc de Bourbon, fait prisonnier par les Anglais à la bataille d'Azincourt en 1415, et conduit en Angleterre où il mourut juger par l'extrait suivant. N'oublions pas que l'auteur écrivait dans le xve siècle; il débute ainsi, s'adressant à Marie:

> Ma doulce nourrice pucelle Qui de vostre tendre mamelle Vos doulx créateur alaictastes, Et qui vostre père enfantastes, Ma Dame, ma léale amye, Combien que je ne soye mye Digne d'estre en vostre service, Je vous supplie sans office, S'aulcun m'enquiert à qui je suis, Je puisse dire que j'ensuis La cour de la royne des cieulx En espérance d'avoir mieulx, Et d'estre de vostre famille, Ma doulce de Dieu mere et fille; Non mye comme serviteur, Car ce me seroit trop d'honneur, Et seray trop reguerdonné D'estre vostre povre donné; Et se c'est à mon trop grant don Je vous requiers, belle, pardon.

Pour ce s'il vous plaist en gré prendre Tout maintenant sans plus attendre, Je vous donne mon corps et m'ame, Sy fait pareillement ma femme, Et vous fesans foy et hommage De tout nostre petit ménage.

en 1433. P. de Nesson fut continué dans son office par Marie de Berry, duchesse de Bourbon. On ignore la date de sa mort; il a laissé plusieurs ouvrages tels que le Lay de la guerre, les neuf Leçons de Job, etc.; il était estimé des écrivains de son temps.

En vous promettant féaulté Service, foy et léaulté.

Tel est le début de cette pièce. Voici comment elle se termine :

Et quant nous serons trespassés,
Donnez-nous, madame Marie,
La très-perpétuelle vie,
Laquelle ottroit i par sa puissance
La très-haulte divine essence,
Seul Dieu régnant en trinité
A ceulx qui diront cest dité:
Priant qu'à Pierre de Nesson
Face de ses péchiés pardon,
Lequel premièrement ce dit
Ordonna et mit par escript.

VIII. Nous avons découvert récemment sur l'intérieur de la couverture d'un vieux livre in-fol., une note manuscrite en caractères semigothiques qui nous a paru assez singulière, et qui aurait dû être placée à la page 11, où finit notre premier article l'antégénésie; c'est une définition de Dieu; elle est en latin, nous allons la donner textuellement avec son titre:

DEI DESCRIPTIO.

« Sui ipsius principium et finis; utriusque carens; neutrius egens; utriusque parens atque author. Semper et sine tempore; cui preteritum non abit, nec

[·] Octroie, accorde.

subit futurum; regnat ubique sine loco; immutabilis absque statu; pernix sine motu; extrà omnia omnis; intrà omnia sed non includitur in ipsis; extrà omnia, sed non ab ipsis excluditur; intimus hæc regit, extimus creavit; bonus sine qualitate, sine quantitate magnus, totus sine partibus; immutabilis cum cætera mutat; cujus velle potentia; cui opus voluntas simplex est; in quo nihil potentia; sed in actu omnia; imò ipse purus; primus, medius et ultimus actus; deniquè est omnia, semper omnia, extrà omnia, intrà omnia, præter omnia, antè omnia, et post omnia omnis. Ad majorem Dei gloriam.

IX. Encore un livre singulier; il a pour titre :

La Princesse des oraisons, ou les attraits ravissans de notre Père céleste, tirés de l'excellence merveilleuse de l'Oraison Dominicale, pour nous élever à la jouissance des biens du Ciel. Par maître Barthelemi Thelioux, docteur en théologie, curé et chanoine en l'église paroissiale et collégiale de Saint-Genès-de-Thiert, notaire apostolique et juge ordinaire. Non. octob., 1635; in-4° de 600 pages.

Ce manuscrit, qui n'a jamais été imprimé, offre la paraphrase la plus féconde et la plus singulière qui ait jamais paru sur l'Oraison Dominicale. L'auteur l'a partagée en vu livres qui eux-mêmes sont divisés en un grand nombre de discours. Les citations en différentes langues y sont semées avec prodigalité. On y trouve de tout; de la prose, des vers, des traductions, jusqu'à l'anagramme du nom de l'auteur

Bartholomæus Theliuxius:

Les idées les plus bizarres y abondent : par exemple, savez-vous quelle est la preuve la plus certaine, la plus incontestable que Dieu a créé l'homme droit? C'est que l'homme peut se courber. Que signifient dans la sublime oraison, ces mots in cœlis? Ils signifient que nous sommes invités à lever continuellement la tête vers les cieux, parce que ce monde est une prison où nos ames sont violemment détenues. Quant au panem quotidianum, c'est l'eucharistie que l'auteur appelle pain continuel, parce qu'on ne cesse pas, dit-il, de s'en nourrir; et pour prouver la continuité de cet aliment divin, il entre dans des descriptions géographiques et démontre que le saint sacrifice s'offre à toutes les heures du jour et de la nuit dans les différents climats de l'univers. Au reste il existe une feuille gravée qui contient ces supputations, et par conséquent la preuve que la messe est continuellement célébrée dans le monde chré-

L'auteur ne parle qu'avec une respectueuse admiration des caractères hébraïques; il n'y en a point de plus mystérieux, dit-il. Les cabalistes osent promettre d'expliquer toute l'Ecriture-Sainte par le moyen des lettres et des points et par la supputation des nombres signifiés par les caractères. C'est pourquoi Orphée, ce puissant opérateur par l'entremise des voies secrètes, dit qu'il faut bien se garder de changer les noms hébreux, en travaillant de la sorte. Notre docteur se sert de trois raisons pour établir les avantages de la langue hébraïque: la première, c'est que Dieu a voulu nous donner sa loi en cette langue et nous communiquer ainsi tous les oracles des Anciens; la seconde, c'est

parce qu'il savait quelle force était cachée dans ces caractères formés selon les figures et les aspects célestes; enfin la troisième, c'est parce que les noms divins s'expriment plus facilement et plus parfaitement par les formes et significations de ces lettres; et voilà pourquoi Fr.-Georg. Venetus, dans son de Harmonia mundi, les appelle veri alvei divinorum nominum in idiomate hebrœo cum suis caracteribus, quibus illa nomina etiam mysterio maximo descripta sunt.

Le chapitre où Thelioux a étalé le plus de science et d'érudition, est celui qui a pour titre : de la signification et emphase de la diction AMEN. Ce mot amen a aussi été l'objet des recherches de Samuel Petit, dans ses Variæ lectiones, lib. I, cap. XVII; lequel Petit n'est pas moins prodigue d'érudition que le docteur Thelioux. Ducange rapporte dans son glossaire quatre vers où se trouvent toutes les significations du mot en question :

Verum, verè, fiat, amen tria denotat ista, Si verum nomen, adverbium sit tibi verè. Amen, amen, verè duo sunt adverbia verè. Amen pro, fiat, tibi verbum deficiens est.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'ouvrage de Thelioux, quoiqu'il renferme encore une grande quantité de chapitres très-curieux, tels que la déification de l'homme, prouvée par autorités; — les cinq demoiselles de chambre de la princesse Oraison Dominicale; — le pélerinage de l'homme en cette vie; — des cieux et de leurs merveilles; — sur quelles choses se peut étendre la puissance du diable, etc., etc., etc. Si nous voulions signaler tout ce qui est marqué au coin de la bizarrerie dans ces différents chapitres, ce serait à n'en pas finir. Adieu donc au docteur Thelioux.

X. Recette pour devenir un parfait courtisan.

Cette facétie, en forme d'ordonnance médicale, est due au célèbre Henri Estienne, qui l'a insérée dans ses Deux dialogues du nouveau langage italianisé, etc.; Paris, (Patisson), 1579, petit in-8°. Elle prouve que le métier de courtisan n'est pas de fraîche date, et qu'au xvi° siècle on l'exerçait déjà avec une certaine perfection; la voici rédigée selon les termes de l'art:

RECIPE 1° trois livres d'impudence, tirées du creux d'un rocher nommé front-d'airain; 2° deux livres d'hypocrisie; 3° une livre de dissimulation; 4° trois livres de science de flatter; 5° deux livres de bonne mine; le tout concassé et cuit au jus de bonne grâce.

Ensuite passez cette décoction par une étamine de large conscience; puis quand elle est refroidie, mettez-y six cuillerées d'eau de patience et trois d'eau de bonne espérance; avalez d'un seul trait, et grâce à ce breuvage souverain, renouvelé de temps en temps, vous serez vrai courtisan en toute perfection courtisanesque.

Autre recette infaillible contre la goutte et le rhumatisme.

Cette seconde ordonnance, non moins sérieuse que la précédente, est tirée d'un livre assez rare, intitulé: Traité de la prudence, etc., composé par Antoine Dumont, (J.-B. Arnoult, jésuite); Besançon, 1733, in-12. Voici la composition de l'onguent que le rév. Père recommande, p. 71, aux goutteux et aux rhumatisés:

« Recipe une livre de graisse d'un vieux curé qui ne soit point avare; une livre idem d'une vieille femme qui n'ait jamais déraisonné, ni désobéi à son mari; ajoutez une livre de graisse d'un vieil âne qui n'ait jamais reçu de coups de bâton; faites fondre le tout ensemble, mêlez bien, puis frottez de cet onguent le membre malade pendant trois jours; vous pouvez compter sur une guérison prompte et radicale. »

La petite pièce suivante a été omise à la suite du Diner logique, p. 190. C'est un impromptu adressé par un jeune homme à son maître qui lui reprochait de s'absenter de classe pour aller au cabaret; le jeune homme dit :

Pinta trahit pintam, trahit altera pintula pintam, Et sic post pintas nascitur ebrietas.

Le maître répliqua aussitôt :

Virga trahit virgam, trahit altera virgula virgam, Et sic post virgas nascitur ire foras.

Et il chassa le jeune biberon.

Nous regrettons que plusieurs dissertations curieuses, égarées et retrouvées trop tard, n'aient pu entrer dans le présent volume. Leur haute importance fera sans doute partager nos regrets au lecteur; en voici les titres:

1° Des allumettes, leur origine, antiquité et histoire chez les Hébreux, chez les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les Gaulois, les Sauvages et chez tous les peuples modernes, avec un appendice curieux sur l'art de souffler la bougie et de moucher la chandelle, même avec les doigts sans se brûler.

2° Des BAISERS d'étiquette; leurs différentes espèces, tels que le baiser féodal, le baiser à la cour, le baiser de paix à l'église, le baisement de la mule du pape; etc., etc., avec une notice des ouvrages consacrés à ce sujet historique et religieux.

- 3° Recherches civiles, politiques et littéraires sur les coups de baton, et sur les précautions à prendre pour en donner quand il y a lieu, et pour en recevoir quand on les attend; le tout selon les circonstances, mais toujours avec les procédés convenables, ainsi qu'il est d'usage entre personnes bien élevées.
- 4º Histoire curieuse de tous les NEZ COUPÉS dont il est question dans l'histoire tant ancienne que moderne, précédée d'une dissertation sur la nécessité et l'importance de cette proéminence au milieu du visage, et suivie d'une digression sur la rhinoplastie, ou l'art de refaire un nez coupé sans qu'il y paraisse.
- 5° Du diable considéré sous le rapport des diverses formes, figures, costumes et accoutrements sous lesquels on l'a représenté siècle par siècle, depuis son apparition dans le jardin d'Eden où il eût mieux fait de rester tranquille, jusqu'à la tentation de S. Antoine par Calot, où les cornes, les aîles et les griffes de cet infernal Protée causent moins d'effroi que jadis.

Ces cinq sujets étant traités avec toute la sagacité, l'érudition et l'aménité désirables, nous pourrons, si le cœur vous en dit, cher lecteur, vous les donner par la suite accompagnés de plusieurs autres; adieu donc, au plaisir de vous revoir.

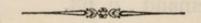
VOCABULAIRE

DES NOMS PROPRES ET DES MOTS

SINGULIERS,

BAROQUES, SAUVAGES ET DE FANTAISIE, ÉPARPILLÉS DANS CERTAIN CHAPITRE DE L'OUVRAGE;

AVEC BENVOI AUX PAGES POUR L'EXPLICATION.



ALÉTHINOSGRAPHE de Cléarétimalée, pseudonyme français, p. 73.

Amatlacuilolitquitcatlaxtlahuilli, mot mexicain, (qui signifie récompenser), p. 57.

Anasatochimacpa, mot groenlandais, (respirer), p. 60.

Aristolochiocordistora, nom d'une sleur d'Amérique, p. 67.

Artificandivinanciel, mot de fantaisie, p. 72.

Artonécrolipsaniconolatrie, titre satyrique, p. 72.

Ayarouxonkala, nom propre indien, p. 55.

Bicomonolofolati, pseudonyme, p. 74.

Bombomachidès-Cluninstaridysarchidès, nom propre grec de fantaisie, p. 70.

Demstrgrfrwomldammfr, nom propre tahitien, p. 42.

Esperruquancluzelubelouzerirelu, mot rabelaisien, p. 76.

Graphexechon de Pitariste, pseudonyme français, p. 73.

Hamankoeboewonosenopaitingalgongabgurrachmansaydinpanotagomode, nom propre javanais, p. 67.

29

Incompodrophobilique, mot de fantaisie, p. 72.

Inconstitutionnalité, mot français non admissible, p. 76.

Incrocornistificulibilisation, mot de fantaisie assez plaisant, p. 77.

Kaïkiraniariopouna, nom propre dans les îles Sandwich, p. 50.

Kaiserlich-Koeniglich-Hofrauchfangskehrmeisteradjunct, nom qualificatif allemand, p. 68.

Kanikeaouoli, nom propre dans les Sandwich, p. 52.

Kleingorloffenbach, pseudonyme, p. 76.

Lavererereri, mot cabalistique, p. 37, not.

Maïkamichikiakiak, nom d'un sauvage de l'Amérique du Nord, p. 46.

Messegydorpochestès, sobriquet grec, p. 70.

Miriamikekauluhoi, nom propre dans les Sandwich, p. 53.

Misophilantropopanutopies, titre d'un livre, p. 74.

Mitassouachiningoutouassou, mot numérique algonkin, (seize), p. 59.

Mittigouchiouekkendalakiank, mot algonkin (qui signifie France), p. 60.

Morrambouzevezangouzequoquemorguatasachacguevezinemaffressé, mot rabelaisien, p. 76.

Mousckiliencantamierliorodifique, mot de fantaisie, p. 72.

Netchontantescanyati, mot huron, (étonnement), p. 58.

Ninchtanaachiningoutouassou, mot numérique algonkin, (vingt-six), p. 60.

Nissouemitanaachiningoutouassou, mot numérique algonkin, (trente-six), p. 60.

Onéharadesehoengtseragherie, mot iroquois, (vin), p. 58.

Ouatsakamikdachirini, mot algonkin, (il signifie Anglais), p. 61.

Oukihouanhaquiey, mot huron (guerre), p. 58.

Paetarrarorincouroac, mot numérique chez les Yameos, (trois), p. 59.

Peinthéphiladelmirézidarnézulmézidore, mot de fantaisie, p. 74.

Pourahouaoukaïkaïa, nom propre dans les Sandwich, p. 51.

Reystrosuissolansqueneti, mot latin macaronique, p. 71.

Ronoakoua, nom d'un ancien roi divinisé jadis dans les Sandwich, p. 51.

Sarouvangatamalla, nom propre indien, p. 55.

Scytalosagittipelliger, surnom d'Hercule, p. 70.

Stadt-Vien-Unschlitt-Handlungs-Amst-Manipulant, gegensperrführer und Oberschmalzmeister, nom qualificatif allemand, p. 68.

Synallagmatimonosyllabobiopraphus, pseudonyme de fantaisie, p. 82.

Tchaoutchaou, mot des îles Mariannaises, (coco sec), p. 63.

Téchouascahouini, mot huron, (dents laides), p. 58.

Tesquachaouindi, mot huron, (dents gâtées), p. 58.

Tessaracontadyogrammatum, mot (en 24 lettres) par lequel on a jadis désigné le nom de Dieu, p. 71.

Tessarescædécatites, nom jadis donné aux chrétiens qui célébraient la pâques le 14 mai, p. 71.

Tetennamiquilitzli, mot mexicain (un baiser), p. 58.

Thermohygrométrométriques, mot relatif à la pogonologie, p. 69.

Tesaurochrysonicochrysidès, nom propre grec de fantaisie, p. 70.

Traislagoulamen, surnom injurieux, p. 71.

Transsubstantiationnalité, mot inadmissible dans la langue française, p. 76.

Uttokarsuangopoch, mot groenlandais, (vieillir), p. 61.

Westicpetzeerdenstafflitlefgraffltte, pseudonyme créé par Collé, p. 74.

Tehnouteluou, mot des file Medeminises, (coc

TABLE

DES MATIÈRES.

A.

ABSURDITÉS du Thalmud sur la création d'Adam, p. 11, note.

Académies et sectes philosoph. anciennes, p. 109, note.

Acrostiche double de M¹¹ Rachel, p. 304; — Acrostiche triple sur JESUS MARIA, p. 437.

ADAM donne un nom à tous les animaux, p. 32.

- La Pénitance Adam, liv. rare,

ADELUNG (Fréd.), glossographe, p. 38.

Adjectifs, leur nombre dans la langue auglaise, p. 40; — dans la langue française, p. 40.

Adverbes, leur nombre dans l'anglais, — dans le français, p. 40. Affiche vénitienne en sigles, p. 103. ALBERT-LE-GRAND, auteur d'un livre singulier sur la Sainte Vierge, p. 383, 440.

ALGONKINS (mots numériques chez

les), p. 59.

Allouette (le chant de), rendu par Ronsard, Du Bartas et Gamon, p. 343.

Allumettes (histoire des), p. 447. Alphabet (combinaisons des 25 lettres de l'), par Taquet, p. 143. Amen, signification de ce mot, p. 445.

Amore, mot latin décomposé, p. 95.

Amour (vers sur les cinq degrés de l'), p. 96.

AMPÈRE (M.), savant distingué,

cité p. 65. Amyor, écrivain franç., cité p. 111, 112, 113, 114, 117.

Andrieux, littérateur français, cité p. 224; — lettre plaisante qui

lui est attribuée, p. 225.

Anges (les neuf chœurs des), avec indication des Bienheureux qui seront admis dans chaque chœur,

p. 417. Anglais (documents singuliers, empruntés aux), p. 237-282. Anjou (le duc d'), ses relations avec Elisabeth, reine d'Angleterre, p. 262; mentionné, p. 211. Antégénésie, état des choses ayant la création, p. 2-11.

Aphorismes gastronomiq., pp. 160-

Araignées (goût de Lalande pour les), p. 173.

ARCHIMÈDE (mot d'), p. 144.

ARISTOTE, cité p. 4.

Arithmétique en usage chez certains peuples sauvages, p. 60. Arnauld (Antoine), cité p. 416,

note.

Arnoulx (Fr.), chanoine, ses joyes et merveilles du Paradis, p. 405-421.

Atlas ethnograph. de M. Balbi, cité.p. 35.

Azara (M. d'), glossographe espagnol, cité p. 38.

Aztèque (langue), p. 56-57, not.

B.

BACON, savant anglais, cité p. 430. Bagues arcaniques, p. 304.

Bagues hiéroglyphiques, p. 299. BAÏF (J.-Ant. de), cité p. 224, not. Baisers d'étiquette (histoire des),

BALBI (M.), savant géographe, cité p. 35, 38, 39, 41.

Bapteme, Mariage et Mort, amphigouri énigmatique, p. 154.

Barbe (délits relatifs à la), p. 195, note.

Barotongs (langue des), citée p. 38, not.

BARRINGTON (Daines), naturaliste, fait l'éloge du rossignol, p. 335.

Basnage, historien des Juifs, cité p. 4, 37, not.

Bechstein (J.-M.), naturaliste allemand, ses études sur le rossignel, p. 338-340.

Bené (Jean), écrivain calviniste, cité p. 72.

BEDFORT (le duc de), amateur de beaux livres, p. 352, not.

Ben-Euschem, écrivain turc, cité p. 128.

Berriat-Saint-Prix, savant jurisconsulte, cité p. 319.

Bettini (Marco), écrivain italien, cité p. 336.

Bibliothèque historique de France, citée pp. 107 et 118.

Bibliothèque lexicograph., p. 357. Boaistuau, écrivain français, cité p. 15, 16, 18, 19, 20, 29.

Boiste, lexicographe, cité p. 76. Bossuet, jugé singulièrement par Andrieux, p. 224; — par Séb. Mercier, p. 334, not.

Bouchers de Londres (ancien réglement sur les), p. 255.

Breviarium ad usum sarum, cité p. 353, not.

Breviarium politicorum, cité p. 108.
BRUNET (M.), bibliographe trèsdistingué, cité p. 107, not. — Le Manuel, pp. 361-362.

Buffon, son éloge du Rossignol,

p. 332.

Byron (lord), ses goûts gastronomiques, p. 174; — cité p. 227.

C.

CABINET (petit) d'amateur, assez curieux, p. 350.

CANONIERI (Pierre-André), savant italien, cité p. 167, not.

Caractères hébraïques (éloge des), p. 444.

Carême (mets qui se servaient en) au xvº siècle, p. 365.

Castes (les différentes) dans l'Inde,

p. 327, not. Caxton (Will.), premier imprimeur en Angleterre, cité p. 243.

Chalon (M.), littérateur et savant bibliographe belge, président de la société des bibliophiles à Mons, cité p. 77, 142.

Charles-Quint, passionné pour l'horlogerie, cité p. 292, not.

Chasse (singulier ameublement de), p. 271.

de), p. 271. Cheval de Seius, fatal à ses maîtres, p. 86.

tres, p. 86. Chœurs (les neuf) des Anges et des Archanges, cité p. 417.

CLARENCE (le duc de), son supplice dans un tonneau de malvoisie, p. 243.

CLÉMENT (Jacques), singulière opinion à son sujet, p. 317, not.

Clubs d'athées et de suicides, établis à Londres, p. 432.

Coco, arbre, diverses modifications de ce mot chez les Mariannais, p. 63-66.

Collé, écrivain français, cité p. 74. Comestibles (avis aux gastronomes sur quelques), p. 162-166.

Confession (dialogues singuliers sur

la), p. 439.

Cook (le capitaine), sa mort, citée p. 51, 52.

Corps de l'homme, description de ses diverses parties, extraîte du poëme de la création, p. 16-24.

Correspondance laconique entre deux quakers, p. 221.

Couleurs allégorisées, p. 438. Coups de bátons (recherches sur les), p. 448.

Cours de rhétorique à la cuiller, et dîner logique, p. 188.

Court de Gebelin, savant français, cité p. 42, not.

Courtisan (recette pour faire un vrai), v. 446.

vrai), p. 446.

Coutumes bizarres chezles Indiens,
p. 324, not.; — autres plus bizarres, p. 326, not.

Création de la femme, p. 26. Création de l'homme; poëme épisodique, p. 12-25.

Cri des divers animaux (dénomination du), p. 45 et p. 346. Croisades (liste chronologique des

sept), p. 237, not.

Croix de S. Bernard, dite des sorciers (explication de la), p. 98. Curés (tribulations des) au xvo

siècle, p. 439.

Curiosités microscopiques, chez les Anciens et chez les Modernes, p. 282-298.

D.

DÉCORATIONS accordées dans le ciel aux Bienheureux qui les auront méritées, p. 418.

Définitions de l'homme, p. 16-17, not.

Dent d'argent (la), institution gastronomique en Belgique, p.

Dévotes salutations aux membres de la Sainte Vierge, p. 380. Diable; histoire des diverses formes, figures, costumes, etc., sous lesquels il a été représenté dans tous les siècles, p. 448.

Dialectes et langues, leur nombre dans chaque partie du monde, d'après MM. Adelung et Balbi, p. 39.

Diamants (les dix plus gros) con-

nus, p. 356, not.

Diamètre du cercle, etc. (vers techniques sur le rapport du),

p. 137.

Dictionnaires modernes (catalogue des dix) les plus utiles à consultér sur 1° la religion; 2° la jurisprudence; 3° les sciences et arts; 4° l'histoire naturelle; 5° la médecine, 6° la technologie; 7° les auteurs classiques; 8° la géographie; 9° l'històire; 10° la bibliographie, p. 357-363.

Dieu, ses occupations dans le ciel avant la création, p. 3-10; — sa description (en latin), p. 442.

Dinde aux truffes (bon mot de M. l'archevêque de Bordeaux sur une), objet d'un pari, p. 188.

Diogène Laerce, cité p. 111-117.

Dobert (le P.), minime, son orthographe réformée, p. 224, not.

Du Bartas, poète français, p. 28,

cité p. 290.

Dubois (M. l'abbé), savant missionnaire; ce qu'il a dit d'un certain usage de l'Inde (de modo cac...), p. 320-326; — aventure qui lui arrive chez un brahme, p. 326-331.

DUCAMBOUT de Poutchateau, écri-

vain, cité p. 416, not.

Dulaure, écrivain français, cité p. 69.

DUMONIN (J.-Ed.), poète, cité p. 28, not.

Dupont de Nemours, savant francais, cité p. 335, 340, 341, xIV.

E.

ECRITURE (chefs-d'œuvre microscopiques en fait d'), p. 284. ELISABETH, reine d'Angleterre; singulière ordonnance sur ses portraits, p. 258; — sa coquetterie, p. 263; — anecdotes sur sa cour, p. 261-266.

Estienne (Henri), cité p. 446. Etat civil (extraits des registres de l') au xvi siècle, p. 35, not., p. 312-319.

Excentriques anglais, p. 270. — Lowel, p. 270; Stukeley, p. 273; Howe, p. 275; O'Connel, p. 277.

F.

FEMME (création de la), p. 26. Femme (ancienne loi qui, en Angleterre, autorise un mari à vendre sa), p. 267 269.

Femmes (impertinence contre les),

p. 369.

Fleur d'Amérique très - étendue (nom d'une), p. 67.

FLEURY DE BELLINGEN, écrivain

français, cité p. 71.

Fouet, correction souvent infligée au petit roi Louis XIII, p. 216-218-423.

Fouet des, etc. (ouvrages mystiques publiés sous le titre de),

G.

GANACHE (origine du mot),

p. 105, not.

Gastronomie (de la), p. 159-190. GAUDET (M.), écrivain français, cité p. 74.

GAURIC, astrologue du xvie siècle,

mentionné p. 304.

Genlis (Mme de), citée p. 74. Géométrie (cours de) en vers, p. 134.

Gésine (la saincte et sacrée) de Nostre-Dame, explication de ce vieux mot, p. 385.

Graod de Novillars (M.), bibliographe francomtois, cité p. 29,

not

Goûts gastronomiques de certains personnages célèbres, rangés par ordre chronologique depuis Auguste jusqu'à Berchoux, p. 166-175.

GOUTTE (remède infaillible contre

la), p. 446.

Grosley, écrivain français, p. 31,

Guitberge (la princesse), enfermee dans un tonneau et jetée aans la Saône, p. 243, not.

HARLAI (Nicolas de), ambassadeur à Londres, mentionné pour un fait singulier, p. 263.

HENRI III, roi de France, mentionné p. 316; - son caractère,

p. 317, not. HENRI IV, roi de France; sa lettre à Mme de Montglat, p. 214; ses relations avec la reine Elisabeth, p. 263. — Du nombre 14 appliqué à sa vie, p. 307-311.

HENRI VII, roi d'Angleterre; ses instructions sur un objet singu-

HENRI VIII, roi d'Angleterre; nombre de personnages notables qu'il a fait périr sur l'échafaud, pour satisfaire ses passions, p. 205. - Singulier réglement pour le service de sa maison, p. 250.

HENRIQUEZ, jésuite espagnol; son Traité des occupations des Saints dans le ciel, cité p. 416, not.

Hervas, glossographe espagnol, cité p. 38.

HIPPONAX, poète grec, cité p. 70. Historiette en monosyllabes, p. 78. Holbein, célèbre peintre, cité p.

259, not.

Homme (création de l'), poëme, p. 12-25. — (Diverses définitions

de l'), p. 16, not. Humboldt (M. de), savant prus-

sien, cité p. 67.

Hymne sauvage, trad., p. 51. Hypocras, vin de liqueur, sa recette par Taillevent, p. 314, not.

I.

IMPOSITION des noms (nécessité de l'), p. 35. Iroquois (le mot vin dans la langue des), p. 58.

J.

JAMBLIQUE, philosophe platonicien, cité p. 4, 111. Jésuites (quelques ouvrages contre les), p 416-417, not. JESUS MARIA, triple acrostiche sur ces mots, p 437. Johnson (Samuel), sayant anglais, cité p. 59, not.

KANIKEAOUOLI, roi des îles Sandwich (lettre de), p. 52. Kircher (le P. Athanase), sayant allemand, cité p. 38.

LA CROIX DU MAINE, écrivain français, cité p. 107, not.

LACTANCE, cité p. 21, not.

Langue anglaise, nombre de ses mots. p. 40; - ses mots dérivés d'autres langues, id.

Langue espagnole, nombre de ses

mots, p. 40.

Langue française, nombre de ses mots avant la révolution, p. 40. Langue italienne, nombre de ses mots, p. 41.

Langue mexicaine, (note sur la)

p. 56, not.

Langue mariannaise, (de la) p.

61.

Langues, leur nombre est considérable, p. 35; — opinions des savans à cet égard, p. 38-39.

Langues européennes; proportion dans laquelle elles sont parlées

en Amérique, etc., p. 39.

Lanturelu, nom sous lequel est connue une émeute qui a eu lieu à Dijon en 1630, p. 425.

Leber (M.), savant littérateur et bibliographe distingué, cité p.

9, 72, 379, 439. Légumes, fruits et fleurs arrivés tardivement en Augleterre, p.

253, not.

Lettres (quelques) singulières écrites par des papes, des rois, des princes, etc., p. 191-236; par Anne Boleyn, p. 201; - par Catherine de Médicis, p. 210; par Charles IX, p. 209, 211; par des Chinois à la reine Victotoria, p. 235; - par un dijonnais, p. 426; - par le curé de Saint-Méry au Pape, p. 196; — par des fashionables, p. 226; — par Heuri III, p. 212; - par Henri IV, p. 214; - par Ibrahim-Pacha, p. 230; - par un Indien, p. 232; - parle pape Jean XXII. p. 194; - par l'empereur Maximilien, p. 197; - par Louis XIII, enfant, p. 210; — par l'abbé de Montreuil, p. 220; — par M^{me} de

Saint-André, p. 206.

Lettres (de prétendues) écrites par Jésus-Christ, la Sainte-Vierge, saint Pierre, saint Paul, etc., p. 191-194.

Loi ancienne, qui en Angleterre autorise un mari à battre et à vendre sa femme, p. 267-269.

Loi (singulière modification d'une) en Angleterre, p. 270.

Lois (quelques) d'Angleterre assez singulières, p. 266-270.

LOPEZ (D. Juan-Francisco), glos-

sographe, cité p. 38.

Louis (tous les rois de France du nom de) singulièrement passés en revue par Picardet, procureurgénéral au Parlement de Dijon, p. 311, not.

p. 311, not.
Louis XI, Roi de France; ses cinq
mots latins favoris, p. 107.

Louis XIII, Roi de France, souvent fouetté dans son enfance, p. 216-218; — addition à cet article, p. 423-425.

Lovs (le nom de) changé en Louis,

p. 311, not.

Lucy (lady), dame d'honneur et de bon appétit, à la Cour de Henri VIII, p. 253.

M.

MAIKAMICHIKIAKIAC, nom d'un sauvage qui a écrit ses mémoires, p. 46; extrait de ces mémoires, p. 47.

Maison de la Sainte-Vierge, transportée de Nazareth à Lorette,

p. 371.

Malherbe, poète français, cité p. 219, 311, et au mot fouet, dans cette table.

MALTE-BRUN, savant danois, cité p. 56, not.

Mariage (singularités sur le), p. 154-158.

Mariannaise (de la langue), p.

MARIE (la Sainte Vierge), quelques ouvrages mystiques et singuliers dont elle est l'objet, p. 370; — (prétendues lettres écrites par), p. 192. — (Prières adressées à chaque membre de), p. 381; —

son testament mentionné, p. 387;
— Sa spéciosité corporelle, p. 379.
— Ses louanges, par Albert le-Grand, p. 383. — Son éloge par le diable, p. 440.

Marie, reine d'Angleterre; détails

sur la personne de cette princesse et sur celle d'Elizabeth sa sœur,

p. 264.

MAROLLES (l'abbé de), infatigable et impitoyable traducteur, p. 344-348.

MAYER, savant théologien, cité p.

129.

MAZARIN (le cardinal), cité p. 108. Mécanique (petits tours de force en), p. 290.

Mémoire d'apothicaire et régimes de santé assez singuliers, p. 181. Mémoires d'un sauvage, écrits par

lui-même, p. 44-48.

Menton, son éloge en prose par

Boaistuau, p. 21, note.

Mercier (Sébastien), ses opinions singulières en littérature, etc., p. 334.

Métempsycose (de la), p. 126. MEYGRET (Loys), écrivain fran-

çais, cité p. 223, not.

Mexique (la langue du) remarquable par la longueur de ses mots, p. 56, not.

Missel du duc de Bedfort, histoire de ce livre curieux, p. 352, not. Misson (Maximilien), écrivain francais, cité p. 295.

Mnémoniques (vers) sur différents

sujets, p. 140-142.

Monde renaissant (extrait du poëme intitulé le), p. 10.

Montglat (lettre de Henri IV à Mme de), pour lui recommander de fouetter son fils le Dauphin, p. 214; — mot piquant sur cette dame, p. 216, not.

Montluysant (Gobineau de), auteur d'acrostiches, p. 437.

Moreau (César), de Marseille, savant littérateur, cité p. 57 not. Mots, leur nombre incalculable, p. 35.

Mots (certains) remarquables par

Mots mexicains, p. 56-77.

Mots singuliers dans leur décomposition, p. 94.

Musson (l'abbé), historien des ordres religieux, cité p. 129.

Mystiques (anciens ouvrages) assez singuliers sur différents sujets, p. 364; - sar la Vierge Marie, p. 379; - sur son testament en faveur des Carmes, p. 387, - plus, le testament de Jésus-Christ, p. 389; - sa senteuce en quatre textes différents, p. 393-405; - le paradis, ses merveilles et ses joyes, etc., p. 405-421.

NAPOLEON, son nom décomposé, p. 96; — ses goûts gastrono-miques, p. 174, not.; — cité ainsi que son fils, p. 94.

NAUDÉ (Gabriel), cité p. 29, 107,

not.

Nesson (Pierre de), sa supplication à Nostre-Dame, p. 440.

Nez coupés (histoire des), p. 448. Nodier (Charles), écrivain français très-distingué, cité p. 76, 339, 381.

Nombres (des), de leur puissance et propriétés selon Pythagore,

p. 108 121.

Nom composé de 62 lettres, p. 67. Noms, leur imposition indispen-

sable, p. 35.

Noms commencant et finissant par la même lettre (fatalité attachée aux), et liste chronologique de personnages qui ont porté ces noms, depuis Sémiramis jusqu'à Napoléon , p. 82-94.

Noms et mots créés de fantaisie et

assez singuliers, p 70-77.
Noms-propres; de leur influence sur le sort de ceux qui les porteut; opinion des rabbins à ce sujet, p. 33; - de Platon et de Sterne, p. 34.

Noms propres (de certains) chez

les sauvages, p. 42.

Noms qualificatifs (étendue des) usités en Autriche, p 67.

Noms singuliers dans l'Indoustan, p. 54, 56.

NOSTRADAMUS (Michel), sa prédiction sur Henri IV enfant, p. 215,

Numériques (singularités), p. 132-143. — La plus extraordinaire, p. 150.

oh hidel and Oroza d land

O (Les trois) de Théodore de Bèze, p. 106. - Les saints Os de l'Avent, p. 364.

Occupations de Dieu avant la créa-

tion, p. 3-11.

Occupations des Saints dans le ciel (Traité sur les), ouvrage cité, p. 406, not.

Odorat (des plaisirs de l') en pa-

radis, p. 414.

Onomatographie amusante, p. 31-

Oraison dominicale, la princesse

des oraisons, p. 443.

Ordonnance (singulière) sur les portraits d'Elisabeth, reine d'Angleterre, p. 258.

Ordonnance (singulière) de Richard, roi d'Angleterre, partant pour la troisième croisade, p.

237. O Ronoakoua, titre d'un hymne

sauvage, p. 51.

Orthographe (absurdité de vouloir complètement réformer l'), p. 226.

Orthographe (lettre facétieuse sur un projet de réforme de l'), p.

Orthographe des noms et des mots sauvages; difficulté de la trouver uniforme dans les vocabulaires des marins des diverses nations, p. 53, not.

Ouie (des plaisirs de l') en para-

dis, p. 413.

Ouvrages sur la réforme de l'ortho-

graphe, p. 223, not.

Ouvrages d'un grand prix (catalogue de dix), p. 351.

Ρ.

P (les cinq) indiquant la dot suffisante d'une jeune fille, p.

Pallas (Pierre-Simon), cité comme glossographe, p. 38.

Papes (singularités relatives à cer-tains), p. 144. Paradis (le) ses merveilles et ses

joies, p. 405-421.

Pariahs (caste des) dans l'Inde, p. 327, not.

Parole (la), clef de la voûte sociale, p. 31; - ses organes et ceux du chant, p. 42, not.

PASQUIER (Estienne), ses vers sur le rossignol, très-médiocres, p.

337.

Patibulaire (expérience), p. 430. Péchés capitaux (sur les sept), p. 100-102.

Pénitance Adam (petit traitié de la), livret fort rare, p. 37.

Picardet (Hugues), procureur général au parlement de Bourgogne. Singulière nomenclature de tous les rois du nom de Louis, dont il souhaite les vertus à Louis XIII, p. 311, not.

Pierres précieuses (liste des), pouvant servir à la construction de bagues hyéroglyphiques, p. 303.

PLATON, philosophe grec; cité p. 3, 4; - son opinion sur l'influence des noms propres, p. 34. PLAUTE, comique latin, cité p.

Plutarque, biographe grec; cité

p. 110, 115.

Росок, savant anglais, cité p. 4. Poètes anglais contemporains d'Elisabeth, cités p. 265, not.

Porphyre, écrivain grec, cité p. 111.

Punch (bol de) remarquable, p. 180.

PUTTENHAM (Georges), écrivain

anglais, cité p. 265, not.

Pythagore (les symboles et préceptes de), p. 109-130; — Les Carmes en ont fait un R. P. religieux de leur ordre, supérieur du couvent de Crotone, p. 129.

QUATORZE (du nombre), appliqué à la vie de Henri IV; détails plus amples que tous ceux publiés à ce sujet, p. 307.

QUÉRARD (J. M.), savant bibliographe français, cité p. 367.

Questions proposées au diable, par le P. Coton, pamphlet trèspiquant, p. 216, not.

R.

RABBINS (opinion des) sur les noms propres, p. 33.

RABELAIS, cité p. 76, 325.

RACHEL, célèbre actrice française; double acrostiche sur son nom, p. 304.

Rational des Juifs (Pierres précieuses qui ornaient le) p. 299,

not.

RAYO (D. Juan Estanislao) glossographe, cité p. 38.

Registres (anciens) de l'état civil; extraits singuliers, p. 312-319.

Réglement (ancien) de police à Londres pour la boucherie, p.

Réglement des repas de lady Lucy,

par Henri VIII, p. 253. Règnes (les trois) de la nature, végétal, animal, minéral; nombre des objets qui composent chacun

d'eux, p 41. Repas d'Anne Boleyn, lors de son

couronnement, p. 256.

Repas de chanoines, qui n'ayant pas eu lieu out failli causer un singulier procès, p. 184.

Repas épiscopal, donné à Rouen,

p. 185.

Repas de Lucius Verus, composé de douze convives et qui a coûté 1,200,000 fr., p. 179, not.

Repas (les quatre) de lady Lucy, réglés par Henri VIII, p. 253.

Réveries renouvelées des Grecs, ou symboles de Pythagore, p. 109-118.

Revue retrospective, citée p. 5. ROBERT MACAIRE et Bertrand, personnages supposés, satirisant tous

les états, cités p. 77, not. Rossignol (le chant du), texte pur rendu par différents auteurs, p.

332-341, XIV.

Rôti à l'impératrice (du) dans les

repas modernes, p. 178.

Ruppé (chérubin) récollet, auteur d'un ouvrage assez singulier sur Notre-Dame de Lorette, p. 371.

SABELLIUS , philosophe platonicien, cité p. 4.

Saligia, mot qui signifie les sept péchés capitaux, p. 100-102.

Sanglier à la troyenne (du), dans les repas des anciens, p. 178. Saquebute, instrument de musique,

p. 22.

Sauvages (noms propres et mots singuliers des), p. 42-54.

Sauvages de l'Amérique du nord, (pétition des), p. 48-50.

Savoir, mot français décomposé, p. 95.

Sens (des plaisirs des cinq) en paradis, p. 412-416.

Sentence de Jésus-Christ, rapportée en quatre textes différents, p. 393-405.

Sigles (des), lettres exprimant

des mots, p. 97-107. Singularité numérique extraordi-

naire, p. 150.

Singularités annulaires , p. 299.

Singularités sur la date moderne de la mort de trois Papes, p. 144. - Autres singularités relatives à des pontifes, des rois, des reines, etc., etc., p. 148.

Singularités numériques, p. 132-134.

STERNE, son opinion sur les noms

propres, p. 34.

Substantifs, nombre de ces sortes de mots dans la langue anglaise et dans la langue française, p. 40.

Suicide (la villa du), établissement utile et agréable pour tous les foux atteints de cette malheureuse phrénésie, p. 432-437. -Genres de mort à choisir dans cet établissement, p. 435-436.

Sully (Maximilien duc de), ses Mémoires publiés sous des noms

singuliers, p. 72. Symboles et préceptes de Pythagore, p. 109-118.

T.

TABLEAUX (dix) d'un grand prix, p. 355.

TABOUROT (Estienne), savant dijonnais, cité p. 71.

Tact (des plaisirs du) en paradis, p. 415.

Tahiti, et non Othaïti, île, p. 43,

TAILLEMONT (C. de), écrivain français, p. 223, not.

Tailleur anglais (anecdote sur les douze fils d'un), p. 273, not.

TAILLEVENT, cuisinier de Charles VII; sa recette de l'Hypocras, p. 314, not.

TAQUET, mathématicien; résultat de ses combinaisons des lettres de

Palphabet, p. 143. TARBÉ (M. Théod.) de Sens, libraire très-instruit, cité p. 99.

TERTULLIEN, savant théologien, cité p. 70.

TESSIER (le R. P.), religieux carme, cité p. 129.

Testament de N. S. Jésus-Christ, passé dans toutes les formes pardevant les quatre notaires Mathieu, Marc, Luc et Jean, p. 389.

Testament de la Sainte-Vierge,

mentionné p. 387.

Thalmud (le), commentaire des Juifs, cité p. 4; absurdités du Thalmud sur la création d'Adam, p. 11, not.

THELIOUX (Barthelemi), auteur

singulier, p. 443.

THÉODORE DE BÈZE, cité p. 106. Thou (Auguste de), son extrait mortuaire, p. 318.

Traductions ridicules, par l'abbé de Marolles, etc., p. 344-349.

U.

USAGE(d'un certain) dans l'Inde; (de modo cac....), p. 320-326.

Usage singulier d'un sonnenr; questions sur l'origine de cet usage, p. 153.

Utilité et nécessité de l'imposition des noms, p. 35.

VAN-PRAET, célèbre bibliographe français, cité p. 37 et 353, not.

Variétés (petites) bibliographiques,

p. 350-563.

Verbes, nombre de ces sortes de mots dans les langues anglaise et française, p. 40.

VICTORIA, reine d'Angleterre, citée p. 254.

Villa (la) du suicide, p. 432-437. Vocabulaire des noms propres et des mots singuliers répandus dans l'ouvrage, p. 449.

VOLTAIRE, sigles sur la première représentation de sa tragédie d'Oreste, p. 102.

Vue (des plaisirs de la) en paradis, p. 412.

W.

WIÉLAND, écrivain allemand, ses goûts gastronomiques, p. 173. WILLIAMS (M.), missionnaire anglais, cité p. 38. WOODVILLE (Elisabeth), épisode

de sa jeunesse, avec des détails historiques, p. 240.

Y.

YAMEOS (langue des), p. 59.

Z.

ZAIRE, quatre vers de cette tragédie supprimés par Voltaire, et retrouvés, p. 103.
ZOPKRE, courtisan de Darius, cité p. 18, not.
ZOROASTRE, cité p. 4.

FIN. projection of the project of FIN. In colonial to read the project of the pro

NOTICE

DE QUELQUES OUVRAGES DE M. G. PEIGNOT,

Qui se trouvent, en petit nombre, chez Victor Lagier, lib.-édit. à Dijon. (Affranchir les lettres.)

Ce Traité présente en détail, 1° la Notice des ouvrages peu nombreux pour lesquels les grands hommes de tous les temps ont eu une prédilection particulière; 2° l'indication raisonnée des morceaux les plus parfaits et les plus saillants des Classiques grecs, latins, français et étrangers; 3° une Bibliographie des meilleurs ouvrages dans tous les genres, propres à former une Bibliothèque plus ou moins nombreuse, mais très-bien choisie; les meilleures éditions, en différents formats, avec les prix désignés pour chaque auteur; la manière de disposer une bibliothèque, d'y classer les livres et de les préserver de toute avarie; avec des détails sur les formats, sur les différents genres de reliûres, etc., etc.

Ce Recueil offre l'histoire et souvent le texte complet des nombreux testaments dont on parle, tous puisés dans les différents siècles, chez les auciens, au moyen âge et chez les modernes. Le premier par ordre de dates, est celui de Platon, mort 348 ans avant J.-C., et le dernier est celui de M Helloin, mort en 1828. Les anecdotes aboudent dans ce Recueil; c'est là que se trouve imprimé pour la première fois le testament complet de Napoléon.

RECHERCHES sur la personne de Jésus-Christ, sur celle de Marie et sur sa famille, avec notes archéologiques et tableaux synoptiques. Dijon, 1829, 1 vol. in-8°. 4 fr. 50 c.

C'est un Recueil de tout ce que les Pères de l'Eglise, les Historiens ecclésiastiques et les commentateurs ont dit sur la personne, la taille, la figure, le maintien de Jésus-Christ et de Marie, et sur leurs antiques portraits, avec des détails généalogiques sur les membres de leur famille.

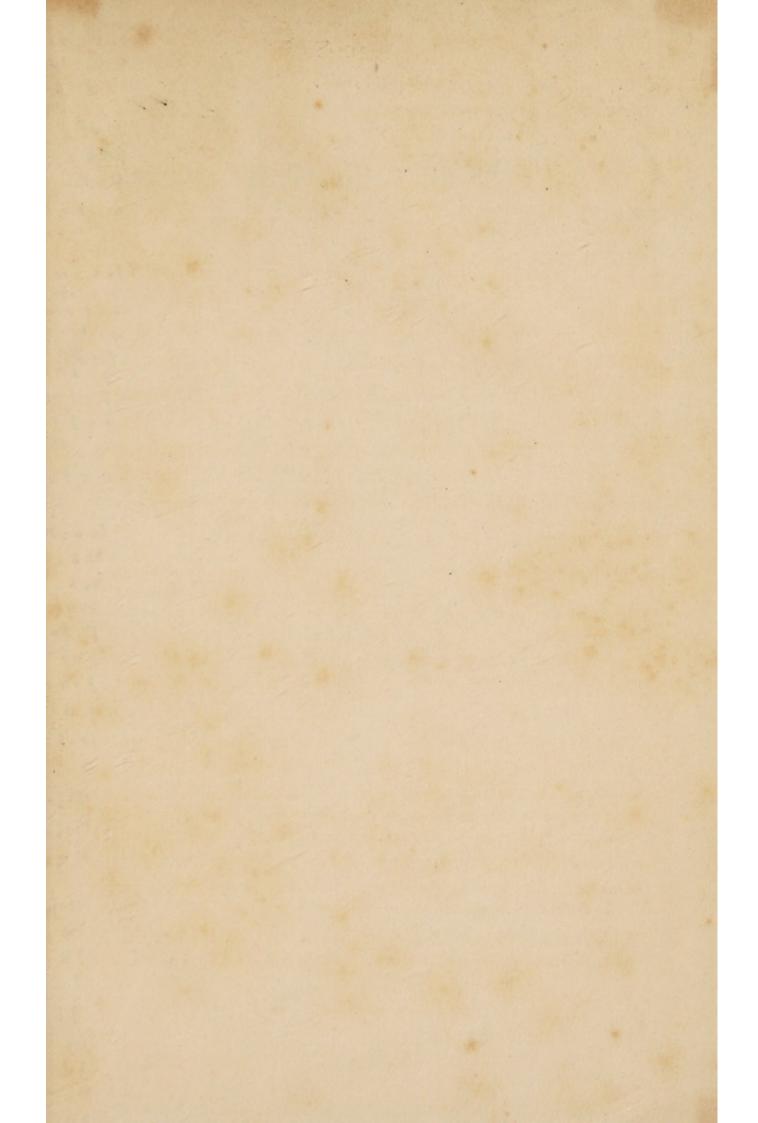
RECHERCHES historiques sur les danses des morts. — Analyse de tout ce qui a été publié sur l'origine des cartes à jouer. Dijon, 1826, 1 vol. in-8°, avec 5 fig. 9 fr.

Deux ouvrages d'érudition, le premier sur un sujet peu connu en France; le second sur une matière assez obscure, mais intéressante. Le volume est entièrement imprimé sur papier fin d'Annonay; le tirage est peu nombreux.

DOCUMENTS authentiques sur les dépenses de Louis XIV, en bâtiments, châteaux royaux (particulièrement celui de Ver-

- sailles); en pensions, gratifications aux gens de lettres; en établissements, monuments, etc.; in-8°..... 4 fr. 50 c. On trouve dans ce vol., page 57, le sieur Chapelain (l'auteur de la Pucelle), ayant du Roi 3,000 fr. de pension, « comme le plus graud poète qui ait jamais été et du plus solide jugement; » tandis que « Racine, poète français, a 600 francs. »
- RELATION des deux Missions de Dijon, l'une en 1737, l'autre en 1824; 2e édition corrigée et augmentée d'une notice sur l'origine des Missions en France. Un vol. in-12 de 96 pag. 1 f. 50 c.
- L'ILLUSTRE JACQUEMART de Dijon. Détails historiques, instructifs et amusants sur ce haut personnage, domicilié en plein air dans cette ville depuis 1382, publiés avec sa permission en 1832, etc. Dijon, 1832; in-8°, avec fig. 2 fr. 50 c. Facétie qui commence par une notice sur les anciennes horloges curieuses, et qui donne l'histoire de celle de Dijon où figure Jacquemart, avec le récit de sa translation de Courtrai en 1382, le détail de ses restaurations, les pièces bourguignonnes faites en son honneur, etc.
- HISTOIRE d'Hélène Gillet, ou relation d'un événement extraordinaire et tragique, survenu à Dijon (sur l'échafaud) le 12 mai 1625; suivie d'une notice, etc. Dijon, 1829; in-8°. 1 f. 50 c. Ce récit a tellement frappé Charles Nodier qu'il en a fait une Nouvelle dans la Revue de Paris, 1831, t. 35, pages 18-36; on l'a depuis réimprimée dans ses œuvres.
- ÉLÉMENTS de Morale, rédigés d'une manière simple, claire et proportionnée à l'intelligence des enfants; 3° éd., 1 vol. in-18. 50 c.
- VIRGILE VIRAI en Borguignon. Choix des plus beaux livres de l'Enéide, suivis d'épisodes tirés des autres livres (ancienne traduction en patois bourguignon), avec sommaires et notes, 1831, grand-raisin, in-18 de xLVIII-327 pages. 5 fr.
- ESSAI sur l'origine de la langue française et sur un recueil de monuments authentiques de cette langue, classés chronologiquement depuis le neuvième siècle jusqu'au dix-septième, avec notes, tableau et quatre fac-simile. 1835, in-8°.... 3 fr. 50 c.
- LES BOURGUIGNONS salés : diverses conjectures sur l'origine de ce dicton populaire, etc. 1835, in-8°. 2 fr.
- RECHERCHES historiques et philologiques sur la philotésie ou usage de boire à la santé, chez les Anciens, au moyen âge, et chez les Modernes. 1836, in-8°. 2 fr.

NOUVELLES RECHERCHES sur le dicton populaire FAIRE RIPAILLE. 1836, in-8°
DE LA LIBERTÉ de la presse à Dijon au commencement du dix-septième siècle; ou Histoire de l'impression d'un opuscule en patois, publié en 1609 sur la démolition du château de Talant. 1836, in-8°
SOUVENIRS relatifs à quelques bibliothèques des temps passés. 1836, in-8°
DE PIERRE ARETIN. Notice sur sa fortune, sur les moyens qui la lui ont procurée et sur l'emploi qu'il en a fait; in-8°. 75 c.
SOUVENIRS relatifs à Saint-Paul de Londres, etc.; in-8°. 75 c.
RECHERCHES sur le luxe des Romains dans leur ameublement, etc. 1837, in-8° de x11-94 pag 2 f. 50 c.
RECHERCHES sur les diverses opinions relatives à l'origine et à l'étymologie du mot pontife. 1838, in-8° 1 fr.
QUELQUES RECHERCHES sur d'anciennes traductions françaises de l'Oraison dominicale et d'autres pièces religieuses, des 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 14°, 15° et 16° siècles; in-8° 2 fr.
NOTICE sur un bas-relief, représentant les figures mystérieuses et symboliques dont les quatre évangélistes sont ordinairement accompagnés, suivie de Recherches sur l'origine de ces symboles. 1839, in-4° de 16 p., fig 1 fr.
QUELQUES RECHERCHES sur le tombeau de Virgile, au mont Pausilipe. 1840, in-8°
proportionable a limbling meeter venues; 3c dd., t vol. insta. 5.00.
NOEI borguignon de Gui Barôzai (La Monnoye) avec le Glossaire complet. Un gros volume in-8°, petit papier, 1776 3 fr.
MANUEL de l'étranger à Dijon, ou Précis historique et biogra- phique sur la ville de Dijon, la Bourgogne, etc., par M. Girault; Un gros volume in-12 de près de 600 pages, orné d'une gravure et du plan de la ville
MANUEL théorique et pratique de l'Estimateur des forêts; par M. Noirot-Bonnet; un vol. in-8°
MANUEL des Propriétaires et Régisseurs de bois et forêts, par M. Noirot, géomètre-forestier; un gros vol. in-12, 4 f. 50 c.
The state of the s



2. 8 = 18 = 7 3.8 - 24 = 6 4-8 = 32 = 5 5 = 8 = 40 = 4 6 = 8 = 48 = 1 2 = 8 = 56 = 1 8 = 8 = 71 = 7 10 - 8 = 80 = 6

2 = 6 = 1 3 = 6 = 15 = 6 4 = 6 = 25 = 2 6 = 6 = 25 = 2 6 = 6 = 25 = 25 7 = 6 = 60 = 25 8 = 6 = 60 = 25 9 = 6 = 65 = 25 10 = 6 = 65 11 = 6 = 65

2=6=12= 1 9=6=18= 1 4=6=24=1 5=6=26= 7=6=41: 8=6=18: 9=6=59= 10=6=60: 12=6=77: 13=6=78: 14=6=84:

12

11

Fastionomie Pr. 159-190-

